

Des divinités matriarcales : ou, Du culte du phallus chez les anciens et les modernes, des cultes du dieu de Lampsaque, de Pan, de Vus, etc.; origine, motifs, conformité, variété, progrès, altérations et abus de ces cultes chez différents peuples de la terre; de leur continuation chez les Indiens et les Chrétiens d'Europe, des mœurs des nations et des temples où ces cultes ont existé / par J. A. D***.**

Contributors

Dulaure, J.-A. 1755-1835.

Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

1805

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/epr43s6x>

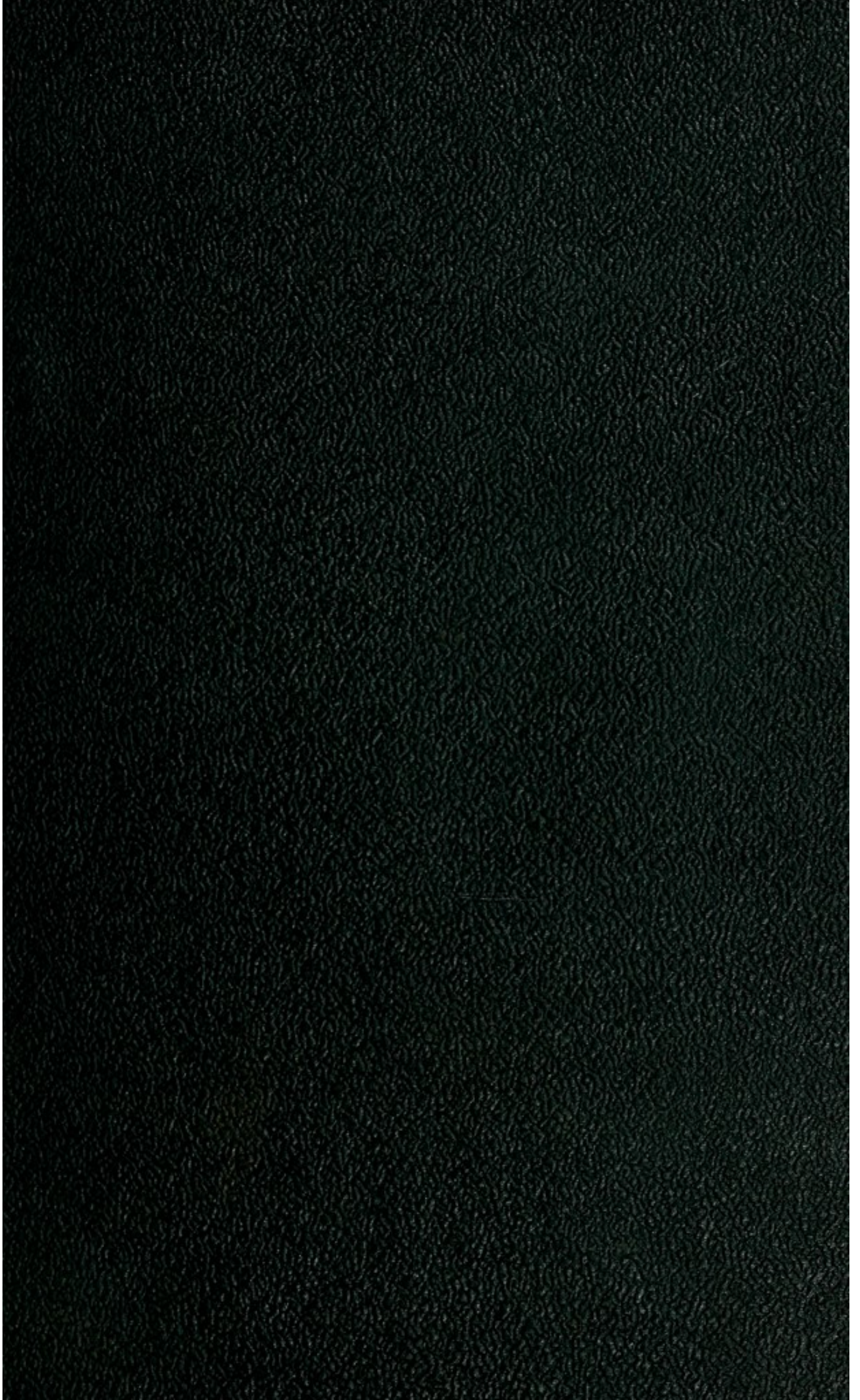
License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

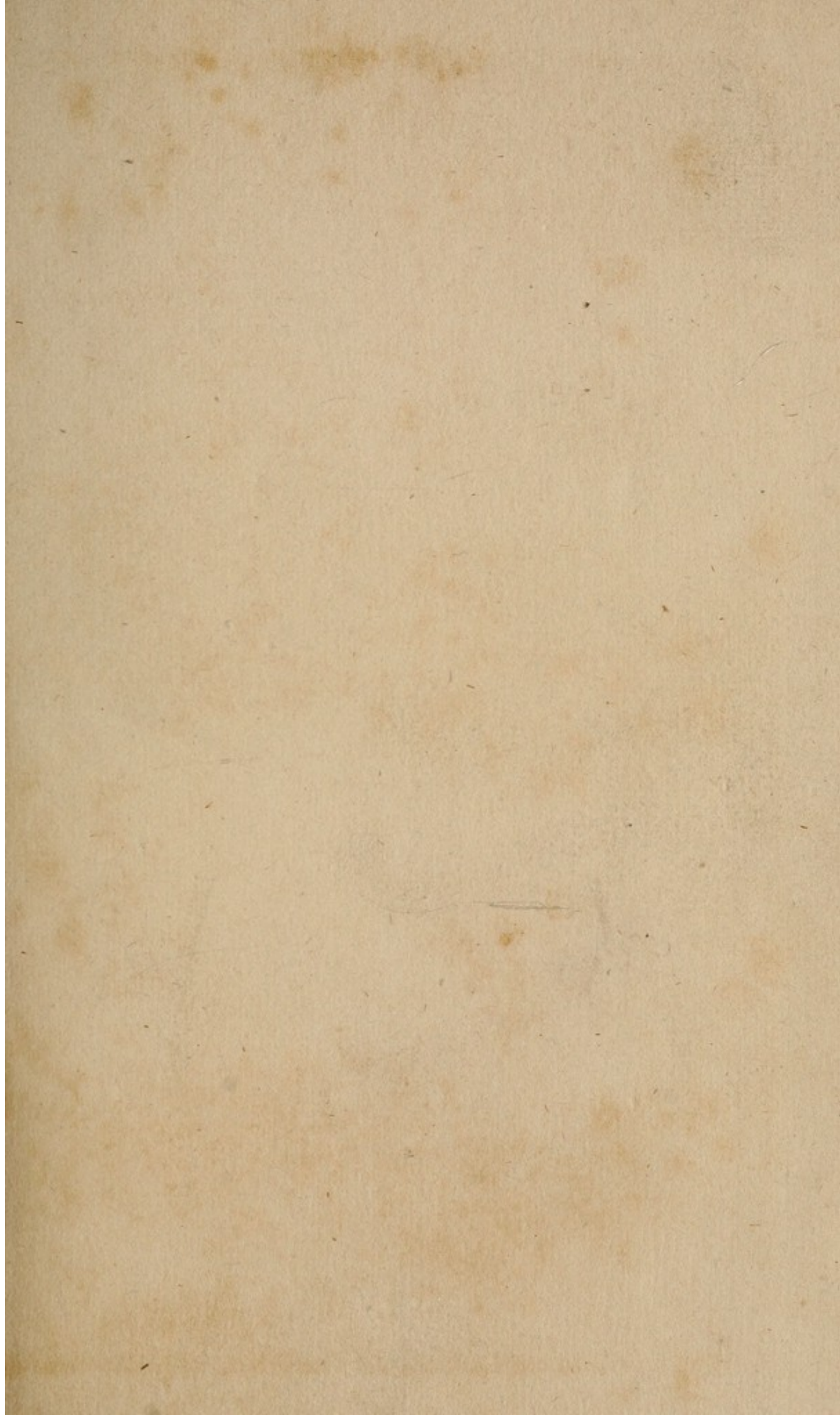
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

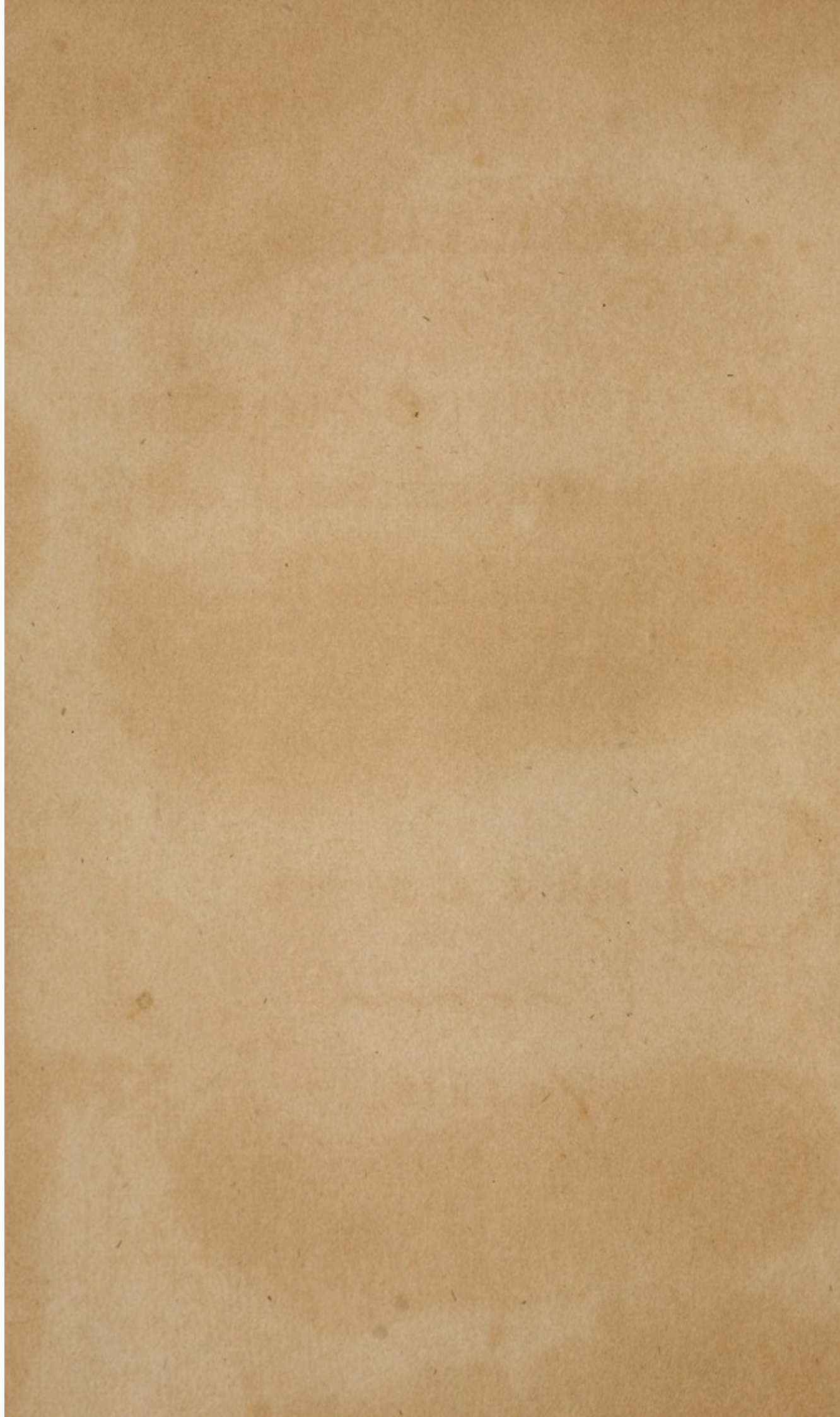


BOSTON
MEDICAL LIBRARY
8 THE FENWAY





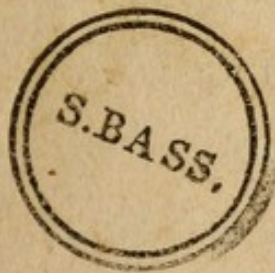




DES DIVINITÉS GÉNÉRATRICES, OU DU CULTE DU PHALLUS CHEZ LES ANCIENS ET LES MODERNES;

DES cultes du dieu de *Lampsaque*, de *Pan*, de *Vénus*, etc.;
origine, motifs, conformités, variétés, progrès, altérations et abus de ces cultes chez différens peuples de la terre; de leur continuation chez les Indiens et les Chrétiens d'Europe; des mœurs des nations et des tems où ces cultes ont existé.

Ce sont les besoins des hommes qui ont créé les vertus des dieux.



PAR J. A. D*****

ilard



P A R I S,

DENTU, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n.º 17;
Et Palais du Tribunat, galeries de bois, n.º 240.

1805.

L. H. 312.

P R É F A C E.

L'OUVRAGE que je publie manquait à notre littérature. Les mythologues, les scrutateurs de l'antiquité y trouveront quelques aperçus nouveaux, des explications sur l'origine, jusqu'à-présent inconnue, de plusieurs divinités, quelques découvertes, et sur-tout le rapprochement d'un grand nombre de traits épars dans une immensité de livres peu communs, de notions inédites, puisées dans des manuscrits, ou fournies par des amateurs, dont l'ensemble offrira une face nouvelle de l'histoire.

Je ne me borne point à l'historique du culte du *Phallus*, à débrouiller le cahos de son origine, à suivre ses ramifications, ses différences, ses rapports dans chaque pays; j'y joins le ta-

bleau des opinions , des mœurs , des institutions correspondantes qui dirigeaient les différentes nations où ce culte a été en vigueur. On verra qu'entr'elles et lui il existe une harmonie parfaite. Je traite aussi de toutes les divinités créées par le même motif , adorées dans la même intention. J'établis leur source commune , leur filiation , leurs altérations diverses.

« Ce qui regarde les mœurs et les
« coutumes des peuples , dit Rollin ,
« en fait connaître le génie et le carac-
« tère ; c'est ce qu'on peut appeler
« *l'ame de l'histoire.* » Ce sentiment
n'a pas été généralement adopté par
les historiens ; plusieurs ont négligé
de peindre les mœurs , et se sont plus
particulièrement attachés aux événe-
mens politiques. Je ne dirai cependant
pas qu'ils ont écrit des histoires *sans*
ame ; mais en les privant de ce qui

pouvait en accroître l'agrément et l'instruction , ils les ont appauvries , et ont diminué les fruits qu'elles devaient produire.

Une histoire où les mœurs, les institutions , les habitudes , les opinions des peuples ne se trouvent point décrites , devient monotone , fatigue à la longue , et repousse le lecteur. C'est toujours la même scène , où toujours les mêmes passions , les mêmes vices , les mêmes vertus , les mêmes ressorts sont en jeu. On y voit constamment figurer au premier rang l'ambition , l'avidité du pouvoir et des richesses ; la faiblesse s'associant à la ruse pour résister à la force ; les mêmes ressources employées avec plus ou moins de génie , plus ou moins de bonheur. On y trouve encore en abondance des nomenclatures arides qui échappent à la mémoire ou la surchargent ; alors les

faits se confondent , l'attention se relâche , l'esprit n'est plus intéressé , et le fil qui nous guidait dans ce labyrinthe d'événemens politiques étant rompu , on ne peut plus en suivre la marche.

De ces histoires purement politiques , aucunes lumières ne jaillissent sur les tems antérieurs , sur l'origine des nations , sur celles des opinions établies , sur leurs causes , sur les progrès de l'esprit humain , et sur le développement successif des facultés intellectuelles.

L'histoire des mœurs , jointe à celle des événemens politiques , en découvre souvent les causes , explique les motifs des diverses déterminations , parle à l'esprit et au cœur , plaît et instruit à-la-fois. Voilà pourquoi la lecture des œuvres de Plutarque est si attachante.

L'histoire des mœurs , des institu-

tions , des usages , lorsqu'elle est détachée des événemens politiques , présente l'espèce humaine sous un jour nouveau , ouvre un vaste champ aux réflexions , aggrandit la carrière des conjectures , et prépare des découvertes dans l'océan du passé. Elle ne se rapporte plus à un seul peuple , à un seul pays ; elle ne se borne pas à des traits particuliers ; elle s'étend sur la généralité des nations de la terre ; elle embrasse tous les rapports qui les unissent , qui les divisent ; elle classe les différentes familles primitives qui , en se séparant , ont formé les différens peuples ; elle indique les sources d'où chacun d'eux sont découlés , ainsi que les altérations qu'a fait subir à leur caractère antique l'influence des climats , du sol , des événemens et des lois.

La comparaison des usages , des cul-

tes , des idiômes , des costumes mêmes , celle des moyens de transmettre le langage ou de l'écrire ; celle des cérémonies superstitieuses observées lors des naissances , des mariages et des morts ; des pratiques propres à détourner les accidens fâcheux, les calamités, les maladies , à amener l'abondance et la prospérité , à implorer la divinité et à se la rendre favorable ; ces comparaisons , dis-je , peuvent procurer sur l'origine des différens peuples , des connaissances plus certaines que celles qu'on peut retirer de la plupart de nos traditions historiques.

Mais un obstacle peut arrêter la plume de l'historien des mœurs ; et cet obstacle résulte de la grande différence que la distance des tems et celle des lieux ont établie entre les opinions , les bienséances et la langue des siècles passés , des pays étrangers , et celles

du siècle présent et du pays pour lequel on écrit. Est-il permis de dire aujourd'hui, et parmi nous, sans craindre de blesser les convenances, ce qu'il était permis de dire et de faire autrefois, et ce qui se fait encore maintenant chez certaines nations éloignées de nous? Faut-il franchir brusquement cet obstacle en bravant les bienséances, ou bien faut-il renoncer à l'histoire des mœurs, aux leçons et aux lumières qui en résultent?

Il m'importe de fixer les idées sur ces questions indécises.

Ces deux partis sont extrêmes; mais il est un terme moyen où je dois m'arrêter. Il faut tout dire, parce que, pour faire connaître une matière à fond, il ne faut rien cacher; mais il faut tout dire convenablement à nos mœurs; mais, en disant tout, ne point heurter les formes reçues; car la délicatesse extrême

de notre langue , notre hypocrisie , ou si l'on veut nos bienséances , exigent impérieusement que ces formes soient respectées. J'y soumettrai donc mes expressions ; elles seront ici comme un voile léger qui , satisfaisant à la décence , couvre des nudités sans en dérober les formes.

C'est à ce terme moyen que je m'arrête. Je décrirai des institutions , des pratiques , des divinités , indécentes pour nos mœurs ; mais je les décrirai décemment.

L'histoire n'existerait pas , ou ne présenterait qu'un corps desséché , qu'un triste squelette , si l'on en bannisait les faits qui choquent la raison , la justice , qui blessent la décence , qui révoltent l'humanité. Aucune leçon n'en ressortirait , si la corruption , les erreurs et les crimes qui ont si longtemps souillé l'espèce humaine , y étaient

passés sous silence. Comment pouvoir juger du mérite de telles institutions religieuses ou civiles , si l'on laisse ignorer leurs résultats funestes ou heureux sur la conduite des hommes ? Comment apprécier la valeur des causes , si leurs effets restent inconnus ?

Pour retracer des crimes , l'historien n'est point criminel ; pour retracer des indécences , l'historien n'est point indécent. L'historien , pénétré de ses devoirs , les lecteurs , amis de la vérité , ne connaissent d'indécent , dans une histoire , que la grossièreté de l'expression et le mensonge.

Il faut avouer qu'à certains égards notre raison a fait peu de progrès , et que nos mœurs se ressentent encore de notre barbarie originelle. Les mots *bourreaux* , *assassins* , etc. , n'ont pour nous rien d'indécent. Notre délicatesse n'est point blessée , lorsque nous nom-

noms un *poignard*, une *épée*, un *stylet*, du *poison*, etc. Nous prononçons sans honte les instrumens qui donnent la mort, et nous rougissons de nommer ceux qui donnent la vie ¹.

Cette inconséquence dans nos mœurs ne doit pas empêcher l'écrivain de s'y soumettre. Il doit, en peignant les erreurs et les vices, les improuver, et faire partager à son lecteur l'horreur qu'ils lui inspirent; il doit, afin que l'expression ne soit pas jugée aussi criminelle que l'action exprimée, la pré-

¹ Montaigne censure, à sa manière, cette disposition déraisonnable de nos mœurs; disposition qui, depuis le siècle où il a vécu, n'a fait qu'empirer: « Chacun « fuit à le voir naître, dit-il en parlant de l'homme, « chacun court à le voir mourir. Pour le détruire, on « cherche un champ spacieux en pleine lumière; pour « le construire, on se musse (*cache*) dans un creux té- « nébreux, et le plus contraint qu'il se peut. C'est le « devoir de se cacher pour le faire, et c'est gloire, et « naissent plusieurs vertus (*honneurs*) de le savoir dé- « faire. L'un est injure, l'autre est faveur. » (Essais de Michel de Montaigne, liv. 3.)

senter sous des formes et des couleurs qui ne blessent point les yeux faibles de ceux à qui le tableau en est offert. Si la raison condamne notre délicatesse extrême, la raison veut aussi que cette délicatesse, lorsqu'elle existe, soit respectée.

Tels sont les principes qui m'ont dirigé dans la composition de cet ouvrage; et, pour concilier la vérité des faits avec la délicatesse de notre langue, j'ai eu soin de ne jamais les perdre de vue.

Cependant il est possible que des personnes, dont la pudeur exquise et facilement sensible, se regimbant au moindre mot, comme une plaie enflammée s'irrite au moindre attouchement, ou bien que celles qui, du tems de Molière, auraient été nommées *collets montés, précieuses ridicules*, sans avoir égard à la décence soutenue

de mes expressions , s'attachant uniquement à la matière de cet ouvrage , lui appliquassent cette maxime d'Iso- crates : *Ce qui est malhonnête à faire est malhonnête à dire.*

Cette maxime n'est point applicable ici ; elle est en outre fausse dans le plus grand nombre des cas.

Elle n'est point applicable , parce que les institutions , les cérémonies , les idoles dont je parle dans mon ouvrage , étaient et sont encore des choses très-honnêtes , puisqu'elles étaient et qu'elles sont des choses sacrées et religieuses , des objets de la vénération de plusieurs peuples , depuis une longue suite de siècles.

Elle est fausse , parce qu'en la suivant on ferait plus de mal qu'on en empêcherait. Il faudrait brûler toutes les histoires et tous les ouvrages de morale qui présentent des tableaux de

la dépravation des mœurs ; tous les livres sur la jurisprudence criminelle , et une infinité d'autres ; parce que ces divers ouvrages contiennent souvent le récit d'actions fort malhonnêtes. Si le rhéteur athénien eût dit : *On ne doit jamais , sans les improuver , rapporter des actions malhonnêtes* , sa maxime eût été moins tranchante , mais elle eût eu plus de justesse.

Ce que je vais exposer fera connaître le plan de mon ouvrage , et justifiera le motif qui me l'a fait entreprendre.

Tout ce qui peut agrandir le champ des connaissances humaines , tout ce qui tend à augmenter le faisceau de nos lumières , à les diriger vers les ténèbres des tems primitifs , est incontestablement utile ; et les efforts de ceux qui , par de longues méditations et de pénibles recherches , se dévouent à de telles

entreprises , ne peuvent être que louables. Leurs résultats , ne fussent-ils que des erreurs , doivent encore mériter la reconnaissance publique , parce que ce n'est qu'en s'avancant au milieu du tourbillon d'erreurs qui la cachent , qu'on parvient à découvrir la vérité ; et des erreurs , bien reconnues , sont des pas de plus faits vers son sanctuaire.

Les difficultés nombreuses de la mythologie sont de nature à piquer la curiosité , à exercer l'esprit , à enflammer le courage des amateurs de l'antiquité , et de tous ceux qui voient avec inquiétude le voile qui couvre encore nos origines. J'essaie de lever un coin de ce voile , d'expliquer quelques difficultés , et de mettre au jour quelques vérités inconnues.

On connaissait l'existence du *Phal-lus* , celle de *Priape* ; mais on ignorait leur origine. On savait que chez les

anciens ils étaient les emblèmes de la fécondité, parce que leur forme indiquait clairement ce motif ; mais on ignorait à quelle occasion ces emblèmes furent établis, et on n'avait à cet égard d'autres notions à donner que celles que fournissent leurs fables, c'est-à-dire qu'on était réduit à prouver le certain par l'incertain, et la vérité par le mensonge.

On savait que le culte du *Phallus* existait chez différens peuples de la terre ; mais on n'avait pas encore observé les altérations qu'il avait subies, ni son union constante avec les divinités-soleil de chaque pays ; union qui contribue à lier ensemble les différentes parties du système qui établit l'origine de cette divinité.

On ignorait que, dans le principe, le *Phallus* avait été absolument isolé. On ignorait la cause de sa dispropor-

tion avec le corps humain , auquel on l'adjoignit ensuite ; on ignorait que son adjonction à différens corps , tels que troncs d'arbres , bornes , figures humaines , avait donné naissance à plusieurs divinités ; aux *Hermès* à *Phallus* , à *Priape* , à *Pan* , aux *Faunes* , aux *Satyres*. On se doutait de l'affinité de ces diverses divinités ; mais on n'avait pas encore aperçu le lien qui les unissait , ni ce qu'ils avaient de commun dans leur origine.

On ne savait pas non plus , ou l'on ne savait que vaguement , que le culte du *Phallus* se fût conservé en Europe jusqu'à nos jours.

On n'avait jamais comparé ce culte avec celui des autres divinités génératrices , ni montré l'identité de leurs motifs ; on ne l'avait point comparé avec des institutions , des mœurs qui y ont un grand rapport ; comparaison

qui démontre une uniformité d'intentions chez les anciens , et donne l'explication de plusieurs pratiques, qui , présentées isolées , restaient inexplicables.

Mon ouvrage a pour objet d'éclairer ces points ignorés , de dissiper ces doutes , de fixer ces incertitudes.

Je prouve, d'une manière incontestable, l'origine du Phallus. Je suis son culte dans ses ramifications, ses progrès, ses altérations, ses abus, durant plusieurs siècles, et chez diverses nations de la terre où il a été établi. Je le trouve presque par-tout où le soleil a été adoré, où la religion astronomique a été en vigueur.

Ce culte a existé long-tems chez les peuples modernes de l'Europe ; ils ont conservé au Phallus sa forme, ont cru, comme les anciens, à sa vertu fécondante ; mais ils ont déguisé son nom,

et lui ont appliqué des dénominations appropriées au tems et conformes à la religion dominante. J'ai recueilli avec soin les différens matériaux que l'histoire et les monumens m'ont fournis sur la continuation de ce culte. Cette partie de mon ouvrage, qui n'est pas la moins intéressante, montre quelle est la force des habitudes religieuses chez les peuples, puisqu'elles peuvent se maintenir très-long-tems, malgré les efforts que lui opposent les religions contraires et exclusives.

Pour rendre plus vraisemblable l'existence de ce culte indécemment parmi les chrétiens, pour prouver qu'il n'était pas aussi étranger à leurs mœurs qu'on le pense, il a fallu donner le tableau des mœurs du tems où ce culte existait, y joindre celui de quelques pratiques, de quelques institutions dont l'indécence s'accorde assez bien avec celle

du *Phallus*. On en conclura facilement qu'un peuple habitué à de telles mœurs, à de telles pratiques, à de telles institutions, pouvait bien accueillir, loin de les rejeter, le culte et la figure obscènes du dieu des jardins.

D'après cet exposé, on doit juger qu'il m'a fallu entrer dans des détails qui, par leur nature, peuvent alarmer des esprits timides et ombrageux. Qu'ils se rassurent cependant. Ils ne trouveront dans cet ouvrage aucun tableau capable d'émouvoir les sens ; son ton scientifique repoussera d'ailleurs les lecteurs qui, par leur âge, pourraient y puiser des instructions prématurées. Je serai décent, je le répète, et je le serai plus que la plupart des autorités respectables dont je me suis appuyé ; je le serai plus que les certains livres de la Bible, plus que certains pères de l'église, que je

n'ai cités qu'en employant des circonlocutions. Je serai plus décent que ne l'étaient *Arnobe*, un des premiers défenseurs du christianisme, et *St.-Clément d'Alexandrie*, que plusieurs autres écrivains ecclésiastiques; plus décens que plusieurs prélats rédacteurs de certains Canons pénitentiels, dont les expressions sont d'une naïveté, d'une liberté étonnantes, et que, par respect pour nos mœurs, je me suis bien gardé de traduire, mais que, pour les progrès de l'instruction, que je respecte aussi beaucoup, j'ai conservé dans leur texte original.

Mes expressions seront conformes aux convenances actuelles, et le mot le plus honnête que les médecins, les jurisconsultes et les casuistes aient imaginé pour désigner le sexe de l'homme, se trouvera ici rarement employé, et ne le sera que dans les citations aux-

quelles il m'a fallu recourir. S'il se trouve deux ou trois contes graveleux, quelques expressions grossières, c'est que les uns et les autres m'ont été fournis par des docteurs en théologie, par des prédicateurs; leur citation était nécessaire à mes preuves. Devais-je sacrifier, à la pusillanimité de certains lecteurs, des couleurs que réclamait la vérité du tableau?

Tout ce que peut trouver à reprendre dans mon ouvrage la pudeur la plus susceptible de s'effaroucher, ne m'appartient point, mais appartient le plus souvent à des écrivains ecclésiastiques, recommandables par leur piété et leur doctrine. Et si, sous ce rapport, mon ouvrage a quelque blâme à encourir, ce n'est pas sur moi, c'est sur eux qu'il doit tomber ¹.

¹ On verra que je suis bien éloigné du sentiment d'un moine du neuvième siècle, qui a écrit différens traités

Au reste, mon intention, que j'ai développée, est mon excuse.

Je sens que, sur ce point, j'en ai déjà trop dit pour les lecteurs raisonnables, et que ce serait vainement que j'en dirais davantage pour ceux qui ne le sont pas.

théologiques, et qui, pour s'affranchir des entraves de la bienséance, prétend qu'il n'y a rien d'honteux dans la nature. « Ce qui est utile est honnête, dit-il, et ce qui est honnête n'est point indécent; tout ce qui a été créé n'a rien d'indécent; et il ajoute : *Igitur et mulieris vulva non turpis, sed honesta siquidem partes omnes creaturæ honestæ.* » (*Ratramni monachi Corbiensis liber de eo quod Christus ex Virgine natus est*, cap. 3. *Spicilegium d'Achery*, tom. 1, p. 53.)

T A B L E

DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. ^{er} <i>Du Phallus et de son Culte ,</i>	<i>pag. 1</i>
CHAP. II. <i>Du Culte des Taureaux et Boucs sacrés ,</i>	<i>22</i>
CHAP. III. <i>Du Culte du Phallus chez les Egyptiens ,</i>	<i>33</i>
CHAP. IV. <i>Du Culte du Phallus chez les Hébreux ,</i>	<i>51</i>
CHAP. V. <i>Du Culte du Phallus en Syrie , en Phénicie , en Phrygie , en Assyrie et en Perse ,</i>	<i>60</i>
CHAP. VI. <i>Du Culte du Phallus chez les Indiens et chez les Mexicains ,</i>	<i>74</i>
CHAP. VII. <i>Du Culte du Phallus chez les Grecs ,</i>	<i>98</i>
CHAP. VIII. <i>Du Culte du Phallus chez les Romains ,</i>	<i>128</i>
CHAP. IX. <i>Du Culte de Vénus , de quelques autres Institutions et Usages religieux qui ont rapport au Culte du Phallus ,</i>	<i>158</i>
CHAP. X. <i>Du Culte du Phallus chez les Gaulois , les Espagnols , les Germains et les Suèves ,</i>	<i>204</i>
CHAP. XI. <i>Du Culte du Phallus parmi les Chrétiens , des Fascinum ou Fesnes , des Mandragores , etc. ,</i>	<i>217</i>
CHAP. XII. <i>Continuation du même sujet ; Culte de Priape sous les noms de S. Foutin , de S. René , de S. Guerlichon , de S. Guignolé , etc. ,</i>	<i>258</i>
CHAP. XIII. <i>Du Culte du Phallus chez les Chrétiens du dix-huitième siècle ,</i>	<i>255</i>
CHAP. XIV. <i>De quelques Usages et Institutions civiles et religieuses des siècles passés , dont l'indécence égale ou surpasse celle du Culte du Phallus ,</i>	<i>266</i>

CHAP. XV. <i>Suite du même sujet. De la Fête des Fous et des Soudiacres ; des Processions composées de personnes en chemise ou entièrement nues ; des Flagellations publiques ; de l'Usage de donner les Innocens , etc. ,</i>	314
CHAP. XVI. <i>Considérations générales sur les Divinités génératrices , et sur le Culte du Phallus ,</i>	353
CHAP. XVII. <i>Résumé sur l'origine , les progrès , les variations successives du Culte du Phallus ,</i>	367
CHAP. XVIII. <i>Etrange opinion des Peuples sur les moyens d'accroître les vertus divines du Phallus , ou d'attirer les bienfaits de Priape ,</i>	374

Fin de la Table des Chapitres.

DU CULTE DU PHALLUS,

CHEZ LES ANCIENS ET LES MODERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Origine du Phallus et de son culte.

LES anciens, pour représenter, par un objet physique, la force régénératrice du soleil au printemps, et l'action de cette force sur tous les êtres de la nature, adoptèrent le simulacre de la masculinité, que les grecs nommaient *Phallus*.

Ce simulacre, quoiqu'il paraisse indécent à la plupart des modernes, ne l'était point dans l'antiquité; sa vue ne réveillait aucune idée obscène: on le vénérail, au contraire, comme un des objets les plus sacrés du culte. Il faut l'avouer; malgré nos préventions, il serait difficile d'imaginer un signe qui fût plus simple, plus énergique, et qui exprimât mieux la chose signifiée. Cette convenance parfaite

assura son succès , et lui obtint un assentiment presque général.

Le culte du simulacre de la masculinité se répandit sur une grande partie du globe. Il a fleuri long-tems en Egypte , en Syrie , en Perse , dans l'Asie Mineure , en Grèce , en Italie , etc. Il était et il est encore en vigueur dans l'Inde et dans quelques parties de l'Afrique. Il s'est même propagé jusqu'en Amérique. Lorsque les espagnols firent la découverte de cette partie du monde , ils trouvèrent ce culte établi chez les Mexicains. Ce qui surprendra davantage , il s'est conservé presque jusqu'à nos jours chez les chrétiens de l'Europe. Au seizième siècle il existait en France : on en retrouve encore aujourd'hui des traces dans quelques parties de l'Italie.

Un culte qui nous paraît si étrange , un culte si universellement répandu , malgré l'indécence actuelle de son objet , mérite bien qu'on s'en occupe , qu'on recherche son origine , ses causes , son état chez différens peuples , les variations qu'il y a éprouvées , son influence sur les mœurs , ses abus. L'histoire de l'homme se compose en grande partie de ses erreurs , de sa folie , de ses crimes ; et c'est même du tableau exact qu'elle en offre ,

que ressortent ses plus efficaces leçons. Si les écrivains anciens et modernes ont peint sans rougir la fureur des passions qui divisent , désolent , anéantissent les sociétés , pourquoi la raison s'opposerait-elle à ce qu'on parlât d'une institution qui , ayant un objet tout contraire , devait produire des résultats moins funestes , dont la connaissance peut fournir de nouvelles lumières à l'histoire de l'esprit humain , et dont l'exposition fidèle , mais présentée avec les ménagemens qu'exige la délicatesse de notre langue pudibonde , doit faire ressortir aussi sa leçon morale ? On peut donc , sans rougir , rechercher l'origine , faire l'histoire et blâmer les abus d'un culte dont l'objet primitif tendait , non à rompre , mais à fortifier le lien des sociétés , à les conserver , à les accroître.

Des écrivains anciens et modernes ont parlé du *Phallus* , sans rien dire de l'origine de son culte. Quelques - uns de ces derniers , plus zélés moralistes qu'habiles dans l'art de scruter l'antiquité , en s'épargnant beaucoup de recherches et de méditations , ont tout simplement attribué cette origine à la corruption et au libertinage de certains peuples.

Quand même je n'aurais pas réuni des

preuves contraires à cette opinion , la raison me la ferait rejeter. Jamais les institutions religieuses n'ont eu dans leur commencement la dépravation des mœurs pour motif. Il faut donc chercher ailleurs cette origine.

Je crois l'avoir trouvée dans le culte des astres , ou la religion du *sabeïsme* : ainsi on peut dire que le Phallus est d'origine céleste.

Pour établir cette origine , je dois remonter aux époques où la religion astronomique commença à faire de grands progrès.

Il y a environ quatre mille cinq cents ans que le soleil , par l'effet d'un troisième mouvement de la terre , d'où résulte la précession des équinoxes , aborda , à l'équinoxe du printemps , dans le signe du zodiaque appelé le *Taureau*.

Le signe de la constellation céleste qui portait ce nom , représenté sur les zodiaques artificiels , fut considéré comme le symbole du soleil printanier , du soleil régénérateur de la nature.

L'équinoxe du printemps est l'époque la plus aimable , la plus attrayante de l'année ; nulle autre ne procure des émotions plus vives et plus douces : triomphant des frimas et des longues nuits , le soleil , plus élevé sur l'ho-

rizon , prolonge la durée des jours , répand sur la terre sa chaleur fécondante , en pénètre les végétaux , les animaux ; ressuscite la nature , et sème par-tout la vie , la verdure , l'espérance , les fleurs et les amours.

Cette époque si intéressante , et les bienfaits nombreux du soleil printanier , furent vivement sentis par tous les peuples adorateurs de cet astre. Aussi la célébrèrent-ils par des fêtes joyeuses , renouvelées à chaque retour du printemps. Les prêtres de ce culte instituèrent cette solennité , et la revêtirent du prestige imposant de la religion ; et , malgré la différence des climats , des peuples , malgré les altérations nombreuses qu'a éprouvées le culte antique des astres , malgré les ravages des siècles , les fêtes printanières se sont maintenues jusqu'à nos jours.

La reconnaissance populaire , et les hommages rendus au dieu du jour , au soleil ramenant le printemps , se dirigèrent naturellement vers un objet plus à la portée des sens , vers le signe du zodiaque qui en était le symbole , vers le signe du *Taureau* , qui , participant en quelque sorte à l'action du soleil régénérateur , fut à cet égard identifié à cet astre : on lui en attribua les vertus , la puissance , les bienfaits ; on lui en décerna les honneurs. Ce

signe balança l'objet signifié , devint un dieu , et des représentations du taureau céleste furent adorées.

L'enthousiasme religieux pour ce signe de l'équinoxe du printems , se porta plus loin encore ; on adora non-seulement les représentations du taureau zodiacal , mais un taureau vivant obtint ensuite les honneurs divins. Telle est la marche de l'esprit humain ; une fois engagé dans la carrière de l'erreur et des superstitions , il s'y avance et ne rétrograde jamais : une erreur admise appelle alors une autre erreur à son secours.

C'est ainsi que le taureau , signe tracé , peint ou sculpté sur les zodiaques artificiels , fut identifié au soleil du printems , devint taureau-soleil , et , métamorphosé en taureau vivant , fut adoré comme un dieu. Je dirai sous quels noms il fut adoré , l'espèce de culte qu'on lui rendait , et je rapporterai les témoignages des écrivains de l'antiquité , qui constatent que du signe zodiacal du taureau sont dérivés les taureaux , vaches ou bœufs adorés par les partisans du culte des astres , et notamment par les égyptiens¹.

¹ Les taureaux , les bœufs , les vaches , jouent un grand rôle dans la mythologie , comme emblèmes du

Dans la même division du zodiaque où se trouve le taureau , est , tout près de ce dernier ,

soleil réparateur et régénérateur. Plusieurs taureaux étaient adorés en Egypte sous des noms différens. Le taureau *Apis* , le plus célèbre de tous , l'était à Memphis ; le taureau *Mnevis* , à Héliopolis , le taureau *Onuphis* ou *Bacis* l'était , suivant Macrobe , à Hermuntis , ville de la haute Egypte. Chez les grecs , on trouve le *taureau de Cadmus* , dont Jupiter prit la forme pour enlever Europe ; le *taureau de Marathon* , dompté par Hercule , et dont Pasiphaé devint amoureuse , etc. Les hébreux empruntèrent des égyptiens le *veau d'or* , détruit par Moïse , ainsi que le veau de Samarie , contre lequel déclame le prophète Osée (chap. 8 et 13). Les romains eurent leur taureau expiateur , réparateur , qu'ils égorgaient dans les sacrifices appelés *tauroboles* , et dont le sang effaçait les péchés de ceux sur lesquels il était répandu. Les monumens symboliques du dieu-soleil *Mithra* , offrent un taureau dont le sang est versé pour le même objet.

Les cimbres , les theutons avaient leur bœuf sacré , sur lequel ils prononçaient leur serment ; les scandinaves adoraient le *thor* ou taureau , dont l'idole existait à Upsal dans le temple du Soleil. Le taureau est adoré au Japon , à Méaco. Les rabbins parlent d'un bœuf gigantesque appelé *Béhémot* , réservé pour le festin du Messie , etc. , etc.

Les vaches furent presque autant honorées que les taureaux. *Io* fut changée en vache par Jupiter , qui en devint amoureux. *Iphianasse* fut également métamor-

une autre constellation appelée le *Cocher céleste* ou le *Chevrier*. Elle est aujourd'hui représentée par un homme à pieds de bouc , portant la chèvre et les chevreaux. Ce signe n'était dans son origine qu'une figure de bouc.

Les mêmes causes qui élevèrent le signe du *Taureau* au rang des dieux , procurèrent un pareil honneur au signe du Bouc. Ces deux signes indiquaient également le retour du printemps : ils eurent le même sort , portèrent le même nom ; mais ils furent adorés dans des villes différentes. Ainsi le soleil printanier eut pour emblème deux animaux vivans. Le bouc sacré était adoré sous le nom de *Pan* à *Mendès* , ville qui , ainsi que le Nome *mendésien* , doit son nom à cette divinité animale ; car *mendès* signifie *bouc*. « Le bouc ou le dieu
« Pan , dit Hérodote , s'appelle *Mendès* en
« égyptien ¹. » Il en est de même de la ville

phosée en vache par l'effet de la jalousie de ses sœurs. Les hébreux sacrifiaient et faisaient brûler la *vache rousse* , dont les cendres , mêlées avec de l'eau , servaient aux expiations. Chez les indiens , les cendres de la bouze de vaches sont également employées aux expiations. Ces peuples ont pour précepte d'aimer les vaches et les bramines.

¹ Hérodote , Euterpe , liv. 2 , p. 41.

de *Thmuis* ou *Chemmis*, où le culte du bouc fut en vigueur. Saint Jérôme nous apprend que ce mot signifie *bouc*. L'Arcadie, et même l'Italie, mirent ce bouc au rang des grands dieux, et le nommèrent *Pan*. Le taureau et le bouc sacrés portaient souvent le même nom : cette conformité nouvelle est attestée par Plutarque, qui dit formellement que les égyptiens donnaient au bouc de Mendès le nom d'*Apis*¹.

Il est certain que ces deux animaux vivans, le bouc dieu et le taureau dieu, avaient une même extraction et descendaient de la même division zodiacale, où leurs signes étaient réunis.

Jamblique dit que le système des anciens était de représenter le soleil sous les formes des animaux qui occupent les signes du zodiaque².

Lucien, dans son traité sur l'astrologie, s'explique avec plus de précision : il dit en parlant du taureau *Apis*, objet de la vénération des égyptiens, que s'ils adorent cet animal, c'est pour honorer le taureau céleste ou le taureau du zodiaque ; et il ajoute que le

¹ Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris, vers la fin.

² Jamblique, de *Mysteriis*, cap. 17, sect. 1.

culte d'Ammon , dieu à tête de bélier , doit son origine au bélier céleste et à la connaissance de ce signe du zodiaque ¹.

Ainsi les animaux adorés en Egypte étaient les emblèmes vivans des animaux figurés dans le zodiaque.

C'est de ces deux animaux adorés qui ont tant de rapports ensemble , de ces deux divinités de la même fabrique ; c'est du taureau sacré appelé *Apis* , et du bouc sacré appelé également *Apis* , qu'est dérivé le culte du *Phallus* , qu'on a aussi appelé *Priape*. C'est le simulacre de leurs parties génitales , et non de celles de l'homme , comme on l'a cru généralement , qui est devenu un objet de culte.

Je trouve d'abord de grands rapports entre le nom *Apis* , donné à ces deux animaux sacrés , et le nom de *Priape* ou *Priapis* , qu'a porté le Phallus isolé ou adhérent à un *hermès*.

Apis , suivant les plus habiles étymologistes , signifie *haut* , *élevé* , *puissant* , ou ce mot est le même qu'*ab* , *abis* , dont on a fait *ap* , *apis* qui , dans les langues orientales , exprime *père* , *chef* , *maître*. Dans l'un et l'autre cas ,

¹ Lucien , Astrologie , tom. 4 , pag. 65 de la dernière traduction de ses œuvres.

Apis serait une qualification honorable donnée au soleil.

Quant à la syllabe *pri* ou *pré*, elle signifie dans les mêmes langues, *principe*, *production*, *source première*; ainsi le mot *Priape*, *Priapis*, pourrait être traduit par *principe de production* ou *de fécondation d'Apis*.

Cette étymologie, que me fournit le savant Court de Gebelin, quoiqu'elle soit très-vraisemblable et conforme au génie des langues orientales, serait une faible preuve, si elle n'était fortifiée par plusieurs autres plus décisives.

Il est prouvé, par un grand nombre de monumens antiques, que c'était un usage adopté de rendre un culte aux parties séparées d'un animal sacré, d'en former des simulacres, de les adorer isolément, ou de les appliquer à des troncs d'arbres, à des colonnes ou pierres de bornes, appelés chez les grecs *hermès*, ou bien, lorsque les figures humaines furent introduites dans la religion, de leur adjoindre différentes parties de ces animaux sacrés.

C'est ainsi que le *Jupiter Ammon* eut les cornes du bélier, que *Pan* eut les jambes et les pieds du bouc, et quelquefois ses oreilles

et ses cornes ; c'est ainsi que *Bacchus* , dieu-soleil , fut souvent représenté avec la tête du taureau céleste , ou seulement avec ses cornes , et quelquefois avec ses pieds. C'est pourquoi ce dieu était souvent nommé , par les grecs et par les romains , *Bacchus Tauricorne* ou *Tauriforme*. Ces figures étaient monstrueuses ; mais cette monstruosité avait un motif mystérieux , et sans elle l'idole n'aurait signifié qu'un homme.

Les anciens étaient persuadés que ces parties , ajoutées à un tronc d'arbre , à une pierre limitante , à un *hermès* , à une figure humaine , non-seulement donnaient un caractère divin à ces différens objets , mais encore leur communiquaient une vertu sublime , une influence semblable à celle que l'on attribuait à l'animal sacré dont elles étaient un extrait , et à la constellation et à l'astre dont elles étaient l'emblème.

Les cornes furent prises pour le symbole de la force active du soleil ; aussi les dieux soleil , tels que *Bacchus* , *Harpocrates* , et *Achéloüs* son fils , étaient-ils représentés avec le front décoré des cornes du taureau ; ou bien on se bornait à mettre dans la main de ce dernier , une corne de cet animal qui

indiquait son extraction du taureau céleste ; corne dont les poètes et les sculpteurs , se conformant à l'idée de fécondité et de force attachée à cet attribut du soleil régénérateur , firent la *corne d'abondance*. Par suite de ce principe , et pour donner un caractère de force et de domination aux objets qu'ils représentaient , ils placèrent des cornes sur le front de plusieurs divinités , sur celui des fleuves , des demi-dieux , et même des héros de l'antiquité.

D'après ces exemples , il ne doit pas sembler étrange de voir les parties sexuelles du taureau et du bouc sacrés obtenir les mêmes honneurs que leurs pieds , leur tête ou leurs cornes , puisque ces parties exprimaient d'une manière particulière et très-énergique , à l'esprit et aux yeux , la force régénératrice , la source de fécondité attribuée au soleil du printems et à ces animaux qui en étaient les emblèmes.

Un autre fait ajoute un nouveau degré de vraisemblance à mon opinion ; c'est l'importance qu'attachaient les prêtres égyptiens à la partie génitale du *taureau Apis* ¹.

¹ On dit vulgairement le *bœuf Apis* ; mais , autorisé par l'histoire , et sur-tout par l'opinion du savant de Caylus , je dirai le *taureau Apis*. « Je suis résolu , dit ce

Lorsque cet animal-dieu était mort, les prêtres lui choisissaient, avec beaucoup de soins et de cérémonies, un digne successeur. Parmi les caractères qui devaient, aux yeux du peuple, signaler sa divinité, le volume de la partie sexuelle du nouvel élu était très-recommandé. Porphyre dit que le taureau choisi pour remplir le rôle de dieu à Héliopolis, avait les parties de la génération d'un volume extraordinaire, afin de mieux désigner la force générative que le soleil exerce sur la nature par sa chaleur, dont le propre est de développer la faculté fécondante. Ammien Marcellin dit aussi que le taureau adoré à Memphis, avait des signes évidens de sa faculté générative ¹.

Le Phallus, dans son origine, était isolé et n'adhérait point à un corps humain. Cette adhésion n'eut lieu que long-tems après, lorsque le culte des figures humaines eut fait des progrès. Il paraît même qu'à l'époque où les

« célèbre antiquaire, de ne point donner de fausses
« idées, et de dire toujours le *taureau*. » (Recueil d'An-
tiquités, tom. 3, p. 28).

¹ Eusèbe, *Preparat. evangel.*, lib. 5, cap. 13, Amm. Marcell., lib. 22, p. 245, et Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, tom. 2, pag. 114.

grecs reçurent des égyptiens le Phallus, il n'adhérait à aucun corps, et que les grecs, même du tems d'Hérodote, n'avaient point encore adopté cette réunion. Cet historien, en décrivant les cérémonies de ce culte, qu'on célébrait en Egypte, semble s'étonner de ce qu'on avait réuni au Phallus une petite figure humaine. « Ils ont inventé, dit-il, des
 « figures humaines d'une coudée de haut,
 « auxquelles est adjoint la partie génitale,
 « presque aussi grande que le reste du
 « corps ¹. »

Je tire de ce fait une nouvelle preuve de mon opinion. Si le Phallus eût appartenu au corps humain, il y aurait adhéré dès l'origine de cette institution, et l'on voit qu'il y eut un tems en Egypte où il était absolument isolé, et que les grecs qui tenaient ce culte des égyptiens, avaient maintenu son isolement.

Le récit d'Hérodote prouve que le Phallus réuni à une figure humaine, était d'une grandeur disproportionnée à cette figure. Il connaît la cause mystérieuse de cette disproportion; mais, par un motif de religion, il ne veut pas la publier. Après avoir dit que cette figure humaine d'une coudée de haut, était munie

¹ Hérodote, Euterpe, liv. 2, p. 42.

d'un Phallus presque aussi grand que le reste du corps, et que des femmes en procession portaient plusieurs de ces figures dans les bourgs et villages, en faisant mouvoir le Phallus par le moyen d'une corde, il ajoute :
 « Mais pourquoi ces figures ont-elles le mem-
 « bre génital d'une grandeur si peu propor-
 « tionnée ? et pourquoi ces femmes ne re-
 « muent-elles que cette partie ? On en donne
 « une raison sainte ; mais je ne dois pas la
 « rapporter ¹. »

Cette réserve d'Hérodote annonce qu'il était initié aux mystères du Phallus ; qu'il en connaissait l'origine, mais qu'il ne pouvait la divulguer. Il paraît que la figure humaine à laquelle on adjoignait le *Phallus*, était un accessoire fort indifférent, que les prêtres avaient imaginé pour donner le change et cacher aux yeux du vulgaire la véritable origine de ce culte.

La grandeur disproportionnée du Phallus annonce assez qu'il n'appartenait pas à la figure humaine à laquelle il adhérait. D'ailleurs cette disproportion était un mystère ; et si le Phallus eût appartenu à la figure humaine,

¹ Hérodote, liv. 2.

la chose eût été simple ; Hérodote n'aurait pu y trouver rien de mystérieux.

Cette disproportion dont la cause était cachée, la convenance de la longueur de ce Phallus avec la partie sexuelle du taureau, sont de nouveaux traits de lumière qui, réunis aux lumières déjà produites, éclairent l'origine ténébreuse du Phallus et concourent à prouver que cet objet du culte était le simulacre de la partie génitale du taureau *Apis*.

Mais des preuves plus positives vont éloigner les moindres doutes qui pourraient s'élever contre cette vérité.

J'ai parlé de l'affinité qui se trouve entre la divinité taureau, et la divinité bouc ; j'ai dit que l'une et l'autre ont la même origine, ont porté le même nom, et doivent leur extraction à la même division zodiacale qui marquait l'équinoxe du printems ; que tous les deux sont les emblèmes adorés du soleil régénérateur et fécondant la nature. De l'identité des motifs de leur culte, il doit résulter des conséquences communes. Je pourrais donc conclure que l'origine bien constatée du *Phallus-bouc*, doit établir suffisamment celle du *Phallus-taureau*. L'origine du premier est attestée par un historien grave et profondé-

ment instruit en mythologie, qui déclare, d'une manière précise, que le simulacre de la partie génitale du bouc a été adoré comme l'emblème de la nature qui donne naissance à tous les êtres. Voici le passage : « Le bouc, « dit-il, à cause de son membre génital, mérita, « chez les égyptiens, d'être placé au rang des « dieux, par la même raison que les grecs « rendent à *Priape* les honneurs divins. Cet « animal étant fort enclin aux actes de Vénus, « on jugea *que le membre de son corps qui « est l'instrument de la génération, méritait « d'être adoré*, parce que c'est par lui que la « nature donne naissance à tous les êtres ¹. »

Le même auteur ajoute immédiatement : « Enfin ce n'est pas seulement les égyptiens, « mais un grand nombre d'autres peuples, qui « rendent un culte au signe du sexe masculin, « et l'emploient comme un objet sacré dans les « cérémonies des mystères, parce que c'est « d'eux que provient la génération des ani- « maux. »

Ce membre adoré, cet instrument de la génération du bouc, ce signe du sexe masculin qui figurait dans les cérémonies des mystères d'un grand nombre de peuples, ne pou-

¹ Diodore de Sicile, lib. 1, sect. 88.

vaient pas être la partie vivante du bouc sacré, mais son simulacre ou son image, et ces simulacres ou images étaient des Phallus ; donc il y eut des Phallus qui furent les images de la partie génitale du bouc sacré, adoré à Mendès et à Chemnis.

Il est donc reconnu que ce ne sont point des hommes, mais deux animaux adorés qui ont fourni le modèle du Phallus et le type de son culte.

Cette vérité, jusqu'ici inconnue, acquerra dans la suite de cet ouvrage, de nouveaux degrés d'évidence.

On attribua à ce simulacre isolé, la même vertu qu'on attribuait au soleil printanier ; on attribua au signe la même influence sur toute la nature qu'avait l'objet signifié. On crut, et cette opinion est émise par le philosophe Jamblique, que par-tout où se trouvaient placés des Phallus, ils amenaient l'abondance et la fécondité, et détournaient les accidens qui leur sont contraires. Cet emblème sacré reçut différens noms, suivant le langage des peuples où il fut adoré, suivant l'usage auquel on le destinait, et suivant l'objet auquel il fut appliqué et réuni. Appelé *Phallus*, *Priape* ou *Priapis* chez les égyptiens, les

phéniciens, les grecs, il porta aussi le nom de *Tutunus*, de *Mutinus*, de *Fascinum* chez les romains : il est nommé *Lingam* chez les indiens. Mais quelles que soient sa dénomination et la différence de son culte chez diverses nations, toujours les motifs de ce culte se rapportent à l'action fécondante du soleil du printems ; le plus souvent il se trouve réuni et même quelquefois confondu avec le culte de cet astre.

On verra que le *Phallus* a joué un rôle important dans l'histoire religieuse de l'antiquité, qu'il a donné naissance à différentes divinités, et qu'il a servi à caractériser plusieurs autres. Des nombreux emplois de cet objet du culte, ont fort embarrassé les mythographes, qui, s'attachant toujours aux fables mythologiques, et cherchant la vérité dans le mensonge, n'ont donné à cet égard aucune explication satisfaisante, et n'ont point dissipé le nuage qui cachait son origine.

Les fables mythologiques ne sont pas toutes des allégories, comme on le pense. Elles ne furent composées que long-tems après la naissance de l'idolâtrie, c'est à-dire, dans un tems où le motif originel des différens cultes était effacé de la mémoire des hommes. La

forme des idoles des dieux , les emblèmes et les attributs qui les accompagnaient , servirent de texte à ces récits fabuleux. L'usage s'était établi de composer des légendes pour les hommes divinisés ; à cet exemple , les prêtres en composèrent pour les dieux du ciel. Dans ces légendes , ils s'attachèrent à rendre raison de la forme des idoles , de leurs emblèmes et de leurs attributs. Chaque peuple fit sa fable sur la même divinité. On verra que les différentes légendes composées pour donner au vulgaire le motif de l'adoration du Phallus et du Priape , ne renferment absolument aucun sens allégorique , si ce n'est celui qui exprime la naissance de son culte à Lampsaque.

CHAPITRE II.

Du culte des Taureaux et Boucs sacrés.

AVANT de m'engager dans l'historique du culte du Phallus chez différens peuples de la terre, il convient de fixer les idées sur celui qu'on rendait aux deux animaux qui lui ont donné la naissance, de faire connaître de quelle nature étaient les hommages religieux qu'on adressait au taureau et au bouc divins, archétype du Phallus.

Les taureaux, adorés en Egypte sous différens noms, étaient, comme on l'a dit, l'image vivante du taureau céleste, figuré dans la division zodiacale où se trouvait l'équinoxe du printems; et par cette circonstance, ce signe du zodiaque était le symbole du soleil, qui, à cette époque de l'année, féconde la nature. On attribuait au taureau sacré, non-seulement la faculté fécondante, mais le pouvoir de communiquer à l'espèce humaine cette même faculté.

Aussitôt qu'un des taureaux *Apis* était

mort, les prêtres de l'Égypte s'empressaient de lui donner un successeur, qui devait, suivant l'opinion populaire, être né d'une vache fécondée par un rayon du soleil. Certaines taches de sa peau déterminaient son élection. Sa découverte changeait en allégresse le deuil où la mort de son prédécesseur avait plongé le peuple égyptien. Au lieu même où l'on avait trouvé le nouveau dieu, on lui construisait une étable magnifique, tournée du côté du soleil levant. Là, pendant quatre mois, il était abreuvé de lait; ensuite une troupe de prêtres le conduisait processionnellement au bord du Nil, l'embarquait sur un vaisseau richement décoré, et l'amenait à Nicopolis.

C'était dans cette dernière ville que les femmes avaient le droit de venir, pendant quarante jours, visiter le nouveau dieu. Suivant Diodore de Sicile, elles relevaient leurs vêtemens, mettaient en évidence et semblaient offrir au taureau divin ce que la pudeur ordonne de cacher¹. Le but de ces femmes, dans cette ridicule cérémonie, était évidemment d'obtenir du taureau-dieu la fécondité.

Ce récit, conforme à l'histoire, m'offre des

¹ Diodore de Sicile, lib. 1, sect. 85.

rapports nouveaux entre le taureau sacré et le Phallus ou Priape , et ajoute aux preuves que j'ai déjà produites dans le chapitre précédent , une preuve nouvelle qui confirme l'origine du Phallus , et constate qu'il est le simulacre de la partie génitale du taureau divinisé. Si l'on abreuvait de lait cet animal , on offrait aussi du lait à Priape , et les libations qu'on faisait en son honneur , étaient ordinairement de cette substance. Si les égyptiennes , pour devenir fécondes , se montraient à nu devant le taureau ; des femmes , par le même motif , observaient cet usage devant l'idole de Priape , et faisaient quelquefois pis encore , comme on le verra dans la suite de cet ouvrage.

Le taureau Apis partait de Nicopolis sur un vaisseau dans lequel une chambre dorée lui était destinée ; on le débarquait à Memphis , où un temple magnifiquement bâti par le roi Psamnitichus , lui servait d'étable. On célébrait sa naissance avec pompe , et on le promenait par la ville , accompagné d'une escorte de magistrats et précédé d'enfans qui chantaient des hymnes en son honneur.

Cette dernière cérémonie fut sans doute adoptée par plusieurs peuples : l'usage de

promener un veau gras orné de fleurs et de rubans, accompagné de musique, qui se pratiquait dans plusieurs villes de France, paraît en être une imitation.

Passons au culte du bouc, image vivante du bouc céleste ou du chevrier, qui se trouve dans la division zodiacale du taureau, et qui, comme lui, était le symbole du soleil printanier et de la vertu fécondante et régénératrice de cet astre. Les cultes de ces deux animaux sacrés ont tous les rapports qu'on doit attendre de leur origine commune.

« Les mendésiens, dit Hérodote, ont beaucoup de vénération pour les boucs et les chèvres, et plus encore pour ceux-là que pour celles-ci, et c'est à cause de ces animaux qu'ils honorent ceux qui en prennent soin. Ils ont sur-tout en grande vénération, un bouc qu'ils considèrent plus que tous les autres. Quand il vient à mourir, tout le Nome mendésien est en deuil ¹. »

Il ajoute qu'en langue égyptienne, *mendès* signifiait *bouc* et *Pan*, et prouve par conséquent l'identité de cet animal et de ce dieu.

Le deuil que causait la mort du bouc,

¹ Hérodote, Euterpe, sect. 46.

rappelle celui que manifestaient les égyptiens à la mort de leur taureau Apis.

On offrait du lait à ce taureau ; on offrait de même au bouc ou à Pan, qui était son idole, ainsi qu'à Priape, qui était de la même famille, du lait et du miel.

Pan, dit la fable, accompagnait les dieux-soleils *Osiris* et *Bacchus* dans leur expédition de l'Inde. Priape suivit aussi Bacchus dans son voyage de l'Inde, et prit dispute en voyage avec l'âne de Sylène, que montait ce dieu¹.

Le bouc sacré avait avec Priape d'autres conformités. Les grecs, sous les noms de *Pan*, de *Faune*, de *Silvain*, de *Satyre*, etc., adoraient des divinités champêtres dont les figures représentaient à-la-fois les formes du bouc et l'attribut le plus caractéristique de Priape. Elles avaient les cornes, quelquefois les oreilles et toujours les cuisses, les jambes et les pieds de cet animal, et en même tems le Phallus, dans un état d'énergie. « On leur
« a érigé des temples, dit Diodore de Sicile,
« en parlant de ces divinités à cornes et à
« pieds de bouc ; elles y sont représentées dans
« un état d'énergie et de lubricité, afin qu'elles

¹ *Lactant.*, de *falsâ Religione*, lib. 1, cap. 21.

« parussent imiter le naturel lascif du bouc ¹. »
Voilà pourquoi Priape a souvent les formes du bouc ; voilà pourquoi on le confond souvent avec les dieux *Pan* , *Silvain* et *Satyre* , qui ont la même origine que lui.

Les femmes se découvraient fort indécemment devant le taureau Apis ; elles faisaient la même chose devant le bouc de Mendès où de *Chemnis* , et poussaient même beaucoup plus loin leur étrange dévotion.

Dans l'intention , sans doute , de détruire le charme prétendu qui les maintenait dans un état de stérilité , elles s'offraient au bouc sacré , et se livraient à son ardeur brutale.

« Rien de si certain , dit le traducteur
« d'Hérodote , que l'infame coutume d'en-
« fermer des femmes avec le bouc de Men-
« dès. La même chose se pratiquait à Chemnis
« (ville du Delta). Mille auteurs en ont
« parlé ². »

Des vers du poëte Pindare , cités par Strabon , un passage de Clément d'Alexandrie , et plusieurs autres écrivains de l'antiquité , at-

¹ *Arectis ita membris , ut hirci naturam imitentur.*
(Diodore de Sicile , liv. 1 , sec. 11.

² Notes sur l'Histoire d'Hérodote par Larcher , tom. 2 ,
pag. 267 et 268.

testent l'existence de cette pratique religieuse et révoltante ¹.

« Il arriva , pendant que j'étais en Egypte ,
« dit Hérodote , une chose étonnante dans le
« Nome mendésien : un bouc eut publique-
« ment commerce avec une femme , et cette
« aventure fut connue de tout le monde ². »

Cette union monstrueuse n'avait pas lieu toutes les fois qu'elle était sollicitée ; et ici l'instinct grossier d'un animal se montrait supérieur à l'esprit humain , dégradé par la religion.

« Il ne faut pas s'étonner , fait dire Plutarque
« à un interlocuteur , si le bouc de *Mendès*
« en Egypte , renfermé avec plusieurs belles
« femmes , ne témoigne aucun desir pour
« elles , et ne s'enflamme que pour des
« chèvres ³. »

Il existe encore à Chemnis quelques traces de cette dégoûtante prostitution. « On y voit ,
« dit Vivant Denon , un édifice enfoui jus-
« qu'au comble. C'est sans doute le temple

¹ Strabon , liv. 17 ; Clément d'Alexandrie , Protrept. , p. 27.

² Hérodote , Euterpe , liv. 2 , sect. 46.

³ Plutarque , Œuvres morales , dialogue intitulé : *Les bêtes ont l'usage de la raison.*

« dédié au dieu *Pan* , autrefois consacré à
 « la prostitution. On y rencontre aujour-
 « d'hui , comme à Metabis , nombre d'*almès*
 « et de femmes publiques , sinon protégées ,
 « au moins reconnues et tolérées par le gou-
 « vernement. On m'a assuré que , toutes les
 « semaines , elles se rassemblaient à un jour
 « fixe , dans une mosquée près du tombeau
 « du scheik *Haridi* , et que , mêlant le sacré
 « au profane , elles y commettaient entr'elles
 « toutes sortes de lascivetés ¹. »

Les juifs , dont le législateur s'était attaché à former des institutions toutes contraires à celles des égyptiens , bien loin d'adorer les boucs , en présentaient chaque année deux devant le tabernacle. L'un était sacrifié au Seigneur ; et l'autre , chargé des imprécations du grand-prêtre et des iniquités du peuple , était envoyé dans le désert.

Il n'en était pas ainsi des sectaires samaritains. Le premier verset de leur Pentateuque prouve qu'ils adoraient le bouc comme le créateur de l'univers : « Au commencement ,
 « y est-il dit , le bouc *Azima* créa le ciel et
 « la terre. »

Ce culte passa dans l'Inde. Dans les monu-

¹ Voyage de Vivant Denon , tom. 2 , p. 319.

mens des grottes d'*Iloura* , qui remontent à la plus haute antiquité , on retrouve le culte du bouc , auquel les indiens donnent le nom de *Mendès* , qu'il portait en Egypte.

Le bouc fut adoré en Grèce et en Etrurie. Les romains modifièrent son culte , et diminuèrent de beaucoup ce qu'il avait de brutal. Voici ce qu'à cet égard nous apprend Ovide :

Les romains , fâchés de voir les sabinés qu'ils avaient enlevées rester stériles , furent invoquer Junon dans la forêt sacrée du mont Esquilin. A peine eurent-ils achevé leurs prières , qu'ils virent la cime des arbres s'agiter , et qu'ils entendirent cet oracle : *Que les femmes d'Italie soient fécondées par un bouc*. C'était prescrire aux romains les pratiques révoltantes du culte de *Mendès*. Ils ne parurent pas disposés à obéir à l'oracle. Alors un devin d'Etrurie l'interpréta et en adoucit la rigueur :

Il est avec le ciel des accommodemens.

Il proposa aux femmes stériles de se faire frapper le dos ou le ventre avec des lanières formées de peau de bouc. C'est ce qui se pratiqua dans la fête des Lupercales.

Le 13 février , jour destiné à cette solennité , de jeunes gens , nus ou presque nus ,

parcouraient la ville, armés du couteau dont ils avaient immolé des boucs, et d'un fouet composé de courroies tirées de la peau de ces animaux, en frappaient ceux qu'ils rencontraient. Les femmes, loin de fuir, accouraient au-devant et offraient leur ventre nu aux coups de ces jeunes fouetteurs, dans l'espoir de devenir fécondes et de produire de beaux enfans.

On voit que chez les romains la cérémonie était différente : le bouc n'y jouait pas, comme à *Mendès*, le principal rôle, mais il y avait part, et le motif était le même.

Si l'on pouvait donner croyance à ces récits, mêlés de tant de contes ridicules que faisaient nos crédules aïeux sur les assemblées nocturnes appelées *sabbat*, on serait tenté de croire que le culte du bouc s'est continué long-tems chez les nations modernes. Dans ces assemblées, c'est toujours un bouc qui préside, c'est un bouc qu'on y adore, c'est un bouc qui s'unit aux femmes assistantes. Si l'on pouvait séparer la vérité du cahos de mensonges qui la font méconnaître, la dépouiller des exagérations et du merveilleux dont sont chargées les relations de ces assemblées mystérieuses, on y retrouverait peut-

être les pratiques du culte de *Mendès*; on fixerait les opinions encore incertaines sur ce point de l'histoire des hommes; on délivrerait les esprits du septicisme pénible où ils sont encore sur l'existence des assemblées du sabbat, attestées par tant d'autorités, par tant de procédures juridiques, et si fortement contestées par tant d'écrivains illustres.

Une bonne histoire des sociétés mystérieuses de toutes les nations, dissiperait bien des incertitudes, formerait un faisceau de lumières qui éclairerait l'origine obscure des institutions humaines, leur filiation, et serait plus utile et plus curieuse que le tableau toujours uniforme des désastres causés par l'ambition de quelques souverains.

CHAPITRE III.

*Du Culte du Phallus chez les
Egyptiens.*

EST-CE l'Inde, la Phénicie, l'Ethiopie, la Chaldée ou l'Egypte qui a vu naître ce culte ? ou bien le type en a-t-il été fourni aux habitans de ces contrées, par une nation plus ancienne encore ? Les diverses opinions émises sur cette matière sont subordonnées à la question de l'origine du sabéisme, dont ce culte est une dépendance. Plusieurs savans l'ont approfondie sans beaucoup de succès ; leurs sentimens sont opposés ; je ne m'y arrêterai point.

L'abbé Mignot, qui a recherché avec une constance opiniâtre les antiquités religieuses des assyriens et des phéniciens, pense que le *Phallus* est originaire de l'Assyrie et de la Chaldée qui en faisaient partie, et que c'est de ce pays que l'usage de consacrer ce symbole de la génération a passé en Egypte. Il croit, d'après le savant le Clerc, que le nom de ce symbole est phénicien ; qu'il dérive de *Phalou*

qui, dans cette langue, signifie une *chose secrète et cachée*, et du verbe *phala* qui veut dire *être admirable* et *être tenu secret*. Il en conclut que l'origine du Phallus n'est point égyptienne ¹.

Quoi qu'il en soit, c'est en Egypte que se trouvent les monumens les plus nombreux de ce culte antique; c'est de ce pays qu'il est parti pour se répandre dans l'Asie mineure, en Grèce et en Italie, et l'histoire égyptienne nous offre plus de notions sur le Phallus que celle des autres peuples de l'Orient. C'est ce qui me décide à tirer des égyptiens les premiers traits du tableau que je vais présenter.

Le Phallus, chez ce peuple, recevait des honneurs divins, était placé dans les temples; on le promenait en procession dans les campagnes; et dans les fêtes, célébrées en l'honneur du dieu-soleil Osiris ou Bacchus, il figurait avec distinction. Hérodote qui a assisté à cette cérémonie, nous la décrit de cette manière :

« Les égyptiens célèbrent la fête de Bacchus
« à-peu-près de la même manière que les

¹ Second Mémoire sur les anciens Philosophes de l'Inde, etc., par l'abbé Mignot. (Mem. de l'Acad. des Inscriptions, tom. 31, p. 141).

« grecs; mais au lieu de Phallus, ils ont in-
 « venté des figures d'environ une coudée de
 « haut, qu'on fait mouvoir par le moyen
 « d'une corde. Les femmes portent, dans les
 « bourgs et les villages, ces figures dont le
 « membre viril n'est guère moins grand que
 « le reste du corps, et qu'elles font remuer.
 « Un joueur de flûte marche à la tête; elles
 « le suivent en chantant les louanges de
 « Bacchus, etc. ¹ »

Il est remarquable que cet usage de promener un grand Phallus en procession, et de le faire mouvoir en le promenant, subsiste encore aujourd'hui dans une contrée éloignée de l'Egypte. M. de Grandpré fut témoin, en 1787, d'une fête célébrée dans les états du Congo. Il y vit des hommes masqués, exécutant une pantomime, et portant, dit-il, avec affectation, un Priape énorme qu'ils agitaient avec un ressort ².

Cette similitude d'usage chez des peuples dont l'existence est séparée par plus de deux mille ans, dont les pays laissent entr'eux de

¹ Hérodote, Euterpe, liv. 2, sec. 48.

² Voyage à la côte occidentale d'Afrique, par L. de Grandpré, officier de la marine française, tom. 1, pag. 118.

vastes déserts et un espace de plus de mille lieues de France en ligne droite , donne matière à plusieurs conjectures sur le lieu où le culte du Phallus a été pour la première fois institué. Serait-il parvenu de l'Egypte à la côte occidentale d'Afrique par l'Ethiopie ? ou bien serait-ce l'Ethiopie qui , comme le témoignent plusieurs écrivains de l'antiquité , a fourni ses dieux à l'Egypte , qui aurait été la source commune où les égyptiens et les habitants du Congo ont puisé ce culte ? Je n'entreprendrai point de résoudre une question si difficile ; mais le rapprochement que je viens de faire , peut donner une direction nouvelle aux idées des scrutateurs de l'antiquité.

Le premier jour des épagomènes ¹ , ou cinq jours avant le premier jour de l'année égyptienne , on célébrait la naissance du dieu-soleil Osiris , et le 25 du mois phaménoth , qui répond à l'équinoxe du printemps , on fêtait , en l'honneur du même dieu , les *pamyliés* , mot qui , suivant le savant Jablonski , signifie *l'annonce d'une bonne nouvelle*. On promenait alors en procession , dit Plutarque , une

¹ Les jours épagomènes étaient chez les égyptiens ce que sont en France les cinq jours complémentaires.

figure d'Osiris, dont le phallus était triple ;
 « car ce dieu , ajoute-t-il , est le principe de
 « la génération ; et tout principe , par sa fa-
 « culté productive , multiplie tout ce qui sort
 « de lui. » Suivant cet auteur , le nombre trois
 exprime la pluralité indéfinie ¹.

Il y avait en Egypte des mystères affectés
 au culte particulier du Phallus. Diodore de
 Sicile nous apprend que ceux qui voulaient
 parvenir au sacerdoce , commençaient par
 s'y faire initier.

Les monumens antiques des égyptiens qui
 témoignent l'existence de ce culte , sont très-
 nombreux , et leur manière de représenter le
 Phallus est très-variée : on en voit plusieurs
 isolés , ou sculptés sur une borne dans un sens
 horizontal.

Vivant Denon , dans son voyage d'Egypte ,
 a vu ces Phallus isolés sculptés dans les tem-
 ples , et souvent répétés ².

Le plus remarquable des Phallus isolés
 est sans doute celui que le même voyageur
 a découvert à Thèbes dans la haute Egypte , et
 dans le tombeau d'une femme. Ce Phallus ,

¹ Plutarque , Œuvres morales , Traité d'*Isis et d'Osiris*.

² Voyage de Vivant Denon dans la basse et haute
 Egypte , tom. 3 , et l'Atlas , pl. cxiv , n.^{os} 47 et 54.

qui avait eu existence , était embaumé et enveloppé de bandelettes : on l'a trouvé posé sur la partie correspondante de cette momie féminine. La gravure qu'il donne de cette momie et de ce Phallus , prouve que ce dernier était plus grand que nature , et n'appartenait point à l'espèce humaine. Je serais porté à croire que cette momie était celle d'une femme élevée en dignité , et que le Phallus embaumé était celui d'un des taureaux sacrés , que l'on aura extrait après la mort de l'animal , et placé dans ce tombeau comme un préservatif , un moyen propre à détourner les mauvais génies , que les anciens croyaient occupés à tourmenter les âmes des morts ¹. Les grecs et les romains plaçaient aussi quelquefois des figures de Phallus dans les sépultures , par le même motif : plusieurs vases étrusques et grecs trouvés dans des tombeaux , offrent en peintures des Phallus , et même des scènes licencieuses appelées *priapées* ².

¹ Voyage de Vivant Denon , tom. 3 , Atlas , pl. xcviij , n.º 35.

² Telles sont notamment les peintures de deux vases grecs conservés dans le musée de Portici , du roi de Naples , et qui ont été trouvés dans des tombeaux près de *Nola*. J'en parlerai à la fin de cet ouvrage.

Les Phallus isolés, et dans une très-petite proportion, se trouvent en grand nombre en Egypte. Ils sont ordinairement de porcelaine de différentes couleurs, et étaient portés comme des *amulètes*.

Je ne puis quitter ces détails sur les Phallus isolés, sans parler d'une opinion fort étrange sur une figure qu'on assure être leur représentation, ni sans combattre cette opinion, émise cependant par des savans d'un rang distingué.

Ils prétendent que les figures de croix que l'on voit si fréquemment sur les monumens égyptiens et indiens, sont des figures de Phallus : ainsi ces croix, placées sur la cime du couvercle de plusieurs vases égyptiens, consacrés aux cérémonies religieuses ; ces croix, dont sont souvent parsemés les vêtements des prêtres et des divinités d'Egypte ; ces croix ou croisettes, circonscrites dans un cercle, et qui se voient sur un grand nombre de monumens antiques ; enfin, ces croix annelées ou surmontées d'un anneau que tiennent presque toujours à la main des figures de prêtres, des figures d'Osiris, et sur-tout d'Isis, etc., seraient donc autant de Phallus.

Cette opinion qui donnerait aux croix des chrétiens une origine impure, a été soutenue par les savans *Jablonski*, dans son *Panthéon égyptien*¹; par *Delacroze*, dans son *Histoire du christianisme des Indes*²; par *Carli*, dans ses *Lettres sur l'Amérique*³; enfin par *Larcher*, dans ses notes de la trad. d'Hérodote⁴.

Ce dernier donne même la figure de ces prétendus Phallus, et cette figure est exactement la même que celle des croix qui pendent sur la poitrine de nos femmes dévotes ou galantes, et sur celle des évêques. Il donne aussi la figure du triple Phallus ou *triphallus*, et cette figure rappelle celle des triples croix qu'on porte en procession devant le pape ou devant des prélats éminens.

Les croix sont fort anciennes et paraissent originaires de l'Égypte. Le signe sacré du *Tau*, image des colonnes cruciformes et adorées, que les égyptiens appelaient *Thoth*, et dont ils firent une divinité, était une croix. Ce signe formait aussi un caractère alphabé-

¹ Lib. 5, cap. 7, section 4, tom. 3, p. 205.

² Pag. 431.

³ Tom. 1, p. 499, et tom. 2, p. 504 et 505.

⁴ Traduction d'Hérodote, par Larcher, dernière édition, tom. 2, p. 270 et 272.

tique dont notre T représente , sinon la figure exacte , du moins la valeur accentuelle.

Lorsque les chrétiens démolirent , vers la fin du quatrième siècle , le fameux temple de *Sérapis* à Alexandrie , ils y trouvèrent plusieurs croix gravées sur des pierres. Ce fut cette circonstance , dit l'historien Sozomène , qui détermina plusieurs payens à embrasser le christianisme ¹.

Quant à la croix surmontée d'un anneau , elle était et elle est encore le signe de la planète appelée *Vénus*. L'anneau ou le cercle indique la planète , et le *Tau* qui lui est adjoint , la caractérise.

Ceux qui connaissent parfaitement la forme du *Phallus* , ne pourront se persuader qu'une croix est son image. D'ailleurs , dans les mêmes monumens égyptiens , on voit des croix toutes simples , et des *Phallus* d'après nature. Les égyptiens n'auraient pas en même tems représenté le même objet par des figures si dissemblables. Mais revenons à l'histoire du *Phallus* chez les égyptiens.

On ajouta un *Phallus* à des figures d'animaux , à des figures d'hommes ou de divinités. Un exemple singulier de ces addi-

¹ Histoire ecclésiastique de Fleury , liv. 19 , p. 600.

tions a été publié par M. *Knight*. C'est une figure représentant la tête seule du taureau *Apis*, ornée du disque du soleil qui caractérisait cet animal divin. Des deux côtés de sa bouche, sortent deux formes de *Phallus* de même proportion et qui s'étendent horizontalement sur une même ligne ¹. C'est le symbole de la force, de la puissance, uni à celui d'une double fécondité.

L'Égypte offre encore des *Phallus* adhérens à la divinité Terme. M. Vivant Denon a décrit un bas-relief, où se voit un homme à tête de loup, faisant des offrandes à un Terme et portant une main sur le *Phallus* de cette divinité ².

Les *Phallus*, unis aux figures humaines, sont très-fréquens dans les monumens égyptiens. On trouve des figures d'enfans représentés assis, au corps desquels adhère un énorme *Phallus* qui s'élève au-dessus de leur tête, ou dont ils supportent l'extrémité sur leurs épaules. Caylus a fait graver une de ces figures : « elle représente, dit-il, le plus

¹ *An account of the Remains, of the Worship, of Priapus, etc.*

² Voyage dans la basse et haute Égypte, Atlas, pl. cxxv, n.º 15.

« terrible *Phallus* qu'on ait vu, proportion
« gardée, sur aucun autre ouvrage¹. » Quoi-
que ceux qui lui firent passer cette antiquité
assurassent qu'elle était égyptienne, M. Caylus
l'a jugée romaine. On va voir que ce savant,
d'ailleurs très-circonspect dans ses décisions,
a prononcé avec trop de précipitation.

M. Vivant Denon a publié deux figures
absolument semblables à celle de Caylus, et
il les a trouvées en Egypte². La suite de cet
ouvrage prouvera qu'il existait de pareilles
figures dans le temple d'Hiérapolis en Syrie.
Ainsi le type de ces petites figures à grand
Phallus, venait d'Egypte ou de la Syrie.

Les rapports intimes qui existent entre le
soleil printanier et le signe de la génération,
portèrent les égyptiens, lorsqu'ils eurent
adopté l'usage de donner à leurs divinités des
figures humaines, à représenter le dieu-
soleil, *Osiris* ou *Bacchus*, avec un *Phallus*
dans un état propre à la fécondation. La plu-
part des monumens antiques nous offrent ce
dieu-soleil, tenant en main son Phallus très-

¹ Antiquités de Caylus, tom 3, p. 52, et pl. xiii,
n.^{os} 2, 3 et 5.

² Voyage dans la basse et haute Egypte, par Vivant
Denon, Atlas, pl. 98, n.^{os} 36 et 37.

apparent, et semblant, par cette attitude, prouver à ses adorateurs sa résurrection au printems et sa vigueur renouvelée.

Caylus a fait graver quatre figures antiques d'Osiris qui sont toutes dans cette attitude mystérieuse ¹. Dans le cabinet impérial des antiquités de Paris, on en voit plusieurs de cette espèce. On y remarque un Osiris nu, coiffé d'une mitre, soulevant un voile de la main droite, et de la gauche tenant son Phallus. Un soufre pris sur une améthiste gravée, représente le même dieu dans la même attitude ².

La figure d'*Osiris*, coiffée d'une mitre, tenant en main le fléau ou le fouet qui le caractérise et muni d'un Phallus très-saillant, figurait dans les pompes religieuses. Douze prêtres portaient alors sur leurs épaules un riche brancard couvert d'un tapis parsemé de fleurs de lotus épanouies, sur lequel s'élevait l'idole de ce dieu-soleil. Des bas-reliefs, vus dans le temple d'Hermontis, dans celui de Karnak à Thèbes, et dans plusieurs autres lieux de la haute Egypte, représentent cette

¹ Antiquités de Caylus, tom. 3, pl. II et III, tom. 6, pl. I et II.

² Dictionnaire de la Fable, par Millin, au mot *Osiris*.

cérémonie processionnelle , et le dieu à Phallus ainsi porté en triomphe ¹.

Quelquefois la même figure de ce dieu se trouve devant un autel, chargée d'offrandes composées de fruits ou de volailles. Un bas-relief très-saillant, qui décore un vase de bronze venu d'Egypte , et dont la gravure a été publiée par Caylus, représente ainsi un Osiris nud; son phallus, qui est très-apparent, se trouve en contact avec les offrandes dont l'autel est chargé ².

Une scène toute semblable a été reproduite dans les monumens égyptiens publiés par M. Vivant Denon ³.

Une particularité de ce culte, qui a peu d'exemple , se remarque à Tentiris, dans un bas-relief; il représente un *Osiris*, coiffé de sa mitre, absolument nud et couché horizontalement, tandis que son phallus s'élève dans un sens vertical ⁴.

¹ Voyage de Denon , Atlas , pl. LI , n.^{os} 1 , 2 , et 3 ; pl. CXXI , n.^o 5 ; pl. CXXVI , n.^o 4 ; pl. CXXVII , n.^o 10 ; pl. CXXXIII , n.^o 4 , et pl. CXXXIV.

² Caylus , Antiquités , tom. 6 , pl. xv , n.^o 1.

³ Voyage dans la basse et haute Egypte , Atlas , pl. XXIII , n.^o 7.

Voyage de Denon , Atlas , pl. CXXVI , n.^o 12.

Il serait trop long, il serait fastidieux, de décrire toutes les variétés de formes que les égyptiens donnèrent au culte du Phallus. Les cabinets et les recueils d'antiquités présentent encore de nouvelles espèces de ce genre de culte chez ces peuples. Je me suis borné aux principales.

Maintenant je dois dire, et il sera curieux d'apprendre, sous quel voile allégorique les prêtres égyptiens cachèrent au vulgaire, cet emblème énergique du soleil régénérateur; quelle fut son origine astronomique, et par quelle fable ils justifèrent le culte du *Phallus*.

Osiris (ou le soleil) principe du bien, génie de la lumière, avait pour ennemi son frère *Typhon*, principe du mal, génie des frimas et des ténèbres. Ce dernier parvint à se saisir d'Osiris, et le renferma dans un coffre, qu'il jeta dans les eaux du Nil.

Cette disparition d'Osiris est une allégorie grossière de la saison rigoureuse, où les nuits, plus longues que les jours, l'absence de la végétation, l'engourdissement de la nature, annoncent le triomphe du génie des ténèbres et de la mort sur le génie de la lumière et de la vie.

Isis (la lune) femme d'Osiris, fit de longs

voyages pour retrouver le corps de son époux. Ce fut à Biblos, en Phénicie, et à l'époque du printems, qu'elle en fit la découverte. Elle emporte aussitôt le coffre qui contenait ce dépôt précieux ; mais, voulant visiter son fils *Horus* (dieu du jour), elle le déposa dans un lieu secret, loin des regards des mortels.

Typhon, chassant pendant la nuit, aperçoit le coffre, reconnaît le corps d'*Osiris*, s'en empare, le coupe en quatorze ou en vingt-six parties, et les disperse çà et là ¹.

Isis, affligée, recherche avec soin les parties éparses du corps de son cher *Osiris*. A chaque partie qu'elle retrouve, elle élève en son honneur un monument. Elle parvint à les recouvrer toutes, excepté la partie sexuelle que *Typhon* avait jeté dans le Nil, et qui était devenue la proie des poissons.

La déesse, pour remplacer cette partie perdue, en fit faire une représentation, et lui rendit les mêmes honneurs funèbres qu'a-

¹ La plupart des anciens qui racontent cette tragique aventure, disent que *Typhon* coupa *Osiris* en quatorze parties. Diodore de Sicile assure que son corps fut coupé en vingt-six parties, qui furent distribuées aux Titans.

vaient reçus les autres parties du corps d'Osiris.

Elle voulut même marquer sa prédilection pour ce simulacre de la virilité, en le faisant placer dans les temples et l'exposant à l'adoration des peuples. On assure que les figures de cette partie du corps d'Osiris, que les Phallus, furent dans l'origine en bois de figuier, parce que cet arbre passait pour contenir, à un degré éminent, des principes d'humidité et de reproduction. Quoi qu'il en soit, Isis érigea en divinité ce simulacre de bois. « Elle consacra le *Phallus*, dit Plutarque, « dont les égyptiens célèbrent encore la fête¹. »

Il ajoute « qu'Isis le fabriqua elle-même ; « qu'elle le fit porter dans les sacrifices, afin « de nous apprendre que la vertu productive « du dieu soleil a eu pour matière première la « substance humide, et que, par elle, cette « vertu s'est communiquée à tout ce qui en « est susceptible. »

¹ Sur cette fable, que je n'ai rapportée qu'en substance, on peut consulter le *Traité d'Isis et d'Osiris*, par *Plutarque* ; *Diodore de Sicile*, liv. 1, cap. 22, ou tom. 1, liv. 4, chap. 3 de la traduction de *Terrasson* ; *Jablonski*, en son *Panthéon égyptien* ; *Court de Gebelin*, en son *Histoire religieuse du Calendrier*, etc.

C'est par cette fable , qui fut inventée à une époque où le *Phallus* était encore isolé , et n'adhérait à aucun corps , que les prêtres égyptiens cherchèrent à rendre raison , au peuple , du culte de cet emblème ; c'est , sous cette enveloppe allégorique , qu'ils ont caché le mécanisme de leur dogme et l'historique des divers états du soleil , ou plutôt de la terre , pendant la révolution annuelle.

On verra que les fables , inventées par les prêtres de chaque nation , pour justifier le culte du *Phallus* , ne sont pas plus ingénieuses.

Telles furent les variétés progressives qu'éprouva ce simulacre en Egypte. D'abord , *Phallus* simple et isolé , puis *Phallus* double , triple ; *Phallus* uni à un corps quelconque , arbre , borne , terme , etc. ; *Phallus* adhérent à une figure humaine , sans désignation ; enfin adhérent à celle désignée sous le nom du dieu *Osiris*.

Là , fut fixée en Egypte la fortune du *Phallus* : le culte ne pouvait élever cet emblème à un degré plus éminent qu'en l'adjoignant à l'idole du dieu-soleil. Cette adjonction n'altéra point la simplicité du culte primitif , et l'on continua de vénérer le *Phallus* isolé ; car , dans les religions antiques , une nouveauté

admise ne s'établissait jamais aux dépens des anciennes pratiques , et le culte des tems les plus reculés , des tems les plus barbares , existait souvent à côté des cultes enrichis et ornés par la civilisation.

Le *Phallus* simple et grossier ne perdait rien dans l'opinion publique , tandis que l'on fêtait pompeusement le Phallus illustré par son adhésion à la figure du dieu - soleil *Osiris*.

Ce culte subsista en Egypte jusqu'à la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne.

Cambyse , roi des perses vainqueurs des égyptiens , tua le bœuf *Apis* , et fit fouetter ses prêtres : il était adorateur d'un seul dieu.

Les grecs conquérans de l'Egypte , et qui y régnèrent sous le nom de *Ptolémée* , ne changèrent rien au culte des égyptiens , s'y soumirent , l'embellirent et le fortifièrent ; ils furent imités par les empereurs romains : les grecs et les romains adoraient plusieurs dieux. Les chrétiens n'imitèrent ni les grecs ni les romains , ils suivirent les traces de Cambyse ; résolurent d'anéantir la religion de l'Egypte , et leur persévérance assura leurs succès.

L'évêque Théophile obtint , en 389 , de l'empereur Théodose , la permission de détruire

l'idolâtrie égyptienne. Muni de ses pouvoirs , et escorté d'une foule de moines , il mit en fuite les prêtres , brisa les idoles , démolit les temples , ou y établit des monastères. Le fameux temple de Sérapis , à Alexandrie , fut renversé en cette occasion. Le temple d'Osiris ou de Bacchus , tombant en ruines , fut converti en temple chrétien. Cette expédition ne se fit pas sans exciter de sanglantes émotions parmi le peuple. On trouva dans les souterrains du temple de Bacchus , dit l'historien Socrate , plusieurs de ces figures infames nommées par les grecs *Phallus* ¹.

Tels furent les commencemens, les progrès et la ruine du culte du Phallus en Egypte. Je vais rechercher ce que devint ce culte chez d'autres nations.

¹ Socrate , lib 5 , cap. 16 ; Hist. ecclésiast. de Fleury , liv. 19 , p. 595.

CHAPITRE IV.

Du Culte du Phallus chez les Hébreux.

DANS l'ordre géographique, la Syrie se présente la première, et la partie de la Syrie la plus voisine de l'Égypte est la Palestine.

Quel fut le culte du Phallus dans cette dernière contrée, habitée par les hébreux, par ce peuple favorisé de Dieu, qui toujours dirigé par la main divine dans la voie sainte, ne cessait de s'en écarter ; dont les lois, quoique, dit-on, composées par leur dieu, étaient si mal appropriées au caractère et aux habitudes nationales, qu'elles furent presque continuellement violées ? C'est ce que je vais rechercher.

Les moabites et les madianites, peuples voisins de la Palestine, adoraient un dieu appelé *Baal-Phégor* ou *Beel-Peor* ¹. Les

¹ *Baal*, *Bel*, n'est qu'une qualification honorable donnée à un objet de culte, qui, chez les chaldéens, était l'équivalent du mot *Seigneur*. Les samaritains appelaient cette divinité *Baal*, et les babyloniens *Bel* ou *Belus*. De ce mot *Baal*, les grecs ont fait *Abello*,

premiers écrivains du christianisme qui ont parlé de cette divinité , tels que Saint-Jérôme , Rufin , Isidore de Séville et plusieurs savans commentateurs de la Bible , s'accordent à dire que cette divinité était la même que *Priape*.

Les hébreux , toujours curieux d'imiter les pratiques superstitieuses de leurs voisins , se firent initier au culte de *Beel-Phégor* ; ils forniquèrent avec les filles des moabites ; ils mangèrent de leurs sacrifices et adorèrent leurs dieux ¹.

Le Dieu des hébreux ou des israélites étant fort irrité de cette conduite , dit à Moïse : *Prenez tous les princes du peuple , et pendez-les à des potences en plein jour* ².

Moïse ne suivit point l'ordre de Dieu qui voulait épargner le peuple et punir les chefs ; il ne les pendit point , mais il dit aux juges d'Israël : *Que chacun tue ceux de ses parens qui se sont consacrés au culte de Beel-Phegor..... Il y eut alors vingt-quatre mille hommes qui furent tués* ³.

Apollon ; les gaulois *Belenus* , *Belisama* , *Bellus-Cadrus* , etc. Il paraît constant que les adjectifs *beau* , *belle* , dérivent du nom de ces divinités-soleils.

¹ Nombres , chap. 25 , vers. 1 et 2.

² *Idem* , *ib.* , vers. 3 et 4.

³ *Idem* , *ib.* , vers. 5 et 9.

Ce ne fut pas tout : le Seigneur dit encore à Moïse : « *Que les madianites sentent que vous êtes leurs ennemis ; tuez-les tous , parce qu'ils vous ont traités en ennemis , en vous séduisant par l'idole de Phegor*¹. »

Ainsi le sang ruissela dans Israël ; des parens égorgèrent leurs parens ; vingt-quatre mille hommes furent mis à mort pour avoir adressé des hommages au simulacre de ce qui donne la vie².

Car il n'en faut pas douter, ce *Beel-Phegor* était une idole à Phallus, située sur la montagne de *Phegor* ou *Phogor*, dont le nom a servi à la composition de celui de cette divinité : c'était le Priape des grecs et des romains, comme plusieurs écrivains en conviennent³.

¹ *Idem*, *ib.*, vers. 17 et 18.

² Cette affreuse boucherie rappelle celle que fit faire Moïse contre les adorateurs du simulacre doré du taureau *Apis*, appelé communément le *veau d'or*. Moïse s'adressa à ceux de la tribu de Levi : *Que chacun mette son épée à son côté ; passez et repassez au travers du camp d'une porte à l'autre , et que chacun tue son frère , son ami , et celui qui lui est le plus proche.*

Les enfans de Levi firent ce que Moïse leur avait ordonné , et il y eut environ vingt-trois mille hommes de tués en ce jour-là. (Exode , cap. 32 , vers. 27 et 28).

³ Voyez ce qu'en dit saint Jérôme dans son Commen-

Cette terrible correction , ce moyen violent de convertir un peuple , ne produisit pas l'effet qu'en attendait le législateur Moïse. En tuant les hommes on ne tue pas toujours les opinions ; et l'on vit , plusieurs siècles après , les hébreux renouveler leur adoration à l'idole de Beel-Phégor. Voici comment le prophète *Osée* fait parler le Seigneur :

« J'ai aimé Israël comme des grappes de
« raisins trouvées dans le désert ; j'ai vu leurs
« pères avec le même plaisir que l'on voit les
« premières figues paraître sur le haut du
« figuier , et cependant ils sont entrés en *Beel-
« Phégor* (où ils ont été initiés aux mystères
« de *Beel-Phegor*) ; ils se sont débauchés et
« plongés dans le désordre ; ils sont devenus

taire sur le chapitre 9 du prophète *Osée* : *Ipsi autem educti de Egypto fornicati sunt cum madianitis , et ingressi ad Beel-Phegor , idolum moabitarum quem nos PRIAPUM possumus appellare*. Isidore , en ses *Origines* , dit de même : *BEEL-PHEGOR interpretatur simulacrum ignominiae , idolum enim fuit Moab cognomento BAAL SUPER MONTEM PHEGOR , quem latini PRIAPUM vocant Deum hortorum*. *Rufin* , en son livre 3 sur *Osée* , dit : *BEEL-PHEGOR figuram PRIAPI dixerunt tenere*. Un autre commentateur de la Bible dit aussi : *BEEL-PHEGOR hebræis deus turpitudinis , ut PRIAPUS romanis*. Note sur le chap. 25 du livre des Nombres , vers. 3.

« abominables comme les choses qu'ils ont
« aimées ¹. »

C'étaient des femmes qui desservaient le temple de ce dieu ; elles étaient nommées *kedeschoths*, et ce nom, suivant St.-Jérôme, avait la même signification que celui des prostituées qui remplissaient les fonctions de prêtresses de Priape.

Les cérémonies qu'on observait dans le culte rendu à Beel-Phégor, ont exercé la plume de plusieurs commentateurs de la Bible et d'autres savans. Il paraît que la principale consistait à se présenter nu devant l'idole. Les adorateurs, suivant Phillon, mettaient devant elle en évidence toutes les ouvertures extérieures du corps. Le texte de la Bible semble dire, qu'ils s'offraient à l'idole pour se prostituer à elle. Beyer, dans ses additions sur Selden, conclut du texte de la Bible, que les filles moabites se prostituaient d'abord à l'idole, puis aux israélites ².

Cette cérémonie infâme se rapporterait assez au culte que les égyptiennes rendaient au bœuf Apis, en se découvrant devant lui, comme il a été dit plus haut.

¹ Osée, chap. 9, vers. 10.

² Beyer sur Selden, cap. 5, sintagm. 1, *Baal-Peor*.

Le rabin Salomon - Jarchi attribue au culte de Beel-Phégor , une pratique fort indécente et plus ordurière encore. Il serait difficile de trouver dans les fastes des folies humaines , un genre d'adoration plus étrange et plus dégoûtant. L'adorateur , suivant ce rabin , présentait devant l'autel son postérieur nu , soulageait ses entrailles et faisait à l'idole une offrande de sa puante déjection ¹.

Saint-Jérôme nous représente cette idole comme portant à la bouche le signe caractéristique de Priape ².

¹ Voici les paroles de Salomon Jarchi , dans son Commentaire sur le livre des Nombres , chap. 25 : *Eò quòd distendebant coram illo foramen podicis et stercus offerebant*. Hottinger (Hist. orient. , p. 155) , exprime la même chose : *Turpiter à cultoribus distento (sit venia verbis) , podicis foramine egestoque onere molesto*.

On peut consulter sur cet usage religieux Selden , de *Dis Syris* , Sintagm. 1 , cap 5 ; Beyer , *Addimenta ad Selden* , p. 244 et 245 ; Elias Schedius , de *Dis Germanis* , p. 84 et 85 ; *Antiquitates Gronovii* , tom. 7 , cap. 13 , etc.

² Voici le passage de saint Jérôme , dans son Commentaire sur le chapitre 9 du prophète Osée : *Denique interpretatur Beel-Phegor idolum tintiginis habens in ore ; id est , in summitate pellem , ut turpitudinem membri virilis ostenderet*.

Les livres de la Bible ne disent plus rien de *Beel-Phegor*, mais ils font mention de quelques autres cultes qui ne diffèrent nullement de celui du Phallus ou de Priape.

Les aïeux du roi *Aza*, fils du roi *David*, avaient introduit dans Israël plusieurs espèces de cultes idolâtres, et celui du Phallus ou de Priape était du nombre. La grande prêtresse de cette divinité était la mère même du jeune roi.

« *Aza* chassa de ses terres les efféminés,
« purgea Jérusalem de toutes les idoles sor-
« dides que ses pères avaient érigées ¹. »

Il priva sa mère appelée *Maacha*, de l'autorité dont elle était revêtue, afin qu'elle ne présidât plus au sacerdoce de Priape, et au bocage sacré où la statue de ce dieu était adorée. Il détruisit la caverne où se célébraient ses mystères, et le simulacre de cette divinité crapuleuse, réduit en pièces, fut brûlé dans le torrent de Cedron ².

Cette divinité, que la Vulgate nomme *Priape*, porte, suivant le texte hébraïque, le nom de *Mipheletzeth*. Quelques commentateurs l'ont jugée du genre féminin et ont

¹ Les Rois, liv. 3, chap. 15, vers. 12.

² *Idem*, *ib.*, vers. 13, et Paralypomenon, liv. 2, v. 16.

cru qu'elle était la déesse *Astarté* ou *Vénus*. Les auteurs de la Vulgate auraient-ils pris un sexe pour l'autre, et Priape pour Vénus ? Cette opinion n'est pas solidement appuyée, à moins qu'on ne regarde comme très-prépondérante, sur une telle matière, l'autorité de Rabelais ¹.

On trouve encore dans les livres des Prophètes, un autre témoignage de l'existence du culte du Phallus. Ezéchiel indique, d'une manière assez précise, la fabrication de ce simulacre indécent et l'abus que les femmes d'Israël en faisaient.

« Vous avez, leur dit-il, pris vos riches
« vêtemens, que vous avez cousus l'un à
« l'autre, pour en faire les ornemens de vos
« *hauts lieux* et vous avez fornicqué sur ces
« *hauts lieux* ² d'une manière qui n'a jamais
« eu ni qui n'aura jamais d'exemple.

¹ Rabelais fait de *Mipheletzeth* la souveraine d'une île peuplée par des *Andouilles*. Pentagruel et ses compagnons, après avoir débarqué dans cette île, eurent de terribles combats à soutenir, passèrent au fil de l'épée une infinité d'*Andouilles* : le carnage fut si grand, que la *reine des Andouilles* fut forcée de demander la paix à Pentagruel, qui la lui accorda.

² *Les hauts lieux* étaient des sanctuaires établis sur la cime de quelques montagnes. Là étaient des autels en

« Vous avez pris des objets de parure, des
 « vases d'or et d'argent qui m'appartenaient
 « et que je vous avais donnés; vous en avez
 « fabriqué des *images du sexe masculin*, et
 « vous avez fornicqué avec ces images ¹. »

Ainsi les femmes Israélites fabriquèrent, à l'exemple sans doute de quelques peuples voisins, des Phallus d'or et d'argent, et en abusèrent d'une étrange manière.

Voilà ce que les livres de la Bible et les ouvrages de leurs commentateurs me fournissent sur le culte du Phallus chez les hébreux. Ce culte, dont l'exercice était une contravention formelle aux lois de ce peuple, commença à se manifester du tems de Moïse, y reparut à différentes époques jusqu'au tems où vivait le prophète Ezéchiel; ce qui comprend un espace d'environ neuf cents ans.

pierres brutes, des espèces de colonnes ou d'obélisques grossiers, objet de l'adoration de plusieurs peuples.

¹ *Fecistis tibi imagines masculinas et fornicata in eis.* Ezechiel, chap. 16, vers. 16 et 17.

CHAPITRE V.

*Du Culte du Phallus en Syrie , en
Phénicie , en Phrygie , en Assyrie
et en Perse.*

A L'EXTRÉMITÉ de la Syrie et sur les bords de l'Euphrate était *Hiérapolis* ou la ville sacrée. Dans son enceinte s'élevait un temple renommé par sa grandeur et sa magnificence. Jamais, dans aucune contrée de la terre, le Phallus ne fut plus honoré que dans ce lieu ; jamais on ne lui éleva des monumens plus imposans, plus colossaux ¹.

L'auteur du Traité de la Déesse de Syrie, qui a décrit le temple de cette ville et les objets sacrés qu'il contenait, va nous en fournir la preuve ².

¹ Cette ville est aujourd'hui nommée *Bambich* ou *Bambouck*. Ce fut Séleucus qui lui donna le nom d'*Hiérapolis*. Les Syriens, avant, l'appelaient *Magog*. Il ne faut pas la confondre avec une autre *Hiérapolis* située dans l'Asie Mineure.

² Ce Traité a été attribué à *Lucien*, et se trouve encore parmi ses Œuvres. Mais l'extrême crédulité

« Ce temple, dit-il, est le plus vaste de
 « tous ceux de la Syrie ; il n'y en a point de
 « plus saint ; aucun lieu n'est plus consacré par
 « la dévotion des peuples. Il renferme les ou-
 « vrages les plus précieux et les offrandes les
 « plus antiques. On y voit plusieurs mer-
 « veilles, des statues dignes des dieux dont
 « elles offrent l'image et qui y manifestent
 « leur présence..... Ses richesses sont im-
 « menses ; l'Arabie, la Phénicie, Babylone et
 « la Capadoce lui paient un tribut. Les cili-
 « ciens et les assyriens y apportent ce que
 « leur pays a de plus précieux. J'ai vu le trésor
 « où sont déposées ces richesses. Il contient
 « un grand nombre de vêtemens et beaucoup
 « d'autres objets qui égalent en valeur l'ar-
 « gent et l'or. On ne célèbre d'ailleurs, chez
 « aucun peuple, autant de fêtes et de solem-
 « nités. »

Ce temple, bâti sur une élévation au milieu de la ville, était entouré de deux enceintes. Il avait cent toises d'étendue. Les richesses abondaient dans son intérieur. L'or brillait sur les portes ; la voûte en était toute couverte. Les parfums de l'Arabie flattaient dé-
 qu'on y remarque, prouve qu'il n'appartient point à cet auteur incrédule.

licieusement l'odorat, et les yeux étaient éblouis par de nombreuses statues d'or enrichies de pierreries. Mais ce qu'on y voyait de plus remarquable, était le trône du soleil et la statue d'Apollon, que l'auteur de qui j'emprunte ces détails dit avoir vu se mouvoir et s'élever jusqu'à la voûte du temple. Les prêtres, pour maintenir et accroître la dévotion du peuple, ne négligeaient rien pour flatter tous ses sens, étonner les esprits.

Je ne suivrai pas cet écrivain enthousiaste et crédule, dans ses descriptions longues et pompeuses qui sentent le terroir et qui offrent les écarts ordinaires de l'imagination orientale. Je reviens à mon sujet.

Devant le portique de ce temple magnifique, s'élevaient deux Phallus colossaux, dont la hauteur prodigieuse fait suspecter notre écrivain d'exagération, ou ses copistes d'erreur.

Ces deux simulacres du sexe masculin avaient, suivant lui, 300 orgies d'élévation; ce qui revient à 1706 pieds 3 pouces mesure de France ¹, proportion exorbitante ! Ces

¹ L'orgie est une mesure de 6 pieds grecs. Le pied grec ayant 11 pouces 4 lignes et demie de Paris, l'orgie doit avoir 5 pieds 8 pouces 3 lignes.

Phallus auraient donc eu en hauteur trois fois la longueur du temple, qui n'avait que 100 orgies ou 563 pieds 9 pouces. Cette disproportion choquante entre la longueur de l'édifice et la hauteur des Phallus, a fait croire qu'il fallait retrancher un zéro et lire 30 orgies de hauteur, au lieu de 300; ce qui réduisait ces monumens à la hauteur plus convenable, de 170 pieds 7 pouces et demi, hauteur encore très-considérable, puisqu'elle se rapproche de celle des tours de Notre-Dame de Paris ¹.

Sur ces Phallus était gravée cette inscription :

Bacchus a élevé ces Phallus à Junon sa belle-mère ².

C'est ici un des exemples de l'usage constamment suivi par les anciens, d'associer le Phallus aux divinités-soleils. Dans ce temple était le trône de cet astre, et la plus brillante

¹ Les tours de Notre-Dame de Paris ayant 204 pieds de hauteur, ne surpasseraient celle du Phallus que d'environ 33 pieds.

² Homère pensait honorer Junon, en lui prêtant des *yeux de bœuf*; mais Bacchus, en offrant de pareils bijoux à cette déesse, nous en donne une bien plus grande idée. C'est le cas de s'écrier : *ô altitudo!*

statue qui en décorait l'intérieur était celle d'Apollon, dieu-soleil. Bacchus qui éleva ces Phallus, était, ainsi qu'Osiris, le dieu-soleil des égyptiens. Tous les deux ont pour symboles le taureau céleste et le Phallus extrait de la figure de cet animal.

Ces deux énormes Phallus qui figuraient devant ce temple comme deux tours figurent devant le portail de nos églises gothiques, paraissent avoir servi de modèle à ces sortes de constructions, si généralement adoptées dans les derniers siècles. On nommait, du tems de Vitruve, *phalæ* des tours rondes dont la cime représentait un œuf. Les tours qui servaient à la défense des camps et des villes, portaient aussi, dans le moyen âge, le même nom ¹. La conformité des noms, les rapports qui existent entre les formes et surtout entre la disposition de ces Phallus et celle des tours de nos églises gothiques, donnent beaucoup de vraisemblance à cette opinion.

Ces deux Phallus servaient non-seulement à la décoration de la façade du temple, mais encore aux cérémonies du culte; voici comment :

« Tous les ans, continue notre auteur, un

¹ Voyez le Glossaire de Ducange au mot *Phalæ*.

« homme monte jusqu'au sommet de ces
 « monstrueux simulacres , et y demeure pen-
 « dant sept jours. Il attire à lui , par le moyen
 « d'une longue chaîne , les vivres dont il a
 « besoin et le bois dont il se construit une es-
 « pèce de siège en forme de nid. Un prêtre
 « debout , placé au bas du Phallus , reçoit les
 « offrandes de la multitude qui vient au tem-
 « ple , et il répète tout haut les noms de ceux
 « qui les ont faites. L'homme perché sur le
 « Phallus les entend , et à chaque nom , il
 « adresse , pour le dévot , une prière à Dieu.
 « Pendant cette prière , il frappe sur un ins-
 « trument d'airain qui rend un son désa-
 « gréable. »

Pendant les sept jours et les sept nuits que ce diseur de prières restait sur la pointe élevée d'un de ces Phallus , il devait bien se garder de s'endormir. On racontait que s'il se laissait aller à l'attrait du sommeil , un scorpion viendrait le piquer douloureusement et le réveiller ¹.

¹ Cette opinion se rapporte aux monumens symboliques du culte de *Mithra* , dieu-soleil des perses. Ce dieu y est représenté tenant sous lui un taureau renversé qu'il égorge. On y voit toujours un scorpion qui mord les parties génitales de ce taureau. Ce scorpion agit sur

Il paraît que, dans le tems où voyageait en Syrie l'auteur que je cite, les opinions étaient fort partagées sur l'origine de cette cérémonie. Les uns croyaient que cet homme, si haut monté, étant plus voisin du ciel, pouvait plus facilement communiquer avec les dieux. Quelques-uns pensaient que son séjour sur la cime de cette espèce d'obélisque, était un acte commémoratif du déluge de Deucalion, où les hommes grimpèrent sur les arbres et sur les montagnes pour se soustraire à l'inondation. Mais notre auteur est d'une autre opinion ; il croit que c'est en l'honneur de Bacchus que cette cérémonie est pratiquée.

« Tous ceux qui élèvent des Priapes à Bac-
 « chus, dit-il, placent sur ces mêmes Priapes
 « des hommes de bois. Pour quelle raison y
 « placent-ils ces figures ? C'est ce que je ne
 « dirai pas. Mais il me paraît que c'est pour
 « représenter cette figure de bois qu'un
 « homme monte sur le Phallus. »

l'extrémité du membre du taureau, comme il agit sur l'extrémité de ces Phallus. Cette identité d'action sur deux objets semblables, décèle les rapports mystiques qui existent entre ces deux objets, et concourt à établir l'affinité du membre génital du taureau avec les Phallus adorés.

La figure de ces hommes de bois, montés sur la cime d'un Phallus, se retrouve dans une gravure des antiquités de Caylus. Elle représente un groupe composé d'un Phallus énorme et de deux enfans. L'un d'eux est assis, et semble soutenir le Phallus qu'il ne peut embrasser; l'autre est absolument juché sur la cime. Il est évident que les figures décrites par l'auteur du *Traité de la Déesse de Syrie*, et celles que Caylus nous retrace, ont été copiées sur le même type ¹.

En décrivant les divers objets contenus dans le même temple, notre auteur ajoute qu'il s'y trouve plusieurs de ces Phallus en bois, sur lesquels sont sculptés de petits hommes munis de « gros Priapes, et que ces « figures sont appelées *Nevrospastes*, c'est-à-dire *Nerfs tendus*.

« Ces Phallus se voient aussi dans le temple, « et, sur la droite, on trouve un petit homme « d'airain, assis, et qui porte un Priape ².

Cette dernière espèce de Phallus est parfaitement semblable à celle qui était en usage en Egypte, et que les femmes promenaient

¹ Caylus, *Antiquités*, tom. 7, pl. VII, n.^{os} 1 et 2.

² *Œuvres de Lucien*, *Traité de la Déesse de Syrie*.

dans les campagnes. Caylus et Denon en ont donné des figures ¹.

En Phénicie, pays voisin de la Syrie, le Phallus était encore en honneur , et comme ailleurs , on l'associait au culte du soleil. Cet astre y était adoré sous le nom d'*Adonis* ou de *Seigneur*. Cette divinité est absolument la même que l'Osiris de Memphis, que le Bacchus de Thèbes en Egypte ².

C'est à Biblos que ce culte était particulièrement célébré. On y adorait dans le même temple *Astarté* ou la *Vénus Biblienne*. Vénus qui préside à la génération des êtres , qui , comme Isis , était le symbole de l'humidité fécondante , Vénus , dis-je , amoureuse du bel Adonis , offrait l'emblème de la terre au printemps qui , avide de la chaleur du soleil , ouvre son sein à ses rayons et en est fécondée.

A l'exemple des égyptiens qui célébraient la mort d'Osiris et sa résurrection , de même à Biblos on célébrait , par le deuil et les larmes , la mort d'Adonis ; bientôt on annonçait

¹ Voyez chap. 3 , pag. 55.

² Selden , de *Dis Syris* , syntagm. 2 , dit : *Eundem enim Osiridem et Adonim intelligunt omnes* Ausone , Epigram. 29 , dit encore : *Ogygia me Bacchum vocat , Osirim Ægyptus putat Arabica gens Adoneum.*

sa résurrection ; à la fête lugubre succédaient des cérémonies où se manifestait la joie publique. C'était alors que le Phallus , symbole de la résurrection de la nature , au printems , était porté en triomphe ¹.

Les prêtres de Biblos , pour rendre raison de la présence du Phallus dans ces solemnités joyeuses , imaginèrent la fable du sanglier furieux qui blessa *Adonis* aux parties de la génération ; ils dirent que ce dieu , étant guéri de sa blessure , consacra le Phallus , image de la partie blessée.

C'est cette fable que les grecs ont , suivant leur coutume , brodée , amplifiée et altérée , mais dont ils ont conservé les principaux caractères , la mort ou la blessure d'*Adonis* , et sa résurrection ou sa guérison.

Si l'on se reporte en Phrygie , on trouve le

¹ Meursius , de *Festis grecorum* , lib. 1 , *Adonia*. Les hébreux rendirent un culte à *Adonis* sous le nom de *Thammuz*. Ezéchiel se plaint des femmes qui venaient s'asseoir à la porte septentrionale du temple , et pleurer la mort de *Thammuz*. Ce dieu *Thammuz* paraît être le même que *Chamos* ou *Chamosh* , qu'adoraient les cananéens (ou phéniciens) , les moabites et les madianites , et auquel Salomon bâtit un temple que Josias détruisit dans la suite. Quant au nom d'*Adonis* , il signifie ainsi qu'*Adon* et *Adonai* , seigneur , maître.

culte du Phallus associé également à celui du soleil et fondé sur une fable pareille.

Le dieu-soleil de cette contrée était nommé *Atis*, et, pour expliquer au peuple la cause de la présence du Phallus dans les cérémonies religieuses qu'on célébrait en l'honneur de cette divinité régénératrice, les prêtres composèrent plusieurs fables qui s'accordent sur ce point, que le jeune et beau phrygien, nommé *Atis*, se mutila lui-même ou fut mutilé par d'autres.

Toutes ces fables orientales, égyptiennes, phéniciennes, phrygiennes, s'accordent en ce que c'est toujours après un événement funeste et malheureux, que le Phallus paraît publiquement et reçoit des hommages divins, parce que c'est après les frimas et la stérilité de la nature végétante, que le soleil paraît et répand par-tout la vigueur et la fécondité.

Diodore de Sicile nous apprend que les égyptiens n'étaient pas les seuls qui honorassent le Phallus; plusieurs autres peuples les imitaient à cet égard. Dans l'Assyrie comme dans la Phénicie, le Phallus figurait dans les mystères et dans les pompes religieuses.

Alexandre Polyhistor, en parlant du temple de Bélus à Babylone, et des idoles variées et

monstrueuses qui s'y trouvaient, dit qu'une de ces idoles avait deux têtes, l'une appartenant à l'homme et l'autre à la femme, ainsi que les parties de la génération des deux sexes ¹. On verra ailleurs de pareils amalgames de deux sexes en une même figure.

Le géographe *Ptolémée* témoigne que le symbole de la reproduction des êtres était consacré, non-seulement chez les assyriens, mais encore chez les perses. « Les membres
« destinés à la génération, dit-il, sont sacrés
« chez les peuples de l'Assyrie et de la Perse,
« parce qu'ils sont les symboles du Soleil, de
« Saturne et de Vénus, planètes qui président
« à la fécondité ². »

On voit que ce n'était pas le simulacre du sexe masculin, seulement, mais aussi celui du sexe féminin que les assyriens et les perses consacraient dans leurs cérémonies religieuses. On trouvera d'autres exemples de cette réunion de la figure des deux sexes.

Parmi les bas-reliefs antiques et allégoriques de Mithra, dieu-soleil des perses, on en trouve où le symbole de la fécondité est figuré par un homme tenant en main son

¹ Alexandre Polyhist. in Chaldaïi, apud Syncell. p. 29.

² Ptolémée, Geograph., lib. 1.

Phallus , qui est dans un état propre à la fécondation.

Ces bas-reliefs allégoriques qui sont assez communs , représentent un homme coiffé du bonnet phrygien , qui tient sous lui un taureau qu'il vient d'égorger. C'est l'emblème du soleil triomphateur , du taureau céleste.

Dans les ruines de Persépolis , on voit , suivant un voyageur moderne , plusieurs bas-reliefs qui retracent la même scène ; mais au lieu du taureau , c'est un bouc , que l'homme , symbole du soleil , égorge ¹ ; ce qui prouverait que les anciens perses avaient , comme les égyptiens , également adopté pour symboles du soleil printanier , les signes zodiacaux renfermés dans la même division , le Taureau et le Bouc.

¹ Voyage du Bengale à Scyras , par *Franklin*.

CHAPITRE VI.

Du Culte du Phallus chez les indiens et les mexicains.

APRÈS avoir parcouru tout l'espace qui existe entre les bords du Nil et ceux de l'Indus, et avoir trouvé chez les diverses nations qui occupent cette vaste étendue de pays, le culte du Phallus établi, je vais examiner quel fut et quel est encore ce culte chez les indiens anciens et modernes.

Ces peuples diffèrent de ceux dont nous avons parlé, en ce que, malgré les efforts des missionnaires musulmans et chrétiens, ils ont conservé, pour la plupart, leur religion antique, ses dogmes et ses cérémonies.

Bardésane vit chez eux et dans un antre profond, une statue de dix à douze coudées de hauteur qui, en un seul corps, représentait l'homme et la femme. La moitié du visage, un bras, un pied appartenaient au sexe masculin, et l'autre moitié du corps au féminin.

Sur la mamelle droite on voyait, en peinture, le soleil, et sur la gauche la lune. Tout le reste du corps représentait des figures de montagnes, de mers, de fleuves, de plantes et d'animaux. Les brachmanes, anciens philosophes indiens, disaient que Dieu avait donné cette statue hermaphrodite à son fils, afin qu'elle lui servît de modèle, lorsqu'il créa le monde. Elle était l'emblème des principes actifs et passifs de la nature. C'est ce que nous apprend Porphyre de cette figure symbolique des deux sexes, par laquelle les anciens indiens représentaient la génération des êtres ¹.

On voit bien, dans cette description, que les deux sexes sont l'emblème de la génération; mais on n'y voit pas figurer le signe qui caractérise le sexe masculin, nommé *Priape* ou *Phallus*, et que les indiens appellent *Lingam*. Le silence de Bardésane ne prouve pas que ce signe était inconnu chez les indiens lorsque, il y a environ quinze cents ans, il voyagea parmi eux. Bardésane a bien pu n'y pas tout voir; il a pu aussi y voir des *Lingams* et ne pas en parler, parce que ces simulacres

¹ Porphyre *de Stige*, p. 283; Mém. de l'Acad. des Inscript., tom. 31, p. 136.

ne lui présentaient rien d'extraordinaire, rien qu'il n'eût vu plusieurs fois dans son pays ; il a pu aussi les avoir vus, les avoir même décrits ; mais Porphyre qui le cite , a pu aussi ne point relater tout ce que Bardésane avait mentionné sur le culte des indiens.

Cette citation sert à prouver que la figure des deux sexes réunis était anciennement chez les indiens un objet sacré ; elle prouve aussi que ces peuples ont scrupuleusement conservé, jusqu'à nos jours, les rites et les cérémonies qu'ils observaient il y a environ quinze siècles ; car la figure que Bardésane a remarquée dans l'Inde à cette époque ancienne, existe encore aujourd'hui dans la même forme ¹.

¹ L'abbé Mignot , dans son second Mémoire sur les anciens Philosophes de l'Inde , après avoir cité le passage de Porphyre sur le voyage de Bardésane , dit , à-propos de cette figure à deux sexes : « Cette espèce de *Lingam* « se trouve encore aujourd'hui dans l'Inde , comme on « le voit par les figures des idoles de ce pays qui ont été « envoyées à M. le marquis de Marigny. » (Mem. de l'Acad. des Inscript. , tom. 31 , p. 136). Un autre écrivain témoigne l'existence de cette figure. « Elle est appelée aujourd'hui, dit-il , *Ardhanary - Eswara*. Ce « mélange fut fait , disent les bramines , parce que « *Eswara* (ou *Chiven*) , amoureux de *Paryatti* , lui

Cette attention à ne rien altérer dans les pratiques de la religion , me fait croire que la figure du *Phallus* ou du *Lingam* , que les indiens vénèrent comme un objet sacré, était également vénérée par eux dans des tems très-reculés.

Je suis confirmé dans cette opinion par le rapport de plusieurs voyageurs dans l'Inde , qui ont vu sur les murs des *pagodes* ou temples de ce pays , dont la structure remontait à la plus haute antiquité , des bas-reliefs qui représentaient le simulacre du sexe masculin , appelé *Lingam* , avec des formes très-variées. Enfin , dire , à ceux qui connaissent l'éloignement des indiens pour les innovations religieuses , que le culte du *Lingam* existe , c'est leur prouver qu'il a existé depuis très-long-tems.

Les *Phallus* , appelés *Lingam* dans l'Inde , s'y trouvent sous plusieurs formes ; il en est d'isolés , de combinés avec la figure du sexe féminin ; il en est qui , par leur petitesse , doivent être mis au rang des amulettes ; d'autres qui sont d'une grandeur très-disproportionnée avec le corps auquel ils adhèrent.

Les indiens de la secte de *Chiven* , une des
« donna la moitié de son corps. » (Mœurs des Brami-
nes , par *Abraham Roger* , p. 154).

trois principales divinités , ont une grande vénération pour le *Lingam* ; c'est sous cette forme que ce dieu est adoré dans les pagodes ; mais quand on le porte en procession dans les rues , son idole alors a la figure d'un homme ¹.

Trois symboles réunis expriment ordinairement , dans les lieux consacrés au culte , les trois principales divinités , *Brama*, *Wischnou* et *Chiven*. Cette trinité indienne est caractérisée par un piédestal sur lequel est un vase où s'élève un corps en forme de colonne. Le piédestal signifie *Brama*, le vase posé dessus indique la figure du sexe féminin et l'emblème de *Wischnou*, la colonne qui s'élève du sein de ce vase désigne le sexe masculin, emblème de *Chiven*.

L'intérieur des pagodes et leur extérieur offrent des peintures et des sculptures bien faites pour blesser les yeux de tout autre peuple que les indiens. Outre le *Lingam*, on y voit le *polleiar* qui représente la réunion des

¹ *Abraham Roger*, p. 157. *Chiven* ou *Siven*, *Schiva* *Esswara*, *Ixora* ou bien *Routren*, sont les noms de la même divinité , prononcés différemment dans divers cantons de l'Inde , ou différemment orthographiés par les européens. Ce dieu a beaucoup de rapport avec le Priape des grecs et des romains.

parties des deux sexes , et des *ex voto* dans le même genre. Il s'y trouve souvent des scènes d'une indécence révoltante. Les pagodes , les chemins , les lieux destinés à loger les voyageurs , offrent par-tout le *Lingam*. La pagode de *Villenour* , située à deux petites lieues de Pondichéry , contient , dans son enceinte , une tour consacrée au *Lingam*. Cette tour est entourée de figures colossales et fort anciennes de ce simulacre de la masculinité ¹. La célèbre et antique pagode de *Jagrenat* , celle non moins ancienne d'*Elephanta* près de Bombai , dont *William Alen* a dessiné , en 1784 , les bas-reliefs , offrent les tableaux les plus indécens qu'une imagination corrompue puisse concevoir ².

Sur la porte d'une des villes du petit

¹ Essais historiques sur l'Inde , par *Delaflotte* , p. 206 , et Voyage de Grandpré dans l'Inde.

² Dans l'ouvrage anglais intitulé : *An account of the Remains , of the Worship , of Priapus , etc.* By *R. P. Knight* , publié en 1791 , on a gravé plusieurs monumens antiques de l'Inde qui ont rapport au culte de Priape. On y voit deux *ex voto* tirés de la pagode de *Tanjore* , dont l'un réunit les deux sexes. On remarque sur-tout la gravure d'un bas-relief de la pagode d'*Elephanta* , qui représente un groupe exécutant l'action infame que les latins désignaient par le mot *irrumatio*.

royaume de *Sisupatnam*, on voit une statue de *Sita*, femme du dieu *Wischnou*, incarné sous le nom de *Ram*. Cette statue, dans les proportions naturelles, est accompagnée de six faquirs ou pénitens indiens placés de manière que trois sont d'un côté et trois de l'autre. Ces pénitens sont représentés à genoux, entièrement nus, les yeux levés vers l'épouse du dieu, et tenant chacun des deux mains leur Phallus, dont ils semblent faire une offrande à cette divinité ¹.

Sur la côte de Malabar se voient plusieurs pagodes dont les façades sont chargées de bas-reliefs : ils représentent des scènes les plus étonnantes pour des yeux européens; tels sont ceux de la célèbre pagode de *Gondoulour*, située entre Pondichéry et Trinquébar, dont les vastes édifices forment quatre grands corps de bâtimens réunis; tels sont ceux bien plus remarquables encore de la pagode de *Tricoulour*, située entre Pondichéry et Madras. Le culte du Phallus s'y voit exprimé avec les raffinemens les plus extraordinaires. On y distingue une figure d'homme armée d'un Lingam d'une grandeur prodigieuse qui, se repliant comme le serpent du

¹ Dictionnaire de la Fable, par Noel, au mot *Sita*.

Laocoon , contourne les membres nus de plusieurs femmes et vient enfin aboutir vers une dernière comme au but qui lui est destiné. Les attitudes les plus étranges que le génie lascif de l'Arétin n'a pu imaginer , se trouvent dans ces bas-reliefs consacrés par le culte , ainsi que dans ceux qui décorent les chars destinés aux pompes religieuses.

Un français , récemment arrivé de l'Inde et qui me fournit ces détails , m'assure avoir furtivement pénétré dans le sanctuaire le plus secret de la pagode appelée *Tréviscaré* , qui est consacrée au culte de Chiven , et y avoir vu une espèce de piédestal en granit , composé d'une large base et d'une colonne qui supporte un bassin du milieu duquel s'élève verticalement un Lingam colossal d'environ trois pieds de hauteur. Au-dessous et sur la pierre qui forme le vase , est une vaste échan-crure qui représente le sexe féminin. C'est sous cet emblème que les indiens expriment leur trinité. C'est dans ce sanctuaire , qui n'est éclairé que par le toît , et sur cette pierre sacrée , que les prêtres de Chiven initient aux mystères de l'amour les jeunes *devedassis* ou danseuses , que les européens nomment *bayadères* , qui , consacrées au culte , servent aussi au plaisir

du public et sont, comme étaient les courtisanes de la Grèce, prêtresses et prostituées.

Que dire de ces indécences, lorsqu'on est convaincu que ce n'est point le libertinage, mais la religion qui les a imaginées ? Un voyageur moderne fait à propos de ces tableaux scandaleux, cette sage réflexion : « Ne jugeons point des coutumes des peuples avec
« lesquels nous n'avons aucune ressemblance,
« d'après nos préjugés et nos habitudes. Ces
« figures choquent les européens, elles inspirent aux indiens des idées religieuses ¹. »

Les indiens ont cru donner plus d'expression ou de vertu à l'emblème de la fécondité, en réunissant les parties génératives des deux sexes. Cette réunion, que quelques écrivains confondent avec le *Lingam*, est nommé *pul-leiar*. C'est sans doute un extrait de la statue moitié mâle, moitié femelle, que Bardésane avait autrefois vue dans l'Inde. « Ce symbole,
« aussi naïf qu'énergique, est, dit *Sonnerat*,
« la forme la plus sacrée sous laquelle on
« adore *Chiven* : il est toujours dans le sanctuaire de ses temples. »

¹ Voyage à Canton, et Observations sur le Voyage de la Chine de lord *Macartney*, par *Charpentier-Cossigny*.

Les sectateurs de ce dieu ont une grande dévotion au *pulleiar* ; ils l'emploient comme une amulette ou un préservatif ; ils le portent pendu à leur cou , et les moines , appelés *Pandarons* , ne marchent jamais sans cette religieuse décoration. D'autres renferment le *pulleiar* dans une boîte en argent , qu'ils attachent à leur bras. Sonnerat nous apprend que les sectateurs de *Wischenou* méprisent cette pratique et la regardent comme infâme.

Les indiens ont encore un petit joyau , d'or ou d'argent , appelé *taly* , que les femmes pendent ordinairement à leur cou , comme une amulette. Elles le reçoivent , le jour de leurs noces , des mains de leurs époux qui eux-mêmes le tiennent des brames. Ces bijoux portent l'empreinte de quelques hiéroglyphes qui représentent le *pulléiar* ou le *lingam*. C'est à leur occasion que *Sonnerat* , duquel j'emprunte ces détails , rapporte l'anecdote suivante :

Un capucin missionnaire eut une grande querelle avec les jésuites de Pondichéry , laquelle fut portée devant les tribunaux. Les jésuites , très-tolérans lorsque la tolérance favorisait leurs desseins ambitieux , n'avaient point contrarié cet usage. M. de *Tournon* ,

légal apostolique du saint-siège, qui ne badi-
nait pas sur de telle matière et qui n'aimait
guère les jésuites, prohiba rigoureusement le
taly et prescrivit aux chrétiennes de l'Inde
de porter en place une croix ou une médaille
de la Vierge. Les indiennes, attachées à leurs
anciennes pratiques, se refusèrent au chan-
gement. Les missionnaires, craignant de per-
dre les fruits de leur zèle, et voir diminuer le
nombre de leurs néophytes, entrèrent en com-
position, et prirent avec les chrétiennes de
l'Inde un *mezzo-terme*. Il fut convenu que
l'on graverait une croix sur le *taly*. Par cet
arrangement, le signe du chrétien fut accolé
au simulacre des parties de la génération des
deux sexes ¹.

Quelques Lingams de l'Inde sont, comme
étaient certains Phallus de l'Egypte et de la
Syrie, d'une grandeur colossale, et très-
disproportionnée aux corps auxquels ils adhè-
rent : tels sont les Lingams de la pagode de
Villenour, qui sont isolés, et ceux qu'on voit
dans les bas-reliefs de celle d'*Elephanta*, qui
adhèrent à des corps humains, etc. Un voya-
geur dans cette partie du monde, rapporte un

¹ Voyage aux Indes et à la Chine, par *Sonnerat*,
depuis 1774 jusqu'en 1781, tom. 1, liv. 2.

exemple remarquable d'un *Lingam* gigantesque attaché à un Terme.

En passant vis-à-vis la côte de Trovancour , près le cap Comorin , ce voyageur , officier de marine , envoya un bateau à terre pour prendre des informations. « Le bateau , à son retour , apporta , dit-il , un *Lingam* ou *Priape* « que les canotiers avaient enlevé d'une niche « pratiquée dans un Terme , où il était exposé « à la vénération publique. Le dessin n'en « était que trop bien fini ; car il était indécemment par la recherche de la sculpture.... Les canotiers l'avaient pris pour servir de timon au gouvernail du bateau. Ils avaient gouverné le bateau avec ce *Phallus* , dont on peut juger les dimensions d'après cet usage ¹. »

Les rites et les cérémonies observées dans l'Inde pour honorer le *Lingam* et pour en tirer des avantages , se rapportent à plusieurs égards à ceux que pratiquaient les anciens égyptiens.

Les prêtres de Chiven , chaque jour , à l'heure de midi , ornent de guirlandes de fleurs et de sandal le *Lingam* sacré ; et pour

¹ Voyage dans l'Inde et au Bengale en 1789 et 1790 , par L. Degrandpré , officier de marine , tom. 2 , p. 110.

se rendre dignes de cette auguste fonction , ils s'y préparent en se purifiant par un bain.

Dans la cérémonie , appelée *nagapoutché* , ou office de la couleuvre , ce sont les femmes qui remplacent les prêtres. Elles portent , sur le bord d'un étang , une figure du *Lingam* représentée entre deux couleuvres , lavent cet emblème de la génération , après s'être purifiées elles-mêmes par un bain ; brûlent devant lui des morceaux de bois affectés à ce sacrifice , lui jettent des fleurs et lui demandent des richesses , une nombreuse postérité , et une longue vie pour leurs maris ¹.

Les *cachi-caoris* , sont une espèce de moines ou de *Pandarons* qui font le pèlerinage de *Cachi* , d'où ils rapportent de l'eau du Gange dans des vases de terre. Il doivent la transporter jusqu'à *Raméssourin* , près du cap Comorin , où est un temple très-renommé de *Chiven*. Ils répandent cette eau sacrée sur le *Lingam* , adoré dans ce temple sous le nom de *Ramanada-Suami* , qui signifie *Dieu adoré par Brama*. On ramasse cette eau qui a découlé du *Lingam* , et on la distribue aux indiens , qui la conservent religieusement ,

¹ Voyage aux Indes et à la Chine , par *Sonnerat* , tom. 2 , p. 109.

et qui sont en usage d'en verser quelques gouttes sur la tête et dans la bouche des agonisans. Ils en boivent , et croient que cette eau les lave de toutes souillures , et les rend dignes d'arriver , après leur mort , dans les célestes béatitudes ¹.

Les *andis* ou pénitens , sont dans l'Inde ce que les *fakirs* sont dans le Mogol ; presque tous sectateurs de *Chiven* , ils offrent continuellement leur adoration au *Lingam* , qui est à-peu-près l'unique meuble dont ils sont pourvus ².

On trouve encore dans l'Inde une secte particulière de *Chiven* , dont ceux qui la composent sont nommés *Laris* ; on les voit tous nus , couverts de cendres , demander l'aumône le *Lingam* à la main. Parmi ces mendiens , on révère comme des saints ceux qui tiennent constamment les deux mains sur la tête en empoignant le *Lingam*. Les gens charitables leur donnent à manger , et leur portent les morceaux à la bouche ³.

Le *Lingam*, sortant des mains de l'ouvrier,

¹ Voyage de Sonnerat , tom. 2 , p. 116.

² Essais historiques sur l'Inde , par *Delaflotte* , p. 206 , etc.

³ *Id.* , p. 192.

est un meuble sans vertu. Il n'en acquiert que lorsqu'un brame l'a béni et y a incorporé la divinité par des prières et des cérémonies ¹.

Les prêtres de *Chiven* ne se mutilent pas comme ceux de *Wischnou* ; mais ils sont obligés d'approcher du *Lingam* entièrement nus et en présence du public. L'obscénité de l'idole , les scènes voluptueuses peintes ou sculptées sur les murs de la plupart des temples de ce dieu , n'empêchent pas que la chasteté la plus rigoureuse ne leur soit prescrite ; et, lorsqu'ils exercent leur ministère , on leur fait une loi de s'abstenir même des desirs que ces images licencieuses pourraient faire naître. Si ces prêtres avaient alors le malheur d'y arrêter leur pensée , et qu'ils éprouvassent l'émotion qui en est la suite ordinaire , cette émotion , que leur nudité absolue rendrait visible , serait sévèrement punie. « Si le peuple ,
« dit Sonnerat , venant faire ses adorations ,
« s'apercevait qu'ils éprouvassent le moindre
« mouvement de la chair , il les regarderait
« comme infâmes , et finirait par les lapider ². »

Les femmes stériles viennent mettre en

¹ Essais histor. sur l'Inde , par *Delaflotte* , p. 206.

² Voyage aux Indes et à la Chine , par *Sonnerat* ,
tom. 1 , p. 322.

contact certaines parties de leur corps avec l'extrémité du *Lingam* consacré à cet effet. On y conduit même des bestiaux que l'on soumet à la même cérémonie, afin qu'ils multiplient plus abondamment. Cet usage, avec ce motif, se pratiquait, comme on le verra dans la suite, chez les grecs et les romains.

Duquesne a vu, dans les environs de Pondichéry, les jeunes mariées venir faire à cette idole de bois le sacrifice complet de leur virginité. Dans une partie de l'Inde, appelée *Canara*, ainsi que dans les environs de *Goa*, de pareils sacrifices sont en usage. Les jeunes filles, avant d'épouser, offrent et donnent dans le temple de *Chiven* les prémices du mariage à une semblable idole dont le *Lingam* est de fer, et l'on fait jouer à ce dieu le rôle de sacrificateur ¹.

Dans quelques pays de l'Inde, les prêtres, plus adroits, ont ravi à ce dieu une fonction aussi précieuse. Ce sacrifice, bien préférable au premier, a paru sans doute plus saint aux sacrificateurs et plus doux aux victimes.

Le roi de Calicut, par exemple, cède au plus considéré d'entre les prêtres de son royaume, pendant une nuit, la jeune fille

¹ Voyage dans l'Inde, par *Duquesne*, tom. 2.

qu'il va épouser, et paye ce service par une somme considérable ¹.

Pendant les huit jours que dure la fête du dieu adoré dans la célèbre pagode de *Jagrenat*, les brames donnent une femme à leur dieu. Une jeune vierge est conduite en triomphe dans le temple; on lui annonce que le dieu va l'épouser, et on lui recommande de l'interroger sur la récolte prochaine, sur sa stérilité ou son abondance. Un prêtre, à la faveur des ténèbres de la nuit, profite de cette aubaine, et la fille abusée croit avoir eu commerce avec le dieu ².

L'histoire ancienne offre un grand nombre d'exemples, d'usages et de fourberies pareilles ³.

En voici un qui ne paraîtra pas moins étrange que les précédens.

Dans le pays de Canara dont j'ai déjà parlé,

¹ Voyage dans l'Inde, par l'amiral *van Caerden*.

² Voyage dans le Mogol et l'Indostan, par *Bernier*, et Essais historiques sur l'Inde, par *Delaflotte*, p. 218.

³ Dans une espèce de sanctuaire du temple de Bélus, à Babylone, était un lit magnifique où les prêtres menaient chaque nuit une des femmes de la ville pour coucher avec le dieu, et devenir son épouse. Les prêtres, tour-à-tour, on n'en doute point, jouaient le rôle de l'époux divin.

les prêtres de Chiven, lorsqu'ils sortent de leurs pagodes, sont nus et se promènent ainsi dans les rues, en faisant retentir une sonnette. A ce bruit, les femmes, même les plus qualifiées, accourent au-devant de ces pieux personnages, et baisent dévotement leurs parties sexuelles en l'honneur du dieu *Chiven*.

C'est ainsi que plusieurs pénitens, se montrant aussi insensibles à la douleur qu'aux amorces du plaisir, reçoivent sans émotion de pareils baisers de la part des dévotes indiennes.

Cette vénération religieuse pour l'organe viril de la génération, était inculquée dans l'ame de tous les peuples orientaux. Ce qui nous paraît ridicule ou honteux était pour eux noble et sacré. J'en rapporterai quelques preuves dans la suite.

L'Egypte fournit des exemples pareils à ceux de l'Inde, et on voit encore des égyptiennes remplir, envers quelque inspiré, le même acte de dévotion que les femmes de Canara font à l'égard des prêtres de Chiven ¹.

¹ Un turc insensé parcourait, tout nu, les rues d'Alexandrie en Egypte. Il entrait dans les boutiques, prenait ce qui tombait sous sa main sans le payer, le

Pour justifier l'adoration du *Lingam* et le culte de Chiven, auquel cette partie était consacrée, les prêtres indiens, comme ceux des autres nations, imaginèrent plusieurs fables, dont voici les plus accréditées :

Pendant que *Chiven* vivait parmi les hommes, il enleva à des prêtres ou bramines pluggardait ou le jetait dans la rue. Loin de déplaire aux marchands turcs, cette extravagance les flattait beaucoup. Ils voyaient dans ce gaspillage une preuve de la protection du Prophète : car depuis long-tems, en Orient, on a l'opinion singulière de regarder les fous comme des inspirés : on les nomme *les saints de Dieu* ; tandis qu'en Europe, tous les inspirés passent pour des fous.

Pendant que ce turc nu se livrait à ces actes de folie, arrive une vieille musulmane. « D'une main, dit l'auteur qui me fournit cette anecdote, elle tire son voile de côté, afin de lui laisser voir une partie de sa figure, et de l'autre elle prend, à genoux, la partie du fou que la décence ne permet pas de nommer, quoiqu'elle fût plus mal-propre que la boue même ; elle la baise et la porte à son front. Le saint ne fait aucune résistance ; la femme suit son chemin, et le fou, d'un air dédaigneux, continue sa marche nonchalante. » (Voyage en Orient, par *M. A. D. B.*, chap. 11).

Pokoke vit à Rosette deux de ces fous qualifiés de *saints*. Ils étaient nus, et des femmes leur rendaient dévotement le même hommage.

sieurs belles femmes attachées à leur service ; car Chiven était un dieu de fort mauvais exemple , cōme la plupart des divinités grecques et romaines. Ces bramines, mécontents, prononcèrent tant de malédictions contre le dieu ravisseur , qu'il perdit l'usage d'un de ses membres, fort nécessaire en cette occasion. Le dieu , maudit, ne put en conséquence satisfaire ses desirs auprès de ces femmes, et le *Lingam* fut consacré comme un monument commémoratif de cette aventure, honteuse pour *Chiven* et honorable pour les bramines.

Dans d'autres pays de l'Inde, la fable est différente.

Un jour que ce dieu , couché avec son épouse, allait savourer ce que les jouissances de l'amour ont de plus vif, un dévot vint, fort mal-à-propos, frapper à sa porte. Le dieu est trop occupé pour lui ouvrir. Le dévot continue à frapper, mais frappe sans succès. Impatienté de ce retard, il exhale sa colère, en se répandant en injures contre *Chiven*, qui, les ayant entendues, répond à l'importun par de violens reproches. Alors le dévot, consterné, change de ton, s'excuse beaucoup, et demande que ceux qui adoreront Chiven

sous la figure du *Lingam*, soient plus favorisés que ceux qui ne l'adorent que sous la figure humaine : sa prière fut exaucée.

Une autre fable rapporte que la partie sexuelle de ce dieu était si grande, qu'elle atteignait son front. Il fut obligé de la couper et de la diviser en douze parcelles, qui donnèrent naissance à toutes les créatures humaines.

Cette dernière fable paraît allégorique ; les précédentes ne le sont point. Elle semble exprimer la révolution annuelle du soleil, divisée en douze mois. L'auteur qui l'a imaginée a laissé voir la vérité à travers le voile léger dont il l'a enveloppée. Cette allégorie prouve que le *Lingam* a la même origine et les mêmes rapports avec le soleil régénérateur que le *Phallus*, et *Chiven* paraît être le dieu-soleil des indiens.

Dans les régions voisines, qui sont à l'est ou nord de l'Inde ou de l'Indostan, on ne retrouve plus le culte du Phallus. Les relations que nous avons sur le Pégu, Ava, Siam ou l'empire des Birmans, sur le Thibet et le Boutan, n'offrent aucune notion sur ce culte ; quoique les religions de ces différentes nations aient entre elles et celles de l'Inde des rap-

ports nombreux , il paraît n'avoir jamais été adopté dans les vastes contrées de la Tartarie. On serait tenté de croire qu'il l'a été en Chine, d'après une idole que les voyageurs les plus récents ont vue dans cet empire , et qu'ils qualifient vaguement d'idole consacrée à la volupté. « On voit, dit l'un d'eux, plusieurs de
« ces idoles obscènes , dans les temples ou
« miaos; elles reçoivent un tribut de confiance
« et de respect de la part des chinoises, très-
« pudiques d'ailleurs. La superstition est un
« voile pour ces images ¹. »

Voilà bien le culte d'une idole obscène , et ce culte rendu par des femmes ; mais ces notions trop vagues n'annoncent ni le sexe de l'idole , ni par conséquent le Phallus ; ainsi l'on peut dire , jusqu'à ce que de nouvelles lumières nous éclairent , que le culte de cet objet sacré se serait étendu en Asie , depuis les rives du Nil jusqu'à celles du Gange , et n'aurait point franchi cette dernière limite.

L'extension de ce culte sur cette partie de la terre , qu'aucun obstacle ne sépare , où les communications sont faciles , n'a rien de bien étonnant ; mais ce qui l'est beaucoup , c'est

¹ Voyage de l'Ambassade de la Compagnie orientale hollandaise vers l'empereur de la Chine.

de trouver précisément , aux antipodes de l'Inde , dans le Mexique , le même culte établi.

Le culte du Phallus , existant au Mexique comme dans l'Inde , pays si éloignés l'un de l'autre , séparés par de vastes mers et sur lesquels les monumens historiques de l'antiquité ne nous ont laissé aucune trace de communication , est un problème qui ne peut être résolu que par la science géologique , mieux connue.

Lorsqu'on fit la découverte du Mexique , on y trouva , dans la ville de *Panuco* , le culte particulier du Phallus bien établi. Sa figure était adorée dans les temples. On voyait dans les places publiques des bas-reliefs , qui , comme ceux de l'Inde , représentaient de différentes manières l'union des deux sexes.

A *Tlascala* , autre ville du Mexique , on révérait l'acte de la génération sous les symboles réunis des parties caractéristiques des deux sexes ¹.

Garcilasso de la Végua dit , d'après Blas Valera , que , chez les mexicains , le dieu de la luxure était nommé *Tiazolteuti* ².

¹ Histoire des Incas , par *Garcilasso de la Vega* , liv. 2 , chap. 6.

² Histoire de la Floride , par le même.

Je ne dois pas négliger d'observer que le soleil était la divinité principale du Mexique, et que là, comme en Asie, le culte du Phallus se trouvait associé à celui de cet astre.

Passons en Europe, et examinons quel fut le sort du culte du Phallus dans cette partie du monde.

CHAPITRE VII.

Du Culte du Phallus chez les Grecs.

DES colonies égyptiennes vinrent, à différentes époques, s'établir dans certaines parties de la Grèce, y apportèrent leurs mœurs, leur religion, et les firent insensiblement adopter par les habitans incivilisés de ce pays, qui étaient alors connus sous le nom de *pélasges*. Un des chefs de ces colonies, fonda, en Béotie, une ville à laquelle il donna le nom de *Thèbes*, que portait une autre ville très-fameuse de la haute Egypte, où l'on adorait particulièrement le soleil sous le nom de *Bacchus*, et par suite le Phallus, un de ses principaux symboles.

Hérodote et Diodore de Sicile s'accordent à dire que le culte de Bacchus fut porté en Grèce par un nommé *Mélampus* qui vivait 170 ans avant la guerre de Troie. « Mélampus, fils d'Amythaon, avait, dit Hérodote, « une grande connaissance de la cérémonie « sacrée du *Phallus*. C'est lui en effet qui a

« instruit les grecs du nom de *Bacchus*, des
 « cérémonies de son culte, et qui a introduit
 « parmi eux la procession du *Phallus*. Il est
 « vrai qu'il ne leur a pas découvert le fond
 « de ces mystères ; mais les sages qui sont
 « venus après lui en ont donné une plus ample
 « explication.

« C'est donc *Mélampus*, ajoute-t-il, qui a
 « institué la procession du *Phallus* que l'on
 « porte en l'honneur de Bacchus, et c'est lui
 « qui a instruit les grecs des cérémonies qu'ils
 « pratiquent encore aujourd'hui ¹. »

Le même historien nous apprend que *Mélampus*, instruit par les égyptiens d'un grand nombre de cérémonies, entr'autres de celles qui concernent le culte de Bacchus, les introduisit dans la Grèce avec de légers changemens. Il convient que les cérémonies pratiquées par les grecs ont beaucoup de ressemblance avec celles des égyptiens. Plutarque dit de même, que les *pamyliés* des égyptiens, fêtes célébrées en l'honneur du dieu-soleil *Osiris* et dans lesquelles on portait le *Phallus*, ne différaient point des *phallophories* des grecs, célébrées en l'honneur du dieu-soleil

¹ Hérodote, Euterpe, liv. 2, sect. 49.

Bacchus, où l'on portait aussi des *Phallus*¹. La différence qu'y trouve Hérodote, consiste en ce que les grecs, dans leur fête, ne sacrifiaient point un porc, comme les égyptiens, et que le *Phallus* qu'ils portaient dans les processions, n'adhérait point à une figure humaine, mais qu'il était isolé.

Hérodote pense que les connaissances acquises par Mélampus sur le culte de Bacchus, provenaient de ses liaisons avec les descendants de *Cadmus* de Tyr, et avec ceux des tyriens de sa suite qui vinrent de Phénicie dans cette partie de la Grèce qu'on appelle aujourd'hui *Béotie*.

Les grecs ne composèrent pas seulement leur théologie de celle de la haute et basse Egypte, mais encore ils y amalgamèrent le culte grossier des pélasges, anciens habitans de la Grèce. Hérodote nous apprend que *l'Hermès à Phallus* ou *Mercuré au membre droit*, ne vient point d'Egypte, que les athéniens le tiennent des pélasges qui habitaient le même canton. « Les pélasges, ajoute-t-il, en donnent une raison sacrée que l'on trouve expliquée dans les mystères de Samotrace². »

¹ Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris.

² Hérodote, Euterpe, sect. 51.

Au culte transmis par les égyptiens, à celui qu'ils trouvèrent établi chez les pélasges, les grecs ajoutèrent les cultes en vigueur chez les syriens, les babyloniens, les phéniciens, les phrygiens, et d'autres peuples qui fondèrent des colonies chez eux ou avec lesquels ils étaient en commerce. Ce mélange confus devint la matière que l'imagination féconde et dérégulée des grecs mit en œuvre pour enfanter le dédale inextricable de la mythologie, cet océan d'aventures ridicules ou merveilleuses, souvent contradictoires, qui ont fait le désespoir des commentateurs.

Au milieu de ce cahos il subsiste cependant des points de reconnaissance qui établissent la conformité des cérémonies et des fables des grecs, avec celles qui étaient en usage chez les étrangers. Le Phallus, par exemple, fut constamment chez eux comme il était chez les égyptiens et autres peuples, uni au culte du dieu-soleil.

Bacchus était nommé en Grèce *Dionysus* ²

² Cette dénomination dérive, dit-on, de *Nysa*, ville où Jupiter fit porter Bacchus par Mercure, pour y être élevé par des nymphes; ou du nom de *Nysa*, fille d'*Aristeus*, qui le nourrit. Ce sont des fables. Bacchus ne fut élevé par personne ni dans aucune ville. *Bacchus*

et ses fêtes *Dionysiaques*. Il y avait plusieurs fêtes de ce nom ; celles qui se célébraient à la ville étaient appelées les *grandes Dionysiaques* ou les *Dionysiaques urbaines* ; elles avaient lieu à Limna dans l'Attique , où Bacchus avait un temple , le 12 du mois *élaphebোলιον* qui répond au 12 du mois de mars , et huit jours avant l'époque où la même fête se célébrait en Egypte sous le nom de *Pamyliès*.

Les grandes Dionysiaques duraient pendant trois jours. Quatorze prêtresses choisies par l'archonte-roi et présidées par son épouse , figuraient dans cette solennité.

Ces fêtes , dans leur origine , se célébraient sans luxe et sans beaucoup d'appareil. Voici ce qu'en dit Plutarque : « Rien n'était plus
« simple et en même tems plus gai , que la
« manière dont on célébrait autrefois dans ma
« patrie les Dionysiaques. Deux hommes mar-
« chaient à la tête du cortège , dont l'un por-
« tait une cruche de vin et l'autre un cep de
« était le soleil ; et ce nom lui vient du pays de *Cous* , dans
la Thébaïde. La syllabe *ab* ou *ba* signifie *père* , *maître* ,
dieu : ainsi le nom de Bacchus doit être interprété par
le *père* ou le *dieu de Cous*. Quant au nom *Dionysus* ,
il est le même qu'*Adon* , *Adonis* , *Adonai* , *Dionis* , qui
signifient *maître* , *seigneur* , qualifications qu'on a tou-
jours données au soleil.

« vigne ; un troisième traînait un bouc ; un
 « quatrième était chargé d'un panier de
 « figues ; une figure du *Phallus* fermait la
 « marche. On néglige aujourd'hui, continue-
 « t-il, cette heureuse simplicité ; on la fait
 « même disparaître sous un vain appareil de
 « vases d'or et d'argent, d'habits superbes,
 « de chevaux attelés à des chars et de dégui-
 « semens bizarres ¹. »

Voici quelle était ordinairement l'ordon-
 nance de cette pompe religieuse :

La marche s'ouvrait par des bacchantes qui
 portaient des vases pleins d'eau ; ensuite s'a-
 vançaient de jeunes vierges recommandables
 par la pureté de leurs mœurs et par leur nais-
 sance, appelées *canéphores*, parce qu'elles
 portaient des corbeilles d'or remplies des
 prémices de tous les fruits, où se trouvaient
 des serpens apprivoisés, différentes fleurs,
 quelques objets mystiques, comme la sesame,
 le sel, la fêrûle, le lierre, des pavots, des
 gâteaux de forme ombilicale, des *placenta*, et
 notamment le *Phallus* couronné de fleurs.

A la suite de cette troupe de vierges, pa-
 raissaient les *phallophores* : c'étaient des

¹ Plutarque, Œuvres morales, Traité de l'amour
 des Richesses, vers la fin.

hommes qui ne portaient point de masque sur leur visage, mais qui le couvraient avec un tissu formé par des feuilles de lierre, de cerpolet et d'acanthé. Une épaisse couronne de lierre et de violette ceignait leur tête. Ils portaient l'amict et la robe augurale; ils tenaient en main de longs bâtons de la cime desquels pendaient des *Phallus*.

Cette partie de la solennité était nommée *Phallophorie*, *Phallogogie*, *Periphallie*.

Venait ensuite un chœur de musiciens qui chantaient ou accompagnaient, au son des instrumens, des chansons analogues au simulacre que les phallophores étalaient, et criaient par intervalles *evohé Bacché, io Bacché, io Bacché!*

A ce cœur de musiciens, succédaient les *ityphalles*. Ils étaient, suivant *Hesichius*, vêtus d'une robe de femme. Athenée les présente la tête couronnée, les mains couvertes de gants sur lesquels des fleurs étaient peintes, portant une tunique blanche et l'amict tarentin à demi vêtu; et par leurs gestes et leur contenance, contrefaisant les ivrognes. C'étaient sur-tout les ityphales qui chantaient les chants phalliques et qui poussaient ces exclamations, *eithé me ityphallé!*

Suivaient le *van* mystique et autres objets sacrés.

Des groupes de satyres et de bacchantes figuraient souvent dans ces processions. Ces dernières, à demi nues ou couvertes seulement d'une peau de tigre passée en écharpe, les cheveux épars, tenant en main des torches allumées ou des tyrses, s'abandonnaient aux mouvemens les plus impétueux, en heurlant des *évohé*, et menaçaient ou frappaient même les spectateurs. Elles exécutaient quelquefois des danses appelées *phallickes*, dont le principal caractère consistait en mouvemens lascifs.

Les satyres traînaient des boucs ornés de guirlandes et destinés au sacrifice; puis on voyait arriver, monté sur un âne, le personnage qui jouait le rôle de Silène, et représentait ce nourricier de Bacchus chancelant et à demi-ivre.

On doit juger que de telles scènes religieuses devaient facilement dégénérer en abus. Aussi tout ce que l'ivresse et la débauche ont de plus dégoûtant, était audacieusement offert aux yeux du public. Un médecin de l'antiquité, *Areteus*, dit en parlant des satyres qui accompagnaient les

pompes de Bacchus, qu'ils s'y présentaient d'une manière fort indécente, dans un état apparent de desir dont la continuité étonnante était regardée comme une grace du ciel, une marque de l'assistance divine ¹.

Il est probable que ces déclamateurs aient pris la fiction pour la réalité et le postiche pour la nature. Divers monumens antiques qui nous retracent les scènes des groupes de satyres, nous représentent des hommes dont la tête était couverte d'un masque entier ou têtère, et le corps et les jambes enveloppés de peaux de bouc. On peut croire que le travestissement était complet, et qu'un Phallus artificiel était substitué au naturel; car sans cela la durée de l'état en question, un éréthisme si soutenu, pendant une course longue et fatigante, serait vraiment un miracle.

Que les jeux obscènes des groupes de satyres fussent figurés ou réels, ils n'en étaient pas moins des attentats à la pudeur publique; et un père de l'église grecque, révolté de ces scènes scandaleuses, s'exprime de la sorte : « L'homme le plus débauché n'oserait jamais,

¹ *Satyri in hanc pompam producebantur arectopene, quod tamen ipsi rei divinæ signum autumabant.* (*Areteus*, lib. 2 *Auctorum*, cap. 12).

« dans le lieu le plus secret de son appartement, se livrer aux infamies que commettait effrontément le chœur des satyres, dans une procession publique ¹.

Cette marche religieuse était suivie de jeux qui avaient un caractère analogue. La jeunesse s'exerçait à sauter sur des outres enflées de vent, et à courir, les yeux bandés, parmi des *Phallus* ornés de fleurs et suspendus à des pins ou à des colonnes. On regardait comme un présage de bonheur, lorsqu'en courant, la tête venait à se heurter contre ces simulacres.

Les prêtres d'Osiris, d'Adonis, d'Atis, de Chiven, et d'autres dieux-soleils avaient composé pour chacune de ces divinités, une ou plusieurs fables ou légendes que l'on récitait lors de leurs fêtes, qui servaient aussi de matière à leurs hymnes, et dans lesquels on rendait raison de leur association avec le *Phallus*. Les prêtres de Bacchus suivirent cet exemple, et composèrent une fable dont voici le sommaire :

Bacchus a perdu sa mère Semelé, tuée par

¹ Théodoret, cité par Castellan. de *Festis græcorum*, Dionysia, p. 101.

la foudre ou morte dans un incendie ; il la cherche dans plusieurs pays , et va jusqu'aux enfers pour la trouver. Pendant le cours de ses recherches , il rencontre un jeune homme appelé *Polymnus* ou *Prosumus* qui promet de le conduire auprès de sa mère et de lui montrer le chemin des enfers s'il en avait besoin ; mais *Polymnus*, devenu amoureux de *Bacchus* , exigea , pour prix de ce service , une complaisance honteuse. Le dieu consentit sans difficulté. On va voir de quelle manière il tint sa promesse.

Polymnus mourut en chemin. *Bacchus* lui éleva un tombeau , et , en mémoire du défunt , il fabriqua , avec une branche de figuier , un *Phallus* qu'il plaça sur ce monument.

Deux pères de l'église , qui me fournissent ces détails , *Arnobé* et *Clément d'Alexandrie* , en ajoutent de fort scandaleux. Leurs expressions sont si peu ménagées , qu'à cause de la sévérité de notre langue et de la délicatesse de nos oreilles , je ne puis les traduire. Je me bornerai à dire que *Bacchus* , jaloux de remplir ses engagements , planta le *Phallus* de bois sur le tombeau du défunt , s'assit à nud sur sa pointe , et que , dans cette attitude , il s'acquitta complètement , envers ce simula-

ere, de la promesse qu'il avait faite au jeune Polymnus ¹.

C'était par ces contes obscènes qui décèlent l'immoralité du tems auquel ils ont été inventés, que les prêtres amusaient le peuple et le trompaient sur le véritable motif de l'institution du *Phallus* ; comme si des mensonges orduriers devaient être plus profitables à la religion que des vérités simples, dont la connaissance était réservée aux seuls initiés des plus hautes classes.

Le scoliaste d'Aristophane attribue à une autre cause l'institution du Phallus en Grèce. Il raconte qu'un nommé Pégaze , ayant in-

¹ Voici comment Arnobe décrit cette action de Bacchus : *Figit (penem) super aggerem tumuli , et posticâ ex parte nudatus , insidit , lascivia deinde surientis assumpta , huc atque illuc clunes torquet , et meditatur ab ligno pati quod jamdudum in veritate promiserat.* (Arnobii adversus Gentes , lib. 5 , pag. 177 , édit. 1651). (*Clement Alexand. , Propterpt.*).

Arnobe et Clément d'Alexandrie ne sont pas les seuls pères de l'église qui ont rapporté cette fable : on la trouve avec ces circonstances dans *Julius Firmicus , de Errore profanarum Religionum* ; dans *Theodore , Sermon. 8 de Martyribus* ; dans *Nicetas*, sur Grégoire de Nazianze , *orat. 39* , p. 829 , etc. Voyez au surplus *Observationes ad Arnobium Gebharti Elmenhorstii* , pag. 171.

introduit le culte de Bacchus et de ses symboles dans l'Attique, les habitans de ce pays refusèrent de l'adopter. Ils en furent punis par ce dieu, qui les frappa de maladie dans les parties de la génération, maladie incurable qui résistait à tous les remèdes, et dont ils ne purent se débarrasser qu'en rendant de grands honneurs à *Bacchus*. Ils fabriquèrent alors des *Phallus*, comme un hommage particulier qu'ils faisaient à cette divinité, et comme un monument de leur reconnaissance et de leur attachement pour elle.

Les grecs, très-affectionnés au culte du Phallus, l'introduisirent dans les cérémonies consacrées à plusieurs autres divinités. « On a conservé la coutume, dit Diodore de Sicile, de rendre quelques honneurs à Priape, non-seulement dans les sacrés mystères de *Bacchus*, mais aussi dans ceux des autres dieux, et l'on porte sa figure aux sacrifices, en riant et en folâtrant »

Vénus et Cérès, la première présidant à la fécondité de l'espèce humaine, la seconde à celle des champs, devaient avoir droit au Phallus, symbole général de la fécondité.

La consécration du Phallus par Isis, en Egypte, la réunion à Biblos, dans un même

temple, du culte du Soleil, de Vénus Astarté et du Phallus, cette même réunion du simulacre des deux sexes dans l'Inde, prouvent que les grecs ne manquaient pas d'exemples pour associer le *Phallus* au culte de Vénus; aussi l'unissaient-ils souvent au *Mullos*, c'est-à-dire au simulacre de la partie du sexe féminin, et cette réunion complétait l'allégorie. Aussi voyait-on, à Cypris, dans les mystères de la mère des amours, figurer l'emblème de la virilité. Les initiés aux mystères de la Vénus cyprienne, recevaient ordinairement une poignée de sel et un *Phallus*.

Une secte particulière et peu connue, appelée la secte des *Baptés*, célébrait à Athènes, à Corinthe, dans l'île de Chio, en Thrace et ailleurs, les mystères nocturnes de *Cotitto*, espèce de *Vénus* populaire. Les initiés qui se livraient à tous les excès de la débauche, y employaient le Phallus d'une manière particulière; ils étaient de verre, et servaient de vase à boire¹.

Ceux qui ne voient, dans ce symbole de la reproduction, que le caractère du libertinage,

² Juvénal, parlant de la licence extrême de ces mystères, dit (Satyre 2, vers 95).

. *Vitreo bibit ille Priapo.*

doivent s'étonner de ce qu'il faisait partie intégrante des cérémonies consacrées à *Cérès*, divinité si recommandée par sa pureté, et surnommée la *Vierge sainte*; de ce qu'il figurait dans les mystères de cette déesse à *Eleusis*, appelés *mystères par excellence*, auxquels tous les hommes de l'antiquité, distingués par leurs talens, par leurs vertus, s'honoraient d'être initiés, d'où les scélérats, fussent-ils sur le trône, étaient rigoureusement exclus, dont la moralité des dogmes, ainsi que la sagesse des principes, sont garanties par le témoignage des écrivains grecs ou romains, connus par leur véracité et leurs belles actions. C'est *Tertulien* qui nous apprend que le Phallus faisait, à *Eleusis*, partie des objets mystérieux. Aucun autre écrivain de l'antiquité n'avait fait connaître cette particularité, nul initié n'avait avant lui révélé ce secret. « Tout ce que ces mystères ont de plus
 « saint, dit-il, ce qui est caché avec tant de
 « soin, ce qu'on est admis à ne connaître que
 « fort tard, ce que les ministres du culte, ap-
 « pelés *Epopetes*, font si ardemment désirer,
 « c'est le simulacre du membre viril ¹. »

¹ Tertulien, *Adversus Valentinianos*, *Tertuliani opera*, p. 250.

Théodoret dit que l'on vénérât aussi, dans les orgies secrètes d'Eleusis, l'image du sexe féminin ¹.

Pour justifier la présence de ces figures obscènes dans des mystères aussi saints, pour donner un prétexte à cette association du culte de Cérès et de celui du Phallus, voici la fable extravagante que les prêtres imaginèrent :

Cérès cherchait sa fille Proserpine que Pluton avait enlevée. Dans cette intention, elle parcourait le monde, tenant deux flambeaux qu'elle avait allumés aux feux du mont Etna. Elle arrive fatiguée à Eleusis, bourg de l'Attique. Une femme, nommée *Baubo*, lui offre l'hospitalité, lui fait un accueil gracieux, cherche par ses caresses à adoucir le chagrin dans lequel la déesse est plongée, et lui présente, pour la rafraîchir, cette liqueur fameuse dans les mystères, et que les grecs appelaient *Cycéon*. Cérès, en proie à sa douleur, refuse avec dédain ce breuvage, et repousse la main de celle qui l'invite à s'en désaltérer.

Voyant que ses instances, plusieurs fois

¹ *Castellanus*, de *Festis græcorum*, *Eleusinia* p. 143 et 144.

renouvelées, étaient vaines; *Baubo*, pour vaincre l'obstination de la déesse, a recours à d'autres moyens. Elle pense qu'une plaisanterie, en l'égayant, pourra la disposer à prendre la nourriture dont elle a besoin. Dans ce dessein, elle sort, fait ses dispositions, puis reparait devant la déesse, se découvre à ses yeux, et de la main secoue et caresse une petite figure qu'elle a formée en certain lieu. A ce spectacle aussi étrange qu'inattendu, Diane éclate de rire, oublie son chagrin, et consent avec joie à boire le *Cycéon* ¹.

Dans les fêtes d'Eleusis, on chantait un hymne dont une strophe contenait la conclusion de cette aventure. Clément d'Alexandrie

¹ *Partem illam corporis, per quam secus femineum et sobolem prodere, et nomen solet acquirere generi, tum longiore ab incuria liberat: Facit sumere habitum puriorem, et in speciem levigari nondum duri atque striculi pusionis: redit ad deam tristem.... atque omnia illa pudoris loca revelatis monstrat inguinibus atque pubi affigit oculos Diva et inauditi specie solaminis pascitur, etc.* Ce passage, sans doute corrompu dans plusieurs endroits, a embarrassé les commentateurs. (Arnobe, adversus gentes, lib. 5, p. 174 et 175, Godescalc. Stevech. in Arnob., Observat. Elmenhorst. Desid. Herald. animadversiones, etc.).

et Arnobe ont tous les deux publié cette fable ; ils nous ont de plus transmis cette strophe , monument authentique de la grossièreté et de l'indécence des fables que débitaient les prêtres de l'antiquité.

Dans les fêtes appelées *Targilies* , qui se célébraient le 6 du mois de targélion ou de mai , on voyait aussi figurer le Phallus. Sa présence , dans cette solennité , ne doit point étonner , puisqu'elle était consacrée à Apollon , dieu-soleil , et à Diane , divinité de la lune , ou , suivant le scoliaste d'Aristophane , au soleil et aux saisons. Il ajoute que des jeunes gens portaient , dans cette fête , des branches d'olivier , d'où pendaient des pains , des légumes , des glands , des figues et des *Phallus* ¹.

On a remarqué que le *Phallus* était constamment lié au culte des dieux-soleils , quels que fussent les noms qu'ils portassent ; qu'il en était dépendant , et qu'il ne figurait , dans les mystères consacrés à cet astre , que comme un symbole , un objet secondaire de la cérémonie , mais non comme une divinité particulière. Les habitans de Lampsaque ² , ville

¹ Histoire religieuse du Calendrier , par Court de Gebelin , p. 436.

² Aujourd'hui nommé *Laspi*.

située sur les bords de l'Hellespont, s'avisèrent, les premiers, de tirer ce symbole de la dépendance des dieux-soleils, de l'ériger en divinité, et de lui rendre un culte particulier sous le nom antique de *Priape*. Ce dieu naquit dans cette ville, dit la fable, ce qui, en langage allégorique, signifie que son culte y prit naissance.

Priape était représenté comme un *Hermès*, un *Terme*, dont la tête, et quelquefois la moitié du corps, appartenait à l'espèce humaine. Sa figure était la copie de ces *Hermès*, ou *Mercure* , muni d'un *Phallus* colossal, qui étaient si nombreux en Grèce, dans les champs, sur les chemins et dans les jardins. Ils étaient évidemment une imitation des figures à Phallus disproportionné, que les femmes d'Egypte portaient en procession, pendant les fêtes d'Osiris, et que l'on conservait dans le temple d'Hierapolis, en Syrie.

C'étaient de tels Hermès à Phallus, qui, placés dans les carrefours d'Athènes, furent mutilés dans une débauche nocturne par Alcibiade et ses compagnons, profanation qui eut pour lui des suites très-fâcheuses.

C'était aussi à ces Hermès à tête humaine et à Phallus, que Philippe, roi de Macédoine,

comparaît les Athéniens. Ils n'ont, disait-il, comme les Hermès, que la bouche et les parties de la génération, pour exprimer qu'ils n'étaient que babillards et libertins ¹.

Les habitans de Lampsaque ignorant l'origine de cette divinité, et n'ayant d'autres données que sa figure pour lui composer une légende ou une fable, et trouvant entre certaine partie de l'âne, et le trait qui caractérisait Priape, des rapports frappans, lui sacrifièrent un âne, et introduisirent cet animal comme acteur, dans les aventures qu'ils supposèrent à ce dieu. Voici en substance quelle fut cette fable :

Sa naissance est fort incertaine. Il était, suivant les uns, fils de Bacchus et d'une nymphe, appelée *Nayade*. D'autres lui donnent pour mère la nymphe *Chionée*; Hygin le dit fils de Mercure, et Apollonius, d'Adonis et de Vénus. Il naquit, suivant l'opinion la plus généralement adoptée, de Bacchus et de Vénus. Les mythologues, qui le font fils d'Hermès ou de Mercure, annonçaient par-là que ce dieu devait sa naissance aux pierres ou aux troncs d'arbres appelés *Hermès* par les grecs, et qui avaient servi à composer sa figure. Ceux

¹ Stobée, Serm 11.

qui le disent fils de Bacchus ou d'Adonis, dieux-soleils, exprimaient son origine par une allégorie plus savante et plus conforme à la vérité.

La jalouse Junon, apprenant que sa fille Vénus était enceinte, la visita, et sous le prétexte de la secourir elle employa, en lui touchant le ventre, un charme secret qui la fit accoucher d'un enfant difforme, et dont le signe de la virilité était d'une proportion gigantesque. Vénus, fâchée d'avoir donné le jour à un enfant monstrueux, l'abandonna, et le fit élever, loin d'elle, à Lampsaque. Devenu grand, le dieu courtisa les dames de cette ville, et sa difformité ne leur déplut pas; mais les maris, jaloux, le chassèrent honteusement. Ils furent bientôt punis de cette violence; une maladie cruelle les attaqua à l'endroit même où le dieu préside. Dans cette fâcheuse extrémité, on consulta l'oracle de Dodone, et, d'après son avis, Priape fut honorablement rappelé, et les pauvres maris se virent contraints de lui dresser des autels et de lui rendre un culte ¹.

¹ On voit que cette fable a le même fond que celle rapportée par le Scoliaſte d'Ariſtophane, ſur l'origine du culte du Phallus dans l'Attique.

Telles sont les fables fabriquées sur l'origine de Priape. Voici celles qui expliquent l'association de l'âne à son culte :

Un jour Priape rencontra Vesta couchée sur l'herbe et plongée dans un profond sommeil. Il allait profiter d'une occasion aussi favorable à ses goûts lascifs , lorsqu'un âne vint fort à-propos réveiller par ses braimens la déesse endormie , qui échappa heureusement aux poursuites du dieu libertin.

Lactance et Hygin attribuent à une autre cause l'usage d'immoler un âne à ce dieu , et cette cause est encore moins décente. Priape eut , disent - ils , une dispute avec l'âne de Silène que montait Bacchus lors de son voyage dans l'Inde. Priape prétendait être , à certain égard , mieux que l'âne , avantage de la nature. La question , dit Lactance , fut décidée en faveur de l'animal , et Priape , furieux d'une telle humiliation , tua son concurrent. Hygin raconte au contraire que Priape fut vainqueur , et que l'âne , vaincu , fut mis au rang des astres ¹.

Le peuple de Lampsaque , dit Pausanias , est plus dévot à Priape qu'à toute autre divi-

¹ Lactantius , *de falsâ Religione* , lib. 1 , cap. 21.
Hyginus , *Poeticum astronomicon* , cap. 53.

nité ¹. Il était le dieu tutélaire de cette ville, dont les médailles conservées jusqu'à nos jours, offrent sa figure bien caractérisée et attestent encore la considération dont il jouissait parmi ses habitans. Ces médailles, qui se voient dans les cabinets des curieux, le présentent le plus ordinairement sous la forme d'un *hermès* où le monstrueux Phallus est ajusté.

Des empereurs romains, non pas de ceux qui se sont distingués par leur extrême débauche, ont voulu éterniser leur dévotion au dieu de Lampsaque, et faire frapper des médailles où leurs noms sont associés au signe indécent de cette divinité. On en trouve une de *Septime Sévère*, et une autre que la ville même de Lampsaque fit frapper en l'honneur de l'empereur *Maximin* ².

La ville de *Priapis* ou de *Priape*, bâtie sur les bords de la mer Propontide, dans la Troade, doit son nom au culte de cette divinité. Ce fut dans ce lieu, dit la fable, que Priape, chassé par les maris de Lampsaque,

¹ Pausanias, liv. 9, Béotie, cap. 31.

² Bandelot, dans son ouvrage intitulé : *Utilité des Voyages*, a donné la gravure de ces deux médailles, (tom. 1, p. 343 et 344).

vint chercher un asile. On y voyait un temple où le dieu-soleil Apollon était adoré sous le nom de *Priapesæus*. Ainsi les habitans avaient conservé, dans leur culte, les rapports existans entre l'astre du jour et l'emblème de la fécondité.

Pline fait mention de plusieurs autres lieux qui portaient le nom de *Priape*, et où sans doute il était vénéré comme la divinité principale. En parlant des îles de la mer d'Ephèse, il en nomme une appelée *Priapos* ¹. Il dit ailleurs qu'au golfe Céramique est l'île *Priaponèse* ².

Priape était honoré d'un culte particulier dans différentes villes de la Grèce; telles étaient *Ornée*, située près de Corinthe, qui donna à ce dieu le surnom d'*Ornéates* et à ses fêtes celui d'*Ornéennes*; *Colophon*, ville de l'Ionie, fameuse par son oracle d'Apollon. On y célébrait avec beaucoup d'éclat les fêtes de Priape, et ce dieu n'y avait, pour ministres, que des femmes mariées.

Les cylléniens rendaient aussi à Priape un culte particulier, ou plutôt ils confondaient cette divinité avec celle d'*Hermès* ou de Mer-

¹ Pline, liv. 5, cap. 31.

² *Idem*, liv. 5.

cure ; car, comme je l'ai dit, les *Hermès* à Phallus ne différaient en rien des Priapes pour la figure ; la matière de pierre ou de bois, le lieu où ils étaient placés, et les honneurs qu'on leur rendait, faisaient les seules différences. Une de ces figures, que Pausanias qualifie d'*Hermès*, recevait les honneurs divins à Cylenne. Elle était élevée sur un piédestal et présentait un Phallus remarquable ¹.

Le même auteur a vu sur le mont Hélicon une autre figure de Priape qui, dit-il, mérite l'attention des curieux. Ce dieu est, continue-t-il, sur-tout honoré par ceux qui nourrissent des troupeaux de chèvres ou de brebis ou des mouches à miel ².

Tous les auteurs qui parlent de Priape, s'accordent avec les monumens numismatiques et lapidaires, à donner à son signe caractéristique des proportions plus grandes que nature. Les grecs avaient conservé l'antique tradition sur cette forme colossale qui rend le signe étranger à la figure humaine auquel il adhère.

Ils conservèrent aussi, au Phallus et à Priape même, ses rapports originels avec le soleil, et leur culte ne fut presque jamais séparé de celui

¹ Pausanias, Elide, liv. 6, chap. 26.

² *Idem*, Béotie, liv. 9, cap 51.

de cet astre, sous quelque nom qu'il fût adoré. Déterminés par ces principes, ils accordèrent à Priape le titre auguste de *sauveur du monde*, qu'on a souvent donné aux dieux-soleils et surtout aux différens signes qui ont successivement marqué l'équinoxe du printemps, tels que les Gemeaux, le Taureau, le Bouc, enfin le Bélier ou l'Agneau. Cette qualification divine se trouve en une inscription grecque placée sur le Priape antique du musée du cardinal Albani ¹.

On sacrifiait un âne à Priape; on lui offrait des fleurs, des fruits, du lait et du miel; on lui faisait des libations, en versant du lait ou du vin sur la partie saillante qui distingue cette divinité; on y appendait des couronnes et même de petits *Phallus* en *ex voto*; enfin les dévots venaient baiser religieusement le Phallus consacré.

L'introduction et les progrès du christianisme en Grèce devinrent funestes au culte du Phallus et de Priape, mais ne l'anéantirent pas. Lors même que plusieurs écrivains chrétiens s'attachaient à déclamer contre lui, se récriaient contre ses indécences, en décrivaient,

¹ Voyez l'ouvrage de *Knight*, sur le Culte de Priape, où ce monument est gravé.

et peut-être même en exagéraient les abus, une secte favorable au *Phallus* s'établissait sous une forme nouvelle. C'était celle qui célébrait les fêtes appelées *orphiques*, espèce de *Dionysiaques* régénérées sous des noms différens. La divinité qui en était l'objet se nommait *Phanès*, surnom du soleil; elle était figurée avec un *Phallus* très-apparent qui, suivant quelques auteurs, était placé en sens inverse.

La secte des *orphiques* se distingua d'abord par ses principes austères, par ses mœurs pures, qui dégénérèrent dans la suite en débauche ¹.

Aux déclamations violentes et répétées des pères de l'Eglise contre le Phallus, les partisans de ce culte répondaient qu'il était un emblème du soleil, de l'action régénératrice de cet astre sur toute la nature.

Un philosophe platonicien, *Jamblique*, qui vivait sous le règne de Constantin, disait

¹ Warburthou attribue la cause de cette dégradation au Phallus qui figurait dans les mystères, aux allégories indécentes et aux assemblées nocturnes. Mais ce sont bien plutôt les passions humaines qui s'installent, pour ainsi dire, dans les institutions, après en avoir déplacé l'esprit primitif, qui y dominent, et finissent par les corrompre.

que l'institution des *Phallus* était le symbole de la force générative; que ce symbole provoquait la génération des êtres. « C'est véritablement, ajoutait-il, parce qu'un grand nombre de *Phallus* sont consacrés, que les dieux répandent la fécondité sur la terre ¹. »

Malgré les atteintes du christianisme, le culte du *Phallus* se soutint encore long-tems chez les grecs. Les femmes de cette nation continuèrent de porter à leur cou, comme un préservatif puissant, des amulettes ityphalliques de diverses formes, comme les indiennes portent le *taly*; elles les plaçaient même quelquefois plus bas que le sein. *Arnobé* et son disciple *Lactance*, qui vivaient sous l'empire de *Dioclétien*, c'est-à-dire vers le commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne, prouvent, par leurs déclamations, que ce culte était alors dans toute sa vigueur en Grèce. « J'ai honte, dit *Arnobé*, de parler des mystères où le *Phallus* est consacré, et de dire qu'il n'est point de canton dans la Grèce où l'on ne trouve des simulacres de la partie caractéristique de la virilité ². »

¹ *Jamblicus*, de *Mysteriis Ægyptiorum*, sect. 1, cap. 11.

² *Arnobius*, *adversus gentes*, lib. 5, p. 176.

Lactance tourne en ridicule la figure et la fable de Priape ¹, et plusieurs pères de l'Eglise qui ont vécu après eux, tiennent le même langage et attestent la continuité de ce culte.

L'historien Evagrius, qui écrivait vers la fin du sixième siècle, témoigne que toutes les cérémonies du culte du Phallus existaient encore de son tems; il se moque des *ityphalles*, des *Phallogonies*, du *Priape*, remarquable par les dimensions gigantesques de son signe caractéristique, et de la corbeille sacrée qui contenait le Phallus ².

Nicephore Calixte, autre historien ecclésiastique plus récent et qui n'est mort qu'au septième siècle, parle aussi des *Phallus*, des *ithyphalles*, ainsi que du culte de *Pan* et de *Priape*, comme des objets ridicules qui cependant recevaient encore les hommages religieux des grecs ³.

Les exemples que je rapporterai dans la suite, de quelques peuples qui, ayant embrassé le christianisme, ont conservé plusieurs pratiques de l'idolâtrie et du culte du Phallus,

¹ *Lactantius*, de *falsâ Religione*, lib. 1, p. 120.

² Evagrius, Histoire Ecclésiastique, lib. 11, cap. 2.

³ Nicephore Calixte, Histoire Ecclésiastique, lib. 14, cap. 48.

me portent à croire que les grecs, devenus chrétiens et néanmoins restant attachés à une infinité de superstitions payennes, se sont difficilement déshabitués de ce culte, et qu'il doit en rester encore des traces parmi eux.

CHAPITRE VIII.

Du Culte du Phallus chez les Romains.

CET peuple , dont l'ambition sans bornes fut le fléau du monde , dont la gloire s'acquit aux dépens du bonheur de tant de nations ; qui , toujours vainqueur par ses armes , fut à la fin vaincu par ses vices ; qui , s'élevant au plus haut degré de puissance , ne tomba qu'avec plus d'éclat ; et qui , après avoir fatigué l'espèce humaine du poids de sa grandeur , devint l'objet de son mépris ; ces romains si fiers , si turbulens , si dominateurs , surent - ils , dans les tems mêmes où ils remplissaient la terre subjuguée du bruit de leurs exploits , résister aux atteintes des préjugés honteux ? Surent-ils se défendre contre des superstitions ridicules , enfans de l'ignorance , qui insultent à la raison , dégradent l'homme et le ramènent vers la barbarie ? Non. Leur faiblesse , leur aveugle crédulité , leur soumission absolue à leurs prêtres , forment , avec leur courage et leur caractère indépendant et impérieux , un contraste frap-

pant. Quelques légères formalités oubliées pendant la cérémonie des sacrifices, quelques nuances dans la couleur des entrailles des victimes, quelque rencontre imprévue, le vol d'un oiseau dirigé d'un certain côté, des poulets qui mangeaient peu ou qui ne mangeaient pas, et mille autres puérilités, suffisaient pour jeter l'effroi dans l'ame de ces grands hommes, pour arrêter une armée prête à livrer bataille, changer de grandes résolutions, suspendre des entreprises importantes et régler les destinées de l'empire. Ces fiers conquérans du monde tremblaient devant un misérable devin.

Avec cette pusillanimité de raison, on sent que les romains durent être assujétis à tout ce que les cultes avaient de plus absurde. Ils enrichirent même leur religion de toutes les superstitions des peuples qu'ils avaient vaincus. Les étrusques, les égyptiens, les grecs, les perses, les thraces, les phrygiens, les phéniciens, les gaulois même fournirent leur contingent. Tout était saint, tout était dieu pour les romains. Aussi l'histoire n'offre-t-elle point de peuple qui se soit asservi à un aussi grand nombre de superstitions, ni qui ait rendu honneur à un plus grand nombre de divinités. La cité seule de

Rome contenait plus de dieux que d'habitans , quoique le nombre de ces derniers se montât à plusieurs millions ¹.

Ainsi le culte du Phallus et de Priape ne devait pas y être oublié. Cette divinité y fut long-tems en grande considération.

Clément d'Alexandrie va nous apprendre comment et par qui ce culte fut introduit chez les romains.

« Ce furent des *Corybantes* qui , comme le
 « dit Héraclite , apportèrent le culte du
 « *Phallus* et de Bacchus en Italie. Ces *Co-*
 « *rybantes* ² , aussi nommés *Cabires* , annon-
 « çaient au peuple la mort des dieux *Cabires*.
 « Ils s'étaient rendus coupables de deux fra-
 « tricides , lorsqu'ils enlevèrent la ciste (ou
 « corbeille sacrée) dans laquelle était placé
 « le *Phallus* de Bacchus. Ils la transportèrent
 « en Etrurie , où ils firent valoir cette belle
 « marchandise ; et comme ils étaient chassés

¹ Dictionnaire de Pitiscus , au mot *Deus*.

² Les *Corybantes* étaient des prêtres consacrés à diverses divinités , et particulièrement à *Cybele* ; mais comme Clément d'Alexandrie les nomme aussi *Cabires* , il est vraisemblable que les prêtres qui débarquèrent en Etrurie , étaient attachés au culte des dieux *Cabires* , établi dès la plus haute antiquité dans l'île de Samotrace , et où le *Phallus* faisait partie essentielle des mystères , comme le dit Hérodote.

« de leur pays, ils fixèrent leur demeure chez
 « les étrusques, prêchèrent leur vénérable
 « doctrine, et recommandèrent à ces peuples
 « d'adorer le Phallus et la corbeille sacrée ¹. »

Les étrusques, voisins des romains, leur communiquèrent bientôt cette nouvelle institution, ainsi que les cérémonies et pratiques religieuses qui en dépendaient.

L'époque de l'introduction de ce culte en Italie, ne paraît pas remonter très-haut. Les romains ne connaissaient point, du tems de leurs rois, le culte de Vénus. Celui de Bacchus et de Priape devait y être également ignoré ; toutes les divinités grecques et orientales n'existaient point du tems de Numa.

Les romains désignaient assez généralement Bacchus sous le nom de *Liber* ou de *Pater liber*, de même qu'ils donnaient souvent à *Vénus* le nom de *Libera*. On croit que cette dénomination lui venait de la liberté qui régnait dans ses fêtes : on dit que le soleil portait ce nom chez les indiens.

Les fêtes de ce dieu-soleil avaient, chez les romains, deux noms qui répondaient à ceux de *Bacchus* et de *Liber* ; les *Bacchanales* et les *Libérales*. La fête des *Libérales* avait lieu

¹ Clement. Alexand. , Protrept.

le 17 mars , six jours après l'époque où les grecs célébraient en l'honneur du même dieu leurs *Dionysiaques* , et trois jours avant celle où les égyptiens fêtaient *Osiris* et son *Phallus* , dans la solennité des Pamyliès.

Le *Phallus* figurait avec distinction dans la fête des *Libérales*. Les romains nommèrent ce simulacre de la virilité *Mutinus*. C'était ce symbole indécent , dit saint Augustin , que l'on vénérât , non en secret , mais très-publiquement ; que l'on transportait pompeusement , pendant les *Libérales* , sur un char , dans les carrefours et dans les villes.

Le même saint cite *Varron* , qui nous apprend qu'à Lavinium la fête du dieu *Liber* durait un mois , pendant lequel on se livrait à la joie , à la licence , à la débauche ; les chansons lascives , les discours les plus libres répondaient aux actions. Un char magnifique portait un énorme *Phallus* , et s'avancait lentement jusqu'au milieu de la place publique. Là , se faisait une station , et l'on voyait alors la mère de famille la plus respectable de la ville , venir placer une couronne de fleurs sur cette figure obscène ¹.

¹ *Donec illud membrum per forum transvectum esset , atque in loco quiesceret. Cui membro inhonesto*

Plein d'indignation pour cet usage , saint Augustin s'écrie , en nous instruisant des motifs de cette cérémonie : « Ainsi , pour appai-
« ser le dieu *Liber* , pour obtenir une récolte
« abondante , pour éloigner des champs les
« maléfices , une femme vénérable est obligée
« de faire en public ce qu'elle ne devrait pas
« permettre sur le théâtre à une prostituée !

« De quelle honte , de quelle confusion ;
« dit-il ailleurs , ne devrait pas être saisi le
« mari de cette femme , si par hasard il était
« présent à ce couronnement ¹ ! »

Quelques jours après , dans les derniers jours de mars et le 1.^{er} avril , on célébrait la fête de Vénus ; et cette divinité était à Rome , comme en Grèce , en Syrie , en Egypte , associée au simulacre de la virilité.

Les dames romaines , pendant cette fête , montaient en cérémonie au mont Quirinal , où était la chapelle du *Phallus* , s'emparaient de cet objet sacré , et le portaient en procession

matrem-familias honestissimam palàm coronam necesse erat imponere (Civit. Dei , lib. 7 , cap. 21).

¹ *In Liberi sacris honesta matrona pudenda virilia coronabat , spectante multitudine , ubi rubens et sudans , si est ulla frons in hominibus , adstabat forsitan et maritus.* (Ibid. , lib. 7 , cap. 24).

jusqu'au temple de Vénus Erycine , situé hors de la porte Colline. Arrivées dans le temple de la mère des amours, ces dames plaçaient elles-mêmes le Phallus dans le sein de Vénus¹.

Une pierre antique vient à notre secours, et nous donne l'explication de cette cérémonie. C'est une cornaline gravée, qui représente la pompe phallique. Un char triomphal porte une espèce d'autel, sur lequel repose le *Phallus*, d'une grandeur colossale. Un génie s'élève au-dessus du simulacre, et tient sur lui une couronne suspendue. Le char, ainsi que la figure du génie, sont entièrement abrités par un dais ou vaste draperie carrée, soutenue aux quatre coins par des piques, dont chacune est portée par une femme à demi-nue. Ce char est traîné par des boucs et des taureaux, sur lesquels sont montés des enfans ailés. Il est précédé par un groupe de femmes sonnant de la trompette. Plus avant, et en face du char, est une forme caractéristique du sexe féminin, représentant le *Sinus veneris*. Cette forme, proportionnée au Phallus élevé

¹ Dictionnaire abrégé de *Pitiscus*, au mot *Senaculum*. *Geniales dierum*, d'*Alexander ab Alexandro*, lib. 3, cap. 18. *Pompeius Festus*, au mot *Mutinus*, et les Commentaires sur cet article.

sur le char, est maintenue par deux génies qui semblent indiquer au Phallus la place qu'il doit occuper ¹.

Cette cérémonie terminée, les dames romaines reconduisaient dévotement le *Phallus* dans sa chapelle, qui devint célèbre, dans la suite, par l'édifice que fit élever dans le voisinage l'empereur Héliogabale, où il établit un sénat de femmes, chargées de décider sur des questions de galanteries et de débauches; et ces assemblées se tenaient à l'occasion de la fête du *Phallus* ².

¹ On trouve la gravure de cette pierre antique dans le recueil intitulé : *Du Culte secret des dames romaines*.

² L'empereur Héliogabale, au rapport de Lampride, fit élever, sur le mont Quirinal, un édifice pour servir aux assemblées des dames romaines, qui se rendaient auparavant dans ce lieu lors de la solennité du Phallus. Cet édifice fut appelé *Mæsa*, du nom de son aïeule, qui présidait ces assemblées avec *Scæmis*, mère de ce prince. Il en fit un lieu de débauche. *Crinitus* nous a conservé le texte de l'ordonnance qui établit les droits et privilèges de ce sénat féminin. En voici le commencement :

Jura visundi, consectandi, susurrandi, gestiundi, suttrudendi, salutandi, confabulandi, precandi, perpetuò, interdiu, futuariis permissa ex me sunt. Ex æde, foramine, hortu, postico, impluvio, cuncta

Les fêtes d'automne , consacrées à Bacchus , étaient appelées *Bacchanales* ; elles duraient depuis le 23 jusqu'au 29 octobre. On y voyait à-peu-près toutes les cérémonies pratiquées par les grecs dans leurs *Dionysiaques*.

Lors des premiers tems de cette institution à Rome , les femmes seules présidaient à cette solennité ; les hommes y furent admis ensuite , et les mystères nocturnes de Bacchus dégénérèrent en débauches affreuses. Outre tous les excès du libertinage , on y commettait même des assassinats , des empoisonnemens. Les initiés formaient une grande portion de la population de Rome ; l'ordre public était menacé , et le sénat , l'an 564 de la fondation de cette ville , abolit les Bacchanales. Mais dans la suite , du tems des empereurs , elles reparurent avec une licence égale à celle des Dionysiaques de la Grèce ¹.

Le Phallus isolé était , chez les romains , nommé *Mutinus* ou *Tutinus* ². Lorsqu'il était

hæc commoda nemo homini prohibento , etc. (Petri Criniti *de honestâ Disciplinâ* , lib. 11 , cap. 8 , p. 179.

¹ Voyez les détails des excès des Bacchanales , dans le chapitre suivant.

² Les noms *Mutinus* , *Tutinus* , se trouvent diversement orthographiés dans les manuscrits des anciens

adhérent aux *Hermès* ou *Termes*, on le nommait *Priape*. Sous l'une et l'autre formes, cet objet sacré, ou cette divinité, était considérée comme présidant à la fécondité des femmes, à la vigueur des époux, et comme capable de détourner les charmes nuisibles à l'acte du mariage, à la grossesse des épouses ¹.

auteurs. Dans les vers de Lucillius, *Mætinus* est pris pour une espèce de *talisman*. On y lit aussi *Mutinus*. Dans *Festus* on trouve *Mutinus* et *Titinus*; dans Arnobe et dans S. Augustin, *Mutunus*, *Motunus*, *Mutinus*, *Tutunus*; dans Lactance et Tertulien, *Mutunus* et *Tutunus*. Mais quelques manuscrits et une vieille édition de Tertulien, portaient *Futinus*, qui a peut-être donné lieu à *S. Foutin*, dont il sera parlé dans la suite.

Jean Guillelme pense qu'il faut lire *Mutonus*, d'où on a fait, dit-il, *mutoniatus*, qui signifie un homme fortement constitué à certain égard. Quelques savans sont partagés sur la question de savoir si l'un de ces noms veut dire *muet*, *mutin* ou *mouton*. Il se pourrait que *Tutunus* ait fait naître ces noms caressans de *tonton*, *toutou*.

Il serait plus important de savoir si ces deux mots expriment deux choses ou une seule. Les auteurs anciens les unissent toujours pour exprimer la figure du *Phallus*. Il est vraisemblable qu'il existait deux espèces de *Phallus*, dont les figures étaient distinguées par des différences qui sont inconnues.

¹ Ce dieu présidait à l'acte du mariage, mais il n'était pas le seul; les romains avaient l'usage d'appeler en

En conséquence de ces vertus supposées, les jeunes épousées, avant d'être livrées aux embrassemens de leurs maris, étaient religieusement conduites par leurs parens vers l'idole de Priape ; et, la tête couverte d'un voile, elles s'asseyaient sur la forme très-sail-

cette affaire, ainsi que dans beaucoup d'autres, plusieurs dieux à leur secours. Voici la liste de ces divinités conjugales, d'après Meursius. (*Antiquit. tom. 5, de Puerperio*) :

SATURNUS *ut semen conferret* ; LIBER et LIBERA, *ut semen emitterent, hic viris, illa feminis* ; JANUS, *ut semini in matricem commeanti januam aperiret* ; JUNO et MENA, *ut flores menstruos regerent ad fœtus concepti incrementum* ; VITUNUS, *ut vitam daret* ; SENTINUS, *ut sensum*.

Beyer vient grossir la liste de ces divinités secourables (*Addimenta ad Selden, cap. 16*) : *Cinxia, Diana, Hymeneus, Manturna, Mutinus, sive Priapus, dea mater Prema, deus pater Subigus, Venus, Pertunda*, etc.

Saint Augustin (*Civit. Dei, liv. 4, cap. 11*), a complété le catalogue de ces divinités obscènes. Entre plusieurs autres, on remarque le dieu *Jugatinus*, qui rapproche les époux ; la déesse *Virginiensis*, qui détache la ceinture virginale de la jeune épousée ; *Volupia*, qui excite à la volupté ; *Stimula*, qui stimule les desirs de l'époux ; *Strenia*, qui lui donne la vigueur dont il a besoin ; et ce grand saint n'oublie pas, dans sa nomenclature, *Mutinus* et *Tutunus*.

lante que présentait cette figure. Un certain contact suffisait sans doute pour rendre la cérémonie complète, assurer la fécondité et neutraliser les enchantemens.

« C'est une coutume considérée comme
« très-honnête et très-religieuse, dit saint
« Augustin, parmi les dames romaines, d'o-
« bliger les jeunes mariées de venir s'asseoir
« sur la masculinité monstrueuse et surabon-
« dante de Priape ¹.

« Parlerai-je de ce *Mutunus* dit Lactance,
« sur l'extrémité duquel les nouvelles mariées
« viennent s'asseoir, afin que le dieu paraisse
« avoir le premier reçu le sacrifice de leur
« pudeur ²? »

Lactance, par ces derniers mots, semble rappeler ce que pratiquent les jeunes épousées

¹ *Sed quid hoc dicam, cum ibi sit et Priapus nimius masculus, super cujus immanissimum et turpissimum fascinum, sedere nova nupta jubeatur, more honestissimo et religiosissimo matronarum* (S. Augustin, *Civit. Dei*, lib. 6, cap. 9). Le même saint dit ailleurs : *In celebratione nuptiarum, super Priapi scapulum nova nupta sedere jubebatur* (ibid. lib. 7, cap. 24).

² *Et mutunus, in cujus sinu pudendo nubentes proesident; ut illarum puditiâ prior Deus delibasse videatur* (Lactant. *de falsa Religione*, lib. 1.

dans quelques contrées de l'Inde, où le dieu, de bois ou de fer, opère entièrement le sacrifice. On croirait que la formalité remplie par les jeunes femmes romaines auprès de cet objet sacré, n'était qu'une modification, un diminutif de l'usage indien, et que la jalousie des maris romains avait mis des bornes à la dévotion de leurs femmes.

Les femmes mariées se soumettaient aussi à cette pratique, sans doute afin de détruire le charme qui les maintenait dans un état de stérilité; mais, plus aguerries que les jeunes épousées, leur dévotion s'étendait plus loin.

« Ne conduisez-vous pas, même avec empressement, dit Arnobe aux maris, vos femmes auprès de *Tutunus*? et, pour détruire de prétendus ensorcellemens, ne les faites-vous pas enjamber l'horrible et im-mense Phallus de cette idole ¹? »

Il faut avouer qu'il n'y a pas loin de cette dernière pratique à celle qu'observent certaines filles ou femmes de l'Inde, dont j'ai parlé.

¹ *Etiamne Tutunus, cujus immanibus pudendis, horrentique fascino, vestras inequitare matronas, et auspicabile ducitis et optatis?* (Arnob., lib. 4, pag. 151).

Une figure du dieu *Tutunus* ou *Mutinus*, fut découverte à Rome, sur le mont Viminal, dans les décombres d'un ancien temple; on la voit encore aujourd'hui dans cette ville; elle est de marbre blanc, et haute d'environ trois palmes ¹.

Mais un groupe antique, dont Meursius a donné la gravure, nous présente l'image fidèle de cette cérémonie superstitieuse. Ce groupe, qui se trouve dans la galerie de Florence, offre une femme debout, dont la tête, entièrement couverte par une espèce de bonnet, présente une forme peu naturelle. Ses mains, qui descendent plus bas que les hanches, semblent soutenir ses vêtemens relevés, et laisser à découvert une partie de son corps. Un énorme Phallus s'élève de terre jusqu'à la partie sexuelle de cette figure, qui, grandement caractérisée, paraît être en contact avec l'extrémité supérieure du Phallus ².

Le Phallus, appelé par les romains *Mutinus* ou *Tutunus*, recevait encore d'autres hommages. On se prosternait dévotement devant lui, on lui adressait des prières. « Parce que
« nous n'adressons point nos prières à *Mutu-*

¹ Dictionnaire de *Pitiscus*, au mot *Mutinus*.

² Meursius, *græciæ Feriatæ*, tom 5 de *Puerperio*.

« *nus* et à *Tutunus* , dit Arnobe , et que nous
 « ne nous prosternons pas jusqu'à terre devant
 « leurs idoles , ne semble-t-il pas , à vous en-
 « tendre , que de grandes calamités vont fon-
 « dre sur nous , et que l'ordre de la nature en
 « sera subverti ¹ ? »

La chapelle de *Mutinus* et de *Tutunus* était
 située , suivant Festus , dans le quartier de
 Rome appelée *Velie* , et dans l'endroit où
 sont les thermes de Domitien. Sous Auguste ,
 cette chapelle étant détruite , fut rétablie à
 quelque distance de la ville. « On rendait ,
 « dit Festus , à ces idoles , un culte religieux
 « et saint , et les femmes romaines venaient ,
 « la tête voilée , leur offrir des sacrifices ² . »

Considéré comme une amulette , comme un
 fétiche portatif , le *Phallus* recevait le nom de
Fascinum , et était d'un usage très-fréquent
 chez les romains. Ils ne connaissaient point de
 préservatif plus puissant contre les charmes ,
 les malheurs et les regards funestes de l'envie.
 C'était ordinairement une petite figure du

¹ *Quia non supplices humi Mutuno procumbimus
 atque Tutuno , ad interitum res lapsas , atque ipsum
 dicitis mundum leges suas et constituta mutasse ?* (Ar-
 nob , lib. 4 , p. 133).

² Festus , aux mots , *Mutini* , *Titini* , *Sacellum* .

Phallus en ronde-bosse, de différente matière; quelquefois c'était une médaille qui portait l'image du Phallus. On les pendait au cou des enfans et même ailleurs ¹. On les plaçait sur la porte des maisons et des édifices publics. Les empereurs, au rapport de Pline, en mettaient au-devant de leurs chars de triomphe. Les vestales, lorsqu'on célébrait des sacrifices à Rome, lui rendaient un culte.

On varia à l'infini les formes de ces amulettes ithyphalliques : les unes présentaient le Phallus combiné avec le *mullos* ou la figure du sexe féminin. Les cabinets d'antiquités et celui de la Bibliothèque impériale en contiennent plusieurs de cette espèce. Les autres présentent un Phallus simple, mais muni de deux ailes et de deux pattes d'oiseaux, et quelquefois de sonnettes. Cette dernière particularité rappelle l'usage antique de représenter quelquefois la figure du dieu Priape tenant une sonnette à la main, et l'usage moderne des moines indiens, qui parcourent tout nus les rues de l'Inde, et appellent au

¹ *Pueris turpicula res in collo suspenditur, ne quid obsit rei obscenæ causa.* (Varon. *de Lingua latinâ*, lib. 6).

bruit d'une sonnette, les dévotes qui viennent baiser l'image vivante du Phallus.

D'autres amulettes ithyphalliques ont la forme d'un chien couché, ou des cuisses et des jambes humaines ployées et sans corps. Les plus décens offrent la figure d'une main fermée et dont le pouce est placé entre les deux doigts qui le suivent. C'est cette figure que les antiquaires nomment *main ithyphallique* ¹.

Ces espèces d'amulettes sont encore en usage dans le royaume de Naples, comme je le dirai dans la suite.

Il y eut des *Fascinum* doubles et triples ou figurés par deux et trois branches partant du même centre. Les triples Phallus étaient fort en usage dans l'antiquité. On a vu que Plutarque nous dit que dans la fête des pamyliés en Egypte, Osiris figurait avec un triple Phallus, pour signifier la multiplication de sa faculté productive ². On retrouve encore sur plusieurs monumens antiques, des Phallus doubles ou triples, isolés ou adhérens à un corps humain. Il en existe en France au pont du Gard et à l'amphithéâtre de Nismes, qui sont isolés.

¹ Baudelot, *Utilité des Voyages*, tom. 1, p. 346; *Antiquités de Caylus*, tom. 4, p. 231.

² Voyez ci-dessus, chap. 3, p. 37 et 40.

J'en parlerai bientôt. Une infinité d'autres monumens nous ont conservé de ces Phallus à doubles ou triples branches; mais ils sont plus rares lorsqu'ils adhèrent à une figure humaine. Dans le royaume de Naples et dans la province de Peucétie, on trouve cependant des pierres gravées qui représentent la figure de Priape, munie d'un double Phallus. Près de lui est un berger qui semble planter en terre un bâton ou le *lituus*. Peut-être signifiait-il le bâton que portaient les phallophores dans les pompes religieuses.

Dans la ville de *Trani*, on a découvert un tableau votif en brique, qui représente Priape avec un triple Phallus ¹.

Voilà comment les anciens représentaient les Diphallus ou Triphallus, et non pas par des doubles ou triples croix, comme l'ont pensé quelques savans dont j'ai parlé ².

Les vases, les ustensiles, les meubles en général, reçurent souvent l'empreinte du *Fascinum* ou du *Phallus*. Il y eut, et l'on conserve encore, des anneaux, des sceaux,

¹ Notes fournies par M. Dominique Forgès Davanzati, prélat de Canosa.

² Voyez ci-dessus, p. 39 et 40.

des médailles, des pierres gravées ithyphalliques¹.

Le Phallus, adhérant à une pierre appelée Terme, à un tronc d'arbre façonné ou non en Hermès, recevait, avec le corps dont il faisait partie, chez les romains comme chez les égyptiens et les grecs, le nom de *Priape*. Cette idole était représentée avec la tête de Pan, ou des Faunes, c'est-à-dire avec les cornes et les oreilles du bouc. Quand on lui donnait des bras, car il n'en était pas toujours pourvu, Priape tenait d'une main une faux, et quelquefois, de la main gauche, il empoignait, comme Osiris, le trait caractéristique de sa divinité, lequel était toujours colossal et menaçant.

Sa tête était couronnée de pampre ou de

¹ M. de Chaduc, antiquaire auvergnat, avait recueilli plus de trois ou quatre cents pierres gravées ithyphalliques des plus curieuses, suivant Baudelot, « qui, « hors quelques-unes, dit-il, ne se trouvent point dans « le beau manuscrit que j'ai vu. Il paraît visiblement « que ceux dans les mains de qui il a passé, les ont « ôtées. » (Utilité des Voyages, tom. 1, p. 545). Les collections des archéologues, et même certains recueils imprimés, offrent une très-grande variété de *Phallus*, de *Fascinum* et de *Priapes*.

laurier, et sa face ombragée d'une épaisse barbe.

Ainsi que l'idole d'Osiris que les égyptiens portaient en procession pendant les solennités des *Pamyliæ*, celle de Priape était ordinairement en bois de figuier; on en voyait aussi beaucoup en bois de saule. Quelquefois ce dieu n'était qu'un tronc d'arbre dont une branche figurait, par hasard, le signe caractéristique que la main de l'art avait à peine ébauché. Tel est le Priape que Columelle conseille aux cultivateurs de placer au milieu de leurs jardins. « N'ayez point de labyrinthes, point de statues des héros de la Grèce; mais qu'au milieu du jardin le tronc, à peine dégrossi d'un arbre antique, présente et fasse vénérer la divinité ithyphallique; que cette branche formidable qui la caractérise, épouvante les enfans, et la faux dont elle est armée, les voleurs ¹. »

Toutes les figures de Priape n'étaient pas aussi grossières; en en voyait quelques-unes

. *sed truncum forte dolatum ,
Arboris antiquæ numen venerare ithyphalli ,
Terribilis membri , medio qui semper in horto
Inguinibus puero , prædoni falce minetur.*

(Columell. , *de Cultu hortorum* , lib. 10).

travaillées avec soin , ainsi que le Terme qui en composait la partie inférieure. Ce que cette figure avait d'humain était entièrement nu et coloré de rouge ¹.

Les Priapes ont offert dans leur forme , ainsi que les Phallus isolés , un grand nombre de variétés. Les uns étaient représentés en Termes , qui n'avaient que la tête humaine et le Phallus ; d'autres avaient la moitié du corps humain , sans bras , ou avec des bras chargés ordinairement des attributs de cette divinité , attributs tous relatifs à l'agriculture. Il est quelques exemples de Priape , représenté sous la figure entière d'un homme ; ils sont rares.

Quelquefois le simulacre de ce dieu était figuré , tenant en main une faucille ou une longue faux , comme le dit Columelle dans les vers déjà cités.

Pour caractériser l'abondance dont on le croyait en partie l'auteur , pour éloigner la stérilité dont il était le préservateur , on figurait

¹ C'est ce qu'expriment ces deux vers de la première pièce du recueil intitulé *Priapeia* :

Sed ruber hortorum custos , memerosior æquo

Qui tectum nullis vestibus inguen habet.

Voyez aussi Horace , liv. 1 , chap. 8.

souvent Priape portant sous le bras droit une longue corne d'abondance , dont la large ouverture offrait un assemblage de fleurs et de fruits , productions et attributs des jardins , auxquels , sur-tout chez les romains , cette divinité présidait spécialement.

Quelquefois aussi une longue perche s'élevait par-derrière et au-dessus de sa tête. On ignore le motif de cette addition.

Tel est le portrait fidèle de cette divinité , dont , en Italie , on plaçait l'idole tutélaire dans les vignes , dans les vergers et sur-tout dans les jardins.

Quelquefois cette idole , avec ses attributs indécens , était placée sur les chemins. C'est alors que *Priape* était confondu avec *Mercur*e et le dieu *Terme*. Scaliger dit avoir vu un pareil Terme dont le Phallus servait à indiquer le chemin. Cet Hermès phallique se trouvait à Rome dans le palais d'un cardinal ¹.

¹ Cette attribution du dieu Priape sur les chemins , est indiquée par la pièce 29 des Priapées :

Falce minax , et parte tui majore , Priape ,

Ad fontem quæso dic mihi , qua sit iter ?

Voyez le Commentaire de Joseph Scaliger sur cette pièce. (*Priapeia* , pag. 141).

Le lieu où était placé le Terme, l'addition ou l'absence du Phallus sur ce Terme, en bois ou en pierre, formaient la seule différence qui existe entre les divinités *Mercur*e, *Pan*, *Priape*, etc.

Le Phallus, ajouté à une borne itinéraire, devait préserver les voyageurs d'accidens, tout comme le Phallus, ajouté à un tronc d'arbre, devait détourner des champs voisins les accidens nuisibles aux récoltes; c'était l'opinion constante des anciens, et la cause unique de l'érection d'un si grand nombre d'idoles du dieu *Priape*.

Ses fêtes étaient nommées *Priapées*, ainsi que les vers qu'on chantait à sa louange. Elles rappelaient, à certains égards, les *Pamyli*es des égyptiens et les *Phallophories* des grecs. Plusieurs monumens antiques, conservés jusqu'à nos jours, présentent les détails de ces orgies, souvent fort indécentes. Parmi ceux que Boissart a fait graver, il se trouve un bas-relief qui offre le tableau de la principale fête de ce dieu. Ce sont des femmes qui y figurent comme ministres de ce culte. Une d'entre elles arrose le trait caractéristique de *Priape*, tandis que d'autres apportent pour offrandes des paniers pleins de fruits et des

vases remplis de vin. Là, sont des groupes de danseuses et de musiciennes, parmi lesquelles on en distingue une qui agit le sistre égyptien. Ici est une bacchante, portant un enfant sur ses épaules. Plus loin, quatre prêtresses sont occupées à sacrifier un âne, victime consacrée à Priape.

On offrait à ce dieu, outre du miel et du lait, des branches de myrte, symbole des amours fortunés. Les habitans des campagnes couvraient sa tête, de roses au printemps, d'épis de blé en été, de pampre en automne, et de branches d'olivier en hiver.

Dans les villes, *Priape* avait des chapelles publiques, où les dévots, affligés de certaines maladies qui rentraient dans ses attributions, venaient appendre des *ex-voto*, images naïves de la partie malade. Ces *ex-voto* étaient des tableaux peints ou des figures en cire, en bois et quelquefois en marbre¹.

¹ Cet usage est attesté par la pièce 37 du Recueil des *Priapées*, intitulée : *Voti Solutio*. En voici quelques vers :

*Cur pictum memori sit in tabellâ
Membrum quæritis, unde procreamur.
Cum penis mihi forte læsus esset :
Chirurgique manum miser timerem.*

On voyait des femmes, aussi dévotes que lubriques, offrir publiquement à Priape autant de couronnes que de sacrifices leurs amans avaient fait à leurs charmes. Elles les appendaient à l'énorme *Phallus* de cette idole, et cette partie saillante en était quelquefois totalement garnie ¹.

C'est ainsi que l'épouse de l'empereur Claude, cette Messaline, fameuse par sa lubricité extrême, et bien digne, sous ce rapport, de figurer à côté du trône des *Césars*, après être sortie victorieuse de quatorze athlètes vigoureux, se fit déclarer *invincible*, en prit le surnom, et, en mémoire de ces

¹ Plusieurs monumens antiques, et notamment des pierres gravées, représentent de pareilles offrandes. Dans la collection intitulée : *Du Culte secret des Dames romaines*, on voit un monument qui en donne une idée. Une pièce de vers du Recueil des Priapées (pièce. 40), parle d'une célèbre prostituée, appelée *Telethuse*, qui, comblée des faveurs de l'amour et des profits de la prostitution, fit une pareille offrande à Priape, qualifié de *saint* dans la pièce :

Cingit inaurata penem tibi sancte corona.

Dans la pièce 50, une jeune fille promet à Priape des couronnes, s'il exhause ses vœux :

*Totam cum paribus, Priape, nostris
Cingemus tibi mentulam coronis.*

quatorze succès, fit au dieu *Priape* l'offrande de quatorze couronnes.

D'autres faisaient hommage à ce dieu d'autant de *Phallus* en bois de saule, qu'elles avaient vaincu d'hommes dans une nuit ¹.

Les différens traits que je viens de réunir, prouvent que, chez les romains, le culte de *Priape* avait beaucoup dégénéré ; que ces peuples avaient perdu de vue l'objet signifié, pour ne s'attacher qu'au signe, pour n'y voir que ce qu'il y avait d'indécent. Ainsi, par cet oubli du principe, la religion devint le prétexte du libertinage.

Le *Phallus* n'était plus cet objet sacré de la vénération des peuples de l'Orient, ce symbole adoré du soleil, régénérateur de la nature entière, ce dieu *sauveur du monde*, dont la présence assurait la conservation et la propagation de tous les êtres vivans ou végé-

¹ Cette pratique est représentée sur une pierre gravée (Culte secret des Dames romaines), et mentionnée dans la pièce 34 des *Priapées* :

*Cùm sacrum fieret Deo salaci ,
 Conducta est pretio puella parvo ,
 Communis satis omnibus futura.
 Quæ quot nocte viros peregit una ,
 Tot verpas tibi dedicat salignas.*

tans. On l'invoquait, à la vérité, pour écarter les charmes contraires à la fécondité des femmes; mais, dans cette circonstance, bien loin d'être considéré comme un dieu-soleil, il n'était employé que comme un talisman. Il présidait aux plaisirs légitimes du mariage, mais encore plus aux excès de la débauche. Si l'on voyait quelques époux parmi ses adorateurs, leur plus grand nombre était des libertins et des prostituées.

On plaçait encore son idole dans les vignes, les vergers, les jardins; mais il n'y figurait plus comme l'emblème du soleil fécondant la terre au printemps, et donnant une nouvelle vie à toutes les plantes. Il n'était que le vil gardien d'un verger ou d'un jardin, un épouvantail placé pour éloigner les voleurs superstitieux, les enfans et les oiseaux ¹.

Telles furent, du tems des empereurs romains, les seules fonctions du *Phallus*, et les

¹ *Et custos furum atque avium, cum falce saligna
Hellespontiaci servet tutela Priapi.*

(Virgil. , Georg. , lib. 4).

*Pomarii tutela diligens , rubro
Priape furibus minare mutino.*

(*Priapeia* , carm. 75).

attributions restreintes et humiliantes de Priape. Ce dieu était vraiment réduit dans l'état de domesticité.

Respecté, pendant que les mœurs romaines conservaient encore leur simplicité antique, dégradé, avili, en raison des progrès de leur corruption, Priape devint enfin un objet de ridicule ; il fut le plastron des plaisanteries, des sarcasmes de tous les écrivains. Horace ne pouvait plus ingénieusement ravaller cette divinité, qu'il le fait par les premiers vers d'une de ses satyres. « J'étais un tronc de
« figuier, bois fort inutile, lorsqu'un ouvrier,
« incertain s'il en ferait un banc ou un Priape,
« se décida enfin, et au lieu d'être un banc, je
« fus un dieu ¹. » On l'insultait jusque dans son sanctuaire, dont les murs offraient souvent des inscriptions très-peu respectueuses pour la divinité, et des vers qui excitaient à ses dépens le rire des lecteurs ².

¹ *Olim truncus eram ficulnus inutile lignum :
Cum faber incertus scamnum faceret ve Priapum ;
Maluit esse deum , deus inde furum aviumque
Maxima formido , nam fures dextra coerces ,
Obscenoque ruber porrectus , ab inguine palus.*

(Horat. , satyr. 8 , lib. 1).

² Ce fait est prouvé par quelques pièces du Recueil

Les écrivains du christianisme vinrent ensuite ajouter leurs déclamations aux insultes des poètes latins, accumulèrent le ridicule et le mépris sur cette divinité déjà vaincue, saisirent avec transport cette place abandonnée par les partisans de l'ancienne religion des romains, et obtinrent une victoire facile. Le culte de Priape allait être anéanti sans retour, ses idoles et ses autels renversés pour jamais, si la superstition, et le génie de l'habitude, la plus indestructible de toutes les af-

des *Priapées*. Dans la première pièce on lit :

*Ergo quicquid , id est , quod otiosus
Templi parietibus tui notavi.*

Dans la pièce 40 , on fait dire à Priape :

*Quisquis venerit huc , poeta fiat ,
Et versus mihi dedicet jocosos.*

Et dans la 49.^e :

*Tu quicumque vides circa tectoria nostra
Non nimium casti carmina plena joci.*

Il paraît même que le Recueil des *Priapées*, et c'est l'avis des savans qui ont avec érudition commenté cet ouvrage , a été composé de pièces différentes , recueillies sur les murs des chapelles de Priape. Il est vraisemblable qu'elles ne sont point l'ouvrage de Virgile , comme plusieurs l'ont cru , parce qu'on les a trouvées placées à la suite de ses œuvres.

fections humaines, ne fussent venues à son secours. Ces deux puissans mobiles de la conduite des peuples triomphèrent de la raison et du christianisme, et parvinrent, malgré leurs efforts continuels, à maintenir en quelque sorte le culte de cette obscène et antique divinité.

C'est ce que j'établirai dans les chapitres suivans.

CHAPITRE IX.

Du Culte de Vénus, de quelques autres institutions et usages religieux qui ont rapport au Culte du Phallus.

CHEZ les nations où l'abondance des enfans est pour leurs pères un moyen de richesse, un titre de gloire ; où une progéniture nombreuse attire la considération et le respect, et où par conséquent l'impuissance des hommes et la stérilité des femmes deviennent un opprobre et sont regardées comme un signe de la malédiction divine, l'acte par lequel l'homme reproduit son semblable, et les objets qui servent à cette reproduction, doivent être en grand honneur. La continence, bien loin d'être mise au rang des vertus, y est considérée comme un attentat à la société. C'est évidemment la nécessité d'accroître la population qui a fait naître cette opinion, laquelle a dû s'altérer lorsque cette nécessité fut moins sensible, puis devenir une source

de débauche et de superstition , lorsque le tems en eut effacé de la mémoire des hommes la cause primitive.

Sous un climat où les vêtemens sont souvent inutiles et importuns , l'habitude de voir des nudités les rendait indifférentes ; elles ne causaient que peu ou point d'émotions , et n'irritaient pas plus les desirs que ne le font les parties du corps que les nations civilisées laissent aujourd'hui à découvert. Ainsi l'on pourrait conclure de ces notions , que la pudeur est native des régions où le froid a rendu les vêtemens indispensables.

L'usage d'honorer l'acte de la génération et l'habitude des nudités , sont deux causes qui ont puissamment influé sur les mœurs des nations. Lorsque ces causes ont agi ensemble dans une même région de la terre , leur influence a été plus marquée , et a produit des institutions civiles et religieuses qui portaient tous les caractères de leur double origine.

Lorsque , dans d'autres pays , une de ces deux causes agissait isolément , son influence , moins puissante , produisait des institutions moins fortement caractérisées.

Enfin , chez les peuples où ces deux causes n'ont point du tout existé , il en résultait des

opinions, des habitudes, des institutions particulières et absolument contraires à celles des peuples qui vivaient sous leur influence.

De là cette diversité étrange de mœurs et de coutumes, ces contrastes choquans, ces différences totales qui existent entre les opinions et les institutions des nations qui peuplent ou qui peuplaient la terre. On serait, au premier abord, porté à croire que la nature de l'homme du midi n'est pas la même que celle de l'homme du nord, ou à douter de la véracité des écrivains qui ont offert, de leurs mœurs respectives, des tableaux si différens.

Il est vrai que le tems, les communications de peuple à peuple, les migrations lointaines, le commerce, les révolutions politiques et religieuses ont, dans plusieurs contrées, effacé, en tout ou en partie, les caractères que les causes dont j'ai parlé y avaient imprimés; ont adouci ces nuances tranchantes qui distinguaient leurs habitans. Mais ces événemens n'ont pas agi par-tout; et dans les lieux où leur action s'est fait sentir, elle n'a pas toujours été assez puissante pour faire disparaître entièrement le caractère antique. L'histoire, d'ailleurs, ainsi que l'attachement des peuples

à leurs vieilles habitudes, ont préservé les monumens caractéristiques des sociétés primitives d'une ruine complète. Des traits fortement prononcés existent encore et suffisent pour indiquer les causes qui les ont tracés.

Ces causes matrices, où l'esprit des nations est venu, pour ainsi dire, comme une matière fusible, se couler, recevoir des formes et se durcir, ont agi ensemble et avec force dans certaines régions. De vastes déserts, des terrains incultes et inondés, peuplés d'animaux destructeurs et féroces, appelaient le génie, le courage et les travaux des hommes. La population y était d'autant plus désirable, qu'elle assurait la puissance et la richesse. Aussi les lois, les préceptes, les institutions civiles et religieuses des tems anciens, que la tradition nous a conservés, tendent vers ce but unique, favorisent et provoquent même l'accroissement de la population.

La circoncision, un des rites les plus anciens que les égyptiens et les éthiopiens pratiquaient avant les hébreux, n'avait évidemment pour but que de rendre plus commode, que de favoriser l'acte de la reproduction de l'homme, et de faire disparaître jusqu'à ses plus faibles obstacles.

Le premier précepte que Dieu , dans la Genèse , adresse aux hommes après le déluge , est celui-ci : *Croissez et multipliez , remplissez la terre*. Ce précepte est répété dans le même discours , et cette répétition en fait sentir l'importance ¹. Aussi chez les hébreux le concubinage n'était point un crime , il était habituel , et le mariage ne l'excluait point.

Sara, femme d'*Abraham*, fournit elle-même à son mari une concubine ; elle lui livre sa servante *Agar*, dont le patriarche eut des enfans ².

Nachor, frère d'*Abraham*, eut aussi plusieurs enfans d'une concubine appelée *Roma* ³.

Loth , pour assouvir les desirs impétueux des habitans de Sodôme , leur offre ses deux filles encore vierges ⁴.

Ces deux mêmes filles enivrèrent , bientôt après , leur père , se livrent à ses caresses et en ont des enfans ⁵.

Jacob épouse en même tems les deux sœurs , *Rachel* et *Lia* ; et lorsque l'une et l'autre sont

¹ Genèse , chap. 9 , vers. 1 et 7.

² *Idem* , chap. 16 , vers. 1 et suiv.

³ *Idem* , chap. 22 , vers. 24.

⁴ *Idem* , chap. 19 , vers. 8 et suiv.

⁵ *Idem* , chap. 19 , vers. 31 et suiv.

devenues stériles , elles se font remplacer par leurs servantes. *Rachel* fournit à son mari sa servante *Bala* ; et *Lia* , sa servante *Zelpha* ¹.

Bala , qui dormait avec *Jacob* , dormit aussi avec *Ruben* , fils de ce patriarche ².

Thamar épouse successivement les deux frères , *Her* et *Onan* , fils de *Juda* ; n'en ayant point d'enfant , et dans la crainte d'être accusée de stérilité , elle va , déguisée en prostituée , se placer sur un chemin où devait passer son beau-père. Celui-ci la méconnaît , marchande ses faveurs , y met un prix , les obtint , et en a deux enfans ³.

Ces fornications , ces adultères , ces incestes , et plusieurs autres qu'il est inutile de rapporter , ne sont point présentés , dans les livres de la Bible , comme des crimes , mais comme des actions ordinaires. Ceux qui en sont les auteurs , n'y reçoivent aucun reproche , n'éprouvent ni blâme , ni punition.

Si la Bible se plaint de *Salomon* , qu'elle dit avoir surpassé en sagesse tous les rois de la

¹ Genèse , chap. 29 , vers. 28 et 29 ; chap. 30 , vers. 1 et 9.

² *Idem* , chap. 35 , vers. 22.

³ *Idem* , chap. 38 , vers. 8 , 13 et suiv.

terre ¹, ce n'est point parce qu'ayant épousé la fille du Pharaon d'Egypte, et ayant eu un commerce passager avec la reine de Saba, il vivait en outre avec sept cents femmes qualifiées de *reines*, et trois cents qualifiées de *concubines*; mais parce que ce nombreux sérail, destiné aux amours et aux plaisirs de ce roi *sage*, était composé de femmes étrangères, de moabites, d'ammonites, d'iduméennes, de sidoniennes et de femmes du pays des héthéens, nations chez lesquelles la loi de Moïse défend aux hébreux de prendre des épouses, et qui professaient une religion différente de la leur. Salomon fut perverti par elles; il érigea des autels, des temples et des idoles en l'honneur des divinités adorées par ces étrangères ². Ainsi ce n'est point la quantité exorbitante de femmes qui composaient le sérail de Salomon, que la Bible réproouve dans ce roi, mais leur qualité d'étrangères et d'idolâtres.

Lorsqu'il s'agit, au contraire, dans la Bible, de ces actes infâmes, de ces plaisirs stériles et nuisibles à la population, alors l'opinion se prononce fortement contr'eux. L'action

¹ Les Rois, Livre 3, chap. 10, vers. 23.

² *Idem*, liv. 3, chap. 11, vers. 1, 2, 3, et suiv.

d'*Onan* excite l'indignation , et les mœurs corrompues des habitans de Sodôme et de Gomore attirent sur leurs villes une punition exemplaire et terrible.

Enfin la virginité, pour les filles nubiles, était chez les hébreux, comme elle l'est encore chez les indiens, une espèce d'opprobre. Jephté, avant de se laisser religieusement égorger par son père, lui dit : Laissez-moi aller pleurer pendant deux mois ma virginité dans les montagnes. Elle alla avec ses compagnes pleurer de ce qu'elle mourrait vierge ¹.

Les jeunes indiennes, suivant Mindès-Pinto, croient ne pouvoir point être reçues en paradis avec leur virginité.

Si nous portons nos regards sur les institutions et les usages de quelques autres nations de l'Orient, nous y verrons, sous des formes différentes, un motif pareil, celui d'honorer l'acte de la génération, et de favoriser la population.

Le culte de Vénus, si répandu en Orient, et qui s'introduisit ensuite en Grèce et en Italie, avait pour objet d'honorer la faculté fécondante de la nature. Son origine était

¹ Les Juges, chap. 11, vers. 37 et 38.

plus ancienne et différente de celle de Priape ; mais le culte de l'un et l'autre avait un même but , celui d'accroître la population.

Dans les cérémonies du culte de Vénus , l'acte de la génération était sanctifié. La jeunesse des deux sexes venait offrir solennellement à cette déesse , ses premiers essais dans ce genre ; ainsi qu'ailleurs on offrait à d'autres divinités , les prémices des fleurs , des fruits , et les nouveaux-nés des animaux domestiques ¹.

La politique fonda cette cérémonie , la superstition la consacra , et l'attachement des peuples pour les vieilles habitudes , et sur-tout pour celles qui tiennent à la religion , la maintint jusque dans un tems où la civilisation avancée , les mœurs altérées , commençaient à la rendre humiliante pour les personnes qui étaient forcées de s'y soumettre.

« Le culte qu'on rend à cette divinité , dit
« Montesquieu , est plutôt une profanation
« qu'une religion. Elle a des temples où toutes
« les filles de la ville se prostituent en son
« honneur et se font une dot des profits de la

¹ Voyez , sur l'origine de ce culte et de la divinité *Vénus* , l'ouvrage intitulé : *Des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie* , chap. 21 , p. 375.

« dévotion. Elle en a où chaque femme mariée
 « va, une fois en sa vie, se donner à celui qui
 « la choisit, et jette dans le sanctuaire l'ar-
 « gent qu'elle a reçu. Il y en a d'autres où les
 « courtisanes de tous les pays, plus honorées
 « que les matrones, vont porter leurs of-
 « frandes. Il y en a enfin où les hommes se
 « font ennuques et s'habillent en femmes, pour
 « servir dans le sanctuaire, consacrant à la
 « déesse et le sexe qu'ils n'ont plus, et celui
 « qu'ils ne peuvent pas avoir ¹. »

Ce n'est point ici une fiction poétique, c'est la vérité que l'illustre auteur que je viens de citer a puisée dans l'histoire de diverses nations.

Plusieurs écrivains de l'antiquité témoignent que ces cérémonies dévotes et voluptueuses étaient pratiquées dans plusieurs pays de l'Orient, et notamment à Babylone. Le prophète Jérémie, dans sa lettre adressée aux juifs destinés à être conduits captifs dans cette ville, leur apprend l'existence de cet usage ². Le géographe Strabon en fait aussi mention ³; mais Hérodote est celui qui le décrit avec plus de détail.

¹ Temple de Guide, chant 1.^{er}.

² Baruc. chap. 6, vers. 42 et 43.

³ Strab., lib. 16.

« Les babyloniens , dit-il , ont une loi bien
 « honteuse. Toute femme , née dans le pays ,
 « est obligée , une fois dans sa vie , de se
 « rendre au temple de Vénus , pour s'y livrer
 « à un étranger. Plusieurs d'entre elles , dé-
 « daignant de se voir confondues avec les au-
 « tres , à cause de l'orgueil que leur inspirent
 « leurs richesses , se font porter devant le
 « temple dans des chars couverts. Là , elles se
 « tiennent assises , ayant derrière elles un
 « grand nombre de domestiques qui les ont
 « accompagnées ; mais la plupart des autres
 « s'asseyent dans la pièce de terre dépendante
 « du temple de Vénus , avec une couronne de
 « ficelle autour de la tête. Les unes arrivent ,
 « les autres se retirent. On voit en tout tems
 « des allées séparées par des cordages tendus.
 « Les étrangers se promènent dans ces allées
 « et choisissent les femmes qui leur plaisent
 « le plus. Quand une femme a pris place en
 « ce lieu , elle ne peut retourner chez elle que
 « quelque étranger ne lui ait jeté de l'argent
 « sur les genoux , et n'ait eu commerce avec
 « elle hors du lieu sacré. Il faut que l'étranger ,
 « en lui jetant de l'argent , lui dise : *J'invoque*
 « *la déesse Mylitta*. Or les assyriens donnent
 « à Vénus le nom de *Mylitta*. Quelque modique

« que soit la somme, il n'éprouvera point de re-
 « fus; la loi le défend; car cet argent devient
 « sacré. Elle suit le premier qui lui jette de l'ar-
 « gent, et il ne lui est pas permis de repousser
 « personne. Enfin, quand elle s'est acquittée de
 « ce qu'elle devait à la déesse, en s'abandon-
 « nant à un étranger, elle retourne chez elle.
 « Après cela, quelque somme qu'on lui
 « donne, il n'est pas possible de la séduire.
 « Celles qui ont en partage une taille élégante
 « et de la beauté, ne font pas un long séjour
 « dans le temple; mais les laides y restent
 « davantage, parce qu'elles ne peuvent satis-
 « faire à la loi. Il y en a même qui y demeu-
 « rent trois ou quatre ans ¹. »

Le même historien ajoute : « Une coutume
 « à-peu-près semblable s'observe en quelques
 « endroits de l'île de Chypre. »

Cette pratique était en effet en vigueur à *Paphos*, ville de cette île. Justin, en rapportant les causes de la fondation de Carthage, dit qu'*Elissa*, fuyant Tyr où son frère *Pygmalion* avait assassiné son mari *Acerbus*, pour s'emparer de ses trésors, aborda avec plusieurs tyriens, compagnons de sa fuite, sur la côte de l'île de Chypre. Elle y débarquait au mo-

¹ Hérodote, Clio, chap. 199.

ment où les cypriennes célébraient la fête de Vénus. Les jeunes filles de Paphos se présentaient aux étrangers, et leur offraient la jouissance de leurs charmes, dont le prix était destiné à former leur dot.

Elissa fit choix de quatre-vingts de ces galantes cypriennes, les embarqua sur sa flotte, les unit aux jeunes tyriens qui l'accompagnaient, afin de peupler la ville qu'elle se proposait de bâtir. Elle arriva en Afrique, et y fonda Carthage ¹.

Les tyriens et les cypriennes transportèrent les mœurs et la religion de leurs pays dans cette nouvelle contrée. L'usage qui obligeait les jeunes filles à venir gagner leur dot au bord de la mer, y fut mis en vigueur. A quelque distance de la nouvelle ville, était un lieu consacré à Vénus, appelé *Sicca veneria*. Un pareil lieu, consacré à la même divinité, et destiné au même culte, existait chez les phéniciens sous le nom de *Succoth - Benoth* ou *Siccoth Venoth*. Ces mots signifient *tentes des filles*. On croit, avec beaucoup de raison, que le nom *Vénus* en est dérivé ². Va-

¹ Justin. lib. 18.

² Selden, de *Dis Syris*, Syntagm. 2, cap. 7, p. 234; *Addimenta Beyeri*, p. 510; *Elias*, *Schedius*,

lère Maxime nous apprend que , dans ce lieu , se rendaient les jeunes carthaginoises , et que , sous les auspices de la déesse , elles se livraient religieusement à la brutalité des étrangers , et acquéraient , au prix de leur virginité , une somme qui servait à les marier ¹.

Cet usage religieux et galant était établi dans toute la Phénicie. La déesse qui présidait à la génération s'y nommait *Astarté* , et le lieu qui lui était consacré , *Succoth-Benoth*. A *Biblos* , les jeunes filles avaient l'alternative de se prostituer pendant un jour entier aux étrangers , ou de sacrifier leurs cheveux à la déesse ². Si l'on en juge d'après les vives déclamations faites par différens écrivains , contre le culte de la Vénus de Biblos et contre ses indécences , on se convaincra que les filles de cette ville préféraient conserver leur chevelure. En ce dernier cas , le prix de la prostitution ne servait point à leur dot , mais était destiné à subvenir aux frais du culte.

de Dis Germanis , cap. 9 , p. 125 ; treizième Mémoire sur les Phéniciens , par l'abbé *Mignot* ; Mem. de l'Acad. des Inscript , tom. 58 , p. 59.

¹ *Valer.-Maxim.* , lib. 2 , cap. 6 , sect. 15 , p. 254.

² *Traité de la Déesse de Syrie* , dans les œuvres de *Lucien*.

C'est saint Augustin qui nous instruit de cette particularité, en nous disant que de son tems les prostitutions religieuses étaient en usage dans toute la Phénicie ¹.

Elles y existèrent même long-tems après, jusque sous le règne de Constantin. Suivant Eusèbe et Théodoret, le temple d'*Héliopolis*, en Phénicie, celui des *Aphaques*, situé sur le mont Liban, entre Héliopolis et Biblos, étaient dédiés à des divinités qui exigeaient de pareils sacrifices. Ces deux écrivains nous apprennent que cet empereur fit détruire ces temples, et abolit le culte indécent qu'on y célébrait ².

¹ *S. August. , Civit Dei , lib. 4 , cap. 10.*

² *Eusèbe , Vita Constantini , lib. 3 , cap. 53 et 56 ; Théodoret , Hist. ecclésiast. , lib 1 , cap. 8.*

Le temple des *Aphaques* était très-ancien. L'auteur du Traité de la Déesse de Syrie en parle comme d'une antiquité vénérable. Eusèbe en fait un tableau hideux. C'était, suivant lui, de vieilles masures, entourées d'arbustes et broussailles épaisses, où aucun chemin, aucun sentier n'aboutissaient. Les ministres du temple y tenaient école de débauche. Des hommes efféminés, impudens, pour apaiser le démon qui y présidait, se livraient entr'eux aux excès du plus honteux libertinage. En outre, des hommes et des femmes mariés s'y réu-

Les hébreux , voisins des phéniciens , ne purent résister à l'attrait de l'exemple que ces derniers leur offraient. Moïse avait prévu le danger , en défendant positivement à son peuple ces pratiques impures et religieuses. Ses paroles annoncent même que les phéniciens ou les cananéens avaient , de son tems , corrompu l'esprit de l'institution primitive , et s'étaient laissé aller à des désordres plus révoltans encore : « Il n'y aura point , dit-il , de « femmes prostituées parmi les filles d'Israël ; « ni de fornicateurs parmi les garçons d'Israël ; vous n'offrirez point , dans la maison « du Seigneur votre Dieu , la récompense de « la prostituée , ni le prix du chien ¹. »

On voit , dans ce passage , les pratiques du culte d'*Astarté* ou de *Mylitta* , bien désignées ; la prostitution des jeunes gens des deux sexes , et le prix de cette prostitution offert à la divinité. L'auteur du Deutéronome emploie , dans le texte hébreu , au lieu des

nissaient , se confondaient ensemble , et assouvissaient la violence de leurs desirs.

Il raconte des choses semblables du temple d'Héliopolis , et dit que les habitans y prostituaient leurs filles aux étrangers qui passaient dans leur pays.

¹ Deutéronome , chap 23 , vers. 17 et 18.

mots grossiers de *meretrix* et de *scortator*, qui se trouvent dans la Vulgate, des expressions qui répondent à celles de *consacrées*, *consacrés* ou *efféminés*, qualifications servant à caractériser les garçons et les filles qui prétendaient honorer la divinité par de tels actes d'impureté ¹.

Malgré ces défenses, les israélites fornicuèrent avec les *consacrées* et même avec les *efféminés*, et ils fornicuèrent avec tant d'éclat, qu'*Aza*, roi de Juda, chassa ces *efféminés* du pays de sa domination. Son fils *Josaphat*, qui lui succéda, fit plus encore; il en extermina un grand nombre. Les effets de ces exemples terribles ne furent pas de longue durée. Les prostitutions religieuses reprirent faveur parmi les israélites, et ils les exercèrent jusque dans le lieu consacré au Seigneur.

« Josias, dit l'auteur du quatrième livre des
« rois, abattit les cabanes des efféminés ou
« sacrés, qui étaient dans la maison du
« seigneur, pour lesquels des femmes travail-
« laient à faire des tentes en l'honneur d'*As-*
« sera ou d'*Astarté* ². »

¹ Mem. de l'Acad. des Inscript., tom. 38, p. 59 et 60.

² Les Rois, liv. 4, chap. 23, vers. 7.

La déesse de la génération était, chez les arméniens, nommée *Diane Anaïtis*. Strabon nous apprend que ces peuples lui rendaient un culte particulier. Ils lui consacraient les prémices de leurs esclaves, de leurs filles, même des filles les plus qualifiées. Elles se prostituaient dans le temple de la déesse; alors seulement elles étaient dignes du mariage, et les hommes s'honoraient de les épouser ¹.

« C'était une pratique commune, chez les
« Lydiens, que les nouvelles mariées se pros-
« tituassent avant d'habiter avec leurs maris;
« mais le mariage, une fois consommé, elles
« devaient à leurs époux une fidélité invio-
« lable : il n'y avait point de grace pour celles
« qui s'en seraient écartées ². »

« Toutes les filles, dans le pays lydien, dit
« Hérodote, se livrent à la prostitution; elles
« y gagnent leur dot, et continuent ce com-
« merce jusqu'à ce qu'elles se marient ³. »

Pomponius-Mela dit la même chose de celles des Augiles, peuple d'Afrique. Elles reçoivent tous les hommes qui s'offrent avec un présent, et plus le nombre de ceux qui sacri-

¹ Strabon, lib. 2.

² Elien, Histoires diverses, liv. 4, chap. 1.

³ Hérodote, Clio, chap. 95.

fient à leurs charmes est grand , plus elles en sont honorées.

Les Nasamons , peuples de la Lybie , observaient le même usage : « Lorsqu'un d'eux , dit « Hérodote , se marie , la première nuit de ses « noces la mariée accorde ses faveurs à tous « les convives , et chacun lui fait un présent « qu'il a apporté de sa maison ¹. »

La prostitution était en honneur à Naucratis en Egypte ; les filles de cette ville passaient pour les plus belles courtisanes de ce pays , et quelques-unes se sont rendues célèbres , telles que *Rhodope* et *Archidice* ².

Ces prostitutions de filles avant leur mariage , semblent , au premier abord , étrangères au culte ; mais lorsqu'on les rapproche de l'usage des prostitutions religieuses , on y remarque de grands rapports , et il est évident qu'elles en dérivent. Il en est de même des

¹ Hérodote , Melpomène , chap. 172.

² Hérodote , Euterpe , chap. 135.

On peut joindre ici l'exemple qu'offrent les *Gindanes* , peuple de la Lybie , voisin des *Maces*. Leurs femmes portent chacune autour de la cheville du pied , autant de bandes de peaux qu'elles ont vu d'hommes : celle qui en a davantage est la plus estimée , comme ayant été aimée d'un plus grand nombre d'hommes. (Hérodote , Melpomène , chap. 176.).

courtisanes de l'antiquité. On croirait que le libertinage, et les profits qui en peuvent résulter, étaient les seuls motifs de leur profession ; mais l'on doit savoir que ces courtisanes, si nombreuses et si célèbres de la Grèce, officiaient dans le temple de Vénus, et étaient les uniques prêtresses de cette divinité. D'ailleurs il est certain que les mêmes prostitutions religieuses qui avaient lieu à Babylone, dans toute la Phénicie, et dans plusieurs autres parties de l'Orient, étaient, dans le principe, en vigueur à Paphos, dans l'île de Chypre, à Samos, à Corinthe, à Amathonte et dans les autres lieux où la divinité Vénus était en grande vénération. Les progrès de la civilisation firent ensuite sentir les indécences de ce culte. Des lois sages y portèrent la réforme, et les courtisanes en titre restèrent seules pour desservir le temple de cette déesse. On attribue à un certain Dexicréonte l'honneur d'avoir aboli les prostitutions religieuses à *Samos*.

Le culte de Vénus se maintint en Grèce, mais il y reçut un caractère qui tenait moins de la débauche que de la galanterie. Outre l'habitude qui, chez le vulgaire, est un des plus forts soutiens des institutions antiques,

ces peuples avaient un autre motif pour conserver ce culte. Ils étaient persuadés que ceux qui le méprisaient attireraient sur eux la haine et la vengeance de la divinité. Les jeunes filles redoutaient les fureurs de Vénus, et la peur les rendaient dévotes.

Les prêtres racontaient la fable des Propætidés, qui, rejetant le culte de cette déesse, en furent cruellement punies ; elles sentirent dans leurs veines le feu de l'impudicité, et furent, dit Ovide, les premières femmes qui se prostituèrent à tout venant. *Elege* et *Celène*, filles de *Prætus*, furent punies pour la même faute. « On les vit, dit Elie, parcourir toutes nues, comme des insensées, une partie du Péloponnèse et quelques autres contrées de la Grèce ¹. »

¹ Elie, Histoires diverses, liv. 3, chap. 42.

Lorsque les anciens eurent oublié le motif des institutions primitives, les cultes ne se soutinrent que par la crainte de la colère des dieux. Aussi a-t-on dit :

*Primus in orbe deos facit timor, ardua cœlo
Fulmina quum caderent.*

Dans l'Hypolite d'Euridipe, Phèdre est représentée comme une malheureuse victime de la colère de Vénus : l'amour désordonné qui la tourmente, est l'ouvrage de cette divinité persécutrice. Racine est entré dans le sens du tragique grec, en faisant dire à sa Phèdre :

C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

Si les prostitutions religieuses se maintinrent dans quelques pays jusque dans des tems où la civilisation était avancée, c'est qu'elles n'y furent point aussi publiques. L'intérieur des temples, l'obscurité de la nuit, le secret des mystères, les cachèrent aux yeux des profanes. L'indiscrétion de quelques initiés, ou l'audace sacrilège de quelques hommes passionnés, purent seules lever le voile qui les cachait au vulgaire.

Dans le temple de Bélus, à Babylone, chaque nuit, une femme choisie était conduite par un prêtre, et couchée sur un lit magnifique situé dans le sanctuaire.

Voici comment s'explique Hérodote, en parlant de ce temple : « Personne n'y passe
« la nuit, à moins que ce ne soit une femme
« du pays dont le dieu a fait choix, comme
« le disent les chaldéens, qui sont les prêtres
« de ce dieu. »

« Ces mêmes prêtres ajoutent que le dieu
« vient lui-même dans la chapelle, et qu'il se
« repose sur le lit. Cela ne me paraît pas
« croyable. La même chose, dit encore Hérodote, arrive à Thèbes en Egypte, s'il faut en
« croire les égyptiens ; car il y couche une
« femme dans le temple de Jupiter thébén,

« et l'on dit que ces femmes n'ont commerce
 « avec aucun homme. La même chose s'ob-
 « serve aussi à Patarès en Lycie : lorsque le
 « dieu honore cette ville de sa présence,
 « alors on enferme la grande prêtresse la
 « nuit dans le temple ¹. »

A Jagrenat, ville de l'Inde, les prêtres de Wisshnou conduisent encore, pendant les huit jours que durent sa fête, dans le vaste temple qui lui est consacré, une vierge qui y passe la nuit pour épouser le dieu et le consulter sur la stérilité ou l'abondance de la récolte prochaine. C'était à Babylone, à Thèbes et à Patarès, comme c'est aujourd'hui à Jagrenat, non le dieu, mais les prêtres, qui, à la faveur des ténèbres de la nuit, épousent la jeune mortelle.

Ce qui est remarquable, c'est qu'on adore encore à Jagrenat, comme on adorait à Babylone, une divinité qui préside à la génération, et que les jeunes filles de Jagrenat, avant de se marier, viennent faire une offrande à leur Vénus, comme celles de Babylone en faisaient à la leur. Un autre trait de ressemblance existe dans la forme de ces divinités,

¹ Hérodote, Clio, chap. 182.

mères de la génération; elles étaient représentées en Assyrie, en Phénicie, à Paphos, comme elles le sont dans l'Inde, à Jagrenat, à Benarès, à Kesscrech et ailleurs, sous la forme d'une borne, d'une pierre pyramidale¹.

On connaît les dissolutions des mystères célébrés chez les grecs d'Alexandrie en l'honneur d'Isis, de ceux d'Athènes célébrés par la secte des *Baptés*, en l'honneur de *Cotytto* ou de Vénus la Populaire; on peut y joindre les mystères de Flore, de Bacchus, de la bonne déesse chez les romains.

Ne fuyez point, dit Ovide, en s'adressant à des hommes, *ne fuyez point le temple de Memphis où l'on adore la génisse du Nil. Là, on y fait tout ce que Jupiter lui fit autrefois*. Et ailleurs, le même poète dit au gardien de sa maîtresse : *Ne t'informe point de ce qui se passe dans le temple de l'égyptienne Isis*.

Ces prostitutions dans les temples étaient si universelles, qu'Hérodote n'a pas hésité de dire : « Presque tous les autres peuples, si « l'on excepte les égyptiens et les grecs,

¹ Voyez le Voyage de *Bernier* en Orient, et sur-tout celui d'*Henri Grosse*, ainsi que la note de *Langlès* sur le Voyage Norden, p. 519.

« ont commerce avec les femmes dans les
« lieux sacrés ¹. »

Ces exceptions paraissent même un effet de la complaisance de l'auteur, et ce qu'il dit ailleurs, sur le même sujet, prouve qu'elles ne sont guère admissibles, comme on l'a déjà vu et comme on va le voir.

Les Dionysiaques des grecs étaient fort indécentes; mais il paraît que les Bacchanales des romains les surpassaient encore : la civilisation ajoute ses vices aux institutions vicieuses déjà consacrées. Tite-Live nous a laissé un tableau révoltant des désordres excessifs qui se pratiquaient dans ces assemblées nocturnes et religieuses.

Les mystères de Bacchus étaient célébrés à Rome dans le temple de ce dieu, et dans le bois sacré appelé *Simila*, situé près du Tibre; d'abord les femmes seules y étaient admises, et la lumière du jour en éclairait toutes les cérémonies. Des dames respectables et mariées étaient tour-à-tour revêtues de la dignité de prêtresses. Aucun bruit scandaleux ne s'était élevé contre ces assemblées mystérieuses, lorsqu'une femme de la Campanie, nommée

¹ Hérodote, Euterpe, chap. 64.

Pacculla Minia , obtint le sacerdoce des mystères de Bacchus. Elle en changea entièrement l'institution , en initiant ses deux fils. Cet exemple fut suivi ; des hommes furent introduits , et les désordres avec eux. Par ordre de la même prêtresse , les mystères ne furent plus célébrés que la nuit. Avant elle , ils n'avaient lieu que trois jours par année ; elle les fit célébrer chaque mois , et pendant cinq jours. Les jeunes garçons qu'on y admettait , n'avaient jamais plus de vingt ans. Dans un âge plus avancé , ils auraient eu moins d'emportement pour les plaisirs , une imagination moins inflammable , un esprit moins crédule et moins propre à recevoir les impressions qu'on voulait leur donner.

Introduit par des prêtres dans des lieux souterrains , le jeune initié se trouvait livré à leur brutalité. Des hurlemens affreux , et le son de plusieurs instrumens , comme cymbales et tambours , servaient à étouffer les cris que la violence qu'il éprouvait pouvait lui arracher.

Les excès de la table , où le vin coulait en abondance , excitaient à d'autres excès que la nuit favorisait par ses ténèbres. Tout âge , tout sexe étaient confondus. Chacun satisfai-

sait le goût auquel il étain enclin ; toute pudeur était bannie ; tous les genres de luxure , même ceux que la nature réprouve , souillaient le temple de la divinité ¹.

Si quelques jeunes initiés témoignaient de la honte pour tant d'horreur , opposaient de la résistance à ces prêtres libertins , ou même s'ils s'acquittaient avec négligence de ce qu'on exigeait d'eux , ils étaient sacrifiés , et , dans la crainte de leurs indiscretions , on leur ôtait la vie. On les attachait fortement à certaines machines , avec lesquelles ils étaient subitement enlevés et plongés ensuite dans une caverne profonde. Les prêtres justifiaient en public leur disparition , en disant que le dieu , irrité , était l'auteur de cet enlèvement.

Les danses , les courses , les cris des hommes et des femmes qu'on disait agités d'une fureur divine , et qui ne l'étaient que par les fumées du vin , formaient un épisode principal de ces cérémonies , et faisaient diversion à d'autres désordres. On voyait des femmes , les cheveux épars , tenant en mains des torches allumées , aller les plonger dans les eaux du

¹ *Plura virorum inter sese , quàm fœminarum , esse stupra.*

Tibre sans les éteindre. Ce prétendu miracle s'opérait, dit Tite-Live, parce que la matière inflammable de ces torches était composée de soufre et de chaux.

Des crimes d'un autre genre s'ourdissaient dans ces assemblées nocturnes. On y préparait des poisons ; on y disposait des délations et de faux témoignages ; on fabriquait des testamens, on projetait des assassinats.

On y trouvait des initiés de toutes les classes, et même des romains et des romaines du premier rang ; leur nombre était immense. Ce n'était plus une société, c'était un peuple entier qui partageait ces désordres abominables, et conjurait même contre l'état. Ce fut sous ce dernier rapport que le consul *Posthumius* fit envisager cette aggrégation lorsqu'il la dénonça au sénat de Rome, et peut-être cette seule considération déterminna ce sénat superstitieux à porter atteinte à la religion, en abolissant ces assemblées abominables ; elles le furent l'an de Rome 564 ¹.

Si les romains abolirent pour quelque tems les Bacchanales, ils laissèrent subsister le

¹ Tite-Live, 4.^e décade, liv. 9, ou de l'édition de *Drakenborchius*, liv. 59, chap. 8, 9, 10 et 11.

culte de *la bonne Déesse*. Les hommes , à la vérité , étaient bannis de ses mystères , mais les excès ne l'étaient point.

« Elles nous sont connues , les secrètes pratiques du culte de *la bonne Déesse* , dit Juvénal. Etourdies par le bruit des trompettes , enivrées de vin , ces menades luxurieuses courent échevelées , et appellent , par des hurlemens , *Priape* à leur secours. Qui pourra exprimer l'ardeur libidineuse qui les dévore ? qui pourra peindre leurs danses lascives , mêlées de cris , et les torrens de vin dont elles sont toutes inondées ? Voyez *Laufella* , qui , la tête couronnée de fleurs , provoque jusqu'aux servantes des plus viles courtisanes ; mais *Médulline* la surpasse dans l'art des postures et des mouvemens lascifs. Ce sont ici les plus grands excès qui attirent le plus de gloire ; rien n'est figuré , tout est réel dans leurs actions. Les vieillards les plus refroidis par l'âge , le vieux Priam et Nestor , s'enflammeraient à la vue de leur lubricité , s'ils pouvaient les voir sans en être révoltés. Bientôt ces furies , irritées par les progrès de leurs desirs , et ne pouvant en supporter la violence , font retentir leur caverne de ces cris : *Qu'on fasse entrer*

« des hommes , il en est tems ! Serait-il
 « endormi , mon amant ? qu'on l'éveille.
 « L'amant ne vient pas. *Faites venir des es-*
 « *claves ; s'il ne s'en trouve point , un por-*
 « *teur d'eau.* Point de porteur d'eau. Elles
 « sont réduites à demander , faute d'hommes ,
 « l'assistance d'un vil quadrupède ¹. »

C'est à ce point de dépravation que dégénéra un culte dont les motifs étaient originai-
 rement purs ; un culte à la vérité très-suscep-
 tible d'abus , et qui ne put s'en préserver ,
 mais dont les premiers fondateurs avaient des
 intentions louables ; ils le croyaient sans
 doute nécessaire à la propagation de l'espèce
 humaine , à sa prospérité , propre à réunir les
 familles , à resserrer les liens sociaux , à main-
 tenir la paix et l'union entre les nations , à
 accroître la population , et peut-être à détruire

¹ *Desunt homines ; mora nulla peripsam ,
 Quominus imposito clunem submittat asello.*

Juvénal , Satyre 6.

Sans doute Juvénal , usant de son privilège de poète ,
 a chargé le tableau ; mais en rabattant des exagérations
 que je lui suppose , il nous restera assez de données , si
 l'on y joint sur-tout ce que Tite-Live nous a conservé
 des anciennes Bacchanales , pour décider que les ro-
 mains avaient aussi indécemment abusé de ce culte que
 l'avaient fait les grecs et les orientaux.

des habitudes viciieuses qui lui sont contraires. Il faudrait avoir vécu dans les lieux et dans les tems où ces institutions ont pris naissance , pour pouvoir sainement les juger ¹.

¹ Après tant de témoignages irrécusables , tant de preuves réunies sur l'existence des prostitutions religieuses , on sera sans doute étonné d'apprendre qu'un homme justement célèbre par sa philosophie , par son génie , par l'éclat et l'universalité de ses talens , que Voltaire , dans son Dictionnaire philosophique , au mot *Babel* , ait traité ce que rapportent à ce sujet *Hérodote* et son traducteur *Larcher* , de fables , de *Contes de mille et une Nuits*. « Ces contes d'Hérodote , dit-il , « sont aujourd'hui si décriés *par tous les honnêtes gens* , « la raison a fait de si grands progrès , que les vieilles « et les enfans mêmes ne croient plus à ces sottises. »

On aurait ici facilement raison contre Voltaire ; à son opinion , dépourvue de preuves , on pourrait opposer le témoignage de l'antiquité toute entière : une réfutation en règle n'est pas nécessaire ; les autorités nombreuses que je viens de citer , sont une réponse suffisante. Je m'en tiens là ; je vais seulement , pour l'instruction des lecteurs , placer ici des réflexions faites par un homme qui a plus observé les mœurs des différentes nations de l'Orient , et qui a plus voyagé que Voltaire : « On juge mal les peuples anciens , quand on prend « pour terme de comparaison , nos opinions et nos « usages. . . . On se donne des entraves gratuites de « contradictions , en leur supposant une sagesse con-

Ces motifs , qui ont fait naître les institutions dont je viens de parler , ont aussi amené des pratiques , des usages qui ont des rapports avec elles , qui , comme elles , ont ce caractère que , dans nos mœurs , nous qualifions d'indécence.

L'on peut croire que si l'acte de la génération était honoré comme un acte religieux , les membres , principaux coopérateurs de cet acte , devaient jouir au moins des mêmes prérogatives. Aussi les organes de la génération , loin d'être un objet de ridicule ou de honte , étaient-ils très considérés et honorablement qualifiés. Leur exposition aux regards publics ne causait point de scandale , ne blessait ni les mœurs , ni les convenances ; ils étaient même religieusement invoqués dans les sermons les plus solennels. Jurer , en y posant la main , était une pratique aussi sainte que de jurer en posant la main sur l'autel ; c'était donner la plus forte garantie de l'inviolabilité d'une promesse.

Sésostris , roi d'Egypte , pendant le cours de ses vastes conquêtes , faisait dresser , chez

« forme à nos principes ; nous raisonnons trop d'après
« nos idées , et non pas assez d'après les leurs. »
(Voyage en Syrie et en Egypte , par Volney , tom. 1).

presque tous les peuples qu'il avait soumis, des colonnes portant cette inscription : *Sésostris, roi des rois, seigneur des seigneurs, a conquis ce pays par ses armes*. Chez les peuples belliqueux et braves, ces colonnes offraient l'image du sexe de l'homme, et sur celles élevées chez une nation lâche et sans énergie, on voyait au contraire la marque du sexe féminin. Ces représentations n'avaient alors rien d'indécemment, et les historiens de l'antiquité qui nous en parlent, ne leur font point ce reproche ¹.

Psammetichus, autre roi d'Égypte, voulant retenir dans leur pays des soldats égyptiens qui, mécontents, se retiraient en Éthiopie, leur parla de leur patrie, de leurs femmes, de leurs enfans. Les soldats alors relevèrent leurs tuniques, et montrant le signe de leur virilité, répondirent qu'avec cela ils ne manqueraient ni de femmes ni d'enfans. Ce fait est cité par Diodore de Sicile, comme une bravade, et non comme une action contraire à la décence ².

¹ Hérodote, Euterpe, chap. 102 ; Diodore de Sicile, liv 1, sect. 65.

² Diodore de Sicile, lib. 1. Ce trait rappelle celui de Catherine Sforce. Ses sujets révoltés, s'étant emparés de ses enfans, et menaçant de les tuer, cette femme,

Les mœurs des hébreux , sur - tout avant la loi de Moïse , ne différaient guères de celles des peuples qui les environnaient : elles étaient formées des mêmes idées , des mêmes principes. Noé , étant ivre , montre sa nudité ; il n'en est point blâmé : mais son fils Cham , qui s'en était moqué , est maudit ainsi que toute sa postérité.

David , en dansant de *toute sa force* devant l'arche , relève trop haut son éphod de lin , laisse voir ce qu'il devait cacher , et fait rire les servantes de Jérusalem. Sa femme Michol lui en fait ensuite des reproches. David piqué , répond : « Je danserai , je paraîtrai plus vil encore que je n'ai paru , je serai méprisable à mes propres yeux , et devant les servantes dont vous parlez , et même j'en ferai gloire ¹. » David n'est point blâmé pour avoir , pendant une cérémonie publique et religieuse , commis une indécence et montré sa nudité ; c'est au contraire sa

plus courageuse que pudique , se découvrit aux yeux des insurgés , et leur dit : *Voilà de quoi avoir d'autres enfans. Sublatâ veste nudatoque ventre , en , inquit , quo possim liberos iterum procreare.*

¹ Les Rois , liv. 2 , chap. 6 , vers. 14 et suiv. , 20 , 21 et 22.

femme Michol qui est punie pour lui en avoir fait le reproche : elle fut frappée de stérilité.

Ces deux exemples prouvent le grand respect des hébreux pour les instrumens de la génération ; mais nous avons de ce respect plusieurs autres preuves : ils y portaient la main dans leurs sermens solennels , et alors le serment était réputé inviolable.

Lorsqu'on fait dire à Abraham , s'adressant à Eliezer : *Mettez la main sur ma cuisse , et promettez-moi que vous ne marierez point mon fils à une cananéenne*. Lorsqu'on fait adresser , par Jacob mourant , ce discours à Joseph : *Touchez ma cuisse , mon fils , et jurez - moi que vous ne m'enterrez point en Egypte* , on a inexactement traduit le texte hébraïque. Ce n'est pas de la *cuisse* dont il est ici question , disent les plus savans commentateurs ; et les rabbins croient qu'un tel attouchement était institué pour honorer la circoncision.

Cet usage s'est conservé dans ce pays jusqu'à nos jours. Les arabes , suivant plusieurs voyageurs , soit pour saluer , soit pour engager leur promesse , dans la forme la plus solennelle , portaient la main en cet endroit. En voici un exemple récent , rapporté

dans une lettre de l'adjudant-général *Julien*,
à un membre de l'institut d'Egypte.

« Lorsque les mamloûks parurent pour la
« première fois à Rahhmanyéh, nos avant-
« postes arrêterent un habitant du pays qui
« traversait la plaine. Les volontaires qui le
« conduisaient, prétendaient l'avoir vu sortir
« des rangs ennemis, et le traitèrent assez
« durement, le regardant comme un espion.
« Me trouvant sur son passage, j'ordonnai
« qu'il fût conduit au quartier-général, sans
« qu'on lui fit aucun mal. Ce malheureux,
« rassuré par la manière dont il me vit parler,
« chercha à me prouver qu'il n'était point le
« partisan des mamloûks.... Il vit bien que je
« ne pouvais le comprendre. Alors il lève sa
« chemise bleue, et prenant son *Phallus* à
« poignée, il reste un moment dans l'attitude
« théâtrale d'un dieu jurant par le Styx. Sa
« physionomie semblait me dire : *Après le*
« *serment terrible que je fais pour vous*
« *prouver mon innocence, osez-vous en*
« *douter?* Son geste me rappela que du tems
« d'Abraham on jurait vérité en portant la
« main aux organes de la génération ¹. »

¹ Mémoires sur l'Egypte, publiés pendant les campagnes de Bonaparte, partie 2.^e, p. 195.

Une pratique, qui a beaucoup de rapport avec cette manière de jurer, a subsisté dans le nord de l'Europe, et c'est une loi qui en atteste l'existence.

Un article des lois que *Hoël-le-Bon* fit au dixième siècle, pour la province de Galles en Angleterre, porte, que si une femme violée veut poursuivre en justice celui qui lui a fait cet outrage, elle doit, en proférant le serment déclaratif du crime et du criminel, poser sa main droite sur les reliques des saints, et de la gauche tenir le membre viril de l'accusé¹.

Chez les orientaux, la nudité des femmes n'était pas plus honteuse que celle des hommes.

Moïse, dont l'objet principal était d'établir des lois absolument opposées aux usages des égyptiens et des chananéens ou phéniciens, prescrit aux hébreux de ne point imiter ces peuples, et de ne point découvrir ce qui doit être caché dans les femmes qui leur sont

¹ Voici le texte latin de la loi : *Si mulier stuprata lege cum illo agere velit, membro virili sinistra prehensio et dextra reliquis sanctorum imposita, juret super illas quòd is per vim se isto membro vitiaverit.* (Voyage dans le département du Finistère, tom. 3, pag. 233).

parentes ou alliées. « Vous n'agirez point ,
 « leur dit-il , selon les coutumes du pays
 « d'Egypte où vous avez demeuré , ni selon
 « les mœurs du pays de Chanaan dans lequel
 « je vous ferai entrer. Vous ne suivrez ni leurs
 « lois , ni leurs règles.... Nul homme ne s'ap-
 « prochera de celle qui lui est unie par la
 « proximité du sang , pour découvrir ce que
 « la pudeur veut qui soit caché ¹. »

Moïse spécifie ensuite tous les degrés de parenté dans lesquels de telles indécences envers les femmes doivent être prohibées. Il parle aussi de délits plus graves encore , et ajoute :
 « Vous ne vous souillerez pas par toutes ces
 « infamies dont se sont souillés tous les peu-
 « ples que je chasserai devant vous , et qui
 « ont déshonoré ce pays-là. Je punirai moi-
 « même les crimes de cette terre , afin qu'elle
 « rejette avec horreur ses habitans hors de
 « son sein ². »

Ainsi on peut conclure de ces paroles , que les indécences prohibées par Moïse , étaient communes aux égyptiens , dont les hébreux venaient de fuir le pays , et aux chananéens ou

¹ Lévitique , chap. 18 , vers. 3 , 6 , etc.

² *Idem* , *ib.* , vers. 24 et 25.

phéniciens, dans le pays desquels ils allaient s'établir.

On voit en effet, par plusieurs traits de l'histoire, que la pudeur n'était pas la principale vertu des égyptiennes. On a déjà remarqué que, pendant quarante jours, elles allaient se présenter au taureau Apis, et se découvraient fort indécemment devant cet animal-dieu. Elles n'étaient pas plus réservées dans d'autres circonstances. Lorsque, chaque année, elles se rendaient par eau à Bubastis, pour y célébrer la fête de Diane, hommes et femmes confondus dans le même bateau, s'exerçaient par des chants, des danses, accompagnés du son de la flûte et du bruit des castagnètes. « Lorsqu'on passe près d'une ville, « dit Hérodote, on fait approcher le bateau « du rivage. Parmi les femmes, les unes continuent à chanter, à jouer des castagnètes, « et d'autres crient de toutes leurs forces et « disent des injures à celles de la ville; celles-ci « se mettant à danser, et celles-là se tenant « debout, retroussent indécemment leurs « robes. La même chose s'observe à chaque « ville qu'on rencontre le long du fleuve ¹. »

¹ Hérodote, Enterpe, chap. 60. Ce qui est remarquable, c'est qu'à la dernière circonstance près, cet

Dans la guerre que Cyrus , roi de Perse , eut à soutenir contre Astyage , roi des mèdes , on vit un pareil trait d'indécence. Les historiens de l'antiquité nous le donnent comme un acte de patriotisme et de courage. Astyage , après avoir harangué ses troupes , tombe avec vigueur sur l'armée des perses. Ceux - ci , étonnés , plient et reculent insensiblement. Leurs mères et leurs femmes accourent vers eux , les prient de revenir à la charge ; et les voyant balancer , se découvrent à leurs yeux , leur présentent les flancs qui les ont portés , et leur demandent *s'ils veulent se réfugier dans le sein de leurs mères ou de leurs épouses* ¹. Cette vue et ce reproche les font retourner : ils sont vainqueurs.

Plutarque place ce trait au rang des actions courageuses des femmes. Il ajoute , après l'avoir rapporté , que Cyrus , plein de reconnaissance et d'admiration pour cet acte d'indécence et de patriotisme , fit une loi portant que

usage se pratique encore en France ; et les bords de la Seine offrent , comme ceux du Nil , de pareils assauts , de pareilles ripostes.

¹ *Cunctantibus , sublatâ veste , obscæna corporis ostendunt , rogantes , num in uteros matrum vel uxorū velint refugere.* (Justin. , Hist. , lib. 1 , cap. 7).

toutes les fois que le roi de Perse entrerait dans la ville , chaque femme recevrait une pièce d'or ¹.

Le visage était et est encore la partie honteuse des femmes de l'Orient ; elles le cachent avec soin sous un long voile. En voilant ce que nos femmes européennes mettent à découvert , elles montrent sans difficulté ce que celles-ci couvrent scrupuleusement ².

Les grecs étaient tout aussi indifférens sur les nudités que les autres peuples de l'Orient ; ils s'en servirent comme un moyen politique et propre à ramener un sexe vers l'autre , à exciter des desirs qui devaient tourner au profit de la population.

C'étaient les vues de Lycurgue , lorsqu'à Sparte il institua des exercices et des danses

¹ Plutarque , Œuvres morales , Traité des actions courageuses des femmes , chap. 5.

² Les français qui ont voyagé récemment en Egypte , ont éprouvé cette différence complète entre les objets divers qui affectent la pudeur chez les égyptiennes et chez les européennes : ils ont remarqué des égyptiennes , occupées aux travaux des champs ou sur les bords du fleuve , qui , à l'approche d'un homme , et sur-tout d'un étranger , s'empressaient de relever leur vêtement , et de découvrir leur post-face pour cacher leur visage.

où les jeunes filles et les jeunes garçons figuraient en public entièrement nus. « Pour prévenir la mollesse d'une éducation sédentaire, dit Plutarque, il accoutuma les jeunes filles à paraître nues en public, comme les jeunes gens; à danser, à chanter à certaines solennités, en présence de ceux à qui, dans leurs chansons, elles lançaient à propos des traits piquans de railleries, lorsqu'ils avaient fait quelques fautes, comme elles leur donnaient des louanges quand ils les avaient méritées.... La nudité des filles n'avait rien de honteux, parce que la vertu leur servait de voile et écartait toute idée d'intempérance. Cet usage leur faisait contracter des mœurs simples, leur inspirait entr'elles une vive émulation de vigueur et de force, et leur donnait des sentimens élevés, en leur montrant qu'elles pouvaient partager avec les hommes le prix de la gloire et de la vertu....

« C'était aussi une amorce pour le mariage, que ces danses et ces exercices que les jeunes filles faisaient en cet état, devant les jeunes gens qui se sentaient attirés, non par cette nécessité géométrique dont parle Platon, mais par une nécessité plus forte

« encore, celle de l'amour. Non content de
 « cela, Lycurgue attacha au célibat une note
 « d'infamie : les célibataires étaient exclus des
 « combats gymniques de ces filles, et les
 « magistrats les obligeaient, pendant l'hiver,
 « de faire le tour de la place tous nus, en
 « chantant une chanson faite contre eux, et
 « qui disait qu'ils étaient punis avec justice
 « pour avoir désobéi aux lois ¹. »

¹ Plutarque, Vie de Lycurgue, chap 21 et 22.

On a beaucoup raisonné sur les institutions de Lycurgue, et notamment sur celle dont je viens de parler. On s'est beaucoup récrié sur l'indécence de ces filles offertes nues aux regards du public, et même sur l'indécence plus irritante encore de leur costume ordinaire, qui laissait en partie leurs cuisses à découvert.

Pour juger sainement de pareilles institutions, on doit commencer par se dépouiller de ses préjugés, connaître ensuite la situation, le caractère du peuple où elles ont été établies, ses rapports avec les peuples voisins, les différens caractères de ceux-ci; se reporter, s'il est possible, au tems où vivait le législateur; connaître ses données et ses moyens.

Lycurgue sentit la nécessité de former pour sa république, des hommes d'une trempe extraordinaire, d'une force d'ame et de corps capable de faire prospérer son ouvrage. Il savait que les femmes contribuent beaucoup, dans une nation, à former le caractère des hommes : il étendit ses institutions jusqu'aux sources de l'existence.

Cette dernière disposition démontre évidemment le but du législateur : il voulait peupler sa république , il voulait la peupler de citoyens forts , robustes et capables de la défendre avec zèle , avec vigueur. Sachant quelle était sur les hommes l'influence des femmes , il forma celles-ci de manière qu'elles pussent à leur tour former au moral , comme au physique , des hommes propres à remplir ses sages intentions. Le succès qu'il obtint prouve son grand génie , l'excellence de ses institutions.

Platon adopta ces mêmes idées qui , sans doute , n'étaient point contraires à celles de son tems et de son pays : il voulait que les filles , avant l'âge de puberté , entrassent nues dans la carrière , et que les jeunes gens des deux sexes dansassent ensemble nus , afin de se connaître réciproquement ¹.

Il faudrait joindre ici la description des exercices gymniques , des scènes indécentes

Il lui fallait des femmes qui ne fussent ni délicates , ni bégueules , ni timides , mais des *viragos* dont la plus grande vertu fût celle de l'amour de la patrie. Cette république de Sparte , qui a fait l'admiration des anciens et des modernes , a duré plus de cinq cents ans.

¹ Lois de Platon , tom. 1 , liv. 6 , et tom. 2 , liv. 8.

qui accompagnaient les pompes religieuses, et les fêtes de diverses divinités, des danses lascives des grecs et des romains, où les nudités et même les gestes lubriques ne blessaient aucunement la décence et ne rappelaient souvent que des idées religieuses; mais mon objet n'est point d'offrir ces nouveaux tableaux. Le lecteur judicieux conclura facilement de l'exposition des opinions, des mœurs, des usages et des institutions que je viens de lui faire, que ces opinions, que ces mœurs, que ces institutions dérivent de la chaleur du climat et de la nécessité de favoriser la population.

Il conclura que la pudeur, vertu de convenance, n'en est une que pour les peuples qui en ont pris l'habitude; que cette habitude résulte ordinairement de la température du climat qu'ils habitent et de la nécessité de se vêtir; et que la pudeur diffère de la chasteté.

Il conclura enfin, et c'est là l'objet principal de ce chapitre, que les pratiques, les opinions, les institutions dont je viens de parler, partaient de la même source que le culte du Phallus ou de Priape, qui était en vigueur dans les mêmes tems, dans les mêmes pays; qu'elles avaient le même motif; qu'ayant

des formes approchantes et également outrageantes à la décence des peuples civilisés, elles étaient avec lui en harmonie parfaite, et qu'elles rendent l'existence de ce culte plus vraisemblable et moins étrange à nos esprits prévenus.

CHAPITRE X.

*Du Culte du Phallus chez les Gaulois ,
les Espagnols , les Germains et les
Suèves.*

AVANT l'établissement des romains dans les Gaules , et tant que la religion des druides resta pure et sans mélange de pratiques étrangères , le culte des figures humaines ou d'animaux en fut absolument banni. C'est une vérité établie par plusieurs historiens de l'antiquité , et qui n'est contredite par aucun monument antérieur à l'introduction de l'idolâtrie romaine. Le culte de Priape , qui en faisait partie , fut en conséquence inconnu aux gaulois ou aux celtes. Il eût été possible cependant que les phéniciens , qui faisaient commerce avec ces peuples , eussent , longtemps avant les conquêtes de César , tenté d'établir ce culte parmi eux ; mais une religion fortement constituée , défendue par des prêtres revêtus d'une grande autorité , et par

conséquent peu disposés à accueillir une nouveauté qui n'était pas leur ouvrage , qui contrariait les dogmes , les rits dont ils étaient les gardiens , ne leur permit pas de réussir.

D'ailleurs les gaulois , quoiqu'ils n'eussent pas la réputation d'être chastes , étaient cependant pudiques ; et lorsque , par bravade , ils se présentaient nus dans les combats , ils avaient soin de couvrir ce que , chez les nations civilisées , la décence défend de mettre en évidence. Le climat des Gaules , plus froid que celui de l'Italie et de l'Orient , avait habitué les habitans à se vêtir. Ce fut l'habitude de cacher certaines parties du corps , et non la nature , comme on le dit vulgairement , qui fit naître chez eux la pudeur.

Ce caractère pudique des gaulois , se remarque encore dans les premières figures humaines qu'ils érigèrent lorsqu'ils eurent admis les pratiques et le culte des romains. Une statue de femme , qui paraît fort ancienne , conservée au château de *Quénipili* , est représentée avec une étole dont les deux parties descendent de son cou jusqu'au milieu de la figure et en couvrent le sexe. Une statue d'Hercule , qui existe dans la même province , est représentée avec la ceinture amplement

couverte d'une peau de lion. Plusieurs statues de Mercure, trouvées sur la cime du mont Donon, situé entre la Lorraine et l'Alsace, quoique nues, offrent des singularités dont il serait difficile de trouver des exemples parmi les monumens purement romains. Le signe sexuel y est absolument caché ou déguisé. A sa place, une de ses statues présente un gros bouton en forme de tête de clou; une autre porte une bandelette qui entoure ses reins et couvre l'endroit qui caractérise la masculinité; enfin trois autres Mercure, également nus, au lieu de sexe, laissent voir deux larges anneaux passés l'un dans l'autre ¹.

Cet éloignement que marquèrent d'abord les gaulois pour les nudités complètes et pour la représentation des parties sexuelles, ne fut pas de longue durée, et ne put résister,

¹ Mémoires manuscrits sur les Antiquités de l'Alsace et du mont Donon, accompagnés de dessins.

Cette singularité m'en rappelle une autre du même genre. Les bas-reliefs du tombeau du roi Dagobert, qu'on voyait autrefois à Saint-Denis, et qui se trouve aujourd'hui au muséum des antiquités nationales, représente l'ame de ce roi aux prises avec des diables. On voit à l'un de ces derniers, au lieu de sexe, une face humaine.

comme on le verra bientôt, à l'exemple des romains, leurs dominateurs. Mais toujours est-il certain que le culte du Phallus ou de Priape, ne fut point admis dans les Gaules avant les conquêtes de César ¹.

¹ Aucun monument celtique ne prouve que ce culte y fût établi avant cette époque ; car il ne faut pas considérer comme des productions de l'art , comme des objets de cultes , les prétendus Phallus que *Borel* dit avoir découverts auprès de Castres. Voici comme s'exprime cet auteur.

« La seconde merveille du pays est le mont dit *Puy-talos* , que nous pouvons nommer mont des *Priapolithes* , à cause qu'il est rempli de pierres longues et rondes en forme de membres virils. . . . car , outre sa figure , conforme au membre viril , si on la coupe , on y trouve un conduit au centre , plein de cristal , qui semble être le sperme congelé. Aux uns , on trouve des testicules attachées ; d'autres sont couverts de veines , et d'autres montrent le *balanus* , et sont rongés comme étant échappés de quelque maladie vénérienne ; et même parmi eux se trouvent des pierres ayant la figure des parties honteuses des femmes , et quelquefois on les trouve jointes ensemble , et quelques-uns se trouvent de figure droite , parmi ceux qui sont courbés , etc. » (*Les Antiquités de la ville de Castres* , par *Borel* , liv. 2 , p. 69).

Il est évident que ce sont ici des produits de la nature , des espèces de stalactites dont les formes extrêmement variées se rapprochent souvent des ouvrages de l'art.

Les peuples du nord de l'Europe, n'offrirent pas les mêmes obstacles à l'introduction du culte du Phallus. Soit que les phéniciens, qui, comme on le sait, transportaient partout où ils pouvaient aborder leurs marchandises et leurs dieux, y eussent transplanté ce culte ; soit qu'il leur parvînt des parties septentrionales de l'Asie, il est certain qu'il y existait avant l'établissement de la domination romaine dans la Germanie.

Les saxons, les suèves et autres peuples du nord adoraient des divinités qui, certainement, ne leur venaient pas des romains ; tels étaient les trois dieux, souvent réunis, appelés *Odin* ou *Woden*, *Thor* et *Fricco*. *Odin* était le père ¹, *Thor* son fils ², et *Fricco* était

¹ *Odin* ou *Woden* ou *Godan*, est évidemment une divinité orientale, dont le nom même n'a presque pas été altéré par les germains. Ils en ont fait le mot *Gott*, nom générique de la divinité, l'adjectif *gut*, bon, bien, et *gotz*, idole. On donna à ce mot la signification de *joie*, qui est une émanation de la divinité ; et les latins l'admirent dans cette acception, et en firent leur mot *gaudium*. C'est la même divinité que le *Got-su-ten-oo* des japonais, le *Godan* ou *Wodan* de l'Indostan, le *Pout*, *Boutan*, *Bouda*, *Boudham*, ou *Godma* ou *Godam* des cingalais et des siamois.

² *Thor* était une divinité-soleil. Ici comme en Orient, le culte du Phallus était réuni à celui de cet astre.

la même divinité ou le même symbole que le *Phallus* ou *Priape*.

Adam de Brême, dans son Histoire ecclésiastique du nord, rapporte que, dans la capitale des sueons, appelée *Ubsolol*, et voisine de la ville de Sietonie, on voyait un temple, revêtu d'or, dans lequel les statues de ces trois dieux étaient exposées aux adorations du peuple. Celle de *Thor*, placée sur un trône, occupait le milieu, comme le plus puissant; à ses côtés, étaient *Woden* et *Fricco*. Ce dernier figurait avec un énorme *Phallus*. Avant que les romains eussent introduit chez les germains, l'usage de représenter les dieux sous des figures humaines, *Fricco* n'était qu'un grand *Phallus* isolé.

Chez les saxons, où il était nommé *Frisco*, on l'adorait sous cette dernière forme; quelquefois au dieu *Fricco* on substituait une divinité appelée *Frigga*. C'était la déesse de la volupté, la Vénus germanique et scandinave.

On voit ici les simulacres de l'un et de l'autre sexes, adorés sous des noms à-peu-près semblables, réunis au dieu-soleil *Thor*. Les mêmes rapports se trouvent dans le *Phallus* des orientaux et le *Lingam* des indiens.

Telle fut la divinité équivalente du *Phallus*,

que je crois avoir été introduite dans l'antique Germanie par les phéniciens , ou par les peuples de l'Asie septentrionale.

Lorsque les romains eurent soumis à leur domination les gaulois , les germains , etc. ils introduisirent leur culte parmi ces différens peuples. D'abord, ils ne s'immiscèrent dans la religion des gaulois que pour y abolir les sacrifices humains qui y étaient en vigueur. Puis, attirés dans les Gaules par le commerce, la guerre, et par des fonctions publiques, ils y naturalisèrent leurs personnes et leur culte. Les romains dominaient; les druides, dépouillés d'une grande partie de leur autorité, avaient perdu leur influence sur le peuple, et la religion des vainqueurs devint celle des vaincus. Les dieux du capitolé furent s'établir dans les Gaules, se mêlèrent aux divinités celtiques, les dominèrent bientôt, ne leur laissèrent pour adorateurs que les habitans des campagnes, et pénétrèrent jusqu'au sein de la Germanie.

Priape, quoique tombé dans le mépris chez les romains, suivit dans cette migration la bande céleste, s'établit dans les Gaules, dans la Germanie, et laissa dans ces différens pays des témoignages de l'existence et de la longue durée de son culte.

Les gaulois , les bretons , les germains , lui dressèrent des autels , adorèrent ses simulacres , lui confièrent la garde des jardins , l'invoquèrent contre les maléfices , contraires à la fécondité des champs , des bestiaux et des femmes.

En Espagne , Bacchus était adoré avec son Phallus sous le nom d'*Hortanès*. En France , plusieurs monumens antiques de ce culte existent encore. Les cabinets des curieux offrent des *Fascium* , des *Phallus* , des *Priapes* de toutes les formes. Le Phallus énorme en marbre blanc , trouvé à Aix en Provence , et qu'on voit près des eaux thermales de cette ville , est orné de guirlandes , et semble être un *ex-voto*.

Les bas-reliefs du pont du Gard , de l'amphithéâtre de Nîmes , offrent des variétés singulières dans les formes du Phallus. On en voit de simples , de doubles avec une attache , et de triples , dont les trois branches sont béquetées par des oiseaux , et munis d'ailes , de pattes d'animaux et de sonnettes. Un de ces triples Phallus est bridé et surmonté par une femme qui tient les rênes ¹.

¹ Antiquités de Nîmes , par *Gautier* , p. 60 , et Descriptions des principaux lieux de France , tom. 2 , p. 162.

Dans la ville de Saint-Bertrand , et dans le ci-devant Comminge , on a découvert un Priape entier , terminé en hermès , sur lequel le président d'Orbessan lut , en 1770 , une dissertation à l'académie de Toulouse. L'idole est caractérisée par une corne d'abondance remplie de fruits , et plus encore par son signe ordinaire ¹.

Une chapelle dédiée à la même divinité , existait anciennement à Autun , sur la montagne de Couard ; la plupart des historiens de cette ville en font mention.

Plusieurs Phallus de bronze ont été découverts dans les fouilles faites sur la petite montagne du Châtelet en Champagne , où était bâtie une ville romaine. Voici comment en parle M. Grignon , qui a présidé à ces fouilles :
 « Trois Phallus pour pendre au cou. Ces
 « Phallus-amulettes prouvent que les dames
 « sollicitaient la protection du dieu Priape.
 « Un de ces Phallus est triple : l'attribut du
 « milieu est en repos ; les deux collatéraux
 « sont dans un état du plus grand degré de
 « puissance. Les deux autres , garnis de leurs

¹ Nouveaux Mélanges de l'Histoire de France , tom. 2.
 pag. 28.

« appendices et pélières , sont simples ¹. »

Dans les mêmes fouilles , M. Grignon a découvert encore les fragmens d'un Priape colossal. Ces fragmens consistaient en une main avec partie de l'avant-bras , et dans le signe caractéristique de cette divinité. Les proportions gigantesques de cette dernière pièce ont tellement frappé M. Grignon , qu'il lui applique les épithètes qu'employa Virgile pour peindre le géant Polyphème :

Monstrum horrendum , informe , ingens , etc. ².

A Anvers , Priape jouissait d'une grande vénération , et son culte y était si solidement établi qu'il s'est maintenu , malgré le christianisme , jusqu'au dix-septième siècle , comme je le prouverai dans la suite de cet ouvrage.

Plusieurs vases antiques portent des peintures ou des bas-reliefs offrant l'image des fêtes du même dieu , appelées *Priapées* : ils ont été découverts en France , et sont conservés dans les cabinets des curieux. « J'ai vu dans la sacristie de l'église de Saint-

¹ Bulletin des fouilles faites par ordre du roi , d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet , pag. 18.

² *Idem* , pag. 51.

« Ouen à Rouen , dit M. Millin , un ciboire
 « orné de médaillons antiques , représentant
 « des *Priapées* et des scènes de bergers sici-
 « liens avec leurs chèvres ¹. »

Ces citations sont suffisantes pour prouver que le culte du Phallus et de Priape fut introduit dans les Gaules par les romains , et y triompha de la répugnance que leurs habitants marquèrent d'abord pour ses indécences.

Le culte de Priape eut le même succès en Allemagne , et s'y maintint jusqu'au douzième siècle. Le nom de ce dieu n'y avait même presque point éprouvé d'altération. Le culte seul avait reçu l'empreinte des mœurs barbares et guerrières du peuple où il fut transplanté. Ce n'était plus la divinité qui présidait à la fécondation des animaux et des végétaux , à la prospérité de tous les êtres vivans , aux plaisirs des amans , des époux. C'était un dieu tutélaire du pays , un dieu féroce , comme les peuples qui l'adoraient , qui , au lieu de lui offrir des fleurs , de faire couler le miel , le lait sur ses autels , les abreuyaient de sang humain. Ce culte ressemblait à une plante exotique qu'un sol ingrat avait fait dégénérer.

¹ Monumens antiques , inédits , par A. L. Millin , tom. 1 , p. 262.

Les habitans de l'Esclavonie , encore livrés , dans le douzième siècle , aux pratiques du paganisme , et ayant en horreur le nom chrétien , rendaient un culte à Priape , qu'ils nommaient *Pripe-Gala*. Les adorateurs de ce dieu étant en guerre avec leurs voisins , qui avaient embrassé le christianisme , faisaient des incursions fréquentes sur les diocèses de Magdebourg et de la Saxe. Les traitemens qu'ils exerçaient sur leurs ennemis vaincus , étaient d'autant plus cruels , que le motif de leur animosité était sacré.

Plusieurs prélats et princes de Saxe se réunirent , vers l'an 1110 , pour implorer le secours des peuples voisins ; en conséquence , ils écrivirent aux prélats d'Allemagne , de Lorraine et de France , et leur offrirent le tableau de la situation déplorable où les plongeait la haine de ces idolâtres. Leur lettre , dont les expressions semblent dictées par le désespoir et l'ardeur de la vengeance , avait pour objet de solliciter , contre eux , une croisade particulière. On y trouve quelques légers détails sur le culte de ce Priape.

« Chaque fois , y est-il dit , que ces fanatiques s'assemblent pour célébrer leurs cérémonies religieuses , ils annoncent que leur

« dieu *Pripe-Gala* demande pour offrandes
 « des têtes humaines. *Pripe-Gala* est, suivant
 « eux, le même que *Priape*, ou que l'impu-
 « dique *Beelphégor*. Lorsqu'ils ont, devant
 « l'autel profane de ce dieu, coupé la tête à
 « quelques chrétiens, ils se mettent à pousser
 « des hurlemens terribles, et s'écrient : *Ré-*
 « *jouissons-nous aujourd'hui, le Christ est*
 « *vaincu, et notre invincible PRIPE-GALA*
 « *est son vainqueur* ¹. »

Les faits contenus dans les chapitres suivans, en prouvant la continuité du culte du Phallus parmi les chrétiens, ne laisseront plus de doute sur son existence ancienne dans les Gaules et dans la Germanie.

¹ Voyez la lettre qu'*Aldegore*, archevêque de Magdebourg, et que les prélats ou princes séculiers écrivirent aux évêques de Saxe, de Lorraine et de France, dans le tome 1.^{er} et aux pages 625 et 626 de l'*amplissima collectio veterum scriptorum*.

CHAPITRE XI.

Du Culte du Phallus parmi les Chrétiens , des Fascinum ou Fesnes , des Mandragores , etc.

L'HABITUDE est de toutes les affections humaines la plus dangereuse à combattre , la plus difficile à détruire. La raison ne réussit jamais contr'elle , et la violence n'en triomphe que lorsqu'elle est constamment soutenue et longtemps prolongée. On ne doit donc pas être surpris d'apprendre que le culte du Phallus se soit maintenu dans les pays où le christianisme fut établi ; qu'il ait bravé les dogmes austères de cette religion ; et que , pendant plus de quinze siècles , il ait résisté , sans succomber , aux efforts des prêtres chrétiens , fortifiés souvent par l'autorité civile.

233
Mais , il faut l'avouer , ce triomphe ne fut pas complet. Ce culte fut forcé de céder aux circonstances , de se travestir , d'adopter des formes et des dénominations qui appartiennent

nent au christianisme, et d'en prendre les livrées : ce déguisement favorisa sa conservation et assura sa durée.

Priape reçut le nom et le costume de *saint*; mais on lui conserva ses attributions, sa vertu préservatrice et fécondante, et cette partie saillante et monstrueuse qui en est le symbole. Le saint de nouvelle création fut honorablement placé dans les églises et invoqué par les chrétiennes stériles, qui, en faisant des offrandes, achetaient l'espérance d'être exaucées. L'on vit souvent les prêtres chrétiens remplir auprès de lui le ministère des prêtres de Lampsaque.

Ce ne fut pas seulement dans les premiers tems du christianisme, que le culte de Priape subsista parmi les peuples qui avaient embrassé cette religion; ce mélange n'aurait rien d'extraordinaire. Des peuples ignorans et routiniers, incertains entre deux religions dont l'une succède à l'autre, pouvaient bien, en adoptant les dogmes de la nouvelle, conserver les pratiques et les cérémonies de l'ancienne; mais ce culte s'est maintenu jusqu'au dix-septième siècle en France, et existe encore dans quelques parties de l'Italie.

Le *fascinum* des romains, cette espèce

d'amulette phallique que les femmes, et surtout les enfans, portaient pendue à leur cou ou à l'épaule, fut en usage chez les français pendant plusieurs siècles. De *fascinum* ils firent, par contraction, le mot *fesne*. Ils nommèrent aussi ces amulettes *mandragores*, nom d'une plante dont les formes de la racine se rapprochent de celles du sexe masculin, et à laquelle on attribuait en conséquence des vertus occultes et préservatrices contre les maléfices. On faisait, en l'honneur de ces amulettes phalliques, des incantations, des prières; on lui adressait des vers magiques pour en obtenir du secours.

Une pièce intitulée *Jugemens sacerdotaux sur les crimes*, qui paraît être de la fin du huitième siècle, porte cet article : « Si quel-
« qu'un a fait des enchantemens ou autres
« incantations auprès du *fascinum*, qu'il fasse
« pénitence au pain, à l'eau, pendant trois
« carêmes ¹. »

Le concile de Châlons, tenu au neuvième siècle, prohibe cette pratique, prononce des peines contre ceux qui s'y livrent, et atteste son existence à cette époque.

¹ *Judicia sacerdotalia de Criminibus. Veterum scriptorum amplissima collectio*, tom. 7, p. 35.

Burchard , qui vivait dans le douzième siècle , reproduit l'article de ce même concile , qui contient cette prohibition. En voici la traduction :

« Si quelqu'un fait des incantations au *fascinum* , il fera pénitence au pain , à l'eau , pendant trois carêmes ¹. »

Les statuts synodaux de l'église du Mans , qui sont de l'an 1247 , portent la même peine contre celui qui « a péché auprès du *fascinum* , qui a fait des enchantemens , ou qui a « récité quelque formule , pourvu qu'elle ne « soit pas le symbole , l'oraison dominicale ou « quelque autre prière canonique ². »

Au quatorzième siècle , les statuts synodaux de l'église de Tours , de l'an 1396 , renouvellent la même défense. Ces statuts furent alors traduits en français , et le mot *fascinum* y est exprimé par celui de *fesne* : « Si aucun chante à *fesne* aucuns chante-
« mens , etc. ³. »

On voit par ces citations , qu'on était en

¹ Burchard , lib 10 , cap. 49.

² *Statuta Synodalia Ecclesiæ Cenoman. Amplissima collectio veterum scriptorum* , tom. 7 , p. 1577.

³ Supplément au Glossaire de Ducange , par Carpentier , au mot *Fascinare*.

usage d'adresser au *fascinum*, des chants, des prières, des formules magiques. Ce *fascinum* n'était point de ces amulettes dont la petitesse du volume permettait de les porter pendues au cou, mais c'étaient des Phallus de bois ou de pierre sculpté sur la porte des maisons particulières, des édifices publics. Il faut remarquer qu'il n'était pas défendu d'adresser à ce simulacre indécent, le symbole des apôtres, l'oraison dominicale, et autres prières canoniques.

L'usage de placer des Phallus à l'extérieur des édifices publics, afin de les préserver de maléfices, est constaté par plusieurs monumens existans. On en voyait sur les bâtimens publics des anciens. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les chrétiens, dirigés par leurs vieilles superstitions, en ont placé même sur leurs églises. Un artiste qui a parcouru la France et qui s'est attaché à dessiner les monumens chrétiens, a rapporté plusieurs exemples de l'existence de cet usage ¹.

Sonnerat dit, dans son Voyage aux Indes et à la Chine, à propos du *Lingam*, qu'on

¹ Les dessins de cet artiste, destinés à l'Académie des Belles-Lettres, sont passés, on ne sait comment, entre les mains d'un particulier qui en prive le public.

en voit la figure sur le portail de nos anciennes églises , sur celui de la cathédrale de Toulouse , et de quelques églises de Bordeaux ¹.

Une autre amulette , plus portative et de figure semblable , fut en vogue au quinzième siècle ; on la nommait *mandragore*. Elle devait éloigner les maléfices et procurer richesses et bonheur à ceux qui la portaient sur eux proprement enveloppée.

L'usage des mandragores , comme amulettes , est fort ancien. La Genèse rapporte que Ruben trouva des *mandragores* à la campagne et les porta à sa mère *Lia*. On leur attribuait sans doute alors la faculté de procurer la fécondité , dont les femmes des hébreux étaient si jalouses. *Rachel* , qui , comme *Lia* sa sœur , était femme de Jacob , demanda ces mandragores avec instance. *Lia* les refusa d'abord ; mais lorsque *Rachel* eut déclaré qu'elle lui permettrait de passer la nuit suivante avec Jacob , si elle voulait les lui accorder , elle se rendit à ce prix , et , pour coucher avec ce patriarche , elle donna ses mandragores ².

Le culte des *mandragores* et les idées superstitieuses qu'on y attachait , furent en

¹ Voyage aux Indes et à la Chine , tom. 1 , p. 522.

² Genèse , chap. 30 , vers. 14 et suiv.

vigueur dans toute l'Europe. On accusa même les templiers d'adorer en Palestine une figure appelée *mandragore* ; ce qui est exprimé dans un interrogatoire manuscrit des religieux de cet ordre ¹.

Un cordelier, nommé frère *Richard*, fit, en avril 1429, contre l'amulette *mandragore*, un vigoureux sermon. Il convainquit les hommes et les femmes de son inutilité, et en fit brûler plusieurs qu'on lui remit volontairement. « Les parisiens, dit un écrivain du
« tems, avaient si grant foy en ceste ordure,
« que, pour vray, ils croyoient fermement
« que, tant comme ils l'avoient, mais qu'il fut
« bien nettement en beaux drapeaux de soie
« ou de lin enveloppé, que jamais jour de leur
« vie ne serait pauvre. »

L'auteur dit ensuite que ces *mandragores* avaient été mises en vogue « par le conseil
« d'aucunes vieilles femmes qui trop cuident
« sçavoir, quant elles se boutent en telles
« meschancetez qui sont droites sorceries et
« hérésies ². »

¹ Voyez au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds de Baluze, rouleaux n.º 5.

² Journal de Paris, sous les règnes de Charles VI et Charles VII, p. 121.

C'est sans doute des mandragores que veut parler un poëte chroniqueur du quinzième siècle , dans la strophe suivante :

J'ai puis vu sourdre en France ,
 Par grant dérision ,
 La racine et la branche
 De toute abusion ,
 Chef de l'orgueil du monde ,
 Et de lubricité ;
 Femme où tel mal habonde
 Rend povre utilité ¹.

Les expressions de cette chronique en vers , seraient une véritable énigme , sans le passage du journal de Charles VI que je viens de citer. Ces citations de deux ouvrages écrits à la même époque , s'expliquent mutuellement.

La nature ne faisait pas tous les frais de cette composition phallique ; l'art venait à son secours , pour en former des simulacres ressemblans aux figures humaines des deux sexes. La plante elle-même ne possédait , dans l'opinion des anciens , ces vertus magiques , qu'au-

¹ Recollection des choses merveilleuses advenues en notre tems , par Georges Chastelain , édition de Cous-
 telier , p. 150.

tant qu'elle était préparée par des cérémonies mystérieuses ¹.

¹ Voici ce que raconte *Jacques Grevin*, médecin, sur les préparations que l'on fait subir à ce *petit homme*, formé de la racine de *mandragore* : « Les imposteurs en-
« gravent en icelles (plantes), pendant qu'elles sont en-
« core vertes, la forme d'un homme ou d'une femme,
« et fichent de la graine de millet ou de l'orge es par-
« ties esquelles ils veulent que le poil naisse. Puis,
« ayant fait un trou en terre, ils l'enfouissent et la re-
« couvrent de sablon, jusqu'à ce que les petits grains
« aient jetté leurs racines, ce qu'ils disent être parfait en
« l'espace de vingt jours tout au plus : lors ils la reti-
« rent de rechef, et avec un couteau bien tranchant,
« ils rognent les petits filamens des grains, et les acco-
« modent si bien qu'ils ressemblent à la barbe, aux che-
« veux et autres poils du corps. Ils font accroire, au
« simple peuple sot et niais, que ces racines qui re-
« présentent la figure d'un homme, ne peuvent être
« tirées de terre qu'avec un très-grand péril et danger
« de la vie, et que pour les tirer ils y attachent un chien ;
« qu'ils s'estoupent les oreilles avec de la poix, de peur
« qu'ils n'entendent les cris de la racine ; lesquels en-
« tendus les feraient tous mourir, sans qu'il en pût
« échapper un seul. Les vertus que l'on raconte être
« en ce petit homme ainsi fait et forgé, sont étranges ;
« ils disent qu'il est engendré, dessous un gibet, de
« l'urine d'un larron pendu, et qu'il a de grandes puis-
« sances contre les tempêtes et je ne sais quelles autres

Les formes phalliques s'appliquaient même jusqu'aux objets alimentaires. Les romains avaient donné cet exemple, et les français l'imitèrent. Dans plusieurs parties de la France,

« calamités. Toutes fois ce ne sont que folies. » (*De l'Imposture des Diabes*, par Jacques Grevin, liv. 4, p. 359).

L'auteur de la *Maison rustique*, au mot *Mandragore*, dit qu'il y en a de mâle et de femelle; qu'on leur donne facilement les formes des deux sexes féminin et masculin. « Une de ces racines, ajoute-t-il, est nommée « *main de gloire*. Renfermée précieusement dans une « boîte, elle fait doubler tous les jours l'argent qu'on a. « Ces racines passent pour être un remède assuré contre « la stérilité. » On voit qu'elles ont ici la propriété des Phallus; et la *main de gloire*, d'où est dérivé peut-être le mot *mandragore* ou *mandragore*, rappelle la *main ityphallyque* des antiquaires.

« J'ai vu, dit l'abbé Rosier, (*Cours complet d'Agriculture*, tom. 6, p. 401), des mandragores qui représentaient assez bien les parties de l'homme et de la femme; et cette ressemblance tient à un tour de main. On choisit à cet effet une mandragore à forte racine, laquelle, après quelques pouces d'étendue, se bifurque en deux branches. Comme cette racine est molle, elle prend aisément l'empreinte qu'on veut lui donner, et elle la conserve en se desséchant. » Le même auteur parle ensuite du procédé propre à faire naître les poils. Il est le même que celui dont parle Jacques Grevin que je viens de citer.

on fabrique des pains qui ont la figure du *Phallus*. On en trouve de cette forme dans le ci-devant Bas-Limousin et notamment à *Brives*. Quelquefois ces pains ou *miches* ont les formes du sexe féminin; tels sont ceux que l'on fabrique à Clermont en Auvergne et ailleurs¹.

Les anciens romains plaçaient le *fascinum* au cou et aux épaules des enfans, afin de détourner de dessus eux, les regards de l'envie qui, à ce qu'ils croyaient, nuisaient à leur croissance, à leur prospérité. Les napolitains sont encore dans le même usage : ils attachent avec un ruban, sur les épaules des enfans, un *fascinum* tel que les anciens l'employaient. Martin d'Arles nous apprend que des femmes superstitieuses plaçaient aussi de son tems, sur les épaules des petits enfans, afin de détourner l'effet funeste des regards de certaines

¹ Les Siracusains, lors des thermophories, envoyaient dans toute la Sicile, à leurs amis, des gâteaux faits, dit Athenée, avec du miel et de la Sezane : ils avaient la forme du sexe féminin. Les romains faisaient des pains avec de la fleur de froment, qui présentaient la figure de l'un ou de l'autre sexe. Martial parle des uns dans ce vers du liv. 9, épig. 5 :

Illa siligineis pinguescit adultera cunis.

Il fait mention des autres dans son épigramme 69 du livre 4, qui a pour titre : *Priapus siligineus*.

femmes vieilles, des fragmens de miroirs, des morceaux de peau de renard, et quelques touffes de poils ¹. Ces espèces de fétiches doivent être rangées dans la classe des *fascinum*; ils occupaient la même place, ils avaient le même motif, et ont certainement une origine commune.

Un petit coquillage univalve, enchâssé dans de l'argent et porté au cou comme un préservatif, doit être aussi mis au rang des superstitions nombreuses que les habitans de la France ont empruntées des romains. La figure et le nom de ce préservatif, encore en usage, ne laissent pas de doute sur l'objet obscène qu'il représente.

Il existait, il y a quelques siècles, et peut-être existe-t-il encore, quelques souvenirs, quelques traces du Phallus parmi les fables absurdes que racontaient sérieusement les vieilles femmes de villages, et que transcrivaient très-sérieusement aussi, pour les publier comme des vérités, quelques moines pieux, quelques docteurs en théologie. Voici un de ces contes que je trouve dans l'ouvrage

¹ *Tractatus de Superstitionibus*, D. Martini de Arles.

d'un de ces docteurs , frère *Jacques Sprenger*, inquisiteur de la foi :

« Que penser de ces sorcières qui renferment dans un nid d'oiseau ou dans quelques boîtes , vingt ou trente membres virils , lesquels se remuent comme s'ils étaient vivans , et se nourrissent d'orge et d'avoine ? C'est pourtant ce que tout le monde raconte , et ce qui a été vu par plusieurs personnes. On doit dire qu'une illusion du diable a fasciné les yeux de ceux qui croient les avoir vus ¹. »

Les formes phalliques ont été aussi employées jusque dans la coiffure des femmes.

¹ *Malleus maleficorum , fratris Jacobi Sprenger , part. 2 , quest. 1 , cap. 7 , intitulé quomodò membra virilia auferentur.*

Frère *Jacques Sprenger* ajoute , comme à son ordinaire , un petit conte ; le voici : « On rapporte qu'un particulier , ayant perdu , par art diabolique , son membre viril , se présenta à une sorcière pour le retrouver. Elle lui montra , au pied d'un arbre , un nid qui renfermait plusieurs membres , et lui dit qu'il pourrait prendre celui qui lui plairait. Il voulut en prendre un très-grand. *Ne prenez pas celui-là* , dit la sorcière , *il n'est pas pour vous ; il appartient à un homme du peuple.* »

M. l'inquisiteur de la foi était badin.

Montaigne, après avoir parlé des usages établis chez différentes nations, et qui ont rapport au culte de Priape, et des différentes manières d'honorer le *Phallus*, ajoute que les femmes mariées d'un pays voisin de celui qu'il habitait, portent encore ce simulacre sur leur front; et lorsqu'elles sont devenues veuves, elles le renversent derrière la tête.

« Les femmes mariées ci-près, dit-il, en for-
 « gent, de leur couvre-chef, une figure sur
 « leur front, pour se glorifier de la jouis-
 « sance qu'elles en ont; et venant à être veuves,
 « le couchent en arrière et ensevelissent sous
 « leur coiffure ¹. »

Le même auteur, parlant de la cérémonie pratiquée à Lavinie, où les dames romaines venaient couronner en place publique le simulacre du sexe masculin, semble se rappeler d'avoir vu un pareil usage pratiqué de son tems. « Encore ne sais-je, dit-il, si j'ai
 « vu en mes jours quelque air de pareille
 « dévotion ². »

J'ai parlé des filles et femmes indiennes et romaines qui, pour obtenir une fécondité

¹ Essais de Montaigne, liv. 3, chap. 5.

² *Idem*, *ib.*

désirée et détourner les maléfices, faisaient hommage au *Phallus* des prémices du mariage, en se bornant à un attouchement mystérieux, ou en complétant le sacrifice. J'ai parlé aussi des femmes d'Israël, qui fabriquaient des *Phallus* pour en abuser. On va voir que des femmes chrétiennes ont imité, jusqu'à un certain point, ces exemples antiques.

On est d'abord porté à croire que le besoin violent de satisfaire des desirs trop contraints, fit seul imaginer, aux femmes chrétiennes, l'emploi de la figure au défaut de l'objet figuré; mais on pourrait se tromper. Cette pratique honteuse appartient certainement à la religion des anciens; elle faisait, comme il a été dit, partie intégrante du culte du *Phallus*. C'est elle, c'est cette cérémonie religieuse et obscène qui a fourni l'exemple; une passion dépravée l'a ensuite imité.

D'ailleurs il est prouvé que la superstition, qui n'est qu'un abus des religions de l'antiquité, a induit les mêmes femmes, dans l'intention d'exciter ou d'accroître la vigueur ou l'amour de leurs amans, de leurs époux, dans l'intention même de les faire périr, à se livrer à des pratiques toutes aussi monstrueuses,

toutes aussi obscènes : l'imagination la plus déréglée ne peut rien concevoir de pire ¹.

¹ Je vais citer quelques-unes de ces opérations magiques. Une seule sera traduite en français. Notre langue chaste ne pourrait supporter la traduction des autres , que je rapporte en latin d'église , comme nous les a transmis *Burchard* , évêque de Worms.

« N'avez-vous pas fait ce que certaines femmes ont
« coutume de faire ? Elles se dépouillent de leurs ha-
« bits , oignent leur corps nu avec du miel , étendent à
« terre un drap , sur lequel elles répandent du bled ,
« se roulent dessus à plusieurs reprises , puis elles re-
« cueillent , avec soin , tous les grains qui se sont atta-
« chés à leur corps , les mettent sur la meule , qu'elles
« font tourner à rebours. Quand ils sont réduits en fa-
« rine , elles en font un pain qu'elles donnent à manger
« à leurs maris , afin qu'ils s'affaiblissent et qu'ils meu-
« rent. Si vous l'avez fait , vous ferez pénitence pen-
« dant quarante jours au pain à l'eau. » .

*Fecisti quod quædam mulieres facere solent ? Tol-
lunt menstruum suum sanguinem , et immiscent cibo
vel potui et dant viris suis ad manducandum , vel ad
bibendum , ut plus diligentur ab eis. Si fecisti , quin-
que annos per legitimas ferias pœniteas.*

*Gustasti de semine viri tui , ut propter tua diabolica
facta plus in amorem tuum exardesceret. Si fecisti ,
septem annos per legitimas ferias pœnitere debes.*

*Fecisti quod quædam mulieres facere solent ? Pros-
ternunt se in faciem , et discoopertis natibus , jubent*

Il est donc présumable que si des femmes chrétiennes s'abandonnèrent aux pratiques dégoûtantes que je viens de rapporter en note, dans des intentions superstitieuses, elles purent, dans les mêmes intentions, fabriquer des *Phallus* et en abuser. La débauche continua un usage qu'un motif superstitieux avait institué. Des actes de religion qui touchaient de si près à la débauche, se confondirent facilement avec elle. Le tems fit oublier le motif religieux, les passions désordonnées le remplacèrent.

Quoi qu'il en soit, des canons pénitenciaux du huitième siècle, en prohibant cette pratique, témoignent qu'elle était en usage à cette époque. Voici ce que porte l'article intitulé *de Machinâ mulierum* : « Une femme qui,

ut supra nudas nates conficiatur panis, et, eo decocto, tradunt maritis suis ad comedendum. Hoc ideo faciunt, ut plus exardescant in amorem illarum. Si fecisti, duos annos per legitimas ferias pœniteas.

Fecisti quod quædam mulieres facere solent? Tollunt piscem vivum et mittunt eum in puerperium suum et tamdiu ibi tenent, donec mortuus fuerit, et decocto pisce, vel assato, maritis suis ad comedendum tradunt. Ideo faciunt hoc, ut plus in amorem earum exardescant. Si fecistis, duos annos per legitimas ferias pœniteas. (Burchard, de Pœnitentia, Decretorum lib. 19).

« d'elle-même ou par le secours d'une autre
 « femme, fornique avec un instrument quel-
 « conque, fera pénitence pendant trois an-
 « nées, dont une au pain à l'eau ¹.

« Si cette espèce de fornication a lieu avec
 « une religieuse, porte l'article suivant, la
 « pénitence sera de sept années, dont deux
 « au pain à l'eau ². »

Un pénitenciel manuscrit, cité dans le glos-
 saire de Ducange, constate le même délit. On
 y trouve cette particularité, que si une reli-
 gieuse, par le moyen de cet instrument, for-
 nique avec une autre religieuse, les délin-
 quantes doivent être condamnées à sept ans de
 pénitence ³.

¹ *Mulier qualicumque molimine aut per seipsam et
 cum alterâ fornicans, tres annos pœniteat, unum ex
 his in pane et aquâ.*

² *Cùm sanctimoniali per machinam fornicans, an-
 nos septem pœniteat; duos ex his in pane et aquâ.*
 (*Collectio antiqua Canonum pœnitentialium. Thesaurus
 Anecdotorum, tom. 4, p. 52*).

³ *Mulier qualicumque molimine aut seipsam pol-
 luens, aut cum alterâ fornicans, quatuor annos. Sanc-
 timonialis femina cum sanctimoniali per machina-
 mentum polluta, septem annos.* (*Glossaire de Ducange,
 au mot Machinamentum*).

Un prélat qui a composé , au douzième siècle , un recueil d'ordonnances canoniques et de réglemens sur les pénitences , *Burchard*, évêque de Worms , vient encore attester l'existence du même désordre ; mais ses expressions y sont si grossièrement naïves , et les détails si indécemment circonstanciés , qu'il m'ôte la volonté de les traduire. Il n'appartient qu'aux casuistes du tems passé , de décrire impunément ces orduriers mystères ¹.

Cet excès qui insulte à la nature , qui déshonore les siècles , les sociétés , les institutions où il s'est manifesté , s'il n'est pas une imitation des cérémonies pratiquées auprès du *Phallus*,

¹ *Fecisti quod quædam mulieres facere solent , ut faceres quoddam molimen aut machinamentum in modum virilis membri , ad mensuram tuæ voluntatis , et illud loco veredorum tuorum , aut alterius , cum aliquibus ligaturis colligares , et fornicationem faceres cum aliis mulierculis , vel aliæ eodem instrumento sive alio , tecum ? Si fecisti , quinque annos per legitimas ferias pœniteas.*

Fecisti quod quædam mulieres facere solent , ut jam supradicto molimine , vel alio aliquo machinamento , tu ipsa in te solam faceres fornicationem ? Si fecisti , unum annum per legitimas ferias pœniteas.
(*Burchard* , lib. 19 , édit in-8.º , p. 277).

du *Lingam* ou du *Mutinus*, est au moins un des résultats scandaleux de la continence forcée, un des effets ordinaires de ces lois absurdes et toujours impuissantes, qui prétendent réformer la nature, qui semblent accuser d'imperfection l'ouvrage de la divinité, et qui interdisent sottement l'usage au lieu d'interdire l'abus. Ces lois irréfléchies, dictées par un zèle aveugle, ont produit beaucoup plus de désordres qu'elles n'en ont pu éviter. L'impétuosité des sens, trop contrainte, on le sait, est comme un torrent qui surmonte la digue qu'on lui oppose, et ne se précipite qu'avec plus de violence et de ravages; ou, comme le salpêtre, dont l'explosion a d'autant plus de force qu'il est plus comprimé dans le tube qui le contient.

Il est vrai que si les prêtres voulurent la cause, ils condamnèrent les effets. S'ils fondèrent la continence absolue, ils blâmèrent et punirent les désordres qu'elle entraîne. Ils s'opposèrent autant qu'ils le purent aux pratiques superstitieuses et obscènes dont je viens de parler; mais ils n'agirent pas de même à l'égard d'autres pratiques non moins indécentes. Moins sévères et plus adroits, ils tournèrent à leur profit le culte antique établi par les

romains, et qu'une longue habitude avait fortifié. Ils s'approprièrent ce qu'ils ne purent détruire ; et , pour attirer à eux les adorateurs de Priape , ils convertirent cette divinité à la religion chrétienne.

CHAPITRE XII.

Continuation du même sujet ; Culte de Priape sous les noms de S. Foutin , de S. René , de S. Guerlichon , de S. Guignolé , etc.

ON donna à l'antique dieu de Lampsaque les noms de quelques saints de la légende , noms qui avaient des rapports avec l'action à laquelle ce dieu présidait , ou avec ses attributs les plus caractéristiques.

On honorait en Provence , en Languedoc et dans le Lyonnais , comme un saint , le premier évêque de Lyon , appelé *Pothin* , *Photin* ou *Fotin*. Ce nom était vulgairement prononcé *Foutin*. Le peuple , qui juge souvent de la valeur des choses , d'après la consonnance de leurs noms , jugea que saint *Foutin* était digne de remplacer saint *Priape*¹ , et on lui en conféra toutes les prérogatives.

¹ Dans plusieurs pièces des *Priapées* , ce dieu est qualifié de *saint*. On trouve des inscriptions antiques où

« Saint *Foutin de Varailles* était en grande vénération en Provence. On lui attribuait la vertu de rendre fécondes les femmes stériles , de raviver les hommes nonchalans , et de guérir leurs maladies secrètes. En conséquence , on était en usage de lui offrir , comme on offrait autrefois au dieu Priape , des *ex-voto* en cire , qui représentaient les parties débiles ou affligées. « On offre à ce saint , lit-on dans « la *Confession de Sanci* , les parties hon-
« teuses de l'un et de l'autre sexe , formées
« en cire. Le plancher de la chapelle en est
« fort garni , et lorsque le vent les fait entre-
« battre , cela débauche un peu les dévotions
« en l'honneur de ce saint. Je fus fort scan-
« dalisé , quand j'y passai , d'ouïr force hommes
« qui avaient nom *Foutin*. La fille de mon hôte
« avait pour sa marraine une demoiselle ap-
« pelée *Foutine* ¹. »

Le même saint était pareillement honoré à Embrun. Lorsqu'en 1585 les protestans prirent cette ville , ils trouvèrent , parmi les reli-

Bacchus et son compagnon *Eleuthère* portent le même titre.

¹ Journal d'Henri III , par l'Etoile , tom. 5 ; Confession de Sanci , liv. 2 , chap. 2 ; et les notes de le Duchat sur ce chapitre.

ques de la principale église, le *Phallus* de saint *Foutin*. Les dévotes de cette ville, à l'imitation des dévotes du paganisme, faisaient des libations à cette idole obscène. Elles versaient du vin sur l'extrémité du Phallus, qui en était tout rougi. Ce vin, reçu dans un vase, s'y aigrissait : on le nommait alors le *saint vinaigre*. « Et les femmes, dit l'auteur « qui me fournit ces détails, l'employaient à « un usage assez étrange. » Il ne donne point d'autres éclaircissemens sur cet usage ; je le laisse à deviner ¹.

A Orange, il existait un Phallus ; il faisait l'objet de la vénération du peuple de cette ville. Plus grand que celui d'Embrun, il était de bois, recouvert de cuir et muni de ses appendices. Lorsqu'en 1562, les protestans ruinèrent l'église de saint Eutrope, ils se saisirent de l'énorme Phallus, et le firent brûler dans la place publique.

Une fontaine, située près d'Orange, dont les eaux, à ce que croyaient les bonnes femmes, avaient la vertu prolifique, a peut-être fait naître l'idée d'établir dans la ville un simulacre qui eût la même vertu et produisît les

¹ Voyez la note ci-contre, *Journal*, etc.

mêmes effets ; et Priape se trouva en rivalité avec la nyade de la fontaine dont les eaux étaient bues par les femmes stériles qui voulaient cesser de l'être.

Suivant le même auteur , il y avait un saint *Foutin* à Poligny , auquel les femmes allaient se recommander pour avoir des enfans. Il en était un autre , dans le diocèse de Viviers , appelé saint *Foutin de Cruas*. On en trouvait en Bourbonnais , dans la petite ville de Vendre , sur les bords de l'Allier. A Auxerre , ce saint fécondait miraculeusement toutes les femmes qui l'invoquaient ¹.

En Auvergne , à quatre lieues de Clermont , près de l'ancienne route de cette ville à Limoges , est , sur la partie orientale d'une montagne , appelée *Tracros* , un rocher qui semble en être détaché. Ce rocher isolé présente de loin la forme d'une statue. Les habitans le nomment saint *Foutin*. Ce rocher , ainsi dénommé , n'aurait point de rapport à mon sujet , et pourrait être pris pour l'image de saint *Photin* , dont j'ai parlé , si la forme de cette espèce de statue n'était pas caractérisée de

¹ Confession de Sanci , liv. 2 , chap. 2 , et les notes de le Duchat.

manière à ne laisser aucun doute sur le motif de sa dénomination. En effet, en se plaçant dans la plaine qui est au nord ou nord-ouest de la montagne de *Tracros*, on s'aperçoit que saint *Foutin* a les formes phalliques énergiquement prononcées.

On ne doit pas douter que les habitans du canton n'aient rendu un culte à cette figure ; sa dénomination de *saint* le prouve, et l'on y conserve la tradition des cérémonies superstitieuses qui s'y pratiquaient autrefois.

Les habitans du Puy-en-Velay parlent encore de leur saint *Foustin*, honoré dans leur ville à une époque très-rapprochée de la nôtre, et que venaient implorer les femmes stériles. Elles raclaient une énorme branche phallique que présentait la statue du saint. Elles croyaient que la raclure, infusée dans une boisson, les rendrait fécondes.

C'était, comme on va le voir, le moyen le plus généralement employé pour obtenir, de ces saints à Phallus, la fécondité qu'on leur demandait.

C'est sans doute d'un de ces saints dont veut parler Court de Gebelin, lorsqu'il dit, à propos du bouc de *Mendès* : « J'ai lu quelque part ou entendu dire que, dans un

« coin de la France méridionale, il existait, il
 « n'y a pas long-tems, un usage analogue à
 « celui-là; les femmes de cette contrée allaient
 « en dévotion à un temple, dans lequel était
 « une statue de saint, qu'elles embrassaient
 « dans l'espoir de devenir fécondes ¹. »

On trouve des traces du culte de saint *Foutin* jusqu'en Allemagne. Un écrivain de ce pays en parle comme d'un saint fort connu au 17^e. siècle, et auquel les filles, prêtes à devenir épouses, faisaient hommage de leur robe virginale.

Cet auteur raconte qu'une jeune épousée, la première nuit de ses noces, chercha par une supercherie à écarter, sur sa conduite passée, les soupçons de son mari; et, pour exprimer que l'honneur de cette femme avait déjà reçu quelques atteintes, il dit qu'elle avait depuis long-tems déposé sur l'autel de saint *FOUTIN* sa robe de virginité ².

Saint *Foutin* ne fut pas la seule dénomination que porta *Priape* parmi les chrétiens, et

¹ Histoire religieuse du Calendrier, p. 420.

² *Sponsa quædam rustica quæ jam in sinu DIVI FUTINI virginitatis suæ prætextam deposuerat. (Thæses inaugurales de Virginibus ; facetiæ facetiarum , pag. 277).*

ses autres noms, comme celui-ci, avaient toujours quelques rapports avec la vertu supposée du saint. Une de ces idoles existait, sans doute depuis le tems des romains, dans le lieu de *Bourg-Dieu*, diocèse de Bourges. Les habitans, qui avaient beaucoup de foi, continuèrent, lorsqu'ils furent devenus chrétiens, à lui rendre un culte. Les moines du monastère n'osèrent détruire des pratiques religieuses, consacrées par le tems, et Priape fut adoré dans l'abbaye de ce lieu, sous le nom de saint *Guerlichon* ou saint *Greluchon*¹.

Les femmes stériles venaient implorer sa vertu prolifique, y faisaient une neuvaine, et, à chacun des neuf jours, elles s'étendaient sur la figure du saint qui était placée horizontalement. Puis elles raclaient une certaine partie de saint *Guerlichon*, laquelle était aussi en évidence que celle de Priape, et cette ra-

¹ S. *Guerlichon* ou S. *Grelichon*, comme le nomme *Pierre Viret*, dans son *Traité de la vraie ou fausse Religion* (liv 7, chap. 35). *Le Duchat* croit que ce nom lui est venu de *gracilis*, grelot. Au reste, ce nom est encore aujourd'hui une injure triviale, appliquée ordinairement à un homme vil, attaché honteusement à une prostituée.

clure , délayée dans l'eau , formait un breuvage miraculeux.

Henri Etienne , de qui j'emprunte ce fait , ajoute : « Je ne sais pas si encore , pour
« lejourd'hui , ce saint est en tel crédit , pour
« ce que ceux qui l'ont vu , disent qu'il y a
« environ douze ans qu'il avait cette partie-là
« bien usée , à force de la racler ¹. »

Le même auteur met au rang des saints de cette espèce , un saint *Gilles* , qui , dans le pays de Cotentin , en Bretagne , avait aussi la réputation de procurer la fécondité que les femmes sollicitaient avec des cérémonies pareilles ². Il parle aussi d'un saint *René* , en Anjou. Le trait qui caractérisait sa vertu fécondante était dans la plus grande évidence. Les cérémonies que les femmes pratiquaient pour se rendre ce saint favorable , étaient d'une telle indécence , qu'Henri Etienne , d'ailleurs très-libre dans ses expressions ,

¹ Apologie pour Hérodote (tom. 2 , chap. 38 , p. 254). Traité de la vraie et fausse Religion , par *Pierre Viret* (liv. 7 , chap. 35).

² Le Duchat , dans ses notes sur l'Apologie pour Hérodote , pense qu'on attribue à S. *Gilles* la vertu fécondante , parce que son nom a du rapport avec *eschilles* , qui signifie sonnettes.

n'ose les décrire. « J'aurais honte, dit-il, de
« l'écrire, aussi les lecteurs auraient honte de
« le lire ¹. »

Saint *Regnaud* fut comme saint *René*, et, peut-être à cause de la ressemblance de noms, un saint à Phallus, fort honoré autrefois par les bourguignons ²; saint *Arnaud*, autre saint de même caractère, était moins indécent que saint *René*, ou plutôt il ne l'était que par intervalle. Un tablier mystérieux voilait ordinairement le symbole de la fécondité, et ne se levait qu'en faveur des dévotes stériles; l'inspection des objets, mis à découvert, suffisait, avec de la foi, pour opérer des miracles ³.

¹ S. *René* fut érigé en Priape, à cause des rapports de son nom avec le mot *reins*. On fit, par la même raison, pareil honneur à S. *Regnaud*.

Il paraît que S. *Cyre* s'immisçait dans les attributions de Priape, si l'on en croit ces vers qui se trouvent dans les Bigarrures du Seigneur des Accords :

Je suis ce grand vœu de cire
Que l'on offrait à saint Cyre
Pour l'enfleur des rognons.

² Quelques personnes me sauront gré de ne point rapporter les vers cités par le Duchat sur les vertus de S. *Regnaud*.

³ Tableau des différentes religions, par S. Aldegonde, tom. 1, part. 5, chap. 10.

Dans les environs de Brest , à l'extrémité du vallon où coule la rivière de Penfel , était la chapelle du fameux saint *Guignolé* ou *Guingalais*¹. Le signe phallique de ce saint consistait dans une longue cheville de bois qui traversait sa statue d'outre en outre , et se montrait en avant d'une manière très-saillante.

Les dévotes du pays agissaient avec saint *Guignolé* , comme celles du Puy avec saint *Foustin* , celles de Bourg - Dieu avec saint *Guerlichon*. Elles raclaient dévotement l'extrémité de cette cheville miraculeuse , et cette raclure , mêlée avec de l'eau , composait un puissant antidote à la stérilité. Lorsque , par cette cérémonie souvent répétée , la cheville était usée , un coup de maillet , donné par derrière le saint , la faisait aussitôt ressortir en avant. Ainsi toujours raclée , elle ne paraissait point diminuer. Le coup de maillet faisait le miracle.

¹ Ce saint , appelé *Guinolé* , *Guignolé* , *Guignolet* , *Gunolo* , *Vennolé* , *Guingalais* , *Winwaloëus* , fut le premier abbé de Landevenec en basse Bretagne , l'an 480. Ses différentes légendes offrent des fables ridicules. C'est sans doute le rapport qui se trouve entre son nom et le mot *gignere* , engendrer , qui lui a valu les attributs et les vertus de Priape.

« N'oublions pas, dit un écrivain moderne,
 « qui a donné la description d'un des départe-
 « temens compris dans la ci-devant province
 « de Bretagne, n'oublions pas de parler du
 « fameux saint *Guignolet*, et de cette che-
 « ville éternelle, si favorable à la fécondité.
 « Puisque la religion catholique a fait des
 « saints, des dieux du paganisme, Priape
 « pouvait-il être oublié ? Le bois de cette
 « cheville rapée était avalé par les femmes
 « infécondes. Elles concevaient au bout de
 « quelque tems. Les méchans prétendaient
 « que des moines voisins aidaient beaucoup à
 « ce miracle. » *Je n'en crois rien*, ajoute
 charitablement l'auteur que je cite ¹.

Il est certain que le culte de ce saint a existé en Bretagne jusque vers le milieu du 18^e.siècle ; que sa chapelle ne fut fermée qu'environ l'an 1740, et que, lorsqu'elle fut ouverte, il y a quelques années, on y découvrit saint Guignolet, avec sa cheville miraculeuse ².

Anvers était le Lampsaque de la Belgique,

¹ Voyage dans le Finistère, fait en 1794 et 1795, tom. 2, p. 150.

² M. *Cambry*, auteur de l'intéressant Voyage dans le Finistère, m'a fourni cette dernière circonstance, et m'a assuré avoir vu lui-même le saint et sa cheville : il m'autorise à publier son témoignage.

et Priape le dieu tutélaire de cette ville. Les habitans le nommaient *Ters*, et les habitantes avaient pour cette divinité la plus grande vénération. Les femmes étaient en usage de l'invoquer jusque dans les moindres accidens de la vie, et cette dévotion existait encore au 16^e. siècle, comme nous l'apprend Jean *Goropius*. « Si elles laissent, dit-il, échapper de
« leurs mains un vase de terre, si elles se
« heurtent le pied, enfin si quelque accident
« imprévu leur cause du chagrin, les femmes,
« même les plus respectables, appellent à
« haute voix Priape à leur secours.

« Cette superstition était autrefois si enracinée dans les esprits, continue le même
« auteur, que Godefroy de Bouillon, marquis
« de cette ville, pour la faire disparaître, ou
« la ramener aux cérémonies du christianisme,
« envoya de Jérusalem, à la ville d'Anvers,
« comme un présent d'un prix inestimable,
« *le prépuce de Jésus-Christ*. Il croyait, par-là,
« détourner les habitans d'un culte aussi hon-
« teux; mais ce présent profita peu pour les
« femmes, et ne leur fit point oublier le sacré
« *Fascinum* ¹. »

¹ Johanis Goropii Becani, *Origines Antwerpianæ*, 1569, lib. 1, p. 26 et 101.

Goropius trouve , dans l'anagramme du mot *Ters* , qui est à Anvers la dénomination de Priape , un mot qui exprime , dans l'idiôme du pays , l'action à laquelle ce dieu préside.

« On montre encore , dit-il ailleurs , une
« petite statue , autrefois munie d'un Phallus ,
« que la décence a fait disparaître. » Il ajoute
que cette statue est placée sur la porte voisine de la prison publique. Il nous apprend que Priape avait à Anvers un temple très-célèbre , où tous les peuples du voisinage accouraient en grande dévotion pour offrir leur hommage à cette divinité. Il rapporte une opinion qui fait dériver le nom de la ville d'*Anvers* , du mot latin *Verpum* , qui exprime la chose dont le Phallus est la figure ; mais il n'adopte point cette étymologie , parce qu'il n'a jamais entendu prononcer ce mot par les femmes , mais bien le mot *Ters* , qui , dans cette ville , est synonyme de *Fascinum*.

Quelques auteurs ont pensé que le temple de sainte *Walburge* était consacré à Priape , que cette sainte est supposée , que son nom signifie *citadelle* , et que c'était celui que les anciens habitans d'Anvers donnaient à la divinité tutélaire de cette ville. *Goropius* croit bien que *Walburge* signifie citadelle , et que ce nom a

été celui d'une divinité protectrice de la ville; mais il ne croit pas que le temple de sainte *Walburge* fût celui de Priape. « Peut-être, « dit-il, ce dieu était adoré dans un lieu situé « à gauche de la ville, où se voyent encore « les ruines d'un ancien temple ¹. »

Les romains n'élevaient point de temple proprement dit, à la divinité de Priape; ils se bornaient à lui ériger des statues, des autels ou des chapelles. Si les habitans d'Anvers lui bâtirent un temple, la ville de Lampsaque, seule, put leur avoir fourni l'exemple.

Quelques autres écrivains ont parlé du Priape d'Anvers. *Abraham Golnitz* dit que la figure de ce dieu se voit à l'entrée de l'enceinte du temple de sainte Walburge, dans la rue des Pêcheurs, et au-dessous de la porte de la prison publique. C'est une petite statue en pierre, haute d'environ un pied, représentée les mains élevées, les jambes écartées, et dont le signe sexuel est entièrement disparu. « On « fait, dit-il, beaucoup de contes sur la cause de « cette disparition, et l'on parle aussi de l'usage « où étaient les femmes stériles de racler la par- « tie qui manque à cette statue, et de prendre

¹ *Johanis Goropii Becani, Origines Antwerpianæ, lib. 1, p. 101.*

« en potion la poussière qui en résultait, dans
« l'intention de devenir fécondes ¹. »

Un voyageur du même tems dit, en parlant d'Anvers : « On y voit une idole en pierre, « placée sur une porte antique. Plusieurs « croient que la poussière, provenant de la « raclure de la partie sexuelle de cette figure, « étant prise en potion par les femmes les « préservaient de stérilité ². »

Ces pratiques religieuses et indécentes existeraient peut-être encore en France, si les lumières, toujours croissantes depuis le quinzième siècle, n'eussent porté le jour sur leur turpitude, et fait sentir combien elles étaient opposées aux principes du christianisme ; elles subsisteraient encore, si les écrivains protestans n'eussent pas, contr'elles, lancé le sarcasme et les plaisanteries, et fait rire aux dépens de ceux qui s'y livraient. Alors, honteux du rôle qu'ils avaient joué, et voulant ravir à leurs antagonistes ce moyen de les ridiculiser et de les perdre dans l'opinion des peuples, les prêtres catholiques réformèrent insensiblement ces saints

¹ *Itinerarium Belgico-Gallicum*, p. 52.

² *Itinerarium Galliæ, Jodoci sinceri*, p. 254.

Priapes , ou substituèrent à son culte , un culte qui lui ressemblait , mais dont les formes ne blessaient pas aussi ouvertement la décence.

Ainsi les femmes stériles , au lieu d'aller racler la branche phallique d'une statue , ou de la contempler avec dévotion , furent réduites , les unes à aller boire les eaux prolifiques d'une fontaine consacrée à un saint ; les autres , comme à Rocamadour dans le Rouergue , à venir baiser le verrou de l'église , ou une barre de fer appelée le *Bracquemart de Rolland* ; celles-là , à se tenir un certain tems couchées sur le tombeau de quelque saint renommé par sa vertu fécondante : c'est ce qui se pratique notamment dans la ville de Sarragosse en Espagne , dans le couvent de Saint-Antoine-de-Paule , et dans la chapelle qui lui est dédiée ¹.

¹ Au milieu de cette chapelle est un tombeau en forme de lit-de-camp , sur lequel on voit la figure de S. Antoine-de-Paule , couché dans un cercueil avec l'habit de l'ordre. Les dames stériles sont introduites par un moine , les unes après les autres , dans ce réduit. Elles s'agenouillent , disent des prières , font trois fois le tour du tombeau , se couchent dessus et puis se retirent. Un écrivain , ennemi des moines de ce couvent , qui a employé trois volumes pour révéler leurs fraudes pieuses , dit qu'ils introduisaient aussi , pour de

Ces changemens n'ont pas été opérés partout. Il est des peuples qui , à la faveur d'une épaisse superstition et des ténèbres antiques de l'ignorance , sont constamment restés à l'abri des rayons de lumière qui éclairent les autres nations , et sans s'occuper de l'étrange contradiction de leur conduite , ont continué d'amalgamer le paganisme avec la religion chrétienne , de confondre le culte de Priape avec celui des saints , et ont conservé précieusement jusqu'à nos jours les pratiques absurdes des siècles de barbarie.

l'argent , dans ce lieu secret , les amans des dames qui venaient invoquer S. Antoine , et que le miracle s'opérait sans que le saint s'en mêlât ; mais c'est peut-être une calomnie.

CHAPITRE XIII.

Du Culte du Phallus chez les Chrétiens du dix-huitième siècle.

PARMI les nombreuses antiquités qu'ont produites les fouilles faites en Toscane, dans la campagne de Rome, dans le royaume de Naples, etc., se trouve une grande quantité de Phallus, de Priapes, de toutes les espèces, de toutes les proportions, de toutes les formes. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les diverses galeries d'antiquités que renferment ces pays, et les grands recueils de gravures qui en représentent les principaux objets. Les italiens sont accoutumés à ces figures, qui sont indécentes pour tout autre peuple, et leur vue n'en est point blessée. D'ailleurs les nudités complètes en statues, en tableaux, se voyent par-tout à Rome et à Naples, dans les jardins, les vignes, les *villas*, dans les places publiques et jusque dans les églises.

Cette considération diminue un peu l'étonnement que peut produire l'existence actuelle en ces pays, d'un culte semblable à celui que les anciens rendaient à Priape. Voici ce que j'ai pu recueillir de l'état de ce culte.

Le *Fascinum* est encore en usage dans la Pouille, et les habitans modernes de cette province, en imitant cette superstition des anciens, ont aussi imité le motif qui les y déterminait. C'est pour écarter les maléfices et les regards funestes de l'envie, qu'ils appendent avec un ruban, aux épaules des enfans, des *fascinum* de corail, qui ont souvent la forme des mains *ithyphalliques*, et que les italiens appellent *fica* ¹.

Les bijoux préservatifs que les enfans portent à l'épaule dans le royaume de Naples, les femmes et les enfans le portent au cou dans la Sicile. C'est un usage qui a été observé par plusieurs voyageurs.

Mais ce n'est pas à ces amulettes que se borne le culte de Priape en Italie.

Au royaume de Naples, dans la ville de *Trani*, capitale de la province de ce nom, on

¹ Note fournie par M. Dominique Forgès Davanzati, prélat de Canosa.

promenait en procession , pendant le carnaval , une vieille statue de bois qui représentait Priape tout entier , et dans les proportions antiques ; c'est-à-dire que le trait qui distingue ce dieu , était très-disproportionné avec le reste du corps de l'idole ; il s'élevait jusqu'à la hauteur de son menton. Les habitans du pays nommaient cette figure *il santo Membro* , le saint Membre.

Joseph Davanzati , archevêque de cette ville , qui vivait au commencement du 18^e. siècle , abolit cette cérémonie antique ¹. Elle était évidemment un reste des anciennes fêtes de Bacchus , appelées *Dionysiaques* chez les grecs , *Libérales* chez les romains , et qui se célébraient vers le milieu du mois de mars. On sait que le Phallus figurait avec distinction dans ces pompes religieuses.

Un culte semblable existait en 1780 dans le même royaume , et sans doute il y existe encore aujourd'hui. Les détails que je vais donner sont extraits d'une relation , écrite en italien , par un particulier habitant du lieu où ce culte est en vigueur. Cette relation ,

¹ C'est à un napolitain , Dominique Forgès Davanzati , parent de l'archevêque Davanzati , et prélat de Canosa , que je dois cette anecdote.

adressée à sir *Williams Hamilton*, ambassadeur du roi d'Angleterre auprès de la cour de Naples, fut ensuite transmise, par ce ministre, à *Joseph Banks*, président de la Société royale de Londres.

A *Isernia*, ville de la Comté de Molise, il se tient tous les ans, le 17 septembre, une foire du genre de celles qu'on nomme en Italie *Perdonanze* (Indulgence). Le lieu de la foire est sur une petite colline, située entre deux rivières, à un petit quart de lieue de la ville. Dans la partie la plus élevée de cette colline, est une ancienne église, avec un vestibule, qu'on dit avoir appartenu à l'ordre de saint Benoît. Elle est dédiée à saint *Côme* et à saint *Damien*. Pendant la foire, qui dure trois jours, on fait une procession à laquelle on porte les reliques de ces saints. Les habitans des environs, attirés par la dévotion et par le plaisir, s'y rendent en foule. Ceux de chaque village ont un costume particulier; en outre les jeunes filles, les femmes mariées, et les femmes de joie (*Donne di piacere*) portent chacune un habit qui distingue leurs divers états. Ce concours offre un spectacle très-varié.

On voit dans la ville d'Isernia, ainsi que

dans le lieu où se tient la foire , des hommes qui vendent des figures en cire , dont les chrétiens font des offrandes à leurs saints , comme les payens en faisaient à leurs dieux. Ces figures sont appelées *vœux* , ou *ex-voto*. Ces vœux en cire ont la forme du membre affligé , pour la guérison duquel les dévots viennent intercéder le saint. On lui fait hommage de ce simulacre , on l'append à sa chapelle ; sans doute afin que le saint , l'ayant sans cesse devant les yeux , n'oublie pas ce qu'on lui demande , ou plutôt de peur qu'il se méprenne , et que sa vertu atteigne une partie saine , au lieu de la partie malade.

On y voit des jambes , des bras , des faces humaines , en cire ; mais ces vœux-là ne sont pas les plus nombreux (*ma poche sono queste*). Ceux qui abondent le plus chez les marchands , et ceux pour lesquels les dévotes ont de la prédilection , je les nommerai , comme les anciens grecs , *Phallus*. L'auteur que j'extrais les appelle *Membri virili di cera*. On en voit de tous les âges , dans tous les états , de toutes les grandeurs.

Ceux qui débitent cette marchandise tiennent une corbeille et un plat. La corbeille contient les *Phallus* en cire , et le plat sert à

recueillir les aumones des dévots acquéreurs. Ces marchands vont criant : *Saint Côme, saint Damien !* Si on leur demande combien ils les vendent, ils répondent : *Plus vous donnerez, plus vous aurez de mérite.*

Sous le vestibule de l'église sont deux tables. Près de chacune d'elles est assis un chanoine. L'un, qui est ordinairement le primicier, crie à ceux qui entrent dans l'église : *Ici on reçoit l'argent pour les messes et pour les litanies.* L'autre, qui est l'archiprêtre, crie aussi de son côté : *C'est ici que l'on reçoit les vœux.* Celui-ci recueille, dans un bassin, les *vœux* de cire que les dévots ont achetés à la foire, et reçoit quelques monnaies que chacun d'eux ne manque pas de lui donner en déposant son *vœu*.

On ne voit guère que des femmes à cette fête. Ce sont elles qui en font presque tous les frais; ce sont elles qui prient, avec le plus de ferveur, les deux saints qui jouent ici en commun le rôle de Priape; ce sont elles, surtout, qui contribuent le plus à décorer leur chapelle de nombreux Phallus en cire. L'auteur italien ajoute une particularité remarquable. Lorsqu'elles présentent à l'archiprêtre le simulacre de cire, elles prononcent

ordinairement de pareilles phrases : *Saint Côme, je me recommande à toi. Saint Come, je te remercie.* Ou bien : *Bon saint Côme, c'est ainsi que je le veux* ¹.

En disant ces mots, ou quelque'autres semblables, chacune d'elles ne manque jamais, avant de déposer le Phallus, de le baiser dévotement.

Cela ne suffit pas pour opérer des guérisons miraculeuses, pour féconder les femmes stériles. Il faut une autre cérémonie, qui est sans doute la plus efficace.

Les personnes qui se rendent à cette foire couchent, pendant deux nuits, les unes dans l'église des pères Capucins, les autres dans celle des Cordeliers, et quand ces deux églises sont insuffisantes pour contenir tout le monde, l'église de l'Hermitage de saint Côme reçoit le trop plein.

Dans les trois édifices, les femmes sont, pendant ces deux nuits, séparées des hommes. Ceux-ci couchent sous le vestibule, et les femmes dans l'église; elles y sont gardées, soit dans l'église des Capucins, soit dans celle des Cordeliers, par le père gardien, par le

¹ *E questo è quello che osservai.*

vicaire et par un moine de mérite. Dans l'hermitage, c'est l'hermite lui-même qui veille auprès d'elles.

On conçoit maintenant comment peut s'opérer le miracle que les femmes stériles viennent réclamer. La vertu des saints Côme et Damien, s'étend même jusque sur les jeunes filles et sur les veuves ¹.

L'auteur de cette relation me paraît un franc incrédule. Il semble convaincu que les femmes fécondées en cette occasion le sont, sans que les bienheureux saint Côme et saint Damien s'en donnent la peine ².

Cette fête est suivie d'autres cérémonies.

Dans l'église, et près du grand autel, on fait la sainte onction avec de l'huile de saint Côme. La recette de cette huile est la même que celle qui est indiquée dans le Rituel romain. On y ajoute seulement l'oraison des saints martyrs, Côme et Damien.

¹ Ce n'est pas moi, c'est l'auteur italien qui parle ; Voici ses expressions : *E spesso la grazia s'etende , senza maraviglia , alle zitelle e vedove , che per due notti hanno dormito , alcune nella chieza de P. P. Zoccolanti ed altre delli capucini.*

² *Si fanno spesso miracoli senza incomodo delli santi.*

Ceux qui sont affligés de quelques maux se présentent à cet autel, mettent, sans honte, à découvert, la partie malade, laquelle est toujours l'original de la figure en cire qu'ils ont offerte. Le chanoine, en administrant l'onction sur le mal, récite cette prière : *Per intercessionem beati Cosmi, liberet te ab omni malo. Amen.*

Cette huile sainte ne sert pas seulement à l'onction que le chanoine administre, mais encore on la distribue, dans de très-petites caraffes, afin qu'elle puisse servir à oindre les lombes de ceux qui ont mal à cette partie. Dans la présente année 1780, ajoute notre observateur italien, quatorze cents de ces caraffes ont été débitées aux dévots de ces pays ¹.

¹ Cette relation italienne se trouve insérée dans un ouvrage anglais intitulé : *An account of the remains, of the Worship of Priapus, lately existing at isernia in the Kingdom of Naples, etc. By. R. P. Knight.*

Un événement terrible vient presque d'anéantir la ville d'Isernia, et avec elle peut-être les derniers restes du culte antique du Phallus en Europe. Un tremblement de terre qui a causé des ravages affreux dans une grande partie du royaume de Naples, le 7 thermidor an 13 (ou le 26 juillet 1805), vient de réduire cette

Ainsi les chrétiens ont, comme les grecs et les romains, observé en divers lieux toutes les parties du culte du Phallus ou de Priape. Ils l'ont adoré sous le nom de *Fascinum*, comme un préservatif, une amulette puissante; ils l'ont adoré sous le nom de différens saints, comme le dispensateur de la fécondité chez les femmes. Ils lui ont fait des libations, lui ont adressé des prières, ont promené son effigie en procession, et ont appendu, dans ses chapelles, des *ex-voto*, simulacre du sexe viril.

A l'exception de l'usage de racler le Phallus, et d'avaler cette raclure avec de l'eau, dont je ne connais point d'exemple dans l'antiquité, toutes les autres pratiques appartiennent au culte que les anciens rendaient à Priape.

Les chrétiens, en conservant ce culte, si étranger à leurs dogmes, n'avaient point les motifs excusables des peuples qui professaient le sabéïsme ou les religions qui en sont dérivées; ceux-ci adoraient, dans le Phallus, l'emblème du soleil régénérateur; les chrétiens, qui n'étaient attachés à ce culte que par la routine, n'y voyaient qu'une sorte de talisman en un monceau de ruines : plus de quinze cents personnes, dit-on, y ont perdu la vie.

man. L'on peut dire que si le Phallus était un objet sacré pour les anciens, il ne pouvait être qu'un objet de ridicule et d'indécence dans les religions modernes de l'Europe, qui sont basées sur des principes très-différens.

CHAPITRE XIV.

De quelques usages et institutions civiles et religieuses des siècles passés , dont l'indécence égale ou surpasse celle du Culte du Phallus.

LE culte du Phallus ou de Priape , chez les chrétiens de l'Europe , dans les siècles qui ont précédé le nôtre , nous paraît aujourd'hui si étrange , si invraisemblable , si incohérent avec nos mœurs , qu'on est tenté de révoquer en doute les témoignages nombreux qui prouvent son existence. Il est donc nécessaire , pour faire disparaître ces doutes , d'examiner si les mœurs du tems et des pays où ce culte se maintint , lui étaient aussi contraires qu'on le pense vulgairement ; si ce culte tranchait trop fortement avec l'esprit et les usages , et si son indécence égalait ou surpassait celle de certaines pratiques , de certaines institutions civiles et religieuses qui existaient à la même époque.

Je ne ferai point ici l'histoire complète des mœurs absurdes et barbares qui ont souillé l'Europe entière pendant plusieurs siècles. La matière, très-abondante, excéderait le cercle où mon sujet est circonscrit. Je ne m'occuperai pas même sommairement de tous les usages, de toutes les institutions ni de tout ce qui peut caractériser les mœurs en général. Le tableau en serait hideux, et deviendrait aussi humiliant pour l'espèce humaine qu'instructif pour elle. Je dois me borner à peindre, dans un cadre très-étroit, quelques-uns seulement de ces usages, de ces institutions qui ont des rapports bien directs avec la chasteté et la pudeur, par conséquent avec le culte du Phallus; encore ne ferai-je qu'effleurer cette partie délicate, qu'exquisser rapidement les masses du tableau, et rassembler les traits les plus saillans qui caractérisent les mœurs presque ignorées des treizième, quatorzième et quinzième siècles.

Mais ce que j'exposerai suffira pour convaincre d'impéritie ces déclamateurs perpétuels qui, obligés par faiblesse ou par esprit de parti, de se traîner servilement dans les vieilles et profondes ornières de la routine, ressemblant au vieillard dont parle Horace,

vantent , sans les connaître , les siècles passés aux dépens du présent ¹. On y verra que les indécences pratiquées par nos bons aïeux , ne le cèdent guère à celles des anciens grecs et romains.

Je parlerai d'abord des usages qui tiennent à la vie civile , et passerai ensuite à ceux qui ont rapport à la religion.

La foi conjugale était jadis si facilement violée , la conduite des femmes inspirait une telle méfiance , que les époux se trouvaient obligés d'emprisonner leurs épouses et leurs filles , de les assujétir à une surveillance continuelle , et de faire pis encore , d'imaginer une clôture mécanique qui conservait malgré elles leur honneur intact , et fermait tout accès à la volupté. On attribue à *François de Carrara* , viguier impérial de Padoue , qui vivait vers la fin du quatorzième siècle , l'invention des *ceintures de chasteté*. Il avait ainsi cadenassé toutes les femmes qui composaient son sérail. Ses actes de cruautés l'amènèrent sur l'échafaud , et il fut étranglé l'an 1405 par arrêt du sénat de Venise. Un des chefs d'accusation contre lui , était l'emploi des ceintures de chasteté pour ses maîtresses ; et

¹ *Laudator temporis acti* , Art poétique , vers 173.

l'on conserva long-tems à Venise dans le palais de Saint-Marc , suivant Misson , un coffre rempli de ces ceintures et de ces cadenas , comme pièces de conviction dans le procès fait à ce monstre ¹ ; mais je crois cet usage beaucoup plus ancien.

Depuis ce tems , dit-on , la mode en fut adoptée en Italie. Voici comment Voltaire exprime les suites de ce mauvais exemple :

Depuis ce tems , dans Venise et dans Rome ,
Il n'est pédant , bourgeois ni gentilhomme ,
Qui , pour garder l'honneur de sa maison ,
De cadenas n'ait sa provision ;
Là , tout jaloux , sans craindre qu'on le blâme ,
Tient sous la clef la vertu de sa femme.

Cette mode faillit à s'introduire en France sous le règne d'Henri II. Brantôme dit qu'un marchand italien étala de ces ceintures de fer à la foire Saint-Germain ; mais menacé d'être jeté dans la Seine , il cacha sa marchandise et prit la fuite ².

¹ Misson , Voyage d'Italie , tom. 1 , p. 217.

² Brantôme , Dames galantes. Rabelais parle de ces ceintures qu'il nomme à la *Bergamasque* : « Le diantre . . . m'emporte . . . si je ne boucle ma femme à la bergamasque , quand je partirai hors de mon sérail. » (Pentagruel , liv. 3 , chap. 35).

Dans les premiers tems du christianisme , les filles , les religieuses accusées d'impudicité étaient soumises à une visite scrupuleuse d'où devait résulter la preuve de l'innocence de l'accusé ou celle du délit. *Siagrius* , évêque de Véronne , et qui vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère vulgaire , condamna une religieuse à subir cet outrageant examen. Saint - Ambroise , son métropolitain , désapprouve la sentence de l'évêque , traite cet examen d'indécent , et atteste par là son existence. Le sentiment manifesté de ce prélat et de quelques autres , n'empêcha point l'usage de se maintenir très-long-tems. Les tribunaux ecclésiastiques et civiles ordonnèrent souvent cette preuve ; et Venète rapporte le procès-verbal d'une pareille visite faite par l'ordonnance du prévôt de Paris de l'an 1672 , sur une femme qui se plaignait d'avoir éprouvé la violence d'un libertin ¹.

Le *congrès* , qui faisait partie de notre jurisprudence ancienne , dont les formalités sont encore plus indécentes , n'est qu'une extension de cet usage. Voici quelle en était la procédure.

¹ Tableau de l'Amour considéré dans l'état du mariage , part. 2 , chap. 2 , art. 3.

Lorsque deux époux demandaient leur séparation ou la déclaration de la nullité de leur mariage , pour cause d'impuissance ou de quelque imperfection corporelle , l'official ou le juge de l'église (car c'était toujours des prêtres qui se mêlaient de pareilles affaires), commençait par ordonner la visite complète du corps des deux parties plaidantes. Des médecins , des chirurgiens , des matrones procédaient à cette visite ; et d'après leur rapport , qui n'était jamais décisif , l'official ordonnait le *congrès*.

On nommait de nouveau des experts : eux et les parties se réunissaient dans une chambre. Là les deux époux étaient encore très-scrupuleusement visités *nus depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds* , dit un jurisconsulte dont j'emprunte ces détails.

« Cela fait , ajoute-t-il , et après que la femme
 « a pris un demi-bain , l'homme et la femme
 « se couchent en plein jour en un lit , les
 « experts présens , qui demeurent en la cham-
 « bre ou se retirent (si les parties le requiè-
 « rent ou l'une d'elles) en quelque garde-
 « robe ou galerie prochaine , la porte entr'ou-
 « verte néanmoins ; et quant aux matrones ,
 « elles se tiennent proche du lit. Les rideaux

« étant tirés , c'est à l'homme à se mettre en
 « devoir de faire preuve de sa puissance , où
 « souvent adviennent des disputes et alterca-
 « tions ridicules ¹. »

On se doute de la nature des altercations qui doivent s'élever entre deux époux ennemis , forcés d'agir en amans. Je les épargne aux lecteurs , ainsi que plusieurs autres détails licencieux , et d'autant moins attrayans qu'ils sont les tristes effets de l'inimitié et de la contrainte. Je n'ajouterai que cette particularité , qui offre un nouveau trait de l'indécence de ces procédures. « Ce qui est encore plus hon-
 « teux , dit un écrivain du dix-septième siècle ,
 « c'est qu'en quelques procès , les hommes ont
 « visité la femme , et au contraire les femmes
 « ont été admises à visiter l'homme ; qui a été
 « cause d'une si grande irrision et moquerie ,
 « que telles procédures ont servi de contes
 « joyeux et plaisans discours en beaucoup
 « d'endroits ². »

¹ Discours sur l'impuissance de l'homme ou de la femme , etc. , par *Vincent Tagereau* , angevin , chap. 6.

² *Traité premier de la Dissolution du Mariage pour l'impuissance et froideur de l'homme ou de la femme* , par *Antoine Hotman* , pag. 63. On peut consulter , sur le même sujet , le *Traité de la Dissolution du*

Je ne parlerai pas non plus du rapport plein d'obscénités d'après lequel le juge d'église prononçait sa sentence. Je dirai seulement que la description des objets litigieux en était la matière principale ; que l'épreuve du congrès était répétée jusqu'à trois fois , et que cette procédure ne fut abolie, par arrêt du parlement de Paris, que le 18 février 1677.

L'indécence des peines portées contre les adultères n'était pas moindre. Les coupables des deux sexes étaient condamnés à faire une promenade, par les rues de la ville, entièrement nus, ou bien à suivre, dans ce même état, les processions les plus solennelles. Des femmes convaincues d'avoir dit des injures à d'autres femmes, subissaient une peine semblable. Quelquefois on leur permettait de garder une chemise ; mais la femme coupable était forcée de la relever très-haut, afin d'y contenir de grosses pierres qu'on l'obligeait de porter pendant le cours de la procession ou de la promenade par les rues de la ville.

On ajoutait même, en quelques pays, une *mariage pour cause d'impuissance, avec quelques pièces curieuses* ; le Dictionnaire de Bayle , article *Quellenec* ; le Congrès de Cythère du Marquis de Maffey , etc. , etc.

circonstance qui rendait la cérémonie plus indécente encore. Les deux adultères étaient également promenés tous nus par la ville. La femme marchait devant et tenait d'une main le bout d'une corde , dont l'autre bout était attaché aux parties sexuelles de l'homme. Ce dernier usage existait en France dans la petite ville de *Martel* en Limosin , dans celle de *Clermont-Soubiran* en Languedoc , dans plusieurs autres lieux , et notamment en Suède ¹.

Tous ces usages , attestés par les chartes de communes , monumens les plus authentiques et les plus curieux de l'histoire des mœurs de nos aïeux , paraissent avoir été généralement admis en France , ainsi que dans quelques autres pays de l'Europe.

On punissait tout aussi indécemment les femmes publiques dont la débauche était trop

¹ Voyez pour ces différens usages le Glossaire de Duncange , aux mots *Processiones publicæ*, *Villania*, *Lapides catenatos ferre*, *Putagium* ; le supplément audit Glossaire , par Carpentier , aux mots *Approbatum*, *Forus* ; les *Coutumes et établissemens du château de Clermont - Soubiran* , imprimés à Agen en 1596. On y voit une gravure en bois qui représente ce châtimement. Voyez aussi *Olaus magnus , de ritu Gentium septent.* lib. 4 , cap. 6.

éclatante. On les condamnait à parcourir les rues de la ville, *toutes nues* et montées sur un âne, le visage tourné du côté de la queue de cet animal. C'est à cette punition que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, fit condamner *la Neveu*, après avoir fait plusieurs fois la débauche chez elle. Cette courtisane fameuse et immortalisée par deux vers de Boileau, parcourut les rues de Paris, montée toute nue sur un âne ¹.

Il faut parler de ce droit odieux qui, pendant plusieurs siècles, a subsisté en France et dans d'autres états, par lequel les seigneurs séculiers et ecclésiastiques enlevaient aux époux les prémices du mariage, et venaient, par leur présence impure, souiller la couche nuptiale. Ce droit était connu en Ecosse, en Angleterre, sous les noms de *marchette* et de *prélibation*; en Piémont sous celui de *cazzaggio*; et en France sous ceux de *cullage*, *culliage* ou de *jus cunni* ².

Les moines de *Saint Théodard* jouissaient de ce droit sur les habitans de Mont-Auriol, bourg qui avoisinait leur monastère. « Dans
« les droits féodaux, dit l'historien du Quercy,

¹ *Fureteriana*, pag. 224.

² Voyez le Glossaire de Ducange, au mot *Marcheta*.

« ils avaient le *jus cunni*, reste de l'ancienne
 « barbarie , droit aussi déshonorant pour
 « ceux qui l'exigeaient que pour ceux qui y
 « étaient assujétis ¹. »

Les habitans , si vivement outragés , s'adressèrent au seigneur suzerain , le comte de Toulouse , qui leur permit de s'établir près d'un de ses châteaux , situé dans le voisinage de l'abbaye. Ils s'y portèrent avec empressement. Plus libres et à l'abri de la tyrannie monacale , ils prospérèrent , et leur nouvelle habitation reçut le nom de *Montauban*. Tel fut l'événement qui donna naissance à cette ville considérable du Quercy.

Ce droit perçu par les rois d'*Ecosse* , y avait excité plusieurs soulèvemens. Les seigneurs de *Persanni* et de *Presly* en Piémont , s'étant refusés à le remplacer par une contribution ,

¹ Histoire du Quercy , par de Cathala - Coture , tom. 1 , chap. 10 , p. 134 et suiv.

Je ne puis partager l'opinion de l'historien du Quercy. Le déshonneur n'est que pour celui *qui fait le mal* , et non pour celui *qui est forcé de le souffrir*. C'est l'assassin et non la victime qui est déshonoré. Il faut répéter ce principe , qui , quoique très-évident , n'est pas encore entré dans toutes les têtes , comme on le voit ici.

leurs sujets secouèrent le joug et se donnèrent à Amédée IV, comte de Savoie.

Les chanoines de la cathédrale de Lyon prétendaient aussi avoir le droit de coucher, la première nuit des noces, avec les épousées de leurs *serfs* ou *hommes de corps*¹.

Les évêques d'Amiens, les religieux de Saint-Etienne de Nevers avaient le même droit, et le percevaient effrontément.

« J'ai vu, dit à ce sujet *Boërius*, à la cour
« de Bourges, un procès porté, par appel,
« devant le métropolitain, par lequel un curé
« de paroisse prétendait avoir le droit de
« coucher, la première nuit des noces, avec
« la nouvelle mariée. La cour abolit le pré-
« tendu droit, et condamna le curé à l'a-
« mende². »

Il ajoute que plusieurs seigneurs de la Gascogne ont le même droit, mais qu'ils se sont réduits à introduire seulement, dans le lit de la nouvelle épouse, une jambe ou une cuisse; à moins que les vassaux n'entrent en composition avec leur seigneur, et ne payent ce qu'il

¹ *Camillus Borellus, Bibliotheca, Germ.*, tom. 1; *Essais sur Paris*, par Saint-Foy, tom. 2, p. 172.

² *Boerius Decis.* 297, n.º 17; *Ducange, Glossaire*, au mot *Marcheta*.

leur demande. Ce droit est nommé *cuissage* ou *droit de cuisse*.

« Un seigneur qui possédait une terre considérable dans le Vexin normand , assemblait , dit Saint - Foy , au mois de juin , tous ses *serfs* de l'un et de l'autre sexe en âge d'être mariés , et leur faisait donner la bénédiction nuptiale ; ensuite on leur servait du vin et des viandes. Il se mettait à table , buvait , mangeait et se réjouissait avec eux ; mais il ne manquait jamais d'imposer aux couples qui lui paraissaient les plus amoureux , quelques conditions qu'il trouvait plaisantes. Il prescrivait aux uns *de passer la nuit de leurs noces au haut d'un arbre , et d'y consommer leur mariage* ; à d'autres , *de le consommer dans la rivière d'Andelle , où ils se baignaient pendant deux heures nus en chemise* , etc. ¹. »

¹ Essais hist. de Saint - Foy , tom. 5 , p. 157 et 158.

Ce serait un tableau assez curieux que celui qui offrirait les droits absurdes , ridicules et indécens auxquels les seigneurs du *bon vieux tems* assujétissaient leurs serfs ou vassaux. J'en rapporterai ici un seul exemple , que l'on trouve consigné dans les registres de la Chambre des Comptes (liasse 21 des Aveux du Bourbonnais , aveu de la terre de Breuil , rendu par Marguerite de Montluçon le 27 septembre 1598). Après avoir établi le

Rapportons quelques traits de l'ancien état de la prostitution dans les villes ; mais avant arrêtons-nous un peu sur ses causes.

Dans les états civilisés , la cause première de la corruption des mœurs consiste en une trop grande réunion d'habitans dans un même lieu. Les causes secondaires qui donnent une activité funeste aux miasmes moraux , sont le défaut de police , la disproportion des fortunes , et un trop grand nombre de célibataires. Une police qui ne réprime point , convertit les vices particuliers en habitudes générales , les autorise , les fortifie. La trop grande disproportion de fortune divise la population en deux classes ; l'une , oisive ,

droit qu'avaient ces seigneurs sur les femmes qui battaient leurs maris , l'acte porte : *Item et insuper quilibet filia communis , sexus videlicet viriles quoscunque cognoscente , de novo in villâ Montislucii eveniente , quatuor denarios semel , aut unum bombum sive vulgariter UN PET , super pontem de castro Montislucii solvendum.*

« En outre , chaque fille publique qui se livre à quelque homme que ce soit , lorsqu'elle entre pour la première fois dans la ville de Montluçon , doit payer , sur le pont de cette ville , quatre deniers , ou y faire un *pet*. (Traité de la Police , par *Delamare* , tom. 1 , p. 493 ; Glossaire de *Ducange* , au mot *Bombum* , etc.).

pour se soulager du poids de l'ennui , concevant des goûts successifs et toujours plus irritans , des jouissances factices ou raffinées , a besoin de corrompre ; l'autre , tourmentée par des besoins réels , a besoin d'être corrompue. Les célibataires , quelle que soit la loi qui leur commande cet état , ne peuvent long-tems résister au vœu de la nature , parce que les lois qui la contrarient sont toujours impuissantes. Ils sont donc réduits à les transgresser et à augmenter le nombre des agens de la corruption publique. Ainsi ce n'est point le manque de prêtres célibataires , comme on le pense vulgairement , mais c'est leurs passions et leur multitude qui contribuent à amener la dépravation des mœurs. Il est constant que le pays de l'Europe où les mœurs sont le plus dépravées est celui où les prêtres sont le plus abondans. C'est un fait avéré devant lequel viennent se briser tous les sophismes contraires.

Or , dans les siècles dont j'esquisse les mœurs , cette grande population des villes , cette cause première de leur corruption n'existait pas aussi éminemment qu'elle existe aujourd'hui. Les villes capitales de provinces étaient bien moins habitées que le sont certains

villages , et Paris moins peuplé que certaines villes de provinces ; et cependant , quoique les cérémonies religieuses et la crédulité ne manquassent point , la corruption était dans les treizième , quatorzième et quinzième siècles , par le défaut de police et l'abondance de célibataires , beaucoup plus grande qu'elle ne l'est maintenant. Je vais en fournir quelques preuves.

On trouve que , dès le commencement du douzième siècle , Guillaume VII , duc d'Aquitaine et comte de Poitou , fit construire dans la ville de Niort , un bâtiment , semblable à un monastère , où il recueillit toutes les prostituées. Il voulut en faire une *abbaye* de femmes débauchées , dit Guillaume , moine de Malmesbury. Il y créa des dignités d'abbesse , de prieure , et autres dont il gratifia les plus distinguées dans leur commerce infâme ¹.

Depuis long-tems il existait à Toulouse un lieu de débauche très-célèbre , auquel plusieurs de nos rois donnèrent des privilèges. Il portait de même le nom d'*abbaye*. Charles VI donna en sa faveur des lettres dont voici quelques passages. Il débute ainsi : « Oye la

¹ *De Gestis rerum anglorum , Willelmi , Malmerburiensi* , lib. 5 , pag. 170.

« supplication qui faite nous a été de la partie
 « des filles de joye du bordel de Toulouse, dit
 « *grant abbaye*, etc. » Puis il ordonne au
 sénéchal et viguier de Toulouse et autres
 officiers de faire « lesdites suppliantes et celles
 « qui au tems à venir seront ou demeureront
 « en l'*abbaye* susdite, *jouir et user paisible-*
 « *ment et perpétuellement, sans les molester*
 « *ou souffrir être molestées, ores ne pour le*
 « *temps à venir.* » Ces lettres sont du mois
 de décembre 1389 ¹.

Charles VII, en 1425, accorda aussi des
 lettres de sauve-garde en faveur de la même
 maison de la *grant abbaye* occupée par les
 femmes publiques, à la demande des capitouls
 et du syndic de la ville. « On voit par ces
 « lettres, disent les historiens du Languedoc,
 « que la ville de Toulouse retirait quelque
 « profit de ce lieu de prostitution, tant on
 « était, en ce tems-là, peu réservé à garder
 « du moins les bienséances ². »

Dans plusieurs autres villes de France, les
 lieux de débauche étaient qualifiés d'*abbaye*,

¹ Histoire générale du Languedoc, tome 4, Preu-
 ves, page 379.

² *Idem*, tome 4, page 465.

et celles qui y présidaient portaient le titre d'*abbesse* ¹.

A Paris , les femmes prostituées formèrent un corps de profession. « Elles furent , dit « Saint - Foy, imposées aux taxes, eurent leurs « juges, leurs statuts. On les appelait *femmes* « *amoureuses* , *filles folles de leur corps*. « Tous les ans elles faisaient une procession « solennelle le jour de la Madeleine. On leur « désigna , pour leur commerce , les rues « Froimentel , Pavée , Glatigny , Tiron , Cha- « pon , Tire-Boudin , Brise-Miche , du Renard , « du Hurleur , de la Vieille-Bouclerie , l'Abreu- « voir , Macon et Champ-Fleuri. Elles avaient « dans ces rues un clapier qu'elles tâchaient « de rendre propre et commode. Elles étaient « obligées de s'y rendre à dix heures du « matin , et d'en sortir dès qu'on sonnait le « *couvre-feu* , c'est-à-dire à six heures du soir « en hiver , et entre huit et neuf en été. Il leur « était absolument défendu d'exercer ailleurs , « même chez elles. *Celles qui suivaient la* « *cour* , disent du Tillet et Pasquier , *étaient* « *tenues* , tant que le mois de mai du-

¹ Glossaire de Ducange , au mot *Abatissæ* , et son Supplément , par Carpentier , au même mot.

« *rait, de faire le lit du roi des ribauds* ¹. »

C'était dans le même siècle que les rois Charles VI et Charles VII accordaient des privilèges aux maisons de débauche de Toulouse, faisaient des réglemens pour assurer l'état de celles de Paris; que *Jeanne I.^{re}*, reine de Naples et comtesse de Provence, organisait un lieu de prostitution à Avignon. Elle voulut que la supérieure, qualifiée d'*abbesse*, fût renouvelée chaque année par le conseil de la ville; qu'elle prononçât sur les démêlés qui s'élèveraient entre les femmes de son couvent.

L'esprit de la religion ou plutôt du fanatisme, se montre dans cette institution honteuse. La reine *Jeanne* veut que ce lieu de prostitution soit ouvert tous les jours, excepté le samedi et le vendredi saint, ainsi que le jour de Pâques. Elle prescrit à l'abbesse de n'y laisser entrer aucun juif. Si quelqu'un d'eux parvenait à s'y introduire à la dérobée, et qu'il eût commerce avec une des filles, il devait être emprisonné et fouetté publiquement ².

¹ Essais historiques sur Paris, tom. 1, p. 97 et 98.

² Histoire générale de Provence, par l'abbé Papon, tom. 3, p. 180 et 181; Description des principaux lieux de France, tom. 1, p. 187; le *Pornographe*, p. 350.

Cette maison était établie à Avignon, rue du Pont-Troué, près du couvent des Augustins.

Le pape Jules II, pour éviter de plus grands maux, donna, le 2 juillet 1510, une bulle qui autorise l'établissement d'une pareille maison dans un quartier désigné. Les papes Léon X et Clément VII, confirmèrent cet établissement, à condition que le quart des biens meubles et immeubles des courtisanes qui l'habitaient appartiendrait, après leur mort, au couvent des religieuses de Sainte-Marie-Madeleine.

La charte de franchise de la petite ville de Villefranche, en Beaujolais, accordée en 1373 par Edouard II, sire de *Beaujeu*, offre des traits trop remarquables pour ne pas les rapporter ici. Je ne parlerai point de l'article où l'on permet aux maris de battre leurs femmes, ni de celui par lequel les adultères sont condamnés à faire, *tous nus*, une course par la ville ; ces circonstances se trouvent spécifiées dans la plupart des chartes de commune des villes de France. Mais je m'arrêterai à celui qui porte « que si un homme et une femme, « tous deux ministres de la débauche publique ; « que si un *garçon* dévoué à la prostitution,

« ou si une fille dévouée à la prostitution ,
 « viennent à dire des injures à un bourgeois
 « de Villefranche ou à un de ses amis , il peut
 « les frapper par un soufflet , par un coup de
 « poing ou par un coup de pied , sans encourir
 « l'amende ¹. »

Ainsi une ville , à peine peuplée de trois ou quatre cents âmes , contenait , dans son enceinte , des lieux de prostitution pour les deux sexes. Nos mœurs offrent-elles ces exemples ?

Les fêtes , les cérémonies particulières et publiques servent aussi à caractériser les mœurs. Je vais parler de quelques-unes.

Le célèbre *Castruccio de Castracani* , général des lucquois , après la bataille de Serravalle , qu'il gagna sur les florentins , donna des fêtes éclatantes sous les yeux de ses ennemis. Il fit jouer à la course du *palio* des femmes prostituées *toutes nues*. Le prix de cette course était une riche pièce d'étoffe , d'où cet exercice tire son nom ².

Sous le règne d'Henri III , on vit en France des fêtes accompagnées de pareilles circons-

¹ *Libertas et Franchesia Villœfranchœ* , Description des principaux lieux de France , tom. 6 , p. 170.

² *Pornographe* , p. 354 ; Machiavel , *Vie de Castruccio Castracani*.

tances. « Le mercredi 15 mai (1577), le roi ;
 « au Plessis-les-Tours , fit un festin à mon-
 « sieur le duc son frère , et aux seigneurs et
 « capitaines qui l'avaient accompagné au
 « siège et à la prise de la Charité ; auquel les
 « dames vêtues de vert , en habit d'homme et
 « *à moitié nues* et ayant leurs cheveux épars
 « comme épousées , furent employées à faire
 « le service. La reine-mère fit son banquet à
 « Chenonceau ¹. »

Les entrées des rois ou des princes , dans diverses villes , étaient souvent accompagnées de spectacles qui blesseraient aujourd'hui les yeux les moins chastes.

Lorsque Louis XI fit , en 1461 , son entrée à Paris , on plaça devant la fontaine du Ponceau , dit Malingre , « plusieurs belles filles
 « en syrènes , *toutes nues* , lesquelles , en fai-
 « sant voir leur beau sein , chantaient de pe-
 « tits motets et bergerettes ². »

Dans l'entrée du roi François I.^{er} et de la reine Claude , fille de Louis XII , à Angers , qui se fit en 1516 , on représenta , sur la cime d'un cep de vigne , un Bacchus , ayant dans chaque main une grappe de raisin qu'il pres-

¹ Journal de l'Etoile , tom. 1 , p. 205.

² Annales de Paris , par Malingre , p. 208.

sait. De l'une sortait du vin blanc en grande quantité, et de l'autre du vin rouge. Au pied de ce cep de vigne, « était représenté, dit « Bourdigné, le patriarche Noé endormi, et « montrant ses parties honteuses. »

Près de lui étaient écrits ces vers :

Malgré Bacchus , à tout son chef cornu ,
Or son verjus me sembla si nouveau ,
Que le fumet m'en monta au cerveau ,
Et m'endormit les C. . . . tout à nu '.

Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fit, en 1468, son entrée à Lille. Parmi les fêtes que les habitans lui donnèrent, on remarquait la représentation du *Jugement de Paris*. Trois flamandes se chargèrent du rôle des trois déesses. Celle qui figurait *Vénus*, était d'une taille élevée et d'un embonpoint qui caractérise les beautés du pays. La Junon, toute aussi grande, offrait un corps

' Récréations historiques, par *Dreux du Radier*, tom. 1, p. 270 et 271.

Monstrelet, en décrivant une fête que donna en 1453 le duc de Bourgogne, dit qu'on y voyait : « Une pucelle « qui de sa mamelle, versait hypocras en grande lar-
« gesse ; à côté de la pucelle était un jeune enfant qui
« de sa broquette rendait eau rose. » (*Croniq.*, vol. 3, fol. 55, v.^o).

maigre et décharné. *Pallas* était représentée par une femme petite , ventrue , bossue par-devant et par-derrière , dont le corps était supporté par des jambes grêles et sèches.

Ces trois déesses parurent devant *Pâris* , leur juge , et devant le public , *nues comme la main*. D'après la description de leurs formes et de leurs attraits différens , on présume que le *Pâris* flamand n'hésita point à donner la pomme à *Vénus* ¹.

Avec de telles mœurs , de telles pratiques , on doit penser que la décence ne se trouvait ni dans les vêtemens , ni dans les paroles , ni même dans les écrits.

Le Dante parle de l'impudicité des femmes de Florence , qui se montraient en public la gorge entièrement découverte ². Ce poète vivait au 13^e. siècle.

Pétrarque nous peint l'extrême corruption et la débauche effrontée qui régnaient à Avignon , pendant que les papes y faisaient leur séjour.

Philelphe , qui vivait au 15^e. siècle , parle

¹ *Pontus Heuterus*, in *car. Pugnace*, lib. 5, p. 385; Récréations historiques de *Dreux du Radier*, tom. 1 , pag. 272.

² *Purgatoire* , chant xxiii.

avec une liberté vraiment cynique des débâches excessives et invraisemblables dont il a été témoin dans la ville de Gênes, et se plaint du peu d'égard qu'on a dans cette ville pour la pudeur publique ¹.

Les prédicateurs déclamèrent encore plus vivement que les poètes, contre la nudité des gorges; mais les déclamations des uns et des autres ont été, comme on sait, presque toujours sans effet.

Écoutons un prédicateur du 15^e. siècle; dont le nom est inconnu. « Qu'elle est rare, « cette pudeur parmi les hommes du siècle; « dit-il; ils ne rougissent pas, en public, de « blasphêmer, de jouer, de voler, de prêter à « usure, de se parjurer, de proférer des paroles déshonnêtes, mais même de les chanter; et les femmes laissent à découvert leurs bras, leur cou, leur poitrine, et se montrent ainsi devant les hommes, afin de les exciter aux crimes horribles de l'adultère, de la fornication, du viol, du sacrilège et de la sodomie ². »

On nommait, au 15^e. siècle, les courtisanes

¹ Phileppe, 9.^e décade, Satyre 10.

² *Sermo communis de tempore predicabilis, sermo 3 de pœnitentiâ, sine paginatione.*

élégantes , *Gores* , *Gaures* ou *Gaurières* , et les robes décoletées , *les robes à la grant Gore* ; c'est pourquoi un autre prédicateur , célèbre par la grossièreté de ses paroles et par ses bouffonneries , frère *Maillard* , s'écrie souvent contre mesdames les *bourgeoises* qui portent des robes à la *grant Gore* ¹. Il dit ailleurs : « Et vous , femmes , qui mon-
« trez votre belle poitrine , votre cou , votre
« gorge , voudriez-vous mourir en cet état ² ? »

« Dites-moi , femmes imbécilles , n'avez-vous
« pas des amans qui vous donnent des bou-
« quets , et ne placez-vous pas , par amour
« pour eux , ces bouquets au milieu de votre
« sein ? Eh bien , vous êtes inscrites dans le
« livre du diable ³. »

Michel Menot , autre prédicateur du même tems , se récrie également contre la nudité du sein des femmes. Il parle de celles qui , non contentes de porter des habits au-dessus de leur état , se couvrent d'ornemens mondains ,

¹ Sermon 4 , mardi avant l'Avent , fol. 13.

² *Sermo* 29 , 3.^e dimanche de l'Avent , fol. 79 , v.^o
Voyez aussi les mêmes reproches dans les sermons 38 , fol. 98 , sermon 41 , fol. 106 , v.^o.

³ *Idem.* Sermon du premier dimanche de Carême , part. 2 , fol. 41.

suivent la mode des grandes manches, prennent un air effronté, et découvrent leur poitrine jusqu'au ventre, afin d'attirer les regards des amateurs ¹.

« C'est à vous que je m'adresse, Mesdames,
 « dit le même prédicateur, quand vous venez
 « à l'église, il semble, à voir vos habits pompeux, indécens et *desbrallées*, que vous
 « êtes au bal. Lorsque vous allez à la danse,
 « dans des festins ou aux bains, *habiliez-vous*
 « *comme il vous plaira*; mais, quand vous
 « vous rendez à l'église, je vous en prie,
 « mettez quelque différence entre la maison
 « de Dieu et celle du Diable ². »

Un autre prédicateur cite un exemple de la punition qu'éprouvaient, dans l'autre monde, les dames qui montraient leur sein. « Un certain prêtre, dit-il, pleurant sa mère, morte, et désirant connaître l'état de son ame, fit des prières que dieu exhaussa. Etant près de l'autel, il vit sa mère liée dans un sac, entre

¹ *Pectus discoopertum usque ad ventrem*. Menot, sermon, férie seconde, après le deuxième dimanche de Carême, fol. 25.

² *Idem*, férie 3.^e, après le 1.^{er} dimanche de Carême, fol. 94, v^o. J'observe que les mots soulignés sont ainsi en français dans le texte latin de l'auteur.

« deux démons. Sa chevelure , qu'elle avait
 « pris soin d'orner pendant sa vie , était alors
 « formée de serpens enflammés ; sa poitrine ,
 « son cou et sa gorge , qu'elle laissait ordinai-
 « rement à découvert , étaient occupés par
 « un crapaud qui vomissait des torrens de
 « feu ¹. »

Ces prédications , cet exemple épouvanta-
 ble , ne changèrent rien aux habitudes des
 dames , et le desir si naturel de plaire aux
 hommes et de leur causer des émotions ,
 triompha autrefois , comme il triomphe au-
 jourd'hui , de la peur des châtimens éternels
 et du crapaud vomissant du feu.

Les femmes , du tems de Montaigne , avaient
 les mêmes habitudes. Après avoir parlé des
 hommes , qui , avant lui , portaient l'estomac
 découvert , il ajoute : « Et nos dames , aussi
 « molles et délicates qu'elles sont , elles s'en
 « vont tantost entre-ouvertes jusqu'au nom-
 « bril ². »

De très-bons chrétiens ont , dans des tems
 plus récents , déclamé , hélas ! toujours en vain ,

¹ *Sermones discipuli de tempore et sanctis , sermo 84 ,
 ad finem.*

² *Essais de Montaigne , tom. 2 , liv. 2 , chap. 12 ,
 p. 220.*

contre les nudités des gorges ; je ne dois pas m'en occuper davantage, mais, pour l'édification des lecteurs , je vais indiquer leurs ouvrages ¹.

Les hommes, outre l'usage de découvrir leur estomac, en suivaient dans le même tems un autre bien plus indécent. Ce qu'on appelait la *braguette*, au 16^e. siècle, était une espèce de vêtement qui, en les couvrant, montrait les formes secrètes de la virilité, aussi exactement qu'un gant montre celles de la main. Les vieux portraits en pied nous offrent des exemples de cette mode singulière. Il paraît qu'elle commençait à tomber du tems de Montaigne. « Que voulait dire cette ridi-
« cule pièce de la chaussure de nos pères, qui
« se voit encore en nos suisses, dit-il ? A quoy
« faire la monstre que nous faisons à cette
« heure de nos pièces en forme sur nos gre-
« gues ; et souvent qui pis est, outre leur

¹ *De l'Estat honneste des Chrétiens en leur accoustrement*, par un ministre du saint évangile, in-8.^o

De l'Abus des nudités de gorge, in-12. A la suite de cet ouvrage, on trouve une ordonnance des vicaires généraux de l'archevêché de Toulouse, de l'an 1670, contre la nudité des bras, des épaules et de la gorge, et de l'indécence des habits des femmes et des filles.

« grandeur naturelle , par faulseté et imposture ¹ ? »

Les indécences, dans les manières de parler ou d'écrire, n'étaient pas moindres que celles qui existaient dans les vêtemens.

Les sermonaires nous fournissent des exemples nombreux, que je puiserai, non dans les livres dirigés contre eux, mais dans leurs propres ouvrages. Les partisans des prédicateurs doivent me savoir gré de cette modération, qui prive ce chapitre de plusieurs traits singuliers et piquans.

« Pauvres pécheurs, s'écrie Maillard, le bienheureux Anselme qui était moine, ne vivait pas comme vous; il ne mangeait point de la chair; il n'avait point, comme vous, des filles de joie dans sa chambre, à pain et à pot ².

¹ *Essais de Montaigne*, liv. 5, chap. 5.

J'ai vu en Suisse, dans l'église de l'abbaye de *Muri*, un tableau qui représentait une procession nombreuse, dessiné à la plume. Les hommes y avaient leurs *braguettes* très-apparentes. Une main récente a cherché à faire disparaître cette incongruité de costume que les progrès de la décence rendaient trop sensible.

² Maillard, tom. 1, sermon 6 du 1.^{er} dimanche de l'Avent, fol. 32 v^o.

« Nous avons plusieurs mères qui vendent
 « leurs filles , qui les prostituent elles mêmes ;
 « elles leur font gagner leur mariage à la
 « peine et à la sueur de leur corps ¹.

« Est-il beau de voir la femme d'un avocat ,
 « qui a acheté un office , et qui n'a pas dix
 « francs de revenus , vêtue comme une prin-
 « cesse ? Sa tête , son cou , sa ceinture , sont
 « couverts d'or. Et vous dites qu'elle est vêtue
 « suivant son état ! A tous les diables l'état ,
 « vous , la femme , et vous aussi , M. Jacques ,
 « qui leur donnez si légèrement l'absolution ,
 « Elles disent , sans doute : *Nos maris ne nous*
 « *donnent point de tels habits ; mais nous les*
 « *gagnons à la peine de notre corps*. A trente
 « mille diables une telle peine ². »

Il fait tenir le propos suivant à une femme
 en colère. « Va , put... infâme , tu tiens bord..
 « en ta maison ³. »

Il s'adresse ainsi aux femmes de Paris :

¹ Maillard , tom. 1 , sermon 6.^e du premier dimanche
 de l'Avent , fol 48 , v^o.

² Carême prêché à Saint-Jean-en-Grève , par Olivier
 Maillard , en 1498 , sermon 26 du 2.^e dimanche de
 Carême , fol. 60.

³ *Id. ib.* , fol. 74. *Vade meretrix infamis , tu tenes*
bordellum in domo tuâ.

« Vous êtes des p..... qui tenez des lieux
 « de débauches ; vous avez fait vos filles p.....
 « comme vous , et vos fils *macquer*...¹. »

Encore quelques citations de ce grossier prédicateur , et de son étrange éloquence ; elles nous offrent le tableau fidèle des mœurs du 15^e. siècle.

Voici ce qu'il dit des femmes de Paris , qui vont aux bains : « Sainte Suzanne , lorsqu'elle
 « lavait ses pieds dans son jardin , fit éloigner
 « ses suivantes , de peur d'être vue par elles ;
 « et vous , au contraire , vous restez toutes
 « nues dans les bains , et vous montrez aux
 « autres ce que vous devez cacher². »

Le prédicateur *Menot* fait aussi , à ce sujet , de plus graves reproches aux femmes de Paris.
 « Dieu sait , dit-il , lorsque vous êtes décou-

¹ *Estis meretrices quæ tenuistis lupanaria....
 et fecistis filias vestras meretrices sicut vos , et filios
 vestros lenones , macquereaulx , gallicè , sermon 38
 du quatrième dimanche de l'Avent , fol. 98.*

² *Et ostenditis verenda vestra aliis , sermon 25 du
 samedi du 2.^e dimanche de l'Avent , fol. 75 , v^o. Dans le
 sermon 36 du 3.^e dimanche de Carême , fol. 88 , il dit
 que Suzanne n'osait pas seulement montrer ses jambes ;
 « et vous , ajoute-t-il , vous n'avez pas honte de paraître
 « toutes nues devant les autres , et de vous livrer à vos
 « dissolutions. »*

« vertes dans les bains, depuis les mamelles
 « jusqu'à la plante des pieds, quels sont vos
 « regards impudiques, vos attouchemens cri-
 « minels, vos paroles indécentes, et, ce qui
 « est pis encore, vous ne rougissez pas d'y
 « conduire vos propres filles qui sont toujours
 « avec vous ¹. »

« Et vous, femmes, dit Maillard, qui faites
 « des signes amoureux à vos amans, en disant
 « vos heures; et vous, madame la bourgeoise,
 « qui êtes remplie de luxure, mais qui avez un
 « extérieur de dévotion lorsque quelqu'un vous
 « parle, vous dites : *Ne parlons point de cela*,
 « et vous crachez par terre, et dites : *Fi, fi*,
 « *taisons-nous*; je dis que c'est un péché
 « mortel, etc. ². »

Il reproche ailleurs aux époux de se livrer
 aux plaisirs du mariage, en présence de leurs
 domestiques et de leurs enfans ³.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter
 tous les traits caractéristiques de l'impudeur
 et de la débauche du 15^e. siècle, que présen-
 tent les sermons de *Maillard* et autres prédi-
 cateurs. Ils répètent sans cesse les mêmes re-

¹ *Sermo* 40, *die sabbato post 3 dominicam*, fol. 45.

² *Serm.* 17, *ferie 6 du 1.^{er} dimanche de l'Avent*, fol. 51.

³ *Serm.* 3 du 3.^e dimanche après la Pentecôte, fol. 14.

proches, et sur-tout ceux qu'ils adressent aux mères qui prostituent leurs filles pour leur faire gagner leur mariage *à la sueur de leur corps*, ce qui ferait croire que l'usage alors en était assez général.

Il répète également ceux dirigés contre la débauche des prélats, des chanoines et des moines, qui ont, dit-il, publiquement des concubines avec lesquelles ils vivent *à pot et à cuiller*, et les présentent toujours comme les principaux corrupteurs de la jeunesse.

Il va même jusqu'à dire que les filles de douze ans sont déjà dressées au métier de courtisanes, et *en vont à la moutarde*.

Le prédicateur *Menot*, qui, comme *Mail-lard*, a prêché long-tems à Paris, peint les mêmes mœurs avec les mêmes couleurs, les mêmes talens, avec des expressions aussi triviales, aussi peu ménagées.

Barlette, autre prédicateur, n'est pas moins indécent. Je ne rapporterai, de ses sermons, qu'un seul passage, où, à propos de l'amour charnel, il introduit une jeune fille qui lui adresse ces paroles, que je suis forcé de paraphraser. « O mon père, mon
« amant m'aime beaucoup; il m'a donné de
« très-belles manches rouges, m'a fait plu-

« sieurs autres présens. Il m'aime d'un véri-
« table amour ; je le vois bien , par l'ardeur
« apparente qu'il éprouve près de moi ¹. »

Si les prédicateurs étaient aussi licencieux, on doit juger que les poètes, les conteurs et autres écrivains devaient l'être davantage. Les fabliaux, et sur-tout ceux qui sont contenus dans le troisième volume qu'en a publié *Barbazan* ; les Contes de *Bocace*, ceux de la *reine de Navarre*, les Cent Nouvelles racontées à la cour du duc de Bourgogne, le Pentagruel de *Rabelais*, et mille autres ouvrages de ce genre, en offrent la preuve.

Les historiens n'ont pas été exempts de cette indécence, ou plutôt de cette insouciance dans la manière de décrire certains objets. *Froissart*, historiographe et chanoine, à propos du supplice de Messire Hugues le Despencier le fils, en rapporte une circons-

¹ On ne peut, sans blesser toutes les règles de la pudeur, rendre autrement ce que le moine effronté ose, sans nécessité, exprimer dans un sermon : *Vidimus cum turgescet virgultus*, fait-il dire à cette jeune fille. Voyez *fructuosissimi atque amenissimi sermones fratris Gabrieli BARLETTE, dominicæ primæ adventûs Domini*, fol. 266, v^o.

tance , avec des expressions de la plus grossière débauche ¹.

Jean d'*Auton* , prêtre et historiographe de Louis XII , en parlant , dans l'histoire de ce monarque , d'une naissance monstrueuse , emploie , au grand étonnement des lecteurs actuels , les mêmes expressions que Froissart ; il les répète sans répugnance , et elles se trouvent , en toutes lettres , dans l'édition qu'en a donnée *Théodore Godefroy* ².

Le moine *Gaguin* , aussi historiographe de France , a composé un poème sur l'Immaculée Conception de la Vierge. « On y trouve , dit « un moderne , les idées les plus sales et même « les plus libertines ; elles sont telles , qu'on « ne peut les rendre en français , sans offenser « la chasteté de notre langue. »

Le même écrivain nous apprend qu'à son poème de l'Immaculée Conception , *Gaguin* joignit l'éloge d'une de ses maîtresses , *cabaretière de Vernon*. Dans cette pièce , il vante les gentilleses de cette belle , ses bons mots , la commodité de ses chaises , la bonté de son vin et des lits , et sur-tout les beautés cachées

¹ Chroniques de Froissart , vol. 1 , chap. 14 , p. 11.

² Histoire de Louis XII , par Jean d'Auton , chap. 59 , p. 221.

de la nymphe , que notre bon moine paraît connaître à fond ¹.

Dans plusieurs écrits de ce tems, ce n'était pas seulement l'expression , mais la matière qui était indécente , et cette indécence est bien plus choquante , lorsqu'elle est alliée à des sujets de religion. En voici encore un exemple , dans une fable donnée , comme un événement véritable , par le prêtre qui la raconte pour l'édification publique. Elle est telle que , par respect pour certains lecteurs , je me garderai bien de la traduire littéralement.

Un prêtre , véhémentement soupçonné d'avoir forniqué avec une très-grande dame d'une ville , craignant d'être arrêté , prit la fuite. Arrivé dans une forêt , il rencontre un homme dont l'extérieur était celui d'un saint religieux. *Vous êtes triste* , lui dit-il ; *quelle en est la cause ? contez - moi votre peine*. Le prêtre avoua tout. *Si vous étiez privé entièrement de ce qui , en vous , a été le plus coupable* , lui ajouta le moine , *vous pourriez*

Voici sa description :

*Risus , verba , jocos , fulcra , cubile , merum ,
Albentes coxas , inguina , crura , nates.
Et veneris , etc.*

Voyez *Récréations historiques* , tom. 2 , p. 185 , 186.

retourner avec sécurité à la ville , et convaincre de calomnie ceux qui vous accusent. Voyons. Il voit, il touche, et le plus coupable disparaît. Il faut le dire; cet homme, sous l'apparence d'un saint moine, était le *Diable* en personne. Le prêtre, joyeux, retourne à la ville, pour offrir à ses accusateurs cette preuve irréfragable de son innocence. Il arrive dans son église, fait sonner les cloches, convoque le peuple. Là, en présence de la multitude, et monté sur un lieu éminent, il veut, avec confiance, produire sa preuve. Mais, ô miracle, ô déception du diable, il produit aux yeux des assistans une preuve toute contraire, et cette preuve est monstrueusement évidente ¹.

Si, en obscénité, ce conte n'égale pas les

¹ *Et religiosus, inquit; leva vestimenta tua et tangam illud. Prout tetigit, illud membrum penitus illicò disparuit. De quo sacerdos multum gavisus, in villam est reversus, et pulsatis campanis innocentiae suae sinceritatem ostensurus: et congregatis parochianis continuo spe plenus, stans in cancellis, et confidenter elevatis vestimentis, mox membrum suum abundantius quam prius apparuit; et sic ipsum daemon in humanam formam decepit. (Tractatus 3 de credulitate daemonibus adhybendae; doctoris felicitis Hemmerlein. malleus maleficorum, t. 2, p. 311.)*

ouvrages impudiques de *Pierre l'Arétin*, ni le *Capitole del Forno*, composé par *Jean Casa*, archevêque de Bénévent, il peut aller de niveau avec ceux de l'*Arioste*, de *Bocace*, de *Coquillart*, official de Reims, de *Beroalde de Ver-ville*, chanoine de Tours, de *Rabelais*, curé de Meudon, de l'abbé *Grécourt*, et de plusieurs autres conteurs de cette espèce, tous ouvrages dont la matière indécente doit entrer pour quelque chose dans la composition d'une histoire morale des siècles passés.

Dois-je oublier ici le tableau des mœurs dissolues du 16^e. siècle, que nous a laissé Brantôme, dans son volume des Dames galantes, etc.? Quelle corruption, et quelle couleur grossière emploie cet auteur pour nous la peindre, pour la préconiser, pour la rendre aimable! On y trouve tout ce que le génie de la luxure, favorisé par l'opulence, l'oisiveté et l'exemple, peut imaginer de plus recherché. Les personnes dont il décrit les déportemens, étaient, par leur rang et leur fortune, à l'abri des vices qu'entraînent ordinairement le défaut d'éducation et l'indigence; ainsi leur conduite en est moins excusable. C'étaient des rois, des princes, des grands seigneurs, des reines, des grandes

dames , auxquelles il donne constamment la qualification d'*honnêtes* , lors même qu'il prouve qu'elles ne l'étaient pas ; c'étaient des personnes d'une classe dont les actions servent le plus communément de modèle à celles des autres classes de la société.

Les supercheries employées par les épouses pour tromper leurs maris , par les filles pour tromper leurs mères , leurs surveillantes , afin de satisfaire des goûts défendus , sont exaltées comme des actions vertueuses. L'assurance avec laquelle il fait l'éloge de ces désordres , frappe d'étonnement les lecteurs actuels , et donne la mesure de l'opinion et de la moralité de ses contemporains. C'est ainsi que *Machiavel* conseillait publiquement les crimes politiques , que le cardinal de *Retz* se vantait de ceux qu'il avait commis , que le vieux et sanguinaire *Montluc* se glorifiait de ses actes de cruauté , et que , long-tems avant eux , *Pierre* , abbé de Vau-Ceruey , faisait l'apologie des trahisons et perfidies dont son héros , le dévot et sanguinaire *Simon de Montfort* , se rendit coupable ¹.

¹ Qu'on lise , si on le peut sans indignation , les volumineux *Commentaires de Blaise de Montluc* , et l'on verra presque à chaque page les traits de sa cruauté. Ce

Tout se ressentait de cette grossièreté, de cette licence de mœurs. Les peintures, les

n'est pas un ennemi qui l'en accuse, c'est lui-même qui s'en vante. Voici quelques-uns de ses titres de gloire.

Malgré les traités qui permettaient aux protestans de Cahors de s'assembler pour faire le prêche, le clergé et les catholiques de cette ville mirent le feu au bâtiment où ceux de cette religion étaient réunis ; et à mesure qu'ils échappaient aux flammes, ils étaient massacrés. La cour, à la nouvelle d'un pareil attentat, nomma une commission pour juger les coupables. Plusieurs chanoines, et même l'évêque de Cahors, furent convaincus d'être les auteurs de l'incendie et des meurtres. Montluc, lieutenant-de-roi en Guyenne, arriva lorsqu'un chanoine nommé *Viole*, que dans son idiôme gascon il appelle *Bieule*, allait être condamné à mort. Il s'adresse au président, et lui dit que s'il prononce la sentence, il le tuera. *Dès le premier mot*, dit-il, *qu'il ouvrira la bouche, je le tuerai*. Puis il lui dit : *Tu déclareras ici devant moi ce que je te demande où JE TE PENDRAI MOI-MÊME DE MES MAINS ; CAR J'EN AI PENDU UNE VINGTAINE PLUS GENS DE BIEN QUE TOI ni que ceux qui ont assisté à la séance*. Après ce discours, digne d'un bourreau en colère, Montluc mit en fuite le tribunal et sauva les criminels. Il était toujours accompagné de deux bourreaux qu'on appelait ses valets-de-chambre. Lui-même s'en fait honneur. *Je recouvrai secrètement*, dit-il, *deux bourreaux, lesquels on appela mes laquais, parce qu'ils étaient souvent après moi*. Ayant saisi un protestant nommé *Verdier*, il nous apprend qu'il avait

tapisseries qui décoraient les maisons des riches , reçurent l'empreinte du siècle. J'in-

deux bourreaux derrière lui bien équipés , et qu'il aida lui-même à l'exécution de ce malheureux. Un ministre protestant se hasarda de venir implorer un jour sa protection. « *Je commence à jurer, dit Montluc, et l'em-*
 « *poignai au collet, lui disant : Je ne sais qui me tient*
 « *que JE NE TE PENDE MOI - MÊME à cette fenêtre, pail-*
 « *lard; car J'EN AI ÉTRANGLÉ DE MES MAINS UNE VINGTAINE*
 « *de plus gens de bien que toi...* Je peux dire avec vérité
 « *qu'il n'y a lieutenant-de-roi en France qui ait plus fait*
 « *passer d'huguenots par le couteau et par la corde que*
 « *moi...* ; et si je n'en ai pas fait assez ni tant que j'ai
 « voulu, il n'a pas tenu à moi. » On ferait un volume , si l'on voulait rapporter tous les traits d'injustice , de perfidie , d'inhumanité dont ce vieux militaire s'honore dans les longs mémoires qu'il a écrits pendant sa vieillesse. Je n'ai jamais fait de lecture plus pénible.

Les trahisons , les perfidies , les cruautés de *Simon de Montfort* surpassent peut-être celles de *Blaise de Montluc*. Je n'en citerai qu'un exemple. *Simon de Montfort* faisait , par ordre du pape , la guerre à *Raimond VI*, comte de Toulouse. Pour s'emparer des terres de ce comte , pour le dépouiller de ses biens , *Simon de Montfort* avait besoin de faire passer des troupes dans le Quercy : cela n'était pas facile par la force , il eut recours à la trahison. Le légat du pape se chargea de trahir. Il fit des propositions de paix au comte de Toulouse , l'invita à venir dans l'église de Narbonne , afin d'y cimenter la paix aux pieds des autels. Le comte crut

voque encore sur cet objet le témoignage d'un prédicateur du 15^e. siècle.

à la sincérité de ce prélat , suspendit les hostilités et se rendit avec ses principaux officiers dans l'église de Narbonne. La cérémonie eut lieu avec les solennités ordinaires ; la religion sembla cautionner la sincérité des sermens réciproques. Ces sermens et l'appareil religieux qui devait les rendre plus sacrés , n'étaient qu'une comédie sacrilège que faisait jouer le légat , afin de faciliter le passage des troupes de Simon de Montfort dans le Quercy. Ce trait de scélératesse de la part de ce guerrier , qui en a bien fait d'autres , est moins étonnant que l'immoralité et l'effronterie de l'écrivain contemporain qui le raconte. « Pendant que le légat , dit-il , « amusait , enjolait , par une *fraude pieuse*, les ennemis « de la foi assemblés à Narbonne , le comte de Mont- « fort put s'avancer dans le Quercy et dans l'Agénois , y « recevoir des renforts qui venaient de France , et com- « battre avec avantage les ennemis du Christ. *O fraude « pieuse ! ó piété frauduleuse du légat ! »*

Voici le texte : *Egit ergo misericordia divina dispositio , ut , dum legatus hostes fidei , qui Narbonnæ erant congregati , alliceret et compesceret , FRAUDE PIA , comes Montisfortis , et peregrini qui venerant à Franciâ , possent transire ad partes Caturcenses et Aginenses , et suos imò Christi impugnare inimicos. O LEGATI FRAUS PIA ! O PIETAS FRAUDULENTA ! (Petrus Val. cap. 78.)*

Je ne ferai point ici d'observation particulière , le texte en dit assez ; mais j'observerai qu'en général nos anciens

« Souvent les peintures et les tapisseries,
 « dit-il, représentent des sujets abominables
 « et pleins de dissolutions, capables d'émou-
 « voir et d'enflammer les desirs des cœurs les
 « plus insensibles. On en voit communément
 « dans les palais, dans les chambres des princes,
 « et plutôt à Dieu qu'il ne s'en trouvât point
 « dans celles des prélats et des ecclésiastiques.

« J'ai vu, ajoute-t-il, et je ne mens point,
 « des peintures aussi ordurières, dans l'inté-
 « rieur d'une église très-célèbre, et qu'on
 « avait ainsi décorée pour la solennité de
 « Pâques. J'en eus horreur en les voyant; je
 « les fis enlever et porter ailleurs ¹. »

nobles, après avoir, pendant le cours de leur vie, commis toutes sortes de violences, voyant s'en approcher le terme, commençaient à avoir peur de l'enfer, et croyaient en esquiver les tourmens et s'absoudre de leurs crimes nombreux, en donnant des biens aux monastères. C'est ainsi que le polichinel des joueurs de marionnettes frappe ou tue sans raison tous ceux qui se présentent à lui, et finit par trembler devant le diable lorsqu'il apparaît.

Simon de Montfort et *Blaise de Montluc*, ainsi que *Catherine de Médicis* et le *cardinal de Richelieu*, ont été placés dans l'ancienne galerie du Palais-Royal, au rang des hommes illustres de France.

¹ *Sermonum dominicalium totius anni fratris GUIL-*

Le château de Fontainebleau, construit et décoré par des artistes italiens, que François I^{er}. avait attirés en France, présentait, suivant la coutume du tems, un grand nombre de peintures obscènes. « On y voyait, dit Sauval, des dieux, des hommes, des femmes et des déesses qui outrageaient la nature, et se plongeaient dans les dissolutions les plus monstrueuses. »

En 1643, la reine, parvenue à la régence, fit détruire de ces peintures, dit le même écrivain, pour plus de cent mille écus ¹.

Les livres manuscrits destinés à la prière, qu'on appelle des *Heures*, étaient autrefois ornés de miniatures. Les curieux en conservent, où ces miniatures offrent des scènes très-scandaleuses ².

L'ELMI PEPIN, *sermo 2, dominicâ 23, post Trinitat.*, fol. 251.

¹ Amours des rois de France, par Sauval.

² J'ai vu à la Bibliothèque nationale, au dépôt des manuscrits, des *Heures* écrites au quinzième siècle, ornées de belles miniatures dont quelques-unes, placées au commencement du volume, représentaient les quatre saisons. L'hiver était figuré par une chambre où l'on voyait assis aux deux côtés d'une cheminée un homme et une femme dans le costume du tems. La dame était

Combien de nudités et de demi-nudités ornaient autrefois et ornent encore les églises, et sur-tout leurs portails extérieurs? Que de saints et de saintes, en statues ou en tableaux, laissent à découvert ce qu'on ferait un crime aux gens du siècle de ne pas cacher?

J'ai vu un *Ecce homo*, nu comme la Vénus de Médicis, et qui comme elle, et presque aussi mal-adroitement qu'elle, employait ses mains pour couvrir ce qu'il ne faut pas montrer. J'ai vu des saintes, nues comme les trois Grâces de *Germain Pilon*, et qui, comme elles, étaient placées dans une église¹.

Le Jugement dernier, peint par *Michel-Ange*, dans la chapelle du Vatican, à Rome; le même sujet, traité par *Jean Cousin*, dans le tableau qu'on voyait autrefois aux Minimes du bois de Vincennes, outre les nudités complètes, offrent des scènes, sinon luxurieuses,

représentée relevant ses vêtemens autant qu'il lui était possible de le faire étant assise. Les miniatures des livres d'église, manuscrits, offrent souvent des indécences plus révoltantes encore.

¹ Le groupe des trois Grâces de *Germain Pilon* était placé dans une chapelle de la ci-devant église des Célestins à Paris. On le voit aujourd'hui dans le Musée des Antiquités nationales.

au moins qui prouvent l'intention licencieuse ou la gaîté déplacée de leur auteur.

Dans les 13^e. et 14^e. siècles, et par suite dans le 16^e. siècle, les arts d'imitation, appropriés aux mœurs, produisaient souvent, pour les monumens civils et religieux, plusieurs ouvrages qui nous paraissent aujourd'hui indécents ou ridicules.

On voyait encore, en 1660, dans la chapelle de sainte Marie l'Egyptienne, un côté de vitrage qui y était depuis plus de trois siècles, et que le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois fit enlever à cette époque. Il représentait la sainte, sur le pont d'un bateau, troussée jusqu'aux genoux devant le batelier, avec ces mots au-dessous : *Comment la sainte offrit son corps au batelier pour son passage* ¹.

Ceci n'est qu'une naïveté, conforme à l'usage du tems et à l'indifférence générale où l'on était pour les nudités ; mais ce que je vais raconter offre des intentions bien caractérisées.

Un abbé du couvent de Saint-Geraud d'Aurillac, avait fait peindre au 16^e. siècle, dans un cabinet de jardin, destiné à ses débauches,

¹ Essais historiques sur Paris, par Saint-Foix, tom. 1, p. 218.

des figures nues , représentant les deux sexes dans les postures les plus indécentes. Ce cabinet portait un nom obscène , qui caractérisait sa destination. Les désordres qui régnaient dans cette abbaye étaient si excessifs , que , d'après la plainte des habitans de la ville , elle fut sécularisée ¹.

¹ Une enquête manuscrite , composée de plus de quatre-vingts témoins , et dont j'ai une copie , contient les faits les plus étranges , les plus scandaleux. L'abbé était *Charles de Saint-Nectaire* ; il mourut en 1560. Le cabinet où étaient peintes ces nudités portait le nom de *f...toir de monsieur*. Les généalogistes et les auteurs du *Gallia-Christiana* nous disent que cet abbé qui autorisait toutes sortes de crimes et débauches dans son couvent , *était aussi illustre par sa noblesse que par sa piété*. Chercher la vérité dans certaines histoires , c'est comme si on la cherchait dans les formules de complimens que s'adressent , chez les nations civilisées , des hommes peu familiers qui se visitent.

CHAPITRE XV.

Suite du même sujet. De la Fête des Fous et des Soudiacres ; des Processions composées de personnes en chemise ou entièrement nues ; des Flagellations publiques ; de l'usage de donner les Innocens , etc.

QUELQUES sectes du christianisme prescri-vaient des actes généralement réprouvés par la bienséance et la religion. Les *Adamistes* , les *Turlupins* , les *Picards* et certains anabaptistes , allaient nus , et commettaient l'œuvre de la chair devant tout le monde. On a vu très - récemment quelques libertins , couvrant d'un voile religieux leurs dispositions à la débauche , chercher , mais vainement , à propager la même doctrine.

Passons à d'autres sujets.

Les fêtes des *fous* , des *soudiacres* , de l'*âne* , etc. , etc. , imitées des saturnales an-

tiques, et qui se célébraient dans presque toutes les églises de France, mériteraient ici une longue exposition. Quoique leurs cérémonies burlesques et indécentes soient très-connues et attestées par un grand nombre de témoignages authentiques, mon sujet exigeant que j'en fasse mention, j'en parlerai, mais le plus succinctement qu'il me sera possible.

Les prêtres d'une église élisaient un *évêque des fous*, qui venait, pompeusement accompagné, se placer dans le chœur sur le siège épiscopal. La grand'messe commençait alors; tous les ecclésiastiques y assistaient, le visage barbouillé de noir, ou couvert d'un masque hideux ou ridicule. Pendant la célébration, les uns, vêtus en baladins ou en femmes, dansaient au milieu du chœur et y chantaient des chansons bouffones ou obscènes. Les autres venaient manger sur l'autel des saucisses et des boudins, jouer aux cartes ou aux dez, devant le prêtre célébrant, l'encensaient avec un encensoir, ou brûlaient de vieilles savattes, et lui en faisaient respirer la fumée.

Après la messe, nouveaux actes d'extravagance et d'impiété. Les prêtres, confondus avec les habitans des deux sexes, couraient, dansaient dans l'église, s'excitaient à toutes

les folies , à toutes les actions licencieuses que leur inspirait une imagination effrénée. Plus de honte , plus de pudeur ; aucune digue n'arrêtait le débordement de la folie et des passions. Le lieu saint qui en était le théâtre n'en imposait plus.

Au milieu du tumulte , des blasphêmes et des chants dissolus , on voyait les uns se dépouiller entièrement de leurs habits , d'autres se livrer aux actes du plus honteux libertinage.

La scène se portait ensuite hors de l'église. Moins sacrilège , elle n'en était pas plus décente. Les acteurs , montés sur des tombeaux pleins d'ordures , s'amusaient à en jeter à la populace qui les entouraient. Ils s'arrêtaient , de distance en distance , vers des théâtres , dressés exprès pour leurs folies. Là , ils renouvelaient leurs jeux en face du public. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé , et , sous des habits de moines ou de religieuses , exécutaient des mouvemens lascifs , prenaient toutes les postures de la débauche la plus effrénée , et ces scènes étaient toujours accompagnées de chansons ordurières et impies.

Ces cérémonies , étonnantes par leur mê-

lange avec la religion , par le lieu sacré où elles s'exécutaient en partie , et par la dignité sacerdotale dont étaient revêtus les acteurs , ont subsisté pendant douze ou quinze siècles ; elles ont trouvé des apologistes parmi les docteurs de l'église , et n'ont été abolies qu'avec la plus grande difficulté ¹.

Dans les premiers siècles du christianisme , les prélats fouettaient les pénitens pour les réconcilier à l'église ².

Lorsque vers la fin du onzième siècle la confession fut généralement établie parmi les chrétiens , les confesseurs fouettèrent eux-mêmes leurs pénitens et pénitentes , qui , pour cette exécution , se plaçaient dans un lieu secret de l'église. Saint Louis , roi de France , se laissait fouetter très-rudement par ses confesseurs. On sent quels désordres devaient résulter de pareilles pénitences , plus propres d'ailleurs à allumer qu'à éteindre certaines passions ³.

¹ Voyez Mémoires pour servir à la fête des Foux , par Dutilliot.

² *De Sacra episcoporum autoritate*, J. Filesac, p. 365 ; glossaire de Ducange , au mot *palmata* ; glossaire de Carpentier , au mot *Discipline*.

³ Les prêtres vendaient la confession. Il arrivait que

Ceux qui étaient excommuniés , pour obtenir leur absolution , étaient fouettés publiquement , et souvent on les forçait de suivre , *tous nus* , les processions , et de porter à la main , ou pendu au cou , l'instrument de leur supplice.

Quelquefois le patient ou la patiente , entièrement nu , recevait le fouet pendant tout le cours de la procession. Il ne s'en faisait guères qui ne fût accompagnée de quelques individus , de l'un ou de l'autre sexe , le corps entièrement découvert et rougi par les coups de fouet. Cet usage barbare et indécent s'est conservé jusqu'au seizième siècle.

Ce fut sans doute l'habitude de voir des pénitens tous nus et fouettés , suivre les processions pour obtenir l'absolution de leurs

les jeunes filles qui voulaient gagner leurs pâques et qui n'avaient point d'argent pour payer le confesseur , se prostituaient pour en avoir. Voici ce que rapporte *dom Carpentier* , dans son supplément au glossaire de *Ducange* et au mot *Confessio*.

« Le suppliant ayant rencontré une jeune fille de
« quinze à seize ans , lui requiert qu'elle voulsit qu'il
« eût sa compagnie charnelle , ce qui lui fut accordé
« par elle ; parmi ce qu'il lui promist de donner une
« robe et chaperon , de l'argent pour avoir des souliers et
« pour aller à confesse le jour de Pâques.

péchés, qui inspira l'idée de ces attroupemens d'hommes et de femmes nus, de ces nuées de fouetteurs qui, vagabondant en procession, de ville en ville, offrirent, pendant trois ou quatre siècles, le spectacle de leur nudité, de leur dévotion extravagante, et de leur noble émulation à se déchirer le dos à grands coups de fouet. L'Allemagne fut, en 1257, le premier théâtre de ces tristes et lamentables farces. Bientôt, en 1260, l'Italie imita un si bel exemple; elle offrit un peuple entier, transporté d'une sainte fureur, armé du fouet, marchant en procession et se flagellant à tour de bras. « Nobles et roturiers, jeunes et vieux, « les enfans même de cinq ans, parcouraient « les rues et les places publiques des villes, et, « sans pudeur, s'y montraient *entièrement nus*, « à l'exception des parties sexuelles qui étaient « seules couvertes..... On les voyait par « troupes de cent, de mille, de dix mille, « précédés de prêtres, portant la croix et la « bannière, remplir les villes, les églises, « et se prosterner devant les autels. Les « bourgs, les villages n'en étaient point « exempts. Les plaines, les montagnes sem-
« blaient retentir de leurs lamentations ¹. »

¹ Histoire des Flagellans, par l'abbé Boileau.

Les femmes s'en mêlèrent ; nobles ou non , vierges ou épouses , se fouettèrent sans pitié ; point de bras qui ne fût fouettant , point de dos qui ne fût fouetté. Mais ces flagellations ne furent pas du goût de tout le monde. Le pape Alexandre IV refusa de les approuver , la France de les adopter , et le roi de Pologne porta des peines graves contre les flagellans qui tenteraient de s'introduire dans ses états.

En 1296, nouvelles troupes de fouetteurs parurent en Allemagne ; mais en 1349, la contagion était générale. L'Allemagne fut inondée d'hommes et de femmes nus , qui se fouettaient à toute outrance. L'Angleterre devint aussi le théâtre de leur religieuse fureur. La France s'en préserva. On vit cette fois les femmes animées d'un beau zèle , courir les villes et les campagnes , et exposer à l'admiration publique , leur nudité ensanglantée.

Cette manie ne se calma un peu qu'au seizième siècle , où les fouetteurs furent organisés en sociétés de *pénitens* ou de *battus* , qui se sont maintenus jusqu'à ces derniers tems. Ils eurent la permission de se déchirer la peau tant qu'ils le voudraient ; et , non pas celle de vagabonder en se fouettant ¹.

¹ Voyez sur ces différentes insurrections de fouet-

De si beaux exemples ne furent point sans fruits ; ils autorisèrent une autre institution moins cruelle , aussi pieuse et aussi indécente. Depuis le treizième jusqu'au dix - septième siècle , on vit des processions composées d'hommes , de femmes et d'enfans en chemise ou absolument nus.

Les romains , pour obtenir de leurs dieux la pluie ou le beau tems , faisaient anciennement des processions , nus-pieds , appelées *nudipedalia*. Les premiers chrétiens s'en moquaient ¹, mais les chrétiens , dans les siècles suivans , ne s'en moquèrent plus , imitèrent les *nudipedalia* , et firent , par les mêmes motifs , des processions nus-pieds.

Déjà , au septième siècle , on voit l'empereur
 teurs , le glossaire de Ducange , aux mots *verberatio* , *pœnitentiarum redemptiones* , *gesta trevirorum archiepiscoporum* , *sub anno 1296* ; *amplissima collectio* , tome 4 , p. 362 , 419. *Chronic. Alberti* ; *Continuatio altera chronici Guillelmi de Nangis* ; *Spicileg. d' Achery* , tom. 3 , p. 111. *Anonimi Carthusiensis , de religionum origine* ; *Amplissima collectio* , tom. 4 , p. 81. *The-saurus anecdotorum* , tom. 2 , p. 906 , etc.

¹ C'est Tertulien sur-tout qui se moque du *nudipedalia* , et de plusieurs autres pratiques payennes que les chrétiens ont depuis imitées. Voyez *Tertuliani apologeticus* , cap. 40 *ad finem*.

Héraclius faire une procession les pieds et la tête nus. Au huitième, Charlemagne en fit une pareille avant d'aller soumettre les Huns. Ces exemples furent généralement imités. C'est le sort des abus, lorsqu'ils ne sont point réprimés dans leur origine, d'aller toujours en croissant. On poussa plus loin cette dévotion; la nudité ne se borna point aux pieds; on se dépouilla de ses habits, et l'on fit des processions en chemise.

Les 13^e., 14^e. et 15^e. siècles offrent un grand nombre d'exemples de processions, composées de personnes de tous les âges, de tous les états, de tous les sexes, *nus-pieds et en langes*, comme on s'exprimait alors, c'est-à-dire, n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise. C'était aussi dans cet équipage qu'on allait faire des pèlerinages volontaires ou forcés.

Lorsqu'en 1224, Louis VIII se rendit à la Rochelle pour en chasser les anglais, la reine Isemburge, et autres princesses, firent célébrer à Paris, pour le succès de ses armes, une belle procession, où les habitans, et même des étrangers, figuraient nus-pieds et en chemise; quelques-uns même étaient absolument nus ¹.

¹ Guillaume Guyart, dans son livre intitulé *la Branche*

En 1241, les habitans de Liège, à cause d'une grande sécheresse, instituèrent une procession, où il fut résolu que le clergé et le peuple marcheraient, pendant trois jours consécutifs, les pieds nus et en chemise ¹.

Joinville avoue que lui-même, prêt à partir pour la croisade, visita plusieurs monastères où étaient des *corps saints*, et qu'il fit cette espèce de pèlerinage, *pieds déchaus et en langes* ².

Saint Louis, étant en Palestine, ordonna une procession où les chrétiens devaient se trouver *nus-pieds et en langes* ³.

Une jeune fille fut guérie au tombeau de saint Louis. Sa mère fit vœu d'aller avec elle chaque année en pèlerinage vers ce tombeau, *nus-pieds et en langes*.

aux royaux lignages, dit à ce sujet :

De gens privés et d'étranges
Par Paris, *nus-pieds et en langes*,
Que nul des trois n'ot chemise.

¹ *Amplissima collectio*, tom. 4, p. 1101.

² Histoire de Saint-Louis, par Joinville, éd. de 1761, p. 27.

³ Vie de Saint-Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 326.

Un ancien commentaire sur le Pseautier ; porte ces mots : *C'est encore coutume en seinte église que li peneanciers (pénitens) vont nuz-piez et en langes* ¹.

Il est inutile de fatiguer le lecteur par de nouvelles citations, de s'arrêter à prouver moins, quand on peut prouver plus, et d'ajouter de nouveaux témoignages de l'usage de faire des processions en chemise, lorsque je peux démontrer que l'on s'y montrait tout nu et dépouillé de ce dernier voile, et que les chrétiens se portèrent, par excès de dévotion, à cet excès d'indécence.

Nous avons déjà vu que dans la procession faite à Paris en 1224, pour le succès des armes

¹ Voyez le glossaire qui est à la suite des *Vies, Annales, Histoires et Miracles de Saint-Louis*, au mot *langes*. On y trouve aussi ces deux vers tirés du fabliau de la *Patrenostre du vin*.

S'irez en langes et deschaux,
Et par les froiz et par les chaux.

Dans le roman de Wacce, on lit ces deux vers, cités par Ducange, au mot *peregrinatio* :

En Jérusalem fit pérégrination,
En langes et nuz-piez à grand dévotion.

Voyez aussi le supplément au Glossaire de Ducange, par Carpentier, aux mots *lingius* et *roba lingia*.

de Louis VIII, parmi ceux qui figuraient en chemise, il s'en trouvait de plus zélés qui s'y présentèrent tous nus. On lit, dans le livre des Miracles de saint Dominique, qu'un particulier fit vœu de venir visiter les reliques de ce saint, *les pieds nus et sans chemise, nudis pedibus et sine camisia* ¹.

Des lettres de grâces, de l'an 1354, condamnent un coupable à faire un pèlerinage nus-pieds, sans vêtemens, et *sans chemise* ².

En 1315, des pluies abondantes, accompagnées de frimas, firent, au mois de juillet, désespérer de la récolte. Pour obvier à cette calamité, on eut recours aux processions. Il s'en fit une, de Paris à Saint-Denis, célèbre par la grande multitude de personnes des deux sexes qui s'y trouvèrent. Elle fut suivie de plusieurs processions particulières, où tous les assistans, excepté les femmes, *étaient entièrement nus* ³.

¹ Supplément au Glossaire de Ducange, par dom Carpentier, au mot *camisia*.

² *Nudus pedes et sine robis lingis*, supplément *idem*, au mot *lingius*.

³ *Quin imo, exceptis mulieribus, totis nudis corporibus processionaliter confluentem.* (*Continuatio*

On pensait sans doute alors que les femmes étaient moins susceptibles de s'enflammer à la vue des nudités viriles, que les hommes l'étaient à celle des nudités féminines.

Vers la fin du seizième siècle, époque où la raison commençait à faire quelques progrès, mais qui furent presque neutralisés par les progrès que fit en même tems le fanatisme, on vit plusieurs processions où les hommes et les femmes marchaient nus-pieds et en chemise. Quelques écrivains du tems en font mention, et s'en moquent; l'esprit de parti peut avoir dirigé leur plume, peut les avoir portés à exagérer les folies de leurs antagonistes : ils sont suspects. Ce n'est point de leurs écrits que je veux emprunter mes citations, mais de celui d'un bon et zélé catholique, dont je rapporterai scrupuleusement les paroles.

« Ledit jour (30 janvier 1589) de lundi,
« se fit aussi, en ladite ville (de Paris), plu-
« sieurs processions auxquelles il y a quan-
« tité d'enfans, tant fils que filles, hommes
« que femmes, *qui sont tous nus en chemise,*
« tellement qu'on ne vit jamais si belle chose,
« *Dieu merci.* Il y a telle paroisse où se voit

Chronic. de Nangis, an 1315; Spicilegium d'Achery,
tom. 3, p. 70.

« de cinq à six cents personnes *tous nus*, et à
 « quelques autres, huit à neuf cents..., selon
 « la grandeur des paroisses.

« Le lendemain, mardi, dernier jour dudit
 « mois, se firent de *pareilles processions*,
 « lesquelles s'augmentent de jour en jour en
 « dévotion, *Dieu merci*.

« Ledit jour (3 février), se firent, comme
 « aux précédens jours, de belles processions
 « où il y en avait grande quantité de *tous nus*,
 « et portant de très-belles croix. Quelques-uns
 « qui étaient à ladite procession, *nus*, avaient
 « attaché à leurs cierges ou flambeaux de cire
 « blanche qu'ils portaient, des croix de Jérusalem;
 « les autres, les armoiries desdits défunts cardinal et ducs de Guise; aussi quelques-uns desdits qui étaient en procession
 « avaient par-dessus leur chemise ou autre
 « linge blanc qu'ils avaient, de grands cha-
 « pelets de patenotes.

« Le lendemain, quatrième dudit mois de
 « février..., fut fait de *pareilles processions*.

« Ledit jour de mardi, quatorzième dudit
 « mois de février, et jour de caresme-prenant,
 « et jour que l'on avait accoutumé que de voir
 « des mascarades et folies, furent faites, par
 « les églises de ladite ville, grande quantité de

« processions que y allaient en grande dévo-
 « tion , même la paroisse de Saint-Nicolas-
 « des-Champs , où il y avait plus de mille
 « personnes , tant fils , filles , hommes que
 « femmes, *tous nus* , et même tous les reli-
 « gieux de Saint - Martin - des - Champs qui
 « étaient *tous nus pieds* ; et les prêtres de
 « ladite église de Saint - Nicolas , aussi *nus*
 « *pieds* , et quelques-uns *tous nus* ; comme
 « était le curé , nommé *François Pigenat* ,
 « duquel on fait plus d'estat que d'aucun autre ,
 « qui était *tout nu* , et n'avait qu'une *guilbe*
 « de toile blanche sur lui ¹.

« Ledit jour , vendredi vingt-quatre dudit
 « mois de février , tout du long du jour , l'on
 « ne cessa de voir aussi les processions , et ez
 « quelles il y avait beaucoup de personnes ,
 « tant enfans que femmes et hommes , qui
 « étaient *tous nus* , et lesquels portaient et
 « représentaient tous les engins et instrumens

¹ *Guilbe* est certainement le même que *guimple* , dont nous avons fait *guimpe*. *Guimple* était une bande de toile dont les femmes couvraient leur gorge , et que les chevaliers plaçaient sur leurs casques. (Voyez *Ducange* , au mot *Guimpla*.) Ainsi le curé *Pigenat* , un des plus célèbres boutefeux de la ligue , ne devait être , par cette faible draperie , que très-légèrement couvert.

« desquels notre Seigneur avait été affligé en
 « sa passion , et entr'autres les enfans des
 « jésuites joints à ceux qui y vont à la leçon ,
 « lesquels étaient *tous nus* et étaient plus de
 « trois cents , deux desquels portaient une
 « grosse croix de bois neuf pesant plus de
 « cinquante , voire soixante livres , et y avait
 « trois chœurs de musique ¹. »

Le curé de Saint-Eustache , plus raisonnable que les autres curés de Paris , voulut faire quelques remontrances sur ces pieuses indécences ; on le traita de politique et d'hérétique. Il fut contraint , pour éviter la fureur populaire , de se mettre à la tête des processions « où , dit l'Estoile , hommes et femmes ,
 « garçons et filles , marchaient pêle-mêle , et
 « où tout était de caresme-prenant ; c'est assez
 « dire qu'on en vit des fruits ². »

Voilà l'usage des nudités , des indécences religieuses , bien prouvé par des témoins oculaires et sur-tout par un témoin qui en fait

¹ Journal des choses advenues à Paris depuis le 23 décembre 1588 jusqu'au dernier jour d'avril 1589 , imprimé parmi les preuves du Journal d'Henri III , tom. 2 , p. 459.

² Journal d'Henri III , par de l'Estoile , sous l'année 1589.

l'apologie , comme d'une chose louable et sainte. Cette apologie naïve est une conséquence nécessaire des opinions du tems où elle a été faite. Les nudités n'étaient point encore des indécences , et pouvaient s'associer avec les actes religieux.

On portera le même jugement sur un autre usage , en vigueur dans les mêmes tems ; quoique ennobli par des qualifications et des cérémonies religieuses , il était plus indécent et plus susceptible d'abus que celui dont je viens de parler.

Le jour , la veille ou le lendemain de quelques fêtes solennelles de l'église , les personnes les plus vigilantes , soit séculières , soit ecclésiastiques , allaient de grand matin , en cérémonie , trouver dans leur lit ceux ou celles qui y dormaient encore.

Au Puy en Velay , le jour de Pâques et les six jours suivans , quelques chanoines , après matines , accompagnés de choriers et d'enfans de chœur , précédés de la croix et du bénitier , se rendaient processionnellement chez leurs confrères paresseux , entraient furtivement dans leur chambre , les surprenaient au lit , leur donnaient de l'eau bénite , et chantaient l'antienne : *Hæc dies quam fecit Deus* , etc.

Le chanoine paresseux s'habillait aussitôt, était conduit avec cérémonie à l'église, et condamné à payer un déjeûné à ceux qui l'avaient réveillé ¹.

Le même usage se pratiquait à Nevers. Les chanoines, et autres membres du clergé, allaient, dans l'intervalle de la fête de Pâques et de celle de la Pentecôte, réveiller en cérémonie leurs confrères paresseux. Sans doute cette pratique était, à Nevers, accompagnée de circonstances indécentes ou criminelles; car, en 1246, elle fut prohibée sous peine d'excommunication, et le statut qui porte cette prohibition, la traite d'*usage détestable* ².

On verra bientôt, par les faits suivans, de quelle nature pouvaient être ces indécences, et ce qui a pu mériter, à cette cérémonie, la qualification de *détestable*.

Dans quelques villes, les habitans, le lendemain de la Pentecôte, et de grand matin, s'introduisaient dans les maisons de ceux qui n'étaient point encore éveillés, en emportaient quelques effets qu'ils trouvaient sous leurs

¹ Mercure de France, mai 1755, p. 898.

² *Fragmentum statutorum ecclesiæ Nivernensis, thesaur. anecd.*, tom. 4, p. 1070.

maines , et allaient ensuite faire un repas à l'auberge. Celui à qui on avait enlevé ces effets était obligé , pour les ravoir , de payer l'écot ¹.

A Nantes , une cérémonie pareille était en usage le lendemain de la fête de Pâques. Voici ce qu'on trouve , dans le concile tenu en cette ville en 1431 , où cet usage fut prohibé : « Les prêtres des églises et quelques
« autres personnes se répandent dans les
« maisons de la ville , entrent dans les cham-
« bres , saisissent ceux qui sont couchés dans
« leur lit , les emmenent *tous nus* dans les
« rues et dans les places publiques , les con-
« duisent ensuite , en poussant de grands cris ,
« dans les églises , les placent sur l'autel et
« ailleurs , et jettent de l'eau sur eux , ce qui
« trouble l'office divin , occasionne des acci-
« dens , comme des lésions et quelquefois des
« mutilations de membre. En outre , quelques
« autres personnes , prêtres ou laïcs , vont , de
« grand matin , le premier jour du mois de
« mai , dans les maisons de leurs voisins. Ils
« en emportent quelques effets , et forcent

¹ Supplément du Glossaire de Ducange , au mot *Pentecoste*.

« ceux à qui ils appartiennent de payer pour
« les ravoir ¹. »

A Angers, même coutume ; les personnes trouvées le matin dans leur lit, étaient également portées dans l'église et sur l'autel, *entièrement nues*. Ce sont les expressions du concile d'Angers, qui, en 1448, prohiba cette pratique.

On la nommait dans quelques villes *Prisio* ; mais dans d'autres pays où elle avait lieu le jour de la fête des Saints Innocens, elle en reçut le nom. On disait *innocenter*, *donner les innocens*, pour exprimer l'action d'aller, le jour de cette fête, réveiller quelqu'un et en même tems lui donner le fouet. La flagellation formait, ce jour-là, une partie essentielle de la cérémonie. Elle était la peine infligée à la personne paresseuse. On croit que Rabelais avait en vue cet usage, lorsqu'il fait dire au juge *Grippeminaut* : « Or ça, vous autres
« gentils *innocens*, or cà, y serez bien *innocentes*, etc. ². »

La galanterie du vieux tems parvint, en certains lieux, à enlever cette cérémonie à la

¹ *Concilium Nanetense anno 1491*, supplément au Glossaire de Ducange, par Carpentier, au mot *Prisio*.

² Pentagruel, liv. 5, chap. 12.

religion ; elle s'en empara entièrement. C'était l'usage des jeunes gens , c'était même leur privilège , d'aller ce jour-là , de grand matin , surprendre leurs maîtresses au lit , et d'agir auprès d'elles comme un maître d'école agit envers ses élèves indociles. On prévoit que la jeunesse des acteurs de cette scène aiguillonante les portait à étendre ce privilège au-delà de ses bornes , et que l'abus , trop voisin de l'usage , devait naturellement en être la suite.

On raconte qu'un seigneur *du Rivau* , prenant congé de quelques dames pour se rendre à une partie de chasse , dans un lieu fort éloigné , entendit l'une d'elles dire : *Nous allons dormir à notre aise , et nous passerons les Innocens sans les recevoir*. Ces paroles frappèrent *du Rivau*. Il vole à son rendez-vous , puis fait rapidement vingt lieues de chemin pour arriver de grand matin le jour des Innocens chez la dame , la surprend au lit , et use du privilège de la fête ¹.

Cette coutume existait à Dijon. Voici ce qu'on lit dans les *Escraignes Dijonnaises* :
« Vous savez que l'on a à Dijon cette peute

¹ Alphabet de l'auteur français à la suite du *Pentagruel* de Rabelais , aux mots *fouetteurs du Rivau*.

« coutume de fouetter les filles le jour des
 « Innocens , laquelle est entretenue par les
 « braves amoureux , pour avoir occasion de
 « donner quelques choses aux estrennes à
 « leurs amoureuses. » C'est à ce sujet que
 l'auteur rapporte deux aventures qu'on ne
 trouvera point ici ¹.

Marot témoigne l'existence de cet usage,
 et sur - tout de son abus , dans les vers
 suivans :

Tres chere sœur , si je savoy's où couche
 Vostre personne au jour des innocents ,
 De bon matin je yrois à vostre couche
 Veoir ce gent corps que j'ayme entre cinq cents.
 Adonc ma main (veu l'ardeur que je sens)
 Ne se pourroit bonnement contenter
 Sans vous toucher , tenir , taster , tenter.
 Et si quelcqu'ung survenait d'aventure ,
 Semblant ferroys de vous innocenter :
 Seroit-ce pas honneste couverture ?

On voit que les jeux des *Innocens* ne mé-
 ritaient pas toujours cette qualification.

Cet usage , si j'en crois une personne digne
 de foi , se pratiquait , il n'y a pas long-tems ,
 le 1^{er}. mai et les jours suivans , dans la Lor-
 raine allemande. On allait ces jours-là , de

¹ Les Escraignes Dijonnaises , liv. 1 , sect. 18.

grand matin , chez ses voisins. Ceux ou celles qui se trouvaient endormis étaient impitoyablement fouettés avec des orties. L'on m'assure que le même usage existe encore en Piémont.

Combien pourrais-je joindre ici d'autres pratiques , d'autres institutions pareilles , toutes aussi indécentes , et qui marqueraient tout aussi fortement le caractère , les mœurs , les opinions des siècles qu'on nomme le *bon vieux tems* , si le cercle étroit où je me suis circonscrit ne me forçait de m'arrêter ? Dans ce cadre , très-restreint , me soumettant aux convenances de mon siècle , j'ai beaucoup adouci , au lieu de charger les couleurs ; je n'ai levé qu'un coin du voile qui nous cache les mœurs du tems passé , et ce que j'ai montré suffit sans doute pour les faire juger.

Si , à ces détails déjà très-dégoûtans , j'eusse joint les traits de mauvaise foi , de perfidie , de tyrannie , de férocité qui caractérisent ces siècles de ténèbres et de malheurs , quelle révoltante peinture j'eusse offert à mes lecteurs !

Comment les mœurs n'auraient-elles pas été portées au dernier degré de corruption , dans ces siècles d'ignorance et de crimes , puisque

ceux-là même qui étaient préposés pour les diriger, donnaient l'exemple de la dissolution la plus excessive ? J'en ai déjà rapporté quelques preuves, en voici de nouvelles.

Le concubinage des prêtres était alors comme dans les siècles précédens, universel et public. Les prélats profitaient de ce désordre, et vendaient aux ecclésiastiques qui n'étaient point mariés, la permission d'avoir des concubines. Chaque prêtre, même ceux qui, à cause de leur âge, ne se souciaient plus de cette facilité, étaient obligés, dans quelques diocèses d'Allemagne, de payer une taxe pour cette permission.

Les habitans de Strasbourg se plaignirent au cardinal Campège, de ce que leur évêque s'opposait au mariage des prêtres de son diocèse, tandis que les ecclésiastiques non mariés menaient une vie infâme, et, au grand scandale du public, entretenaient plusieurs femmes libertines dans leurs maisons. Le cardinal répondit qu'il savait que les évêques d'Allemagne étaient en usage de faire payer aux prêtres la permission de vivre dans la débauche ; que peut-être ces prélats avaient leur raison pour en agir ainsi ; que, pour lui, il ne pouvait permettre aux prêtres de se marier ;

qu'il valait mieux qu'ils entretinssent plusieurs concubines dans leur maison, qu'une épouse ¹.

Ailleurs, on vit des habitans des campagnes qui ne voulaient point recevoir de curé, à

¹ *Scire se, Germaniæ episcoporum hunc esse morem, ut acceptâ pecuniâ scortationem suis permittant. Fore etiam, ut ejus facti rationem aliquando reddant: sed tamen ideirco non istis licere matrimonium contrahere; et quòd sacerdotes fiant mariti, multò esse gravius peccatum, quàm si plurimas domi meretrices alant. (Jo. Sleiduni, de statu religionis et reipublicæ, lib. 4, anno 1524, p. 62, v.º)*

Cet usage adopté par les évêques de vendre aux prêtres subalternes, la permission d'avoir des concubines, se trouve encore attesté par une pièce, composée en 1522, à la diète de Nuremberg, imprimée dans le *Catalogus testium veritatis*, et intitulée *Centum gravamina*. Voici ce qu'on y lit, à l'article 75 : « Les officiaux, en
« tirant des religieux et prêtres séculiers un tribut annuel, leur permettent d'entretenir publiquement des
« concubines et des femmes de joie, dont ils ont des
« enfans. »

A l'article 91, on lit aussi : « La plupart des évêques
« et leurs officialités ne permettent pas seulement aux
« prêtres d'avoir des concubines, en payant un tribut,
« mais même, s'il y a quelques prêtres sages qui veulent
« vivre en continence, on ne laisse pas de leur faire
« payer le tribut du concubinage, sous le prétexte que
« M. l'évêque a besoin d'argent. »

moins qu'il n'eût une concubine, de crainte que ces curés ne débauchassent leurs femmes. Des prêtres du Milanais assassinèrent un certain Heribalde Corta, parce que, le premier, il voulut parmi eux proscrire le mariage¹.

Aussi les prêtres étaient si méprisés, qu'un auteur contemporain dit, au commencement du treizième siècle, que les seigneurs ne permettaient plus qu'aux fils de leurs fermiers, de leurs domestiques, de leurs serfs, d'embrasser l'état ecclésiastique; que les prêtres eux-mêmes avaient tellement avili leur état, qu'ils n'osaient plus se montrer en public pour ce qu'ils étaient, et avaient soin de cacher leur couronne ou tonsure, qui pouvait les faire connaître; qu'ils étaient, par les séculiers, plus méprisés que les juifs mêmes, ce qui est beaucoup dire; enfin, que pour exprimer la pire de toutes les conditions, on employait vulgairement cette imprécation proverbiale : *J'aimerais mieux être prêtre que d'avoir fait telle chose*².

¹ Voyez sur ces deux faits, *Sylvæ nuptialis Joannis de Nevizanis*, lib. 1, p. 70-72; et Nicolas de Clémengis, *de Proesulibus Simoniacis*, p. 165, col. 1.

² *Chronic. Guillelm. de Podio Laurent.*, cap. 6; et

Lorsque le concile de Constance s'assembla dans cette ville , on vit , au grand scandale des séculiers , un nombre incroyable de prostituées y accourir à la suite des prélats qui le composaient ¹.

Thierry de Niem, secrétaire du pape Urbain VI, et depuis évêque, nous apprend que c'est un usage reçu parmi les prélats et les prêtres de l'Islande et de la Norwège, de tenir publiquement des concubines. « Lorsque
« les évêques, dit-il, vont deux fois l'an faire
« des visites chez les prêtres subalternes, chez
« les curés, ils amènent avec eux leurs maî-
« tresses, qui ne leur permettent point de
« faire ces voyages sans elles, parce qu'elles
« sont reçues magnifiquement par les curés
« et par leurs concubines, qu'elles en reçoivent
« des présens, et parce qu'elles craignent
« que leur évêque, trouvant les concu-

Histoire générale du Languedoc, par dom Vaissete, tom. 3, liv. 21, pag. 121.

¹ *Fuit denique fama communis virorum fide dignorum, eo tempore quo Constantiense concilium generale celebratur.... quod verecundum est dictu, incredibilis meretricum multitudo aderat (Francisci Joannis Nider, ordinis prædicatorum, de Maleficiis, cap. 9 ad finem.)*

« bines des prêtres visités plus belles qu'elles,
« en devienne amoureux ¹. »

L'auteur du livre intitulé *Speculum humanæ vitæ*, après avoir passé en revue les abus multipliés qui existaient de son tems dans toutes les classes du clergé, parle ainsi des chanoines : « Plus ils sont libres, plus ils sont
« licencieux, et se livrent à tous les vices.
« Une seule femme ne suffit point à un seul
« chanoine, et outre celle qui vit avec eux
« dans leur maison comme leur épouse, ils
« ont encore un grand nombre de jeunes filles
« pour concubines ². »

¹ *In eisdem etiam partibus Hyberniciæ et Norwegiciæ, juxta consuetudines patriæ, licet episcopis et præbyteris tenere publicè concubinas, et eisdem visitantibus bis in anno subditos sibi præbyteros, ac ecclesiasticorum parochialiumque rectores, suam dilectam ducere secum ad domos et hospitia eorundem subditorum præbiterorum. Nec ipsa dilecta permittit episcopum amasium visitare sine ipsâ : his de causis, ut tunc lautè vivat cum præbyteris visitatis in hospitiiis eorundem præbyterorum, videatque amasias eorundem, necnon dono seu munera seorsum à quolibet præbytero capiat visitato, et ne amasius visitans, episcopofortèvidente eampulchriorem, illam etiam adamareret, etc. (Nemoris unionis tractatus, c. 35, p. 377.)*

² *Demum quantò liberiores sunt canonici, tantò licentiùs in plurima debachantur vitia. Nec una uni*

Pierre d'Ailly, cardinal, qui vivait au quatorzième siècle, dans son *Traité sur la réformation de l'église*, après avoir dit que la corruption des ecclésiastiques est excessive; que leur oisiveté, leur orgueil, leur colère, leur gourmandise, leur luxure, scandalisent les séculiers, ajoute : « Ce qui est plus scandaleux
« encore, c'est la coutume abominable que
« plusieurs d'entre eux ont aujourd'hui adop-
« tée; ils n'ont pas de honte d'avoir des con-
« cubines et de les avouer publiquement ¹. »

Gerson, chancelier de Paris, et disciple du cardinal Pierre d'Ailly, ne déclame pas moins vivement contre les prêtres concubinaires et les désordres du clergé. L'un et l'autre parlent encore des couvens de religieuses, qu'ils traitent de lieux de débauche, d'assemblages de prostituées ².

sufficit muliercula, nisi retentam in domo habeat ut uxorem, concubinas verò et adolescentulas quorum non est numerus. (Speculum humanæ vitæ lib. 2, cap. 19.)

¹ *Et maximè obviandum esset illi scandalosissimæ consuetudini seu potius corruptelæ, quæ plures hodiè non verentur tenere, etiam publicè, concubinas. (De reformatione ecclesiæ; sect. de reformatione cæterorum ecclesiasticorum.)*

² *Item circa claustra monialium, quæ jam (proh*

L'évêque Thierry de Niem, déjà cité, parle avec plus de détails des débauches de religieuses ; elles étaient , suivant lui , en proie à la luxure des évêques , des moines et des frères convers. Les enfans , nés de ce libertinage , étaient placés dans les couvens ; quelquefois les religieuses se faisaient avorter , ou bien , ajoutant crime sur crime , de leurs mains maternelles et scélérates , elles arrachaient la vie à l'être qui venait de la recevoir. « Si des
« personnes séculières , dit-il , se rendaient
« coupables des forfaits que commettent ces
« religieuses , elles seraient condamnées , sui-
« vant les lois , au dernier des supplices ¹. »

dolor !) ultrà quam dicere audiam , de honestate sunt , esset correctio adhibenda (Petri de Aliaco , cap. de reformatione religionum et religiosorum.)

Rursus oculos aperite , et inquirete , si quæ hodiè claustra monialium facta sunt , quasi prostibula meretricum. (Johanni Gersonis , in declaratione defectuum virorum ecclesiasticorum , p. 65.)

¹ *Fornicantur etiam quamplures hujusmodi monialium cum eisdem suis prælatis ac monachis et conversis , et iisdem monasteriis plures parturiunt filios et filias , quos ab eisdem prælatis , monachis et conversis fornicariè , seu ex incesto coitu conceperunt. Filios autem in monachos , et filias taliter , conceptus quandòque in moniales dictorum monasteriorum re-*

Ceci rappelle ce que rapporte le moine Mathieu Pâris, historien anglais, de l'évêque de Lincoln, qui, sous le règne d'Henri III, pour s'assurer de la débauche ou de la chasteté des religieuses, parcourait leur couvent, et touchait la gorge de chacune ¹.

Ceci rappelle encore la dissolution de la plupart des religieuses de France, avant, depuis et après les guerres civiles de la Ligue :

cipi faciunt et procurant : et quod miserandum est, nonnullæ ex hujusmodi monialibus maternæ pietatis oblitæ, ac mala malis accumulando, aliquos fœtus earum mortificant, et infantes in lucem editos trucidant, seque habent sævissimè circa illas, etiam Dei timore secluso. Undè si tales moniales, quæ talia perpetrant, essent personæ seculares, ipse pro tam inhumanis sceleribus eorum juxta leges seculi, morte sævissimâ damnarentur. (Nemoris unionis tractatus 6, cap. 34, p. 374.)

Les prédicateurs *Barlette* et *Maillard* parlent de ces assassinats commis par des religieuses : *O quot luxurice ! ô quot sodomice ! ô quot fornicationes ! Clamant latrinæ latibula ubi sunt pueri suffocati* (fol. 262, col. 2). Le second dit aussi : *Utinam haberemus aures apertas, et audiremus voces puerorum in latrinis projectorum et in fluminibus !* (fol. 74, col. 2).

¹ *Ad domos religiosarum veniens, facit exprimi mammillas earumdem, ut sic physicè, etc. (Hist. Anglic. Henric. III, p. 105.)*

leurs couvens étaient appelés des *lieux de plaisirs*, et recevaient des qualifications plus déshonorantes. Sauval nous apprend que les religieuses de Montmartre, abandonnées à la prostitution, empoisonnèrent l'abbesse qui voulut les réformer.

Les religieuses de l'abbaye de *Maubuisson*, près de Pontoise, celles de la ville de *Saintes*, de *la Trinité* à Poitiers, de *Villemur* en Albigeois, de l'abbaye du *Lys* près Melun, celles de *Sainte-Catherine-les-Provins*, célèbres par leurs galanteries avec les cordeliers de cette ville, et une infinité d'autres, peuvent être rangées dans la même classe.

Ces individus, dévoués à la chasteté, se livraient à des débauches plus excessives encore. Le libertinage, autorisé parmi quelques prêtres des religions antiques, n'était pas plus grand que celui des prêtres du christianisme, quoiqu'il fût proscrit sévèrement par cette religion. Le débordement était porté à son dernier degré; les lois de la société, et celles de la nature, étaient horriblement outragées¹.

¹ Je n'ose pas détailler, mais j'indique ici quelques goûts honteux, quelques habitudes infâmes, auxquels étaient livrés plusieurs membres du clergé. Cependant

Plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, respectables par leur doctrine, et dont l'état

mon assertion modérée est pour ainsi dire cuirassée de preuves. En voici quelques-unes. *Thiery de Niem* parle ainsi des monastères de la Frise : *In quibus penè omnis religio et observantia dicti ordinis, ac timor Dei accessit, libido et corruptio carnis inter ipsos mares et moniales, necnon alia multa mala, excessus et vitia quæ pudor est effari, per singula (monasteria) succreverunt, ac de die in diem magis pullulant et vigent in ipsis. (Nemoris unionis tractatus 6, cap. 34, p. 374.)*

François Alvar Paes, pénitencier du pape Jean XXII, évêque de Sylves et nonce en Portugal, s'exprime plus positivement encore : *Adolescentibus impudicè abusi sunt : heu ! heu ! intra sanctam ecclesiam multi religiosi et clerici, in suis latebris et conventiculis, et laici jam in plerisque civitatibus, maximè in Italiâ publicè quodammodò nefandum gymnasium constituunt, et palestram illius flagitii abominatione se exercentes, et optimi quique epheborum in lupanari ponuntur. (De planctu ecclesiæ, lib. 2, cap. 2, fol. 3.)*

François Pic de la Mirandole, dans son discours intitulé *De reformandis moribus*, adressé au pape Léon X et au concile de Latran, dit : *Nostra verò et in sacras cedes fit irruptio, et ab illis etiam (proh dolor !) fæminæ abiguntur ad eorum libidines explendas, et meritorii pueri à parentibus comodantur, et condonantur his qui ab omni corporis etiam concessâ voluptate sese immaculatos custodire deberent ; hi*

doit inspirer la plus entière confiance , nous peignent avec les mêmes couleurs , et en traits généraux , cette partie des mœurs du clergé des siècles passés. Je pourrais joindre leurs témoignages à ceux que je viens de rapporter. Je pourrais , pour compléter le tableau , y réunir la longue série de lois , qui , pendant près de douze siècles , ont recommandé aux prêtres une continence absolue ; lois qui , toujours reproduites , ont toujours eu besoin de l'être ; lois impuissantes , dont l'inexécution continuelle atteste ou leur propre vice , ou la continuité de l'infraction.

A ces traits généraux , je pourrais joindre *post ea ad sacerdotum gradus promoventur , ætatis flore transacto jam exoleti.*

Outre les ouvrages déjà cités sur cette matière , on trouvera des preuves générales et particulières de la corruption du clergé dans presque toutes les histoires des 13 , 14 , 15 et 17.^e siècles. On peut consulter *Bermond Chauveron* , chanoine de la cathédrale de Viviers , qui a composé un gros livre intitulé : *De publicis concubinariis* , lequel ne traite que du concubinage des prêtres ; *Paul Olearius* d'Heydelbergue , auteur d'un petit traité intitulé : *De fide concubinarum in sacerdotibus* , où il parle de l'arrogance et de l'esprit dominateur des concubines des prêtres. Il dit qu'elles sont les maîtresses absolues dans leurs maisons , et qu'elles veulent avoir les places les plus distinguées à l'église.

encore une infinité de traits particuliers répandus dans diverses histoires, dans les annales des tribunaux, ou dans les différentes archives, et qui s'appliquent aux individus, même à ceux qui, dans l'ordre sacerdotal, sont les plus éminens en dignité. L'histoire des papes fournirait une récolte abondante. Je pourrais encore enrichir cette matière des déclamations virulentes et très-multipliées de la plupart des prédicateurs du 15^e. siècle, et sur-tout de celles des écrivains du protestantisme, que mon impartialité m'a fait un devoir d'écarter; mais le peu que j'ai dit suffit à mon sujet; ce que j'ai découvert, en ne levant qu'un coin du voile, doit faire juger de ce qui reste à découvrir; d'ailleurs je suis las de remuer ces ordures, et mon lecteur, sans doute, éprouve la même lassitude.

Est-ce, je le demande, à la corruption étrange des siècles passés, ou à la loi qui commande la continence, est-ce à ces deux causes réunies qu'il faut attribuer les désordres du clergé? Cette question sort de mon sujet; j'en laisse à d'autres la solution: mais je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce que disait le savant pape Pie II: *Si l'on a eu de bonnes raisons pour défendre le mariage*

aux prêtres, il en est de meilleures pour le leur permettre ¹.

Voilà cependant quels étaient ces siècles si vantés par l'ignorance et par l'habitude indéracinable de louer le passé aux dépens du présent ; voilà quels étaient ces tems où régnaient , dit-on , l'innocence et la pureté ; voilà ces mœurs qu'on nous donne pour exemple ; voilà ces hommes , ces *bons ayeux* qu'on nous cite pour modèles ².

¹ *Sacerdotibus magnâ ratione sublatas nuptias, majori restituendas videri. (Platin, de vitis Pontificum.)*

² Les mœurs dont je viens de donner un faible aperçu , ne se rapportent à-peu-près qu'au 14 , 15 et 16.^{es} siècles. Les louangeurs du tems passé ne sachant guères fixer l'époque fortunée où régnaient l'innocence et les vertus , diront peut-être qu'elle existait dans les siècles précédens. Si mon sujet m'eût permis de parler des mœurs des 10 , 11 et 12.^{es} siècles , quels tableaux affreux de crimes , d'erreurs absurdes et de malheurs j'aurais eu à offrir ! Maladies contagieuses , famine , guerres , ont désolé presque continuellement la France pendant ces trois siècles : point de lois , point d'administration publique. Le plus fort se faisait obéir : les crimes restaient impunis ; la religion était de la magie ; une grande partie des états restaient incultes ; on vendait publiquement , dans les marchés , de la chair humaine : la stupidité et la férocité des hommes égalaient la misère publique.

Indécences dans les lois , indécences dans les mœurs publiques et dans la vie privée , indécences dans les jeux , indécences dans les productions des arts , indécences dans les cérémonies civiles , dans le culte , et jusque dans les lieux les plus sacrés.

Je le demande maintenant , le culte du Phallus ou de Priape était-il étranger à de telles mœurs ? Son indécence ne pouvait-elle pas s'associer à de telles indécences ? Ceux qui souffraient des nudités réelles , des actions bouffonnes et obscènes jusque dans les cérémonies religieuses , jusque dans les lieux saints , jusque sur les autels de la divinité , ne pouvaient-ils pas s'accommoder d'une nudité factice , d'une nudité en représentation ? Le culte de Priape , qualifié du nom de quelque saint , présenté sous les formes chrétiennes , pouvait-il choquer les opinions de *nos bons ayeux* , et ne pas compatir avec elles ? Ceux qui rendaient un culte à de prétendus *nombrils* , à de prétendus *prépuces de Jésus-Christ* , à la queue de l'âne conservée à Gènes , étaient-ils bien éloignés du culte du Phallus ¹ ?

¹ On compte une douzaine de prépuces à Jésus-Christ. Il y en avait un chez les moines de *Coulombs* ,

Quant à moi, je pense, et plusieurs personnes partageront mon sentiment, que le culte

un autre à l'abbaye de *Charroux*, un troisième à *Hildesheim* en Allemagne, un quatrième à *Rome* dans *Saint-Jean-de-Latran*, un cinquième à *Anvers*, dont j'ai parlé dans cet ouvrage; un sixième au *Puy-en-Velay*, dans l'église de *Notre-Dame*, etc., etc.

Les nombrils de Dieu étaient tout aussi multipliés. Je ne puis m'empêcher de citer à cet égard une anecdote peu connue. A *Châlons*, dans l'église collégiale de *Notre-Dame-de-Vaux*, était un *S. nombril de Dieu*, qui faisait beaucoup de miracles. L'évêque du diocèse, *J. B. de Noailles*, s'avisa, en 1707, de faire ouvrir, en présence de plusieurs experts, le reliquaire qui le contenait. On y trouva, au lieu du *S. nombril*, trois grains de sable. Les chirurgiens et autres gens de l'art en dressèrent leur procès-verbal. Les chanoines, furieux de cette découverte, qui nuisait à la dévotion populaire, se pourvurent contre l'évêque indiscret, et soutinrent avec chaleur, que ces trois grains de sable étaient le *S. nombril*. Il y eut plusieurs procédures à ce sujet, qu'on peut voir dans un imprimé intitulé : *Lettre d'un Ecclésiastique de Châlons aux Docteurs de Paris*.

Quant à la queue d'âne, conservée précieusement à *Gènes*, dans l'église des *Dominicains*, il en est fait mention dans un livre d'église concernant l'office de la semaine sainte. En voici les expressions :

« *Degno e ancora di sapere come la coda d'une di quei duo animali, in questo atto adoperati d'el signore, senza arte humana incorreptibile si conserva*

de Priape , christianisé , est moins attentatoire à la pudeur publique , choque moins la raison , est moins opposé à la religion , moins avilissant pour elle , que ne le sont la plupart des usages , des cérémonies , des abus , des desordres que je viens d'exposer.

Les mœurs des temps auxquels existait le culte de Priape parmi les chrétiens étant bien connues , l'existence de ce culte n'a plus rien d'étrange , d'invraisemblable ; il prospérait par de telles mœurs , comme prospère un végétal , placé sur le sol qui lui est le plus convenable.

hoggi di in Genoa presso mei padri di san Dominico , facendo pia remenbrenza d'ell humilita c'hebbe il figliolo di Dio per noi in questa intrata. »

(Jeaninus e Capugnano ord. Prædicatorum, in declarationibus super officium hebdomadæ sanctæ. Venitiis , 1736 , p. 12).

CHAPITRE XVI.

Considérations générales sur les Divinités génératrices, et sur le Culte du Phallus.

IL semble que l'union des deux sexes étant suffisamment recommandée par la nature, et provoquée par l'attrait du plaisir, il n'était pas nécessaire que les lois civiles et religieuses intervenissent pour en ordonner la pratique. C'est cependant ce qui est arrivé chez diverses nations de l'antiquité, et ce qui se maintient encore chez plusieurs nations modernes : j'en ai fourni des preuves nombreuses ¹, et je voudrais découvrir la source, le motif d'une institution aussi étrangère à nos mœurs, et qui paraît si contraire à la marche naturelle de l'esprit humain.

Les hommes, dans l'enfance des sociétés, étaient-ils donc tellement assaillis de besoins, tellement abrutis par la vie sauvage, tellement

¹ Voyez ci-dessus, chapitre 9, p. 158.

occupés et endurcis par l'habitude de lutter sans cesse contre des animaux voraces, contre des ennemis leurs semblables, qu'ils fussent insensibles aux douceurs de l'amour ? Je ne puis le croire. L'homme sauvage, ainsi que la brute, malgré leur isolement et leur férocité, sont tourmentés par ce besoin impérieux de la nature, et toutes leurs facultés sont mises en action pour assouvir cet appétit dévorant ; leur instinct les guide avec sûreté ; un torrent magnétique, dont les obstacles accroissent la violence, entraîne un sexe vers l'autre, et leur union, si vivement désirée, n'a pas besoin d'être commandée par des lois ¹.

¹ L'amour des peuples grossiers et sauvages ne ressemble point à celui des peuples civilisés, ou, pour m'exprimer plus exactement, l'amour, chez les individus robustes, dont le système musculaire prédomine le système nerveux, est différent de l'amour chez les personnes plus faibles, où le système nerveux a la supériorité. Chez les uns, il est un besoin impérieux, une passion purement brutale ; chez les autres, il ne se borne pas à un seul point, il occupe, pour ainsi dire, la capacité toute entière d'un individu, tout son système sensitif. C'est bien le besoin de jouir ; mais ce besoin est précédé, est déguisé par celui d'être aimé. Ce sentiment délicat, ces préludes innocens et enchanteurs, qui font le charme et les chagrins de la jeu-

Si l'état sauvage n'est pas contraire à cette union, pourquoi, si long-tems, chez un grand nombre de peuples, ces lois ont elles existé ? Auraient-elles été dictées par les femmes, toujours avides d'hommages et de plaisirs ? Mais les femmes, dans les premiers tems des sociétés, étaient esclaves soumises, recevaient la loi et ne la donnaient pas.

Pour en trouver la cause, il faut remonter aux premiers âges des sociétés humaines; il faut se représenter leurs situation et leurs besoins. Les peuplades aujourd'hui existantes, et que nous nommons sauvages, nous en offrent un tableau fidèle, et l'on peut, sans craindre de se tromper, appliquer les traits qu'ils conservent aux plus anciennes sociétés humaines. Il faut se figurer des familles isolées, séparées les unes des autres par de vastes chaînes de montagnes, des rivières, des forêts ou des déserts, chacune d'elles vivant des produits de la chasse, du lait, de la chair de leurs animaux domestiques, ou des fruits que produit le sol qu'elles habitent. Pour protéger leurs récoltes, leurs troupeaux, contre la dent des animaux

nesses, appartiennent à une situation paisible, à une civilisation avancée, à des mœurs douces, mais ne sont point le partage de l'homme sauvage.

voraces, contre la rapacité et les incursions des familles voisines ; pour pouvoir étendre , proportionnellement aux progrès de la population et de leurs besoins , le territoire qu'elles occupent ; pour favoriser leurs expéditions de chasses sur des terrains vastes et illimités , expéditions qui furent , dans les sociétés naissantes , comme elles le sont parmi les peuplades sauvages , des sources intarissables de haines et de guerres ; pour jouir enfin d'une sécurité complète et assurer la subsistance de chaque famille , il fallait une population capable de balancer ou de surpasser celle des familles voisines dont on avait à redouter les atteintes. La force qui résulte d'une population nombreuse , pouvait donc seule calmer tant d'inquiétudes , amener l'abondance et la prospérité. Elle fut la nécessité première des sociétés , et devint le principal objet de leur ambition réciproque. Puissance , richesses , bonheur , devaient résulter d'un plus grand nombre d'individus , et tout ce qui tendait à les accroître fut saisi avec empressement ; tout ce qui pouvait nuire à cet accroissement fut combattu avec le même zèle. Aussi semble-t-il , d'après les traditions qui nous restent de l'ancien état des sociétés , que les

esprits étaient dirigés vers ce but unique, comme vers leurs premiers besoins. Toutes les institutions, comme je l'ai remarqué dans ces premiers tems, n'avaient que ce motif. Les espérances les plus flatteuses d'un père de famille consistaient dans une postérité nombreuse ¹.

D'après ces dispositions, il ne faut plus s'étonner de ces institutions antiques, favorables à la population; de ces prostitutions solennelles consacrées par des religions, qui, elles-mêmes, ne présentaient que l'exercice sanctifié de ce qui composait les mœurs des nations. Il ne faut pas s'étonner de trouver dans l'antiquité tant de divinités favorables à la génération, à la fécondité : ce sont les besoins des hommes qui ont créé les vertus des dieux.

Des obstacles nuisirent à la population, et les ressources employées pour les surmonter ne servirent qu'à donner plus de consistance aux institutions qui lui étaient favorables.

Les mâles d'une peuplade, souvent occupés à des expéditions de longue durée, à des chasses, à des guerres presque continuelles,

¹ Voyez ci-dessus, chapitre 9, p. 158.

où la plupart perdaient la vie, ne suffisaient peut-être pas à la fécondation des femmes.

Leur longue absence, leur éloignement des femmes, la chaleur du climat, la jeunesse de ces guerriers ou de ces chasseurs, et par conséquent l'impétuosité de leurs desirs, les portèrent, sans doute pour les assouvir, à s'écarter du but de la nature. Ces jouissances supplémentaires, inutiles et par conséquent nuisibles à la population, justement abhorrées dans les sociétés civilisées, ne furent que trop fréquentes dans les sociétés primitives.

Ces divers obstacles aux progrès de la population, et notamment le dernier, furent de nouveaux motifs pour rapprocher les deux sexes, pour commander leur union, pour leur en faire une loi expresse et en favoriser l'exécution par tous les stimulans possibles: chaque société naissante n'avait pas de plus pressant intérêt.

Ce fut alors que la religion s'unit à la politique, pour réparer ce que les longues absences et la mort des hommes, et sur-tout ce que leurs habitudes stériles faisaient perdre à la population, en invitant même les étrangers à suppléer au défaut des hommes de chaque peuplade. L'intérêt général et le

plaisir étaient d'accord ; et une institution fondée sur de telles bases , ne peut manquer d'être durable et respectée ¹.

Aussi ces solennités où les jeunes filles étaient tenues de se livrer , un jour de chaque année , aux caresses des étrangers , où les femmes et les filles allaient au - devant des voyageurs pour leur offrir l'hospitalité et la moitié de leur couche ; ces usages , si contraires à nos mœurs , et qui étaient autrefois en vigueur chez la plupart des peuples de la terre , se sont-ils maintenus jusqu'aux tems où les progrès de la population les rendaient inutiles , et où ceux de la civilisation faisaient rougir de s'y soumettre.

On sait que les prostitutions religieuses existaient encore chez plusieurs peuples de

¹ Un trait de l'histoire moderne vient à l'appui de mes conjectures. En 1707 , une maladie épidémique emporta une grande partie des habitans de l'Islande. Le roi de Danemarck , pour la repeupler , permit à chaque fille d'avoir jusqu'à six bâtards sans que son honneur pût en souffrir. Les femmes usèrent fort bien de la permission. L'île se repeupla bientôt. Le mal était réparé , mais les femmes continuaient toujours le remède. Il fallut une autre loi pour abolir la première. (Esprit des Usages et des Coutumes , tom. 2 , p. 291 , 292.)

l'Orient quelques siècles avant l'ère chrétienne , qu'elles se sont perpétuées en certains lieux quelques siècles après , et qu'elles subsistent aujourd'hui dans plusieurs cantons de l'Inde. Quant à l'usage qui obligeait les femmes à partager leur lit avec les voyageurs , il était sans doute plus général encore ; car , malgré les ravages d'un long espace de tems , de nombreux restes s'en sont conservés jusqu'à nos jours ¹.

¹ Kamul est un district de la province du Tanguth , autrefois sous la domination du grand Kan de Tartarie. Les habitans ont une langue particulière et adorent des idoles. Lorsqu'un voyageur arrive dans ce pays , le maître de la maison où il a choisi son domicile , enjoint à sa femme , à ses filles et à ses parentes de satisfaire à tous les desirs de l'étranger. Il abandonne ensuite sa maison , sans doute pour n'être pas témoin importun de l'usage qu'on va en faire , et ne rentre chez lui que lorsque l'étranger est parti. Cette manière d'exercer l'hospitalité est regardée par ce peuple comme un acte de religion. La beauté des femmes de ce pays devait accroître la dévotion des voyageurs.

Lorsque Mongu-Kan fut sur le trône , en 1251 , il ordonna l'abolition de cette coutume. Pendant trois ans elle n'eut pas lieu ; mais , dans cet intervalle , les productions de la terre ayant manqué , quelques autres malheurs étant survenus aux habitans , ils envoyèrent auprès de Mongu-Kan des ambassadeurs chargés

Je ne place point au rang des prostitutions religieuses primitives , l'usage auquel les

de solliciter le rétablissement de cet usage. Le Kan l'accorda en faisant cette réponse. « Je sais qu'il est de mon
« devoir de mettre des bornes à cette coutume scanda-
« leuse ; mais puisque vous tirez gloire de votre honte ,
« vous pouvez vous en couvrir , et vos femmes peuvent
« continuer désormais à rendre leurs services charita-
« bles aux étrangers. » *Marco Polo* qui rapporte cette anecdote , et qui voyageait dans ce pays vers la fin du treizième siècle , dit que cet usage subsistait encore de son tems. (*Histoires des voyages et découvertes dans le Nord* , par *Forster* , tom. 1 , p. 117 , 118.)

Le bourg de *Martaouan* , situé à dix lieues d'Alep , est célèbre parmi les voyageurs européens , à cause du même usage qui y est encore aujourd'hui en vigueur. Le chef du pays , ainsi que chaque père , chaque mari , et même chaque amant , viennent offrir aux étrangers leurs filles , leur femme , leur amante. Les voyageurs n'ont que l'embarras du choix , et ne sont tenus qu'à marquer leur reconnaissance par quelques pièces de monnaie. Un français qui a passé dans ce lieu , en rapporte l'anecdote suivante :

« Les habitans n'oublient pas , dit-il , de citer aux
« étrangers l'histoire d'un bon vieux missionnaire qui ,
« allant dans l'Inde , passa par *Martaouan*. Ce pieux
« sexagénaire , préservé par son âge des tentations de
« toutes ces syrènes , croyait le lendemain que ses
« jeunes confrères auraient été plus sages que les com-
« pagnons d'Ulysse ; mais il eut la douleur de se voir

femmes de plusieurs villes de l'Orient étaient soumises , qui les obligeait à se rendre à la prétendue volonté d'un dieu , et à passer la nuit dans un temple , afin d'être fécondées par la divinité même. C'est-là une suite , une dérivation de la disposition des esprits , de

« forcé , comme boursier de la compagnie , de payer à
« ces hospitaliers le prix de leur complaisance. » (Mém. historiques du Voyage de *Ferrières-Sauvebeuf*.)

Même usage à *Chichiri* , dans l'Arabie Heureuse , et une récompense légère suffit aux jeunes filles qui s'honnorent d'accorder leurs faveurs aux étrangers.

Les *tschuktschis* offrent de même leurs femmes aux voyageurs ; mais ceux-ci , pour s'en rendre dignes , doivent se soumettre à une épreuve dégoûtante. La fille ou la femme qui doit passer la nuit avec son nouvel hôte , lui présente une tasse pleine de son urine : il faut qu'il s'en rince la bouche. S'il a ce courage , il est regardé comme un ami sincère , sinon il est traité comme un ennemi de la famille.

En Afrique , sur la côte de *Riogabou* , même pratique. Dans le royaume de *Juida* , c'est un acte de religion que de peupler ou de fonder des lieux de prostitution pour les étrangers.

Pendant le séjour de Cook à Otahiti , les insulaires offrirent aux anglais de son expédition , le spectacle d'un sacrifice religieux fait à l'amour par un jeune garçon et une jeune fille d'onze à douze ans.

Je composerais un volume de semblables usages ; je ne dois faire ici qu'une note.

l'extrême crédulité des peuples dont le sacerdoce abusa ; fourberie religieuse qui mettait sur le compte du dieu le libertinage des prêtres , et amenait dans leurs bras les plus belles femmes du pays.

Dans ces solennités galantes , où les étrangers étaient pour ainsi dire invités à venir au secours des nationaux , on choisissait , pour en être le théâtre , un terrain neutre , une frontière , un carrefour ; les peuples qui habitaient les bords de la mer , et les insulaires , en consacraient le rivage à cette cérémonie. Les bornes , les pierres limitantes qui s'y trouvaient , regardées comme des talismans protecteurs , le furent bientôt comme des divinités tutélaires du territoire. C'était dans le voisinage de ces espèces de divinités rustiques que se passaient ces scènes voluptueuses , instituées par la politique , consacrées par la religion. Les bornes , adorées comme protectrices des territoires , le furent , à cause du voisinage de ces prostitutions religieuses , comme divinités génératrices et fécondantes , qui , mâles dans un pays , femelles dans l'autre , présidaient aux amours , à l'acte de la génération.

De là , le culte des différentes divinités ado-

rées sous divers noms, suivant le pays, qui se rapportent au dieu *Amour*, à la déesse *Vénus*, et qui n'étaient représentées, dans l'origine et long-tems après, que sous la forme d'une pierre limitante, d'une borne grossière. Telles étaient les *Vénus* de la Syrie, de l'Arabie, de Paphos, etc., et l'Amour à Thespie. Telles sont encore, dans l'Inde, la plupart des divinités qui président à la génération ¹.

Une révolution arrivée dans les religions, révolution causée par l'adoption du culte des morts, fit insensiblement substituer, d'abord en partie, puis en totalité, des formes humaines à ces objets grossiers de la vénération publique; et lorsque les beaux arts furent en Grèce arrivés à leur perfection, *Vénus*, dans presque tous les lieux où elle était adorée, excepté à *Paphos*, où sa forme antique lui fut conservée, et où elle resta constamment une pierre de borne, *Vénus*, dis-je, fut représentée sous la figure d'une femme jeune, et resplendissante de grâces et de beauté.

¹ Voyez, sur l'origine de ces divinités génératrices représentées par des bornes, l'ouvrage intitulé : *Des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie*, chap. 21, p. 571 et suiv.

Lorsque les besoins d'un accroissement de population cessèrent de se faire sentir, lorsque l'institution des prostitutions religieuses fut devenue inutile, lors même que les progrès de la civilisation et des lumières en firent apercevoir l'indécence, elles furent encore continuées. La force de l'habitude, l'attrait du plaisir, l'intérêt des prêtres et les idées superstitieuses qu'ils attachaient à ces pratiques, les firent maintenir long-tems. Vénus, disaient-ils, punissait sévèrement les jeunes filles qui méprisaient son culte; elle était cruelle dans ses vengeances, une fureur érotique devait s'emparer d'elles, et les porter aux plus grands excès; tel était le châtiment réservé à ces incrédules. Ces prêtres citaient, à ce sujet, des exemples terribles. L'on ne pouvait apaiser cette déesse, éviter ses caprices, ses fureurs, assurer la sécurité de sa vie, que par quelques sacrifices dignes d'elle.

Le culte de Vénus, ou d'autres divinités correspondantes, remonte aux premières époques des religions; il existait bien avant celui du *Phallus* ou de *Priape*, qui n'est qu'un des résultats de la religion astronomique; aussi la fable indique-t-elle cette antériorité de Vénus, en la faisant mère

de *Priape* , et cette dernière divinité , qui n'est qu'une extension du culte du Phallus , n'est pas même placée par Hésiode au rang des dieux , tant elle était récente en Grèce.

Le besoin d'un accroissement de population , est donc la seule cause de ces cultes.

CHAPITRE XVII.

*Résumé sur l'origine , les progrès ,
les variations successives du Culte
du Phallus.*

DEUX animaux figurés dans le zodiaque , qui y marquaient l'équinoxe du printems , et qui ont porté le même nom en Egypte , le Bouc et le Taureau célestes , adorés en représentation , puis adorés vivans en Egypte , furent l'origine de ce culte , et leur membre génital , symbole expressif du soleil fécondant la nature à cette époque brillante de l'année , devinrent les modèles des *Phallus*. Ces copies furent considérées comme des objets sacrés , doués de la faculté génératrice de l'astre du jour , comme un talisman puissant , dont l'influence bienfaisante attirait sur les végétaux et sur les animaux l'abondance et la vie , et les préservait des maux contraires. Pleins de ces idées , les anciens placèrent le Phallus dans tous les lieux où la fécondité était désirée , dans tous les lieux où la stérilité était à crain-

dre. Les Phallus-Bouc et Phallus-Taureau furent multipliés ; on les adjoignit aux troncs d'arbres, aux bornes qui bordaient ou limitaient les terrains cultivés, comme un talisman protecteur et bienfaiteur des récoltes ; on leur rendit des honneurs divins ; on les plaça dans les temples ; ils figuraient dans les pompes religieuses, dans les mystères consacrés à différentes divinités.

Jusqu'alors le Phallus fut isolé, ou n'était adhérent qu'à des bornes ou à des troncs d'arbres ; mais lorsque le culte des morts eut amené l'idolâtrie, ou le culte des figures humaines, il s'opéra, chez plusieurs peuples de l'antiquité, un changement général dans tous leurs objets d'adoration. Tous ces objets reçurent, d'abord en partie, puis en totalité, des formes de l'homme. La métamorphose cependant ne fut pas tellement complète, qu'ils ne conservassent quelques attributs, quelques caractères qui décelaient leur origine ou leur forme primitive. Je n'exposerai pas ici tous les effets de cette révolution religieuse ¹ ; cette matière fait partie d'un autre

¹ Des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie ou l'adoration des figures humaines.

ouvrage auquel je renvoie le lecteur. Je dois me borner aux objets qui se rapportent au culte du Phallus.

Les deux animaux, signes du zodiaque, auxquels le Phallus doit son origine, subirent la loi générale, et reçurent dans leur représentation quelques parties de la figure humaine. Le Taureau sacré fut souvent représenté, comme il se voit encore dans plusieurs monumens antiques, avec une tête d'homme, surmontée des cornes de cet animal. On poussa plus loin cette métamorphose; toute la partie antérieure de la figure eut la forme humaine, tandis que le reste représentait le corps, le dos et les pieds d'un taureau. Cet assemblage monstrueux fut nommé *Mino-taure*, être fictif, fruit des premiers progrès de l'idolâtrie, sur lequel les grecs ont débité des fables si absurdes, et que les mythologues anciens et modernes ont expliquées d'une manière si diverse.

Le Bouc sacré éprouva la même métamorphose : on le représenta avec la moitié du corps humain, tandis que sa partie inférieure retint les formes du quadrupède, et que la tête humaine en conserva les oreilles et les cornes. Cette figure monstrueuse de-

vint les divinités *Pan* , *Faune* , *Silvain* , *Satyre* , etc. , que l'on confondit souvent avec *Priape* , parce que souvent ils en eurent le *Phallus*.

Les bornes , les troncs d'arbres se ressentirent de ce changement. On plaça à leur extrémité une tête humaine , et par suite la moitié du corps humain. Ainsi composés , ces bornes , ces troncs d'arbres constituèrent les *Hermès* , les *Termes* , les *Mercurès* , ou ces idoles que nos artistes nomment , très-improprement , *figures en gâines*.

Mais comme ces pierres limitantes , ces troncs d'arbres portaient déjà , pour la plupart , des *Phallus* , on les leur conserva dans cette nouvelle composition , et les divinités identiques , *Hermès* , *Terme* ou *Mercure* , furent , en conséquence , souvent confondues avec *Priape* , dont ils portaient le trait caractéristique. Quelquefois cependant on les distingua de cette dernière divinité par une dénomination particulière. Ils furent nommés *Hermès casmillus* , et quelquefois *Mercuré au membre dressé*.

Il y eut un tems où l'origine de ces diverses figures composées , fut presque effacée de la mémoire des hommes ; et comme

elles avaient des formes, des attributs communs et des propriétés semblables, on ne les distinguait chacune par une dénomination particulière, que d'après la place qu'on leur assignait. L'idole à Phallus et à pied de bouc, placée dans des prairies, dans des terres cultivées, devenait le dieu *Pan*; placée dans les forêts, sur les montagnes, c'était *Faune*, *Silvain*, *Satyre*; dans les vignes, c'était *Bacchus au nerf tendu*; sur les limites des territoires, sur les chemins, à l'entrée des maisons, l'idole à Phallus recevait le nom d'*Hermès casmillus*, ou *Mercure au membre dressé*. Enfin la même idole, érigée dans les vergers, dans les jardins, constituait le dieu *Hortanès* ou *Priape*.

Ainsi, conservés dans les temples, exposés dans les mystères, portés dans les pompes religieuses, le Phallus-bouc et le Phallus-taureau restant isolés et conservant leur forme primitive, ne furent que des objets sacrés et secondaires pour le culte; mais lorsqu'ils furent adjoints à divers corps, à des pierres limitantes, à des troncs d'arbres qui reçurent quelques parties de la figure humaine, ils contribuèrent à constituer de véritables divinités, dont les noms, comme je viens de le

dire , variaient suivant la place que ces idoles occupaient.

On ne doit pas confondre les Phallus , objets sacrés du culte antique , avec les *ex-voto* qui lui ressemblent. Ces dernières figures étaient offertes à Priape par des personnes affligées ou affaiblies dans la partie à laquelle présidait ce dieu : ces offrandes en étaient les images. L'on se persuadait qu'en appendant ces *ex-voto* auprès de l'idole divine , l'original dont ils étaient les copies , se ressentirait de l'influence de ce voisinage , ou que le dieu , ayant sans cesse devant les yeux l'image du membre malade , ne pouvait se dispenser de lui accorder sa guérison. Quelquefois les *ex-voto* phalliques étaient , comme on l'a vu , des monumens de la reconnaissance. Ceux ou celles qui , dans la lutte amoureuse , s'étaient distingués par de nombreux exploits , attribuaient dévotement leur valeur à l'assistance de Priape , et lui faisaient hommage d'autant de Phallus ou de couronnes qu'ils avaient remporté de victoires.

Les Phallus-amulettes devaient leur vertu à leur forme. Suspendus aux chars des triomphateurs , au cou et aux épaules des femmes et des enfans , on leur attribuait celle de

détourner les effets funestes des regards de l'envie ; mais cette vertu acquérait plus de force et d'efficacité, lorsque, comme cela se pratique encore dans l'Inde, ils étaient bénis par un prêtre.

Isolé dès son origine, isolé dans les mystères et les pompes religieuses, le *Phallus* fut symbole sacré.

Isolé et réduit à un petit volume, il fut talisman, amulette.

Appendu aux idoles ou dans les chapelles de Priape, ou d'autres divinités curatives, il fut offrande, *ex-voto*.

Adjoint à un corps quelconque, il fut dieu, et servit à composer plusieurs divinités.

Telles furent les variétés de culte et de forme que les progrès successifs de la superstition et des arts firent subir au *Phallus*.

CHAPITRE XVIII.

*Etrange opinion des peuples sur les
moyens d'accroître les vertus di-
vines du Phallus , ou d'attirer les
bienfaits de Priape.*

TERMINONS cet ouvrage par quelques observations sur la croyance populaire relativement au culte des divinités obscènes et aux moyens de se les rendre propices ; sur une erreur autrefois très-accréditée , et qui est une conséquence naturelle des erreurs originelles qui constituaient les premières religions du monde.

Il paraît que les anciens avaient une opinion , bien étrange à nos yeux , sur les moyens d'accroître la vertu préservatrice et fécondante du Phallus. Ils croyaient sans doute que , plus les scènes dans lesquelles ils le représentaient en sculpture ou en peinture étaient animées ; que plus elles offraient de

raffinemens et d'excès de débauche , plus la divinité en était flattée , plus on fixait son attention , on déterminait sa bienveillance , et on la disposait à se rendre aux vœux des mortels. Les plus fortes indécences étaient des preuves de la dévotion la plus fervente.

Cette opinion , qui nous paraît révoltante , est cependant la conséquence naturelle de celle qui attribuait des goûts particuliers à chaque divinité , et qui consistait à croire que chacune d'elles répandait plus ou moins ses bienfaits , suivant qu'on flattait plus ou moins ses goûts favoris. Les prémices des plus belles fleurs , des plus beaux fruits , étaient offerts aux divinités qui présidaient à ces productions de la nature. Les dieux cruels voulaient du sang , et on leur immolait des animaux et même des hommes ; et pour satisfaire davantage leur goût sanguinaire , on multipliait les victimes. Ainsi on était persuadé que plus on versait de sang , plus la divinité était satisfaite ; que plus on était cruel , plus on était religieux.

Si nous appliquons cette direction de l'opinion publique à d'autres divinités , à d'autres objets religieux , au culte de Vénus , à celui du *Phallus* ou de *Priape* , nous obtiendrons

certainement les mêmes conséquences. Ces divinités , présidant à la propagation de l'espèce humaine , à la génération des êtres , à l'acte particulier qui procure cette propagation et cette génération , devaient recevoir , de leurs adorateurs les plus zélés , des témoignages excessifs de leurs dévotions. Si les images de la volupté , si les scènes libidineuses flattaient les dieux qui y présidaient , étaient cru nécessaires pour se les rendre favorables , on devait en conséquence , pour atteindre plus sûrement ce but , pour attirer leur faveur en plus grande abondance , pour les forcer en quelque sorte à répandre de nouveaux bienfaits , on devait , dis-je , excéder la mesure ordinaire des hommages qu'on leur rendait , et offrir à leurs goûts sensuels les images variées de la volupté la plus recherchée.

C'est pourquoi les lieux consacrés par la religion , les temples , les tombeaux , dans les pays où le culte du Phallus et de Priape a existé ou existe encore , offraient et offrent dans leurs bas-reliefs , leurs peintures ou autres productions de l'art , des témoignages nombreux de cet abus.

L'imagination la plus déréglée , la plus livrée aux écarts de la débauche et des sens

émoussés, peut-elle concevoir des scènes plus lascives, plus révoltantes pour des yeux européens, et sur-tout des européens de notre siècle, que celles que présentent, dans l'Inde, la plupart des lieux consacrés à la divinité ? Il est peu de pagodes qui n'offrent ces images licencieuses. Les excès qui ont procuré une honteuse célébrité aux habitans de Sodôme, aux phéniciennes, aux lesbiennes, etc., y sont retracés sans aucun voile à côté des objets les plus saints de la religion. Tels sont par exemple les bas-reliefs des pagodes d'*Elephanta*, de *Tricoulour*, de *Tréviscarré*, et autres dont j'ai parlé ¹.

Les mexicains étaient dans le même usage, et leurs temples offraient souvent les manières les plus variées par lesquelles peut s'opérer l'union de l'homme et de la femme.

Les grecs et les romains poussaient également à l'excès ce genre de dévotion. Les monumens qui nous restent de leurs *Bacchanales*, de leurs *Priapées*, sont tels qu'au premier abord on est tenté d'attribuer ces productions au délire d'une imagination corrompue, à l'intention de réveiller les desirs, d'enflammer les sens, tandis qu'elles sont pour

¹ Voyez ci-dessus, chapitre 6, pag. 79, 80, 81 et 82.

la plupart des témoignages de piété, ou l'image fidèle de ce qui se pratiquait pendant les fêtes et les cérémonies religieuses de cette espèce de culte.

On a vu sur le couvercle d'un vase antique, qui paraît avoir été employé à des usages sacrés, un énorme Phallus, qu'une figure de femme entrelaçait avec ses bras et ses jambes.

On a publié les dessins des peintures de deux vases grecs du musée de *Portici*. On y voit un marchand de Phallus, qui en offre un panier rempli, à une femme, laquelle s'extasie à la vue de leur proportion extraordinaire ¹. Une autre femme est ravie en admiration devant un jeune homme nu qui se montre à elle dans l'état le plus énergique et le plus indécent. Un autre sujet représente un homme vigoureux tout occupé à l'action qu'on a reproché à Onan, et sur lequel le médecin Tissot a composé un ouvrage très-utile à la jeunesse, et qui, pour l'intérêt de la société, devrait faire partie des lectures journalières des jeunes gens.

¹ On croit que cette composition a pu fournir l'idée d'une peinture allégorique, ingénieuse, et beaucoup plus décente, trouvée dans les ruines d'Herculanum, et qu'on a fait graver sous le titre de *Marchande d'Amours*.

Une autre scène enfin offre un homme et une femme exécutant cet accouplement impur et stérile, cet attentat au culte de Vénus, par lequel cette divinité est insultée jusqu'auprès de son sanctuaire.

L'antiquité nous offre un très-grand nombre d'exemples de semblables scènes. Le lecteur me saura gré sans doute de ne pas souiller davantage son imagination par de nouvelles descriptions de ce genre. Celles que je viens de lui offrir suffisent pour lui donner une idée de la nature de ce culte, de l'opinion que les anciens s'en étaient faite, et de leur extrême licence dans la composition des objets qui lui étaient consacrés.

Les vases dont je viens d'indiquer les peintures lascives, étaient des objets religieux. Ils sont dans le Musée du roi de Naples, à *Capo di Monte*; ils ont été découverts dans des tombeaux, près de Nola, et l'on sait que les tombeaux étaient, chez les anciens, sacrés comme le sanctuaire.

Le savant auteur qui a décrit ces vases, et publié les dessins de leur peinture, vient à l'appui de mon opinion. « On rencontre, » dit-il, dans les monumens, une multitude de « *Priapées* : on en trouve même dans les

« lieux les moins susceptibles de les recevoir ;
 « ce qui prouve combien les grecs étaient fa-
 « miliarisés avec ces images que , dans nos
 « mœurs , nous nommons *obscènes*.

« Les *Priapées*, représentées comme objets
 « religieux , sont en très-grand nombre.....
 « Quelque système qu'on se fasse à cet égard ,
 « il faut toujours revenir à cette idée prin-
 « cipale , que les anciens n'y voyaient qu'un
 « emblème de la nature fécondante et de la
 « reproduction des êtres qui servent à la com-
 « position et à l'entretien de l'univers. C'est à
 « cette idée que nous devons ces Priapes de
 « toutes les formes , qu'on rencontre dans les
 « cabinets , et ces offrandes de toute espèce ,
 « qui rappellent le culte du dieu de Lamp-
 « saque. »

Le même auteur parle des lampes antiques
 qui offrent des images licencieuses , et dont
 plusieurs sont conservées à la Bibliothèque
 impériale. Il croit qu'elles pouvaient être ap-
 pliquées à l'usage de la religion.

Il cite les pierres gravées , et même des mé-
 dailles , appelées *spintriennes* , qui repré-
 sentent , à ce que l'on a cru , les débauches
 de Tibère dans l'île de Caprée , et les bizarres
 accouplemens auxquels il donnait le nom de

spintriae. Il place au rang des plus célèbres productions antiques de ce genre , le groupe du Satyre , et la chèvre du Musée de *Portici*, qu'on ne peut voir qu'avec une permission particulière ; un autre groupe , à-peu-près semblable , trouvé à Nettuno , vendu par le cardinal Alexandre Albani au dernier roi de Pologne , et conservé actuellement à Dresde ; le Priape du Musée du cardinal Albani , avec l'inscription *Sauveur du Monde* , et le Priape du Musée de Florence.

Il termine en disant , « que les deux vases
« grecs qu'il décrit , ayant été trouvés dans
« des tombeaux , prouvent que les représen-
« tations licencieuses pouvaient elles-mêmes
« être appliquées à la religion , parce qu'on
« n'y voyait alors que le signe de la force fé-
« condante et reproductrice , représentée de
« quelque manière que ce fût. Dans les Bac-
« chanales , dans les initiations , plusieurs cé-
« rémonies avaient rapport à cette idée : ainsi
« il n'est pas étonnant qu'on trouve des *Pria-*
« *pées* dans des tombeaux des anciens , comme
« on y rencontre des Bacchanales ¹. »

¹ Description de trois peintures inédites de vases grecs du musée de Portici.

Si l'on s'étonnait moins de ce que la religion des anciens a commandé des sacrifices humains , le plus grand attentat contre les sociétés , que de ce qu'elle a consacré l'acte de la reproduction des êtres , acte conservateur de l'espèce humaine ; s'il nous paraissait moins étrange de voir l'homme abuser , par piété , de son penchant à la cruauté , que de le voir abuser , par le même motif , de sa propension naturelle aux plaisirs de l'amour , nous ferions nous-mêmes la satire de nos propres opinions , et nous avouerions notre préférence pour un culte qui détruit et donne la mort , plutôt que pour celui qui conserve et donne la vie.

F I N.

T A B L E

DES MATIERES.

A.

ABBAYE , nom de plusieurs anciens lieux de prostitution. Abbaye de cette espèce , fondée à Niort par Guillaume VII , duc d'Aquitaine , 281. Pareille abbaye établie à Toulouse , et protégée par les rois Charles VI et Charles VII , 281 , 282. Pareille abbaye établie à Avignon par la reine Jeanne I.^{re} , 284. Voyez *Lieux de Prostitution*.

Abbé de Vau-Cernay , appelle *fraude pieuse* une trahison , 308. Abbé de Saint-Geraud d'Aurillac ; sa conduite dissolue ; peintures obscènes qu'il fit faire dans un cabinet ; nom obscène de ce cabinet , 212 et 213.

Abesses , titres de femmes qui présidaient des lieux de prostitution , 283 , 283 et 284.

Abraham. Sa femme Sara lui fournit une concubine , 162.

Abraham exige qu'Eliezer mette sa main sur sa cuisse , ou plutôt sur sa virilité , en faisant un serment , 192.

Achelous , dieu-soleil représenté avec les cornes du taureau céleste , 12.

Adonis , dieu-soleil en Phénicie , 69. Fête lugubres , ensuite joyeuses , célébrées en son honneur , 70. Le Phallus lui est consacré , *id.* Fable composée à ce sujet , *id.* Signification de ce mot. *La note*.

Adultères , peines portées contr'eux 273. ; sont promenés par la ville ; les femmes portent des pierres dans leurs chemises , *id.* Autre circonstance plus indécente de leur châtiment , 274 et 285.

Amour , n'est pas le même chez les peuples sauvages que chez les peuples civilisés , 354. *La note*. Amour représenté comme *Vénus* par une borne , 364. Sacrifice fait à l'Amour par les habitans d'Otahiti , 562.

Amulettes, Phallus-amulettes chez les égyptiens, 39 ; chez les indiens, 83 ; chez les romains, 144 et 145 ; chez les gaulois, 212, 218 et 219. (Voyez *Fascinum* et *Mandragores*). Fétiches ou amulettes phalliques pendues au cou ou aux épaules des enfans, 227, 228, 256 et 372.

Andis, pénitens de l'Inde, 87.

Ane, consacré à Priape. Ses cris sauvent Vesta des atteintes de ce dieu ; l'âne est mis au rang des astres, 119. On sacrifiait un âne à Priape, 123. Âne désiré dans les mystères de la *bonne déesse* à Rome, 187. Âne, monture ordinaire des femmes publiques condamnées à être promenées par la ville, 275. Queue d'un âne conservée à Gênes comme une relique, 351 et 352. *La note*.

Angers. Usage indécent pratiqué dans les églises de cette ville, 333.

Antoine-de-Paule (saint) à Sarragosse, invoqué pour procurer la fécondité aux femmes, 253 et 254.

Anvers, était le Lampsaque de la Belgique ; Priape y était adoré, 213, sous le nom de *Ters*, 249 ; son idole ; les femmes stériles en raclaient le Phallus, 251 et 252.

Aphaques, (temple des), sur le mont Liban, consacré aux prostitutions religieuses ; l'empereur Constantin le fait détruire, 172.

Apis, nom du Taureau zodiacal adoré vivant en Egypte ; nom du bouc zodiacal adoré en Egypte, 9 et 10. Voyez *Taureau* et *Bouc*.

Apologistes du tems passé ; leur ignorance ou leur partialité, 267 et 268.

Arabes modernes mettent la main sur l'organe de la génération en faisant un serment solennel, 192. Exemple récent et remarquable de cette pratique, 193 et 194.

Arménie. Vénus y est adorée sous le nom de *Diane Anaïtis* ; les prostitutions religieuses y sont en usage, 175.

Arnaud (Saint), saint Priapique. Son Phallus était couvert d'un tablier que les dévotes stériles levaient pour devenir fécondes, 246.

Astarté, ou la vénus de Biblos , 69 ; et de toute la Phénicie , 171.

Assyrie. L'abbé mignot pense que le Phallus est originaire de ce pays , 53.

Atis, dieu-soleil de la Phrygie. Le Phallus lui est consacré ; sa fable , 70 et 71.

Augiles, peuples d'Afrique ; les prostitutions religieuses sont en usage chez eux , 175.

Avignon. La reine de Naples y fonde un couvent de femmes publiques présidées par une abbesse ; en fait les réglemens , 284.

Auton, (Jean d') prêtre et historiographe de France ; grossièreté de ses expressions , 301.

Autun, ville où Priape avait une chapelle , 212.

Aza, fils du roi David , détruit les idoles de Priape , dont sa mère était prêtresse , 58 ; chasse les *efféminés* ou *consacrés*, du pays de sa domination , 174.

B.

BAAL ou *Beel-Phégor*, nom de Priape dans la Palestine , 52, suiv. , 54 , et 55 ; des femmes desservent son temple , 56 ; cérémonies obscènes et dégoûtantes de son culte , 56 et 57.

Babylone. Toutes les femmes se prostituent en l'honneur de Vénus , une fois dans leur vie , 167 et 168. Dans cette ville et dans le temple de *Belus*, on voyait une idole qui était figurée avec les deux sexes , 71 , 72. Le dieu fait choix d'une femme de Babylone , pour coucher avec elle dans le temple , 179.

Bacchantes, ouvrent la marche de la procession des Dionysiaques , ou fêtes de Bacchus ; elles y portent des vases pleins d'eau , 103. Groupes de bacchantes et de satyres ; elles sont demi-nues ; leurs agitations , leurs danses , 105.

Bacchanales, nom des fêtes de Bacchus en Italie , 131 , 132 et 136. Désordres excessifs des Bacchanales à Rome ; elles sont abolies par ordre du sénat , 136 ; elles sont semblables aux Dyonisiaques des grecs , *id.*

Bacchanales se trouvent représentées dans les tombeaux avec des *Priapées*, 377 , 381.

Bacchus, dieu-soleil. On le représente avec la tête du taureau céleste, avec ses cornes, quelquefois avec ses pieds, 12, et porte les noms de *Bacchus Tauricorne*, ou *Tauriforme*, 12; appelé *Dyonisus* chez les grecs, 101; ses fêtes, 102 et suivantes. *Polymnus* lui promet de lui faire trouver sa mère. Engagement honteux que fait *Bacchus* avec ce jeune homme. Il fabrique un *Phallus* et en abuse, 108, 109.

Bacchus est nommé *Liber* chez les italiens; introduction de son culte chez ce peuple, 130 et 131. Abominations qui se pratiquaient dans ses mystères à Rome, 180, 183 et 184. Ils sont abolis, 185.

Bacchus au nerf tendu, espèce de *Priape*, 371.

Baptés, sectaires célèbres par l'indécence de leur culte, 111 et 181.

Barlette, prédicateur du 15^e. siècle. Passage ordurier d'un de ses sermons, 299 et 300.

Baubo, femme d'*Eleusis*, donne l'hospitalité à *Cérès*, lui offre le *Cycéon* pour la rafraîchir, 113. Pour la déterminer à le boire, emploie un moyen singulier et obscène, 114.

Belus. Son temple à Babylone; idole qui s'y trouvait et qui représentait les deux sexes, 71 et 72. On y voyait un lit, où venait chaque nuit coucher une femme de Babylone que le dieu épousait, 179.

Bergamasques, nom que Rabelais donne aux ceintures de chasteté, 269. *La note*.

Biblos, ville de Phénicie. C'est dans cette ville qu'*Isis* trouve le corps d'*Osiris*, 47. *Adonis*, dieu-soleil, y est adoré, 69. Ce que racontent les prêtres de *Biblos* sur *Adonis*, 70. A *Biblos*, les jeunes filles adorent *Vénus* sous le nom d'*Astarté*, et se prostituent en son honneur, 171.

Bœuf Apis, voyez *Taureau*.

Bon vieux tems, ce que c'est, 267, 268, 336, 349 et 350.

Bouc, signe du zodiaque, appelé aujourd'hui *Cocher céleste* ou le *Chevrier*. Est placé dans la division zodiacale du *Taureau*, 7 et 8. Il est adoré comme l'emblème du soleil du printemps, 8 et 367. Sous le nom

de Pan. A Mendès et à Chemnis 8 , il porte le nom d'Apis , 9.

Bouc. Il mérita d'être placé au rang des Dieux , à cause de son membre génital , 18. Son membre génital fut adoré , *id.* Le *Phallus* est le simulacre de son membre génital , 18 et 19. Culte qu'on rendait au bouc sacré , 22 et 25. Ressemble à ceux qu'on rendait à Pan , à Priape et au taureau Apis , 26.

Bouc. Les égyptiennes se prostituent à lui , 25. Le bouc leur préfère la chèvre , 26. Reste de ce culte à Chemnis , 28 et 29. Bouc chargé des iniquités du peuple chez les Hébreux , 29. Bouc *Azima* a créé le ciel et la terre , 29.

Bouc adoré dans les grottes d'Ioura dans l'Inde , sous le nom de *Mendès* , 30. Les romains se refusent à adopter les prostitutions du culte des boucs , adoptent les lupercales qui y ont du rapport , 30 et 31.

Bouc représenté dans Persépolis , comme le taureau céleste l'est dans les bas-reliefs de Mithra , 73.

Bracquemart de Rolland. Les femmes le baisent pour devenir fécondes , 253.

Braguette. Ce que c'était ; indécence de ce vêtement , 294 et 295.

Brantôme. Immoralité de son volume des Dames galantes , 304.

Burchard , évêque de Worms ; obscénité de certains canons pénitentiaux qu'il a recueillis , 252, 253 et 254.

Bubastis , ville d'Egypte où se célébrait la fête de *Diane*. Indécences des égyptiennes en se rendant à cette fête , 196.

C.

CABARETIÈRE de Vernon , maîtresse du moine *Gaguin* ; vers qu'il lui adresse , 301 et 302.

Cabyres , 130. Voyez *Corybantes*.

Canara. Pays de l'Inde où les jeunes filles sacrifient leur virginité à l'idole de Chiven , 89. Les prêtres de Chiven vont tous nus dans ce pays , et les femmes leur baisent , par dévotion , leur partie sexuelle , 91.

Canéphores. Jeunes filles portant des corbeilles à la procession de Bacchus , 103.

Canons pénitentiaux, obscénités qu'ils contiennent , 232 , 233 , 234 et 235.

Carrara (François de) met en vogue , à Padoue , les ceintures de chasteté , 268. En est puni , *idem*.

Carthage. Sa fondation. Les prostitutions religieuses sont établies près de cette ville , dans un lieu appelé *Sica Veneria* , 170.

Castruccio de Castracani. Fête indécente qu'il donne , 286.

Cazzagio. Droit qu'exigeaient quelques seigneurs du Piémont , sur les nouvelles mariées , 275. Voyez *Piémont*.

Ceintures de chasteté. Leur origine , leurs progrès en Italie , 268. La mode n'en est point adoptée en France , 269.

Cérémonies publiques , remarquables par leurs indécentes , 286 , 287 , 288 et 289.

Cérémonies religieuses , indécentes , 321 et suivantes , 324 , 325 et suivantes , 330 et suivantes.

Cérès. Le culte du Phallus fait partie des mystères de cette déesse , appelée *la Vierge sainte* , 112. Cérès cherche par-tout le monde sa fille Proserpine ; s'arrête à *Eleusis* , dans l'Attique ; sa douleur lui fait refuser le Cycéon que lui présente la femme *Bau-bo* , 113. Elle l'accepte ; lorsque cette femme est parvenue à la faire rire , 114.

Célibataires. Peines portées contr'eux par les lois de *Lycurgue* , 200. Célibataires sont une des causes secondaires de la corruption des mœurs , 279 et 280.

Chair humaine , vendue dans les marchés , 349. *La note*.

Cham se moque de son père *Noé* , qui montrait sa nudité , il est puni , 191.

Chanoines de la cathédrale de Lyon ont le droit de coucher avec les nouvelles épousées de leurs serfs , 277. Libertinage des chanoines ; ont chacun plusieurs concubines , 341.

Charles VI , roi de France , protège un lieu de prostitution établi à Toulouse , appelé *la Grande Abbaye* , 281.

Charles VII protège le même lieu , 282.

Charles-le-Téméraire donne une fête à Lille ; spectacle qu'on y voit , 288 et 289.

Chemnis, nom d'une ville du Delta, qui signifie bouc, et où le bouc zodiacal était adoré sous la forme d'un bouc vivant, 9.

Chèvre. Groupe du satyre et de la chèvre du musée de Portici et du musée de Dresde, 381.

Chiven ou *Siven*, *Schiva Eswara*, *Ixora*, divinité indienne ; ses sectaires vénèrent le *Lingam*, 77 et 78. Le *Lingam*, ou le simulacre du sexe masculin, est son emblème, 78. Fables composées sur ce dieu et son Phallus, 92, 93 et 94.

Chrétiens détruisent le culte du Phallus en Egypte, 51. Déclament, sans succès, contre les Phallus, en Grèce, 126 et 127 ; contre le Phallus des romains, 156. Les esclavons, adorateurs de *Priape*, immolent des chrétiens à cette divinité, 215 et 216.

Culte de *Priape* parmi les chrétiens, 217.

Chrétiens n'ont pas les mêmes raisons que les payens pour rendre un culte à *Priape*, 264.

Ciboire d'une église de Rouen, où se voient des priapées, 215 et 214.

Circoncision. Son ancienneté, son objet, 161. De quelle manière elle est honorée suivant les rabbins, 192.

Clermont-Soubiran, petite ville du Languedoc ; manière indécente dont on y punissait les adultères, 274.

Colophon, ville de l'Ionie, où *Priape* recevait un culte particulier, 121.

Côme et Damien. (SS.) Ces deux saints remplissent, en partie, le rôle du dieu *Priape*, 258. On les invoque, comme on invoquait *Priape*, pour des maladies secrètes, 260 et 261. Phallus en cire, qu'on leur présente, 259, 268 et 261. *Huile de Saint-Côme*. Onction que l'on en fait, 262 et 263. Les prêtres vendent cette huile aux dévôts, 263.

Concile de Constance. Grand nombre de concubines qui suivent les pères de ce concile, 340.

Concubinage n'était point prohibé chez les anciens hébreux, 162 et 163. Concubinage public des prêtres chrétiens, 337. Autorisé par les évêques, qui en retirent un profit, 336 et 338.

- Concubine.** Les anciens patriarches en avaient , leurs épouses mêmes leur en fournissaient , 162 et 163. Salomon , outre sept cents épouses reines , a trois cents concubines , 164. La même concubine servait au père et au fils , 163.
- Concubines des prêtres chrétiens**, autorisées par les évêques , qui vendent la permission d'en avoir , 337 et 338. Grand nombre de concubines , qui suivirent les pères du concile de Constance , 340. Concubines des évêques assistaient aux visites qu'ils faisaient dans leur diocèse , 340.
- Concubines des chanoines**, 341. Concubines des prêtres en général , 342. Sont arrogantes , et veulent avoir les premières places dans l'église , 347 , *la note*.
- Confesseurs** fouettent leurs pénitens , 317. Vendent la confession , 217 et 218 , *la note*.
- Congo.** Dans une fête célébrée dans cette partie de l'Afrique , on porte un grand Phallus , comme autrefois en Egypte , 35.
- Congrès.** Ce que c'est , ses indécences , 270 , 271 et 272.
- Consacrées , consacrés.** Nom que le texte hébraïque de la bible donne aux prostitués des deux sexes , 174.
- Conte**, ridicule et obscène , donné comme un événement véritable , par un prêtre , 302 et 303.
- Continence.** Désordres qui résultent des lois qui l'ordonnent , 231 et 236. Les lois qui prescrivent la continence sont très-souvent violées , 279 et 280. Question de savoir si la continence du clergé est cause de ses désordres , 348.
- Coquillage univalve** , pendu au cou comme une amulette , 228.
- Corbeilles sacrées** , portées par les canéphores , objets mystiques qu'elles contiennent , 103. Appelées *ciste* , et transportées en Italie par des corybantes , 130 et 131.
- Corne du bélier céleste**, attribuée à Jupiter Ammon , 11.
- Corne du taureau céleste** , donnée à *Bacchus* , à *Harpocrate* , à *Achéloüs* et autres dieux , 12. Corne d'abondance , son origine , 13. Corne d'abondance , attribut de Priape , 149 et 212.
- Corybantes** introduisent le culte de Bacchus et du Phallus , en Etrurie , 130.

- Cotyto*. Espèce de Vénus populaire , ses mystères nocturnes , 111 et 181.
- Coutumes*. Il ne faut point juger celles des peuples étrangers , d'après nos préjugés , 82.
- Courtisanes de la Grèce* , étaient prêtresses de Vénus , 177. (Voyez *femmes publiques* .)
- Croix*. Suivant plusieurs savans , la croix représente le Phallus ; la triple croix , le *Triphallus* , 39 , 40 , 144 et 145. Croix appliquée à la planète de Vénus. Trouvée dans le temple de Sérapis , à Alexandrie , 41.
- Croix chrétienne , accolée chez les indiens avec le simulacre de la génération , 84.
- Cuissage* ou *droit de cuisse*. Droit par lequel divers seigneurs plaçaient une cuisse dans le lit de la nouvelle mariée , 277 et 278.
- Cullage*, *culliage*, *jus cunni* , droits féodaux. Voyez *Marchette*.
- Culte des morts*. Changemens qu'il opère dans toutes les religions , 368 et 369.
- Culte*. Conformité des cultes rendu au taureau Apis , au bouc de Mendès , à Pan , à Priape , 24 , 26 et 27.
- Curé* qui plaide pour soutenir le droit qu'il dit avoir de coucher avec les nouvelles mariées de sa paroisse. Jugement de la cour de Bourges à cet égard , 277. Curé de Paris qui assiste nu à une procession , 328. Curé de Saint-Eustache , plus raisonnable que ses confrères , 329. Les habitans des campagnes demandent que les curés aient des concubines , pour qu'ils ne débauchent point leurs femmes , 338 et 339. Voyez *prêtres*.
- Cycéon*, Boisson mystérieuse , en usage dans les mystères d'Eleusis. Cérès refuse d'en boire , 113. Elle y consent enfin , 114.
- Cylléniens* (les) rendent un culte particulier à Priape , 121.
- Cyre*, (S.) S. Priapique.

D.

Dante (le) parle de l'impudicité des dames de Florence , 289.

Davanzati (Joseph) archevêque de *Trani*, abolit les restes du culte de *Priape* en cette ville , 257.

David découvre , en dansant , sa nudité dans une cérémonie publique. On se moque de lui ; ce qu'il répond à sa femme *Michol* , 191.

Déesse , la bonne *Déesse*. Excessive dépravation de ses mystères à Rome , 186 et 187.

Devedassis, danseuses , nommées *Bayadères* par les européens ; leur initiation aux mystères de l'amour , 81.

Diable, représenté sur le tombeau du roi *Dagobert* , qui , à la place du sexe , présente une face humaine , 206 , la note. Joue un tour diabolique à un prêtre libertin , 302 et 303.

Diane-Anaïtis est la *Vénus* des arméniens. On l'honore par des prostitutions religieuses , 175.

Dieu des hébreux , fort en colère contre ceux qui se livraient au culte du *Phallus*. Ordonne que tous les princes du peuple soient pendus , 53. Moïse ne suit point cet ordre , et fait passer au fil de l'épée 24 mille hommes , *id.* Dieu ordonne que , pour le même sujet , tous les madianites soient tués , 53 , 54.

Dieux. Le grand nombre de ceux qui sont invoqués dans l'acte du mariage , 137 et 138. Dieux qui couchent avec des femmes , et les épousent pendant la nuit dans leur temple , 179 et 180. Dieux du Capitole introduits dans la Gaule et la Germanie , 210.

Dijon. L'usage de donner les innocens , établi autrefois dans cette ville , 334 et 335.

Dionysus , surnom de *Bacchus* chez les grecs , 101 et 102. Voyez *Bacchus*.

Diphallus , ou double *Phallus* , 145.

Dionysiaques , fêtes grecques. Se célébraient huit jours auparavant les Pamyliés des égyptiens , 102. Leur simplicité dans leur origine , 102 et 103. On y portait le *Phallus* , 103. Description de la pompe religieuse des *Dionysiaques* , 103 , 104 et suiv.

Durivau. Ce qu'il fait pour donner les innocens , 334.

E.

EAU découlée du Lingam est sacrée , et produit des miracles dans l'Inde , 87.

Ecce homo. Comment représenté , 311.

Ecosse. Les rois de ce pays avaient le droit de coucher avec les nouvelles mariées , 276. Les habitans se soulèvent contre ce droit odieux , *idem*.

Efféminées. Ce que c'est ; leurs cabanes , 174. *Aza* , roi , les chasse de son pays ; et *Josaphat* , son fils , en fait exterminer un grand nombre , 174. *Josias* fait abattre leurs cabanes , 174.

Egypte. Du culte du Phallus en ce pays , 33 et suiv. Soldats d'Egypte se découvrent devant leur roi *Psammitichus* , 190.

Egyptiennes se découvrent devant le taureau Apis nouvellement élu , 23. Se prostituent au Bouc sacré , 25. Qui leur préfère des chèvres , 26. Portent à la fête de Bacchus un grand Phallus en procession , et le font mouvoir , 35. Leur indécence en se rendant à la fête de *Bubastis* , 196. Celle des égyptiennes modernes , 198.

Eleusis. Lieu de l'Attique , où se célébraient les mystères de Cérès , 112. On y chante une hymne où l'aventure de *Baubo* et de Cérès est exprimée , 114.

Elissa. Fuit la ville de Tyr , aborde dans l'île de Chypre , 169. Y arrive pendant que les jeunes filles célèbrent la fête de Vénus , en amène quatre-vingt , et les marie avec les jeunes tyriens de son expédition ; fonde la ville de Carthage , 170.

Embrun , ville ; dans la principale église était le Phallus de *S. Foutin*. Culte que les femmes lui rendaient , 239 et 240.

Eportes , ministres du culte de Cérès ; ce qu'ils cachent aux initiés , 112.

Epoux qui demandent le congrès ; procédure indécence à laquelle ils sont soumis , 270 , 271 et 272. Assujétis à des lois tyranniques de la féodalité , 275 et suiv.

Equinoxe du printems , célébrée par des fêtes chez les anciens , 4 et 5.

Esclavons, adorent Priape sous le nom de *Pripe-gala*, lui offrent des sacrifices humains, 214, 215 et 216.

Etrurie. Introduction du culte du Phallus en ce pays, 130 et 131.

Evêques. Ceux d'Amiens prétendent au droit de coucher avec les nouvelles mariées, 277. Evêque des foux; comment élu, 315. Celui de Strasbourg ne veut point permettre le mariage aux prêtres de son diocèse; plainte à cet égard, 337. Evêques d'Allemagne vendent aux prêtres la permission d'avoir des concubines, 337 et 338. Evêque anglais touche le sein des religieuses, pour juger de leur chasteté, 344.

Excommuniés. Pour obtenir l'absolution se laissent fouetter tous nus pendant la marche des processions, 318.

Ex-voto offerts à Priape, étaient des Phallus, 156.

Ex-voto priapique de la ville d'Aix en Provence, 211.

Ex-voto priapique, qui était dans la chapelle de *S. Foutin de Varailles*, 239. *Ex-voto* offerts à *S. Côme* et *S. Damien*, 259 et suiv.

Ex-voto phallique, 372.

Ezéchiél, prophète; ce qu'il dit de la fornication des femmes israélites, avec des Phallus d'or et d'argent, 59 et 60.

F.

Fables mythologiques. Elles ne sont point toutes allégoriques, et ne furent composées que long-tems après la naissance de l'idolâtrie, 20. Les fables du *Phallus* ou de *Priape*, n'ont aucun sens allégorique, 21. Fable du *Phallus* chez les égyptiens, 47 et suiv.

Fables égyptienne, phénicienne et phrygienne, sur l'origine du *Phallus*, s'accordent en un point, 71. Fables indiennes sur le *Lingam*, 92 et suiv. Fables des grecs sur le *Phallus*, 107 et suiv. Leur obscénité, 109, 113 et 114. Fables de *Priape*, leur indécence, 118. Fable de l'Âne consacré à *Priape*, 119. Fable des *Propœtides*, inventée pour inspirer la crainte de *Vénus*, 178. Fables racontées par un docteur en théologie sur des *Phallus*, 229.

Fascinum, nom du Phallus-Amulette chez les romains, 142. C'est un préservatif puissant, 142 et 143. Diverses circonstances où il est employé, 143. Ses formes variées. Est adjoint au *Mullos*, 143, 144 et 145. *Fascinum* en usage parmi les chrétiens, 219. Peines portées contre ceux qui l'invoquent, 219 et 220. *Fascinum* pendu au cou et aux épaules des enfans pour éloigner les regards de l'envie, 217, 228 et 256. *Fascinum* en usage dans le royaume de Naples, appelé

Fica, 256.

Faune, même divinité que *Pan*, *Satyre*, *Priape*, 26, 370 et 371.

Femmes égyptiennes; se découvrent devant le taureau Apis, 23. Se prostituent au Bouc sacré, 25 (voyez *égyptiennes*). Femmes israélites; fabriquent des Phallus et en abusent, 59 et 60. Femmes indiennes; mettent une partie de leur corps en contact avec le Phallus ou Lingam. Les jeunes épousées sacrifient au Phallus leur virginité, 89. Femmes de l'Inde baisent la partie sexuelle des prêtres de Chiven, 91.

Femmes turques baisent la partie sexuelle des fous ou saints de Dieu, 91 et 92. Femmes de Lampsaque sont courtisées par Priape, 118. Femmes romaines couronnent le Phallus, 132; ont un sénat où elles se rassemblent pour décider sur des matières de galanterie ou de débauche, 137; s'asseyent sur le Phallus, 138; l'enjambent, 139.

Femmes mariées des Hébreux procurent des concubines à leurs maris, 162 et 163. Salomon a sept cents femmes, outre trois cents concubines, 164. Femmes de Babylone se prostituent en l'honneur de Vénus, 168 et 169. Celles de Chypre, de Paphos en font autant, 170 et 171. Même usage près de Carthage, 170; à Biblos, 171; à *Héliopolis*, au temple des *Aphaques*, 172; chez les israélites 173 et 174; en Arménie, 175; chez les lydiens, 175; chez les augiles, 175; les Nasamons, 176; à Naucratis.

Femmes se prostituent dans cette ville, 176. Femmes des *Gindanes* s'honorent de leurs prostitutions; comment, 176; *la note*. Femmes qui épousent des dieux pendant la nuit dans les temples; celles de

- Babylone*, 170; celles de *Thèbes*, 170 et 180; celles de *Patarès* en Lycie; celles de *Jagrenat* dans l'Inde, 180. Moïse défend aux hébreux de découvrir les femmes qui leur sont parentes, 180. Action indécente et courageuse des femmes des perses, 197.
- Femmes (vieilles) mettent en vogue les mandragores en France, 223. Femmes qui portent à leur coiffure des formes du Phallus, 230. Femmes chrétiennes ont imité des anciens les fornications avec le Phallus, 231. Pratiques magiques et obscènes des femmes chrétiennes, pour se faire aimer de leurs maris ou pour les faire périr, 232 et 233, *la note*.
- Femmes invoquent, pour devenir fécondes, *saint Foutin de Varailles*, 238; *saint Foutin d'Embrun*, et font des libations à son Phallus, 239; *saint Foutin de Poligny*; *saint Foutin de Cruas*, 241; et *saint Fontin du Puy en Velay*, 142. Elles raclent le Phallus de ce dernier et en avalent la poussière, 142. Elles en font autant à *Saint-Guerlichon*, 144. A *Saint-Guignolé*, 247. A une idole appelée *Ters*, 151 et 152.
- Femmes s'étendent, pour devenir fécondes, pendant neuf jours, sur la figure horizontale de *Saint-Guerlichon*, 244. S'étendent sur la figure de *Saint-Antoine de Paule*, à *Sarragosse*, 253, *la note*.
- Indécences des femmes stériles devant l'idole de *saint René*, 245 et 246. Elles lèvent le tablier qui couvre le sexe de l'idole de *saint Arnaud*, 246. Femmes des environs d'*Isernia*; les Phallus en cire qu'elles offrent aux saints *Côme* et *Damien*, les baisent, 260 et 261.
- Femmes, comment elles sont fécondées par les vertus de *saint Côme* et de *saint Damien*, 261 et 262. Femmes et filles accusées d'impudicités sont visitées toutes nues, 270. Femmes mariées visitées, 271. Visitées par des hommes, 272. Femmes adultères comment punies autrefois, 273 et 274.
- Femmes publiques condamnées à parcourir la ville toutes nues et montées sur un âne, 275. Femmes nouvellement mariées sont assujéties à recevoir leur seigneur dans leur couche, 275.
- Femmes publiques font un pet pour le seigneur de *Montluçon*, en entrant dans cette ville, 278 et 279,

la note. Femmes publiques. Guillaume VII, duc d'Aquitaine, les réunit dans un couvent où elles sont présidées par une *abbesse*, 281. Femmes publiques de la *grande abbaye* de Toulouse, protégées par Charles VI, 281; et par Charles VII, 282. *Femmes publiques* de Paris sont soumises à une organisation, font des processions, suivent la cour, font le lit du *roi des ribauds*, 285.

Femmes de la cour à demi-nues servent à table en un festin, 287. Trois femmes flamandes figurent toutes nues dans un spectacle public, pour représenter les trois déesses du jugement de Paris, 288 et 289. Femmes qui ont la gorge nue, 290 et suiv.; comment elles en sont punies, 292, 295; comment elles gagnent leur dot, 296 et 299. Voyez *Parisiennes*, *indécences*.

Femmes qui se fouettent et suivent les flagellans, 320. Femmes font en chemise certaines cérémonies religieuses, 325; assistent, nues en chemise, aux processions, 326; y assistent toutes nues, 328. Différens pays où les femmes se prostituent aux étrangers, 360 et suivantes.

Fesne, nom que les français donnaient au *Fascinum* des romains, 219, 220.

Fêtes publiques et privées où l'on voit des femmes nues, 286 et 287; des figures indécentes, 288. Fêtes des fous et des soudiacres, 314, 315 et 316.

Fica, nom du *Fascinum* en Italie, 256.

Filles, voyez *femmes*.

Fille qui se prostitue pour gagner de l'argent, afin de payer son confesseur à Pâques, 317 et 318, *la note*.

Flagellans. Leur troupe vagabonde dans divers pays, leurs indécences, 318 et 319. Les femmes se rangent parmi les flagellans, 320; sont enfin organisés en sociétés, 320.

Flagellations: les pénitens les recevaient de leurs confesseurs, 317.

Fontainebleau. Peintures obscènes de ce château; la reine les fait détruire, 310.

Fornications des égyptiennes avec le bouc de Mendès, 25 et 26; des hébreux avec les femmes des madian-

nites, 53 ; des femmes israélites avec des Phallus d'or et d'argent, 59 et 60. Les indiennes fornicquent avec les prêtres, croyant jouir des embrassemens de leur dieu, 89. La même chose se passait dans le temple de Bélus, 90. Défendue aux hébreux, 173.

Fornications des chrétiennes, et même des religieuses fornicquent avec des Phallus, comme les femmes israélites, 231 et suiv.

Fous sont honorés chez les turcs comme des *saints de Dieu* ; ils sont nus. Etrange hommage que leur rendent les femmes, 91 et 92. Fêtes des fous, 314, 315 et suivantes.

Foutin (*St.*) paraît dériver du nom de *Tutinus*, 137.

Fotin ou *Foutin*, saint qui remplit chez les chrétiens les fonctions de Priape, 238 ; *saint Foutin* de Varailles, figure des *ex-voto* de sa chapelle, 239 ; *saint Foutin* d'Embrun, représenté avec un long Phallus. Les femmes lui font des libations avec du vin, 239 et 240 ; *saint Foutin* de Poligny, de Cruas, *saint Foutin* près Tracros en Auvergne, 241 ; ses formes phalliques encore existantes, 142.

Foutin (*saint*) du Puy en Velai, pratique employée par les femmes pour être fécondées par ce saint, 142 ; *saint Foutin* en Allemagne. Les nouvelles mariées déposent sur son autel leur robe de virginité, 243.

Fraude pieuse, trahison ainsi qualifiée par *Pierre*, abbé de Vau-Cernay, 308, *la note*.

Fricco, dieu germain : il est représenté avec un énorme *Phallus*, et n'était auparavant qu'un Phallus isolé, 209.

Frigga, divinité femelle correspondante au dieu *Fricco* : c'était la Vénus des germains et des scandinaves, 209.

Froissart, chanoine et historien de France ; ses expressions ordurières, 300.

G.

GAGUIN, moine et historiographe de France ; ses écrits obscènes, 301.

Garçons et filles publiquement dévoués à la prostitution dans la petite ville de *Villefranche* en Beaujo-

lais, 285 et 286. Il leur est défendu de frapper les bourgeois de cette ville, 286.

Gaulois. Le culte du Phallus et de Priape n'existait point chez eux avant l'arrivée des romains, 204 et 205. Ils étaient moins chastes que pudiques, 205. Les premières idoles qu'ils fabriquent, à l'exemple des romains, ont toutes le sexe couvert, 205 et 206. Les romains introduisent chez les gaulois les dieux du Capitole et le dieu Priape, 210.

Génération. Son acte était honoré dans plusieurs pays, 159. Est sanctifié, 166 et suiv. Divinités qui y président. Voyez *Vénus, Priape, Mylitta, Astarté, Diane-Anaitis, Cotytto, la bonne déesse, Bacchus*, etc.

Germain. Le culte du Phallus est introduit chez eux avant l'arrivée des romains dans leur pays, 208. Leur dieu *Priape* était nommé *Fricco*, et leur déesse *Vénus*, *Frigga*, 209. Les romains introduisent chez les germains les dieux du Capitole, ainsi que le dieu *Priape*, 210.

Gilles. (St.) Saint Priapique, révééré en Bretagne, 245.

Gindanes, peuple de la Lybie; portent les marques de leurs prostitutions fréquentes, et s'en honorent, 176, la note.

Godefroy de Bouillon envoie le prépuce de N. S. à Anvers, pour y remplacer le culte de Priape, 249.

Gorge nue des femmes; déclamations des prédicateurs contre cet usage, 290 et suiv. Châtiment épouvantable réservé aux femmes qui découvrent leur gorge, 292 et 293.

Gorge nue des hommes, 293 et 294.

Grâces (les trois) de Germain Pilon, placées dans une église, 311.

Greco. du culte du Phallus chez eux, 98 et suivantes. Ils composent leur religion de tous les cultes des orientaux, 101.

Guerlichon, (St.) saint Priapique, révééré à Bourg-Dieu, 244. Les femmes y faisaient des neuvaines, s'étendaient sur la figure du saint, et raclaient son Phallus, 244 et 245.

Guignolé, (St.) saint Priapique, révééré dans les envi-

rons de Brest ; son Phallus , raclé par les femmes stériles , ne diminue point , 247. Son culte a existé jusqu'au 18.^e siècle , *idem*.

Guillaume VII , duc d'Aquitaine , établit à Niort un lieu de prostitution , présidé par une abbesse , 281.

H.

HARPOCRATES , dieu-soleil , représenté avec les cornes du taureau zodiacal , 12.

Hauts lieux. Ce que c'est chez les hébreux , 59 et 60.

Hébreux. Du culte du Phallus chez ce peuple , 52 et suivantes. Vingt-quatre mille d'entr'eux sont égorgés par ordre de Moïse , et par la main de leurs parens , pour avoir rendu un culte à Beel-Phegor , 55. Ils continuent , malgré cette punition , à rendre un culte à Beel-Phegor , 55. Adorent Priape sous le nom de *Miphelezeth* , 58.

Hébreux. Le concubinage est en honneur chez eux , 162.

L'inceste a lieu sans blâme , 163 et 164. Mais ils rejettent les jouissances nuisibles à la population , 164 et 165. La virginité est un opprobre chez eux , 165. Les prostitutions religieuses sont prosrites chez eux par Moïse , 173. Néanmoins elles y sont en usage , 174. Leur manière singulière en prononçant un serment , 192. Moïse leur défend de découvrir leurs parentes , 195.

Héliopolis, ville de Phénicie ; son temple consacré à Vénus et aux prostitutions religieuses , 172 et 173.

Hercule. Idole de ce dieu trouvée en Bretagne , dont le sexe est couvert par une peau de lion , 205.

Hermaphrodite , idole ayant les deux sexes , dans le temple de *Belus* à Babylone , 71. Bardesane a vu une pareille idole dans l'Inde , 74. Elle y existe encore , 76.

Hermès. Pierres de borne , auxquelles on adjoint une partie du bouc ou du taureau céleste , 11 et 12.

Hermès au membre droit existait chez les pelasges , avant les colonies égyptiennes , 100. Priape est représenté à Lampsaque comme un *Hermès* , 116. Il est représenté de même dans d'autres parties de la Grèce , 116 , 117 , 120 , 121 , 122 , 370 et 371.

Hermès. Alcibiade et ses compagnons de débauches détruisent les Hermès d'Athènes. Ces Hermès sont des espèces de Priapès , 116. Philippe , roi de Macédoine , comparait les athéniens aux Hermès ; pour-quoi ? 117. Hermès-Priape , 120 et 122. Hermès-Casmillus , 370 et 371.

Hermontis , temple de l'ancienne Egypte ; ses bas-reliefs , 44.

Heures. Livres de prières ; leurs miniatures obscènes , 310.

Hiérapolis , temple magnifique de cette ville , 61. Ses richesses , 62. Deux Phallus colossaux se trouvent à l'entrée de ce temple , 63. Leur hauteur extraordinaire , 63 et 64.

Hoël le Bon. Loi singulière qu'il établit pour les filles violées , 194.

Hortanès , surnom de Priape , adoré sous ce nom chez les espagnols , 211 et 371.

Horus , dieu du jour , 47.

Huile sainte , de S. Côme et S. Damien , à Isernia ; manière indécente dont on l'emploie , 262 et 263.

J.

Jacob épouse les deux sœurs , et chacune d'elles lui fournit une concubine , 162 et 163. *Jacob* exige que *Joseph* , en faisant un serment , mette sa main sur sa cuisse , ou plutôt , sur sa virilité , 192. Ses deux femmes , *Lia* et *Rachel* , se disputent la possession de mandragore , 222.

Jagrenat. Les brames y donnent une femme à leur dieu , 90 et 180. Voyez *pagode*.

Jeanne I.^{re} , reine de Naples , fonde à Avignon un lieu de prostitution , présidé par une *abbesse* ; elle en fait les réglemens , et en exclut les Juifs , 284.

Jephthé va pleurer sa virginité sur les montagnes , 164.

Jeux qui se pratiquaient en Grèce pendant les grandes Dionysiaques , 107.

Jésuites de l'Inde , leur querelle avec un capucin de Pondychéri , 83.

Inde. Culte du Phallus dans l'Inde , 74 et suiv. Filles de l'Inde croyent ne pouvoir être reçues en paradis avec leur virginité, 165.

Indécences des figures représentées dans les pagodes de l'Inde , 79 , 80 , 80 et 82. Indécence des groupes de satyres qui suivaient la pompe religieuse de Bacchus chez les Grecs , 105 , 106 et 107. Indécence de l'aventure de Bacchus et de Polymnus , 108. De celle de *Baubo* , et de Cérès , 113 et 114. Indécences des femmes romaines dans la cérémonie du Phallus , 132 et 133. Voyez *femmes*.

Indécence dans la manière dont les hébreux prêtaient les sermens , 192. Les arabes modernes suivent la même pratique , 193. Indécence des femmes prononcées par les filles violées dans le pays de Galle , 194. Indécences défendues par Moyse , 195. Indécence des femmes égyptiennes , en se rendant à la fête de *Bubastis* , 196. Indécences des femmes des Perses en une circonstance périlleuse , 197.

Indécences des égyptiennes modernes. Indécences ordonnées par les lois de Lycurgue , 198 et 199. Leur motif , 199 et 200. Indécences pratiquées par des femmes chrétiennes pour se faire aimer de leurs maris , ou pour les faire périr , 232 , *la note*. Pareilles indécences des mêmes femmes et des religieuses , 233 , *la note* , 234 , *la note* , et 235 , *la note*. Indécence des femmes en invoquant saint René , 245 et 246. Indécence des onctions faites avec de l'huile de saint Côme et de saint Damien , à *Isernia* , 263.

Indécences de quelques usages relatifs au culte du Phallus , 266 et suiv. Indécence de la visite des femmes accusées d'impudicité , 270. Indécence de la procédure du *congrès* , 271 , 272 et 173. Indécence des peines portées contre les adultères , 173 et 174. Indécence des peines portées contre les femmes publiques , 275. Indécence du droit de *marquette* , 275 et suiv. Indécences de quelques droits féodaux , 278. Indécences de quelques fêtes et cérémonies publiques , 286 , 287 , 288 et 289.

Indécences dans les vêtements , 289. Des dames de Florence , d'Avignon , de Gênes , 289 et 290. Des femmes

- françaises , 290 , 291 , 292 et suiv. Indécence dans les vêtemens des hommes , 293 et 294. Indécences dans les manières , ou d'écrire , 295 et suiv. Indécences des parisiennes aux bains , 297. Indécences des prédicateurs , 295 , 296 , 297 , 298 et 300. Indécences des conteurs , des poètes et des historiens , 300 et 301. Des Théologiens , 302 , 303 et 304.
- Indécences des écrits de plusieurs prêtres , moines ou évêques , 300 , 301 et suiv. Indécences des tableaux , tapisseries , peintures , statues qui se trouvaient anciennement dans les palais des rois , dans les églises , dans les livres de prières , 309 , 310 , 311 , 312 et 313. Indécences de la fête des fous , 314 , 315 et 316.
- Indécences de pénitences publiques et privées , 317 et 318. Indécences des flagellans , 319 et 320.
- Indécences des processions chrétiennes , 322 , 323 et suiv. Pratiques indécentes exercées contre les paresseux , 330 et 350.
- Indécences. Plus les représentations priapiques étaient indécentes , plus les anciens croyaient se rendre agréables à la divinité , 276. Indécence de plusieurs monumens anciens et modernes , 376 et 377. Indécence des représentations de deux vases du musée de *Portici* , 378 et suiv.
- Infanticide*. Crime autrefois commun dans les couvens de religieuses , 343 et 344.
- Innocens*. Donner les innocens , ce que c'est. Indécence de cet ancien usage , 330 , 332 , 333 et suiv.
- Josaphat* , roi de Judas , fait exterminer un grand nombre d'efféminés , 174.
- Josias* fait renverser les cabanes des efféminés qui étaient dans la maison du Seigneur , 174.
- Isernia* , ville du royaume de Naples. Le culte de Priape s'y est conservé jusqu'à nos jours. Détails de sa foire , de ses églises , et de ce qui a rapport au culte de cette divinité , 257 , 258 et suiv. Cette ville vient d'être détruite par un tremblement de terre , 263.
- Isis* , ou la lune , cherche et retrouve le corps de son époux Osiris , en recueille les diverses parties : ne trouvant pas sa partie sexuelle , elle en forme un simulacre qu'elle consacre dans les temples , 46 , 47 et 48.

- Israélites*. Leur femmes fabriquent des Phallus d'or et d'argent, et en abusent, 59 et 60. (Voyez *Hébreux*.)
Italiens, sont accoutumés à voir des figures nues, 255.
Ityphalles, groupes d'hommes qui faisaient partie de la pompe de Bacchus, 104. *Ityphallique (main)*, 144.
Jugement de Pâris, représenté à Lille ; singularité de ce spectacle ; costumes et figures des trois déesses, 288.
Jugement dernier, obscénités des tableaux qui le représentent, 311 et 312.
Juifs, exclus du lieu de prostitution établi à Avignon par la reine de Naples, 284.
Jules II, pape, établit un lieu public de prostitution à Rome, 285.
Junon, par un charme secret, rend monstrueux Priape, fils de Vénus, 118.
Junon, figurée par une flamande maigre et sèche, 288 et 289.
Jupiter Ammon est représenté avec les cornes du bélier céleste, 11 et 12.

K.

- KAMUL*, pays où les femmes partagent leur lit avec les étrangers. Le Kan de Tartarie veut envain abolir cet usage : il le tolère, 360 et 361. *La note*.
Karnak, temple de l'ancienne Thèbes en Egypte ; Ses bas-reliefs, 44.
Kedeschoths, nom des prêtresses de Priape chez les hébreux, 56.

L.

- LAMPSAQUE*, ville dont les habitans convertissent les premiers le Phallus en divinité appelée Priape, 115 et 116 ; sont fort dévots à Priape, qui est la divinité tutélaire de leur ville, 119. Médailles de Lampsaque, 120.
Laris, sectaires de l'Inde, vont tout nus, et portent le Lingam, 87.
Lavinium. On y célébrait les libérales et la pompe phallique. Une femme de distinction venait placer une couronne sur le Phallus, 132.

Liber, nom de Bacchus en Italie, 131.

Libera, nom de Vénus en Italie, *idem*.

Libérales, nom des fêtes de Bacchus en Italie, 131 et 132.

Lieux de plaisir, nom donné à plusieurs couvens de religieuses, 344 et 345.

Lieux de prostitutions fondés à Niort par Guillaume VII, duc d'Aquitaine, 281; protégés à Toulouse par les rois Charles VI et Charles VII, 281 et 282; organisés à Paris, 283; fondés à Avignon par la reine de Naples, 284; fondés à Rome par le pape Jules II, 285. Lieux de prostitution composés de personnes des deux sexes, établi à Villefrance en Beaujolais, 285 et 286. Voyez *Abbeyes*.

Lingam, nom du Phallus chez les indiens, 20 et 77. Diverses formes des *Lingams*, *id.* Lingams colossaux dans la pagode de Villenoure. Lingam d'une longueur prodigieuse représenté dans la pagode de Tricoulour, 80 et 81. Lingams colossaux, 84 et 85. Culte qu'on lui rend, 85, 86 et 87. Les femmes de l'Inde se mettent en contact avec le Lingam, 88 et 89. *Lingam*. Les femmes de l'Inde s'en approchent d'une certaine manière. On y conduit les bestiaux pour être fécondés, 89. Lingam de fer auquel les jeunes filles sacrifient leur virginité, 89.

Loi de Babylone qui prescrit la prostitution aux femmes, 168. *Loi de Lycurgue* qui ordonne aux jeunes filles et aux garçons de se présenter nus dans les exercices publics, 198 et 199; motifs de cette loi, 200 et 201. Platon propose une loi semblable, 201. Loi singulière, indécente du pays de Galle, 194. Lois qui prescrivent la continence sont très-souvent violées, 231, 236, 279, 280 et 347.

Loth offre ses filles aux habitans de Sodôme; lui-même a des enfans de ses propres filles, 162.

Louis (saint), roi de France, fouetté par ses confesseurs, 317, ordonne des processions composées de personnes en chemise, 323. On fait à son tombeau des pèlerinages en chemise, *idem*.

Lupercales, fêtes qui ont des rapports avec le culte du bouc, 30 et 31.

Lycurgue ordonne que les jeunes filles et les garçons s'exerceront publiquement tous nus , 199 ; motifs de cette loi , 200 et 201.

Lydiens. Chez eux les prostitutions religieuses sont en usage , 175.

Lyon. Les chanoines de la cathédrale de cette ville prétendent au droit de coucher avec les nouvelles mariées , 277.

M.

MAACHA, mère du roi *Aza* , est prêtresse de Priape chez les hébreux , 58.

Machina mulierum ou *machinamentum* ; ce que c'est ; abus qu'en font des femmes et des religieuses , 233 , 234 et 235.

Madianites et les moabites adorent *Beel-Phégor* , 52. Le dieu des hébreux ordonne que pour cela ils soient tous tués , 53 et 54.

Maillard, prédicateur du quinzième siècle ; ce qu'il dit des femmes de Paris , de leurs vêtemens indécens , 291 ; des libertins , 295 ; des femmes de Paris qui prostituent leurs filles pour leur faire gagner leur dot , 296 , 298 et 299.

Main ityphallique , 144. *La main de gloire* ou *mandragore* rappelle la main ityphallique , 226 et 256.

Mandragore, amulette phallique en usage parmi les chrétiens , 219. *Mandragore* chez les anciens hébreux , 222. Les templiers sont accusés d'adorer une *Mandragore* , 223. Sermon d'un cordelier contre les *Mandragores* , 223. Un poète chroniqueur déclame contre elles , 224. Comment cette amulette acquiert sa vertu magique , 224 et 225. Les formes et pratiques superstitieuses employées pour leur donner de la vertu , 225 , 226 , *la note*.

Marchette, droit féodal qui autorisait les seigneurs à coucher la première nuit des noces avec les nouvelles mariées ; différens noms de ce droit , 275 ; des moines , des chanoines , des curés s'arrogent ce droit , 275 , 276 , 277 ; plusieurs en sont punis , 276 , 277.

- Mariage.* Les romains invoquaient un grand nombre de divinités pour la consommation du mariage , 138. Mariage profané par les droits de la féodalité , 275 et suiv. Mariage consommé sur un arbre et dans la rivière , 278. Voyez *Congrès*. Mariage des prêtres , prohibé , 337. Un particulier est assassiné par des prêtres , pour avoir voulu le proscrire , 339. Vœu du pape Pie II , sur le mariage des prêtres , 348 et 349.
- Marie l'égyptienne.* (Ste.) Comment elle était représentée dans sa chapelle , 312.
- Martel* , petite ville du Limousin ; manière indécente dont on y punissait les adultères , 274.
- Martouan* , bourg d'Asie , où les femmes partagent leur lit avec les étrangers ; anecdote des missionnaires chrétiens à ce sujet , 361.
- Melampus.* Introduit le culte de Bacchus et celui du Phallus en Grèce , 98 , 99 et 100.
- Mendès.* Nom d'une ville d'Égypte , où le bouc zodiacal était adoré sous la forme d'un bouc vivant , 8. Ce bouc est le même que Pan , 8. Mendès signifie bouc et pan , 8 et 26.
- Mendésiens* adorent des boucs , 25.
- Menot* , prédicateur du quinzième siècle ; déclame contre la nudité des gorges , 291 et 292. Contre les indécences des femmes de Paris , en prenant les bains , 297 et 298.
- Mercur.* Voyez *Hermès*.
- Mercure.* Plusieurs statues de ce dieu , trouvées sur le mont Donon entre la Lorraine et l'Alsace , dont le sexe est découvert ou déguisé , 206.
- Messaline* offre quatorze couronnes à Priape , 152 et 153.
- Mexique.* Le culte du Phallus y existait dans les villes de Panuco et de Tlascala , 96.
- Miches* , espèce de pains qui ont les formes phalliques ou vénériques , 227.
- Michol* , femme de David , punie pour avoir fait des reproches à son mari qui s'était découvert en public , 191 et 192.
- Minotaure.* Origine de ce monstre , 369.
- Mipheletzeth.* Nom que portait Priape chez les hé-

breux, 58. Rabelais applique ce nom à la reine de l'île des Andouilles, 59.

Missionnaires. Couchent avec les femmes du bourg de Martouan, 361, *la note*.

Mithra, dieu soleil de Perse; ses monumens symboliques, où se voit un scorpion mordant les parties génitales du taureau céleste, 66 et 67, *la note*. Explications des bas-reliefs symboliques de *Mithra*, 72 et 73.

Moïse fait massacrer 24 mille israélites qui adoraient Beel-Phegor, 53. Fait tuer tous les madianites pour le même sujet, 53 et 54. Prohibe les prostitutions dans la maison du Seigneur, 173. Moïse défend aux hébreux de découvrir les femmes, et sur-tout leurs parentes, comme le faisaient les chananéens, 195.

Moines de S. *Théodard* ont le droit de coucher la première nuit des noces avec les mariées, 275. Les habitans indignés abandonnent le territoire des moines, et fondent la ville de Montauban, 275.

Moines de S. Etienne de Nevers prétendaient au droit de coucher avec les nouvelles épousées, 277.

Montaigne. Il croit se rappeler avoir vu dans son pays, une cérémonie semblable à celle du couronnement du Phallus, 230. Il dit que les femmes de son pays portent une forme de Phallus sur leur coiffure, *id.*

Montauban. Cause singulière de la fondation de cette ville du Quercy, 275 et 276.

Mont Donon, situé entre la Lorraine et l'Alsace; particularité des figures de Mercure qu'on y trouve, 206.

Montfort. (Simon de) Fraude priieuse préconisée par l'abbé de Vau-Cernai, 307 et 308, *la note*.

Montluc se fait gloire de ses actes de cruautés, 305, 306 et 307, *la note*.

Montluçon. Droit singulier et honteux que les seigneurs de cette ville exigeaient des filles publiques, lorsqu'elles passaient sur le pont de cette ville, 278 et 279, *la note*.

Mullos. Simulacre du sexe féminin est réuni au Phallus, III, 113. Amulette des romains appelée *Fascinum*, 143.

Mutinus. Nom du Phallus chez les romains, 20 et 132. Les femmes romaines s'asseyaient dessus avant leur

- mariage , 138 et 139. L'enjambent , 140. Forme du *Mutinus* , 141. On se prosterne devant son idole , 141 et 142. Sa chapelle , 142.
- Mylytta*. Nom de Vénus chez les assyriens ; on l'invoque à Babylone , lors des prostitutions religieuses , 168 et 173.
- Mystères* du Phallus sont les premiers auxquels se font initier les égyptiens qui prétendent au sacerdoce , 37. Melampus n'a pas découvert aux grecs le fond des mystères du Phallus , 99. Mystères de la déesse *Cotytto* , 111. Mystères de Cérès , le Phallus en fait partie , 112. Prostitutions religieuses dans plusieurs mystères , 179 et 181. Mystères de Bacchus ; ses abominations , 182 , 183 et 184. Abolis , 185. Mystères de la bonne déesse à Rome ; leur dépravation , 186 et 187.

N.

- NANTES**. Usage indécent pratiqué dans les églises , condamné par le concile de cette ville , 332.
- Nasamons* , peuples de la Lybie ; les prostitutions religieuses y sont en usage , 176.
- Naucratis* , ville d'Egypte ; les filles y font le métier de courtisanes , 176.
- Nevers*. Usage singulier pratiqué en cette ville , 231.
- Neveu*. Nom d'une femme publique , promenée toute nue dans Paris , montée sur un âne , 275.
- Niort* , ville du Poitou. Guillaume VII , duc d'Aquitaine , y établit un monastère composé de femmes publiques présidées par une abbesse et une prieure , 281.
- Noé* montre sa nudité , et son fils est maudit pour s'en être moqué , 191. *Noé* figuré nu dans une cérémonie publique ; vers faits à ce sujet , 287 et 288.
- Nombril de Dieu*, conservé à Châlons ; l'évêque de cette ville visite cette relique ; ce qu'il trouve dans le reliquaire ; plainte des chanoines à ce sujet , 331, *la note*.
- Nudité* en usage , provient de la chaleur du climat , 159. Nudités découvertes par des soldats égyptiens , 190. par Catherine Sforce , *la note*, par Noé et par David , 191. Nudité des femmes n'était pas plus hon-

- teuse chez les orientaux, que celle des hommes , 194. Nudité des filles et des garçons , ordonnée par les lois de Lycurgue , 198 et 199. Platon recommande de pareilles nudités , 201. Les nudités se voient en Italie jusque dans les églises , 255 et 256.
- Nudités* dans les processions et promenades publiques , 273 , 274 , 275 et 285. Dans les fêtes publiques et entrées des rois , 286 et 287. Nudité d'une figure de *Noé* , 288. De trois femmes représentant les trois Déeses , 288 et 289. Nudités dans les processions , 322 et suiv. Nudités dans quelques autres pratiques , 332 et 333.
- Nudipedalia*. Ce que c'était chez les anciens payens ; les chrétiens s'en moquent , puis les imitent , 321 et suivantes.

O.

- ODIN ou *Woden* , dieu Germain , père du dieu *Thor* , 208.
- Onction* faite à *Isernia* ; son indécence , 263.
- Opinion étrange* des anciens , sur les moyens d'accroître la vertu du Phallus , 378 et suivantes.
- Opinion fausse* de ceux qui semblent préférer dans les religions , les sacrifices cruels aux sacrifices amoureux , 375 et 382.
- Orange* , ville ; le Phallus qu'on y adorait ; sa fontaine prolifique , 240.
- Organe* viril de la génération ; il était , et il est encore en grand honneur chez les orientaux , 91 , 189. On jure en posant la main dessus , 189 ; n'est point une chose indécence chez les anciens orientaux , 189 et 190 , ni chez les modernes arabes , 192 et 193. En France , on donne à des pains la forme des organes de la génération de deux sexes , 226 et 227.
- Ornée*. Lieu situé près de Corinthe , où Priape recevait un culte particulier , 121.
- Orphiques* , (secte des) adoptent le culte du Phallus , 124. Ses mœurs austères , et puis corrompues , *id.*
- Osée* , prophète ; ce qu'il dit contre le culte de Béal-Phégor , 55.

Osiris , dieu soleil , le même que *Bacchus* , 26. On porte en procession sa figure , munie d'un triple *Phallus* , 37. Procession de l'idole d'*Osiris* , représenté dans divers bas-reliefs des anciens temples de l'*Egypte* , 44 et 45. Représenté couché , 45. Fable relative au *Phallus* d'*Osiris* , 46.

Osiris ; principe du bien , est renfermé dans un coffre par son frère *Typhon* , principe du mal , 46. *Isis* retrouve à *Biblos* le corps d'*Osiris* ; est coupé en quatorze parties , 47. *Isis* les recueille et leur rend les honneurs funèbres , 47 ; son *Phallus* est fabriqué par *Isis* , et exposé dans les temples , 48.

P.

PAGODES , temples des indiens ; on y trouve des *Lingams* et des bas - reliefs indécens dans celles de *Villenour* , de *Jagrenat* , d'*Eléphanta* , de *Tanjore* , 79 et 84 ; de *Gondoulour* et *Tricoulour* , 80 ; de *Tréviscarre* , 81 ; de *Ramessourin* , 86 ; de *Jagrenat* , 90.

Pains , appelés *miches* , qui ont les formes phalliques , 226 et 227. Pains fabriqués avec du blé , détaché du corps nu d'une femme , 232. Pains fabriqués sur le derrière nu d'une femme , 232 et 233.

Palestine. Culte du *Phallus* en *Palestine* , 52. (Voyez *Hébreux* .)

Pamyliæ , nom des fêtes du soleil célébrées en *Egypte* à l'équinoxe du printemps , 36. Sont semblables aux *Phallophories* des Grecs , 99. Semblables aux *Priapées* des romains , 150.

Pan. Le Bouc zodiacal est adoré sous ce nom à *Mendès* et à *Chemnis* , 8 et 9. Ces deux noms de ville signifient *Pan* en *Egypte* , 8 et 9. *Pan* accompagne les deux soleils *Osiris* et *Bacchus* , 26. *Pan* , Faune , Silvain , Satyre. Identité de ces divinités avec *Priape* , 26 et 371.

Pandarons , moines indiens , portent le pulleiar au bras , dans une boîte d'argent , 83. *Pandarons* surnommés *Cachicaoris* , 86.

Paphos , ville de l'île de *Chypre*. *Vénus* y est adorée ;

- on y célèbre des prostitutions religieuses , 169. Vénus y est adorée sous la forme d'une borne , 364.
- Paris*. Etat des filles publiques dans cette ville , 283.
- Parisiennes* , portent des mandragores pour devenir riches , 223. Ont la gorge découverte , 290 , 291 et 292. Comment elles gagnent de quoi fournir à leur luxe , 296 et 299. Indécences qu'elles se permettent dans les bains publics , 297 et 298.
- Patarès*. En Lycie , le dieu du pays couche avec sa grande prêtresse , 180.
- Pegaze* introduit le culte du Phallus dans l'Attique , 110.
- Peintures* anciennes ; leur indécence ; peintures obscènes placées dans des églises , 309 ; dans les palais , 310 ; sur les livres de prières , 310 , 311 et 312 ; dans des maisons monastiques , 313.
- Pèlerinages* faits par des personnes en chemise , 323. Par des personnes sans chemise , 325.
- Pénitens* , se laissent fouetter par leurs confesseurs , 317 et 318. *Pénitens*. (société de) Leur origine , 320. Il leur est permis de se fouetter , mais non pas de courir les villes , *idem*.
- Perse*. Culte du Phallus en ce pays , 72.
- Pet*, redevance féodale que payaient les filles publiques en entrant dans la ville de *Montluçon* , 278 et 279.
- La note*.
- Pétrarque* parle de la corruption des habitans d'Avignon , 289.
- Phallique*, danse de ce nom , exécutée pendant les fêtes de Bacchus , 105.
- Phallophores* ou Porte-Phallus , dans la pompe religieuse exécutée en l'honneur de Bacchus , 103 et 104.
- Phallophories* , fêtes du Phallus chez les grecs. Elles ressemblent aux *Pamyliés* des Egyptiens , 99. Ressemblaient aux Priapées , 150.
- Phalæ* ; construction de ce nom , 65.
- Phallus* ; ce que c'est , 1. Etendue de son culte , 1 et 2. Son origine , 3 , 4 , 367. Epoque approximative où ce culte a pris naissance , 4. Le Phallus dérive du culte du taureau et du bouc du zodiaque ; il est le simulacre de la partie génitale de ces deux animaux sacrés , 10 , 11 , 12 , 17 et 367. Le Phallus , dans son

origine , était isolé , 14 et 368. Lorsqu'il fut adjoint à des figures humaines , il était disproportionné avec cette figure , 15. Il a une coudée de haut en Egypte , 16. Il est aussi grand que la figure à laquelle il est adjoint , 16. Les femmes égyptiennes portent en procession un Phallus adjoint à une petite figure humaine ; elles le font mouvoir , 16 , 34 et 35. Il n'appartenait pas originellement à cette figure humaine , 15 et 16. Il est le simulacre de la partie génitale du taureau *Apis* , 17. Il est le simulacre de celle du bouc , 18 et 19. On attribua au simulacre ou au Phallus la vertu du soleil du printems , dont il était l'emblème , 19. Différens noms du Phallus , 19 et 20.

Incertitude sur le peuple chez lequel le Phallus a pris naissance , 33 et 34. Procession du Phallus en Egypte , 34 , et au Congo , 35. Phallus triple adjoint à la figure d'Osiris , 36. Les mystères du Phallus étaient les premiers auxquels se faisaient initier les aspirans au sacerdoce , 37. Phallus embaumé , placé sur la momie d'une femme égyptienne , 37. Opinion sur la nature de ce Phallus , 38. Phallus amulette , 39. Les Phallus sont-ils représentés par des croix , comme le pensent plusieurs savans , 39 et 40. Le Phallus est ajouté à des figures d'animaux , d'hommes ou de divinités , 41 et 42 ; est réuni à une tête du taureau *Apis* , 42. Phallus monstrueux ajoutés à des figures d'enfans , 42 et 43. Phallus ajouté aux figures d'Osiris ou de Bacchus , 43 et 44. Phallus d'Osiris en contact avec les offrandes placées sur son autel , 45. Fable composée par les prêtres égyptiens , pour justifier le culte du Phallus , 46 et suiv. Isis , pour remplacer la partie sexuelle d'Osiris que Typhon a jeté dans le Nil , fabrique un Phallus en bois de figuier , l'érige en divinité , et l'expose dans les temples à l'adoration des peuples , 48. Les formes variées du Phallus en Egypte , 49.

Culte du Phallus chez les hébreux , 52 et suiv. Les femmes des israélites fabriquent des Phallus d'or et d'argent , et fornicquent avec ces Phallus , 59 et 60.

Culte du Phallus en Syrie , 61 et suiv. Phallus colossaux à l'entrée du temple d'Hiérapolis , 63 ; leur hauteur

comparée à celle des tours de Notre-Dame à Paris, 64; sont dédiés par Bacchus à Junon, 64 et 65.

Un homme reste sept jours et sept nuits sur un de ces Phallus, et adresse au ciel des prières pour ceux qui font des offrandes, 65 et 66. Phallus sur lequel est monté une petite figure humaine, 67 et 68.

Des pénitens nus offrent leur Phallus à la femme de Vischenou, 80.

Le Phallus est nommé *Lingam* dans l'Inde, 75. Voyez ce mot. Incertitude de l'existence du culte du Phallus en Chine, 95.

Culte du Phallus au Mexique, 96.

Culte du Phallus chez les grecs, 98; il est introduit chez eux par Mélampus, 99. Les grecs portent le Phallus dans les Dionysiaques ou fêtes de Bacchus, 103 et 104. Bacchus fabrique un Phallus en mémoire de *Polymnus*; de quelle manière indécente il abuse de ce Phallus, 108 et 109. Pégaze introduit le culte du Phallus dans l'Attique, 109 et 110. Phallus de verre dans lequel boivent les initiés aux mystères de Cottyto, 111. Culte du Phallus dans les mystères de Cérés, de *Vénus*, 111 et 112.

Phallus; déclamation des premiers chrétiens contre son culte, 123. Il est révééré par la secte appelée *orphique*, 124. La multiplicité des Phallus rend la terre féconde, 125. Le culte du Phallus subsiste chez les grecs jusqu'au 7.^e siècle de l'ère chrétienne, 126. Phallus en *ex-voto* appendus à l'idole de Priape, 123, 211 et 372. Les dévots viennent baiser le Phallus de Priape, 123.

Culte du Phallus chez les romains, 128 et suiv. Les corybantes ou cabires introduisent le culte du Phallus en Italie, 130. Le Phallus est nommé chez les romains *Mutinus*, 132 et 136. Pompe phallique à Lavinium; le Phallus y est couronné solennellement par une femme de distinction, 132. Autre pompe phallique, 134; objet de son culte, 133. Il est aussi nommé *Tutunus* ou *Tutinus*, 136, 137, 138, 139, etc. *Phallus* amulette des romains, nommé *Fascinum*, 142 et 372; ses formes diverses, 143 et 144. Placé sur les chars triomphaux des romains, les vestales lui

- rendent un culte , 143. Phallus doubles et triples , 144 , 211 , 212. Enorme Phallus du Priape romain , 152 , méprisé chez ce peuple , 153 , 154 et 155.
- Culte du Phallus chez les gaulois , 204 ; il n'y existait point avant l'arrivée des romains , 204 , 205 et 207. Prétendus Phallus trouvés dans les environs de Castres ; erreur de *Borel* à cet égard , 207 , *la note*. Le culte du Phallus , soit par les phéniciens , soit par les peuples du nord de l'Asie , est introduit dans la Germanie avant l'arrivée des romains dans ce pays , 208. *Phallus* des Germains appelé *Fricco* , 209. *Phallus* énorme de la ville d'Aix en Provence , 211. Phallus triples des égyptiens , 36. Phallus doubles et triples du pont du Gard et de l'amphithéâtre de Nîmes ; leur singularité , 211. Phallus de bronze , trouvés dans les fouilles de la montagne du Châtelet , 212. Phallus colossal trouvé dans les mêmes fouilles , 213.
- Culte du Phallus chez les chrétiens , 217. Il prend les formes chrétiennes , 217 et 218. Phallus placés sur les portes des édifices et des églises des chrétiens , 221.
- Conte absurde d'un docteur en théologie sur des Phallus vivans qui se nourrissent d'orge et d'avoine , 229. Amas de Phallus vivant dans un nid d'oiseaux , *id. et la note*. Montaigne croit se rappeler avoir vu en Gascogne une cérémonie pareille à celle du couronnement du Phallus , 230. Les femmes chrétiennes , et même les religieuses , abusent du Phallus comme les israélites , 233 , 234 et 235. Phallus de *S. Foutin* d'Embrun ; les femmes y font des libations , 239 et 240. Phallus de la ville d'Orange ; sa forme est brûlée par les protestans , *id.* Les femmes stériles raclaient le Phallus de *S. Foutin* , 142 ; celui de *S. Guerlichon* , 244 et 245 ; celui de *S. Guignolé* , 247 et 248 ; celui d'une idole priapique , appelée *Ters* , 251 et 252.
- Du culte du Phallus chez les chrétiens du 18.^e siècle , 255. Phallus en cire , offerts aux saints Côme et Damien , 259 ; les femmes dévotes les baisent , 261.
- Le culte du Phallus et de Priape est moins ancien que celui de Vénus , 365 et 366.
- Phallus-ex-voto* , 372 et 373. *Phallus-amulettes* , *id.* ; bénis par les prêtres , 373.

Vertus du Phallus ; comment les anciens croyaient l'accroître , 374 et 375.

Phanès , surnom du soleil dans la secte des Orphiques. Il est représenté avec un Phallus placé en sens inverse , 124.

Phénicie , culte du Phallus dans ce pays , 69. Il est associé , comme ailleurs , au culte du soleil , appelé *Adonis à Biblos* , *id.* Culte de Vénus en Phénicie , 171. Les prostitutions religieuses y sont en vigueur dans plusieurs villes de ce pays , 171 et 172.

Philelphe parle des débauches excessives de la ville de Gènes , 289 et 290.

Piémont. Plusieurs seigneurs de ce pays couchent avec les nouvelles mariées ; noms qu'y portait ce prétendu droit , 275 ; leurs sujets se révoltent contre deux de ces seigneurs , 276 et 277.

Pierre , abbé de *Vau-Cernay* , nomme fraude pieuse une des trahisons de Simon de Monfort , 308. *La note.*

Pigenat , curé de Paris du tems de la ligue , assiste presque entièrement nu à une procession , 328.

Platon veut que dans les jeux publics , les jeunes filles et les garçons paraissent nus , 201.

Polymnus ou *Prosumus* , se charge de conduire Bacchus près de sa mère Semelé , 108 ; à quel prix , *id.* Il meurt en chemin. Bacchus lui élève un tombeau et fabrique un Phallus à sa mémoire. Action obscène de Bacchus à ce sujet , 108 et 109.

Pompes phalliques. Voyez *Processions*.

Population. Son accroissement nécessaire dans les anciens temps : elle est l'objet de plusieurs rites et pratiques religieuses , 161 , 165 et 166. Son accroissement , est la nécessité première des anciennes peuplades , 256. Obstacles nuisibles à la population ; comment levés , 257 et 258.

Portici , musée des rois de Naples ; description de deux vases qui s'y trouvent , 378.

Prætus. Ses filles sont punies pour avoir méprisé le culte de Vénus , 178.

Prédicateurs. Leurs déclamations contre les gorges nues , 290 , 291 , 272 et 293 ; l'indécence de leurs discours , 295 , 296 , 297 , 298 , 299 et 300.

Prépuce de N. S., envoyé à Anvers par Godefroy de Bouillon, pour y remplacer le culte de Priape, 249.

Grand nombre de Prépuces de Dieu, 350 et 351.

Prêtres, jouissent les premiers des filles qui vont se marier, 89 et suiv. ; donnent des femmes à leur dieu ; et font les fonctions du dieu-époux, 91.

Prêtres de Chiven ; officient tout nus. La chasteté leur est recommandée, même en pensée, sous peine d'être lapidés, 88.

Prêtres de Chiven à Canara, se promènent tout nus dans les rues ; étrange dévotion des femmes en cette circonstance, 91. Fourberie et libertinage des prêtres en divers pays, 179, 180 et 363. Leurs débauches et leurs crimes pendant la célébration des mystères de Bacchus à Rome, 182, 18 et 1834. Prêtres chrétiens président à la procédure indécente du congrès, 271 ; ont le droit de coucher avec les nouvelles mariées, 275 et 277.

Prêtres. De quelle manière un prêtre libertin fut trompé par le diable, 302 et 303. Prêtre nu aux processions, 328. Prêtres concubinaires, 337. Les habitans des campagnes demandent qu'ils soient mariés, 338. Les évêques leur font payer le droit d'avoir des concubines, 337 et 338. Des prêtres assassinent un particulier qui voulait proscrire leur mariage, 339. Avilissement dans lequel ils tombent, *id.* Arrogance de leurs concubines, 347. *La note.*

Priape, Priapis. Ces noms dérivent de la syllabe *Pri* et du mot *Apis*, 10 et 11. Adoré chez les hébreux sous le nom de *Béelphégor*, 52, sous le nom de *Mipheleseth*, 58. Ses prêtresses, 56. *Maacha*, mère du roi *Aza*, est la grande-prêtresse de Priape chez les hébreux, 58. *Aza* détruit les idoles et le sacerdoce de Priape, 58.

Priapes sur lesquels sont placés des hommes, 67, 68.

Priape d'airain, *id.* Les habitans de Lampsaque convertissent le *Phallus* en divinité particulière appelée Priape, 116. Sa fable 117, 118. Il caresse les femmes de Lampsaque ; ce qui en résulte, 118. Un âne est consacré à Priape ; pourquoi, 119. Priape est qualifié de *sauveur du monde*, 123.

- Priape, adoré d'un culte particulier à *Lampsaque*, 116.
A Priapis, 120. Dans l'île de *Priapos*, dans celle de *Priaponèse*, à *Ornée*, à *Colophon*, chez les cylléniens, 121 et 122. Priape chez les romains, 137. Sa figure, 146 et 147. Il était peint en rouge, 148. Placé dans les vignes, les vergers, 149. Confondu avec *Mercur*, *id.* Offrandes à Priape, 151. Ses chapelles, *id.* Dévotion des romaines à ce dieu, 152 et 153.
- Priape à double et à triple Phallus, 145. Son idole est de bois de figuier ou de saule, 147. Portrait de Priape chez les romains, 146, 147, 148 et 149. Il est un préservatif chez les romains, 150. Offrandes qu'on lui faisait, 151. Devenu un objet de ridicule et de mépris, 155. Les chrétiens déclament contre son culte, 156. La superstition et l'habitude le soutiennent, 156 et 157. Son culte chez les germains, sous le nom de *Fricco*, 208 et 209. Les romains introduisent chez ces peuples leur culte du Priape, 210. Idole de Priape trouvée dans la ville de Saint-Bertrand, 212.
- Priape. Sa chapelle à Autun, sur la montagne de *Couard*, 212. Culte de Priape établi à Anvers, 215. Culte de Priape en vigueur chez les esclavons, au 12.^e siècle; ce dieu est nommé *Pripe-gala*, 214 et 215. Ils immolent des chrétiens à ce dieu, 216. Culte de Priape chez les chrétiens, 217. Priape converti à la religion chrétienne, 236 et 237. Reçoit les noms de quelques saints du christianisme, 238.
- Priape. Son culte existait encore au 18.^e siècle dans la ville de *Trani*. Forme de son idole. Ce culte y est aboli; par qui, 257. Ce culte existait encore de nos jours à *Isernia*, 238. Détails relatifs à ce culte, 259 et suiv. Son culte est en rapport avec les mœurs des chrétiens du siècle passé, 350. Priape du musée de Florence, 381. Du musée du cardinal Albani, *id.*
- Priape ou *Priapis*, ville de la Troade, 120.
- Priapées*, fêtes de Priape, 150. Leur description, *id.* 151. On les retrouve dans les bas-reliefs de plusieurs vases antiques, 213. Un ciboire de la sacristie de Saint-Ouen de Rouen offre des médaillons antiques qui représentent des *Priapées*, 213 et 214.

- Priapées*. C'est ainsi qu'est nommé un recueil de plusieurs pièces de vers sur le dieu Priape, 155 et 156.
- Priapées* en peintures ou en bas-reliefs se trouvent souvent dans des tombeaux, sont des objets religieux, 377, 378, 380 et 381.
- Priapesæus*. Nom du dieu soleil; Apollon adoré à *Priapis*, 121.
- Priaponèse*, île du golfe Céramique, 121.
- Priapos*, île de la mer d'Ephèse, 121.
- Printems*. (équinoxe du) Époque célèbre de l'année chez les anciens 4. Fêtes en son honneur, 5.
- Pripe-gala*. Nom de Priape chez les esclavons du 12.^e siècle, 215. Sacrifices horribles que ces peuples lui font, 216.
- Prisio*. Nom d'un usage singulier et indécent, pratiqué dans plusieurs églises de France, 333.
- Procession* où les égyptiennes portent une petite figure munie d'un grand Phallus qu'elles font mouvoir, 34 et 35. Pareille procession dans le Congo, 35. Procession où l'on voit la figure d'Osiris munie d'un triple Phallus, 37. Autre procession où l'on porte l'idole d'Osiris, 45. Procession des grandes Dionysiaques, 103.
- Procession ou pompe phallique célébrée à Lavinium, 132. On y portait le Phallus sur un char magnifique, et une dame romaine venait le couronner, 132 et 133.
- Procession où les dames romaines transportaient le Phallus de sa chapelle dans le temple de Vénus, 133, 134 et 135. Les adultères sont obligés d'y assister nus, 273.
- Procession de filles publiques de Paris le jour de Sainte Madeleine, 283. Les excommuniés figurent aux processions, et y sont fouettés, 318.
- Processions de flagellans, 319 et 320.
- Processions composées de personnes ayant les pieds nus, 321 et 322. Composées de personnes en chemises, 322 et 323. Composées de personnes nues et sans chemise, 325, 326 et suiv.
- Prostitutions religieuses*, fort en usage dans le culte de Vénus, 166 et 167. A *Babylone*, 167 et 168. Dans l'île de Chypre, à *Paphos*, 169 et 170. A *Sicca Veneria*,

- près de *Carthage*, 170 et 171. Dans toute la *Phénicie*, à *Biblos*, 171. Au temple des *Aphaques* et à *Héliopolis*, 172. Chez les hébreux, 173 et 174. En *Arménie* et en *Lydie*, 175. Chez les *Augiles*, 175. Chez les *Nasamons* et à *Naucratis*, 176 et 177. Les prostitutions religieuses se maintiennent dans les mystères, 179. Existente encore, 360, 361, 362 et 363.
- Prostitutions dans les villes ; ses causes, 279. Lieux de prostitution nommés *abbaye*. Voyez ce mot. Les prostitutions religieuses ont pour cause unique, le besoin de l'accroissement de la population, 355, 356 et 359. Elles existent encore chez plusieurs peuples, 360 et 361, *la note*.
- Prostitutions religieuses dans le royaume de *Juida*, 362. *Psammetichus*, roi d'*Egypte* ; des soldats révoltés se découvrent devant lui, 190.
- Pudeur*. Née de l'habitude de se vêtir, et des pays froids, 159. Est une vertu de convenance ; elle diffère de la chasteté, 202.
- Pulleiar*, figure qui représente dans l'*Inde* la réunion des deux sexes, 78 et 79. Les sectateurs de *Chiven* le portent pendu à leur cou, à leurs bras dans une boîte d'argent, 83. Anecdote singulière sur le *pulleiar*, *idem* et 84.
- Puy en Velay*. On y révérait *St. Foutin*, et les femmes y raclaient son *Phallus* pour devenir fécondes, 142.
- Puy en Velay*. Cérémonie singulière qu'on y pratiquait autrefois, 330.

Q.

- QUENIPILI*, château de la ci-devant *Bretagne*, où se trouve une idole féminine dont le sexe est voilé, 205.
- Queue d'un Ane*, conservée à *Gênes* comme une relique. Ce qu'en dit un moine italien, 351 et 352 ; *la note*.

R.

- RACLURE* du *Phallus* ; remède pris en décoction, est un spécifique contre la stérilité des femmes, 142, 244,

245 et 247. On ne connaissait point, chez les anciens, l'usage de racler les Phallus, 264.

Religieuses accusées d'impudicités, sont soumises à une visite, 270. Leur débordement, 343. Singulier moyen employé par un évêque d'Angleterre pour s'assurer de leur chasteté, 344. Religieuses de France; leurs débauches, 344 et 345. Religieuses infanticides, *id.* Empoisonnent une abbesse qui voulait les réformer, 345.

Renaud (saint) saint Priapique, révééré par les bourguignons, 246.

René (saint) saint Priapique révééré en Anjou; cérémonies indécentes des femmes stériles, 245 et 246.

Ribauds. (roi des) Les filles publiques de Paris, suivant la cour, sont tenues de faire son lit pendant tout le mois de mai, 283 et 284.

Rocamadour, ville du Rouergue. Les femmes, pour devenir fécondes, baisent le verrou de la porte de l'église, et une barre de fer appelée *Bracquemart de Rolland*, 253.

Romaines, pour être rendues fécondes, se font frapper avec des lanières de peau de bouc, 31. Placent une couronne sur le Phallus, 132. Se mettent en contact avec l'idole appelée *Mutinus*, 138, 139 et 140. (Voyez *femmes.*)

Romains. Du culte du Phallus chez ce peuple, 128. Esclaves des superstitions et des prêtres, 128 et 129. Ils introduisent leur culte chez les gaulois et les germains; les dieux du capitolé sont reçus chez ces peuples, et avec eux le dieu *Priape*, 210.

Rome. Le pape Jules II établit dans cette ville un lieu de prostitution; plusieurs papes, ses successeurs, font des réglemens à ce sujet, 285.

S.

SABBAT des sorciers, paraît tirer son origine du culte du Bouc sacré, 31, 32.

Sabéisme ou culte des astres, 4.

Saint Nectaire, abbé d'Aurillac. Ses débauches, nom

obscène du lieu où il les exerce ; les peintures lascives qui s'y trouvent , 313, *la note*.

Saints de Dieu ; ce que c'est en Turquie. Acte étrange des femmes à leur égard , 92. *Saints à Phallus*, voyez les noms des saints *Foutin*, *Guignolé*, *Guerlichon*, *René*, *Renaud*, *Arnaud*, *Cyr*, *Gilles*, *Côme* et *saint Damien*.

Salomon a surpassé en sagesse tous les rois de la terre , 163. Il épouse la fille du Pharaon d'Egypte , a commerce avec la reine de Saba , a de plus sept cents femmes et trois cents concubines , élève des temples à des idoles , 164.

Samos. Les prostitutions religieuses y sont abolies ; par qui , 177.

Santo Membro (*il*) , nom que les habitans de Tranî donnaient à une idole de Priape , 257.

Satyre , même divinité que Pan , Faune , Silvain et Priape , 26 et 27. Groupe de *Satyres* dans les pompes religieuses de Bacchus en Grèce ; l'indécence de leur action , 105, 106 et 107. *Satyre* , espèce de Priape , 371. Groupe du satyre et de la chèvre du musée de Portici , 381. Pareil groupe à Dresde.

Sauvage. L'état de l'homme sauvage est celui des plus anciennes sociétés du monde , 254 et 255.

Sauveur du monde , Titre donné à Priape dans une inscription antique , 123 , 153 et 381.

Saxons , adorent trois dieux , dont l'un est une divinité phallique , 208.

Scorpion , pique l'extrémité de la partie génitale du taureau , et pique l'homme placé sur l'extrémité d'un des Phallus d'Hierapolis , 66 , 65. *La note*.

Seigneurs , laïcs ou ecclésiastiques , prétendent au droit de coucher avec les nouvelles mariées , 275. Divers événemens à ce sujet , 276. Plusieurs seigneurs de Gascogne sont réduits à ne mettre qu'une jambe ou une cuisse dans le lit de la nouvelle mariée , 277 et 278. Droit singulier d'un seigneur du Vexin Normand sur le mariage de ses vassaux. Droit honteux exigé sur les filles publiques par les seigneurs de *Montluçon* , 278. *La note*.

Semele , mère de Bacchus ; il va la chercher aux enfers , 107 et 108.

Sénat des dames romaines , établi par Héliogabale à l'occasion de la fête du Phallus ; droits et privilèges que lui accorda cet empereur , 135.

Serapis. Dans le temple de cette divinité , à Alexandrie , on trouve plusieurs croix , 41.

Serment prononcé en posant la main sur l'organe de la génération , 189. C'est ainsi qu'on jurait du temps d'Abraham et de Jacob ; c'est ainsi que jurent encore les arabes modernes , 192 ; exemple d'un pareil serment , 192 et 193. Les filles violées , dans le pays de Galles , posaient une main sur les reliques des saints , et l'autre sur la partie virile de leurs violateurs en prononçant leur serment , 194.

Sesostris , roi d'Egypte , fait élever des colonnes portant une inscription fastueuse et les marques des deux sexes , 189 et 190.

Sforce (Catherine) se découvre devant ses sujets révoltés , 190 et 191. *La note*.

Sicca veneria , lieu près de Carthage consacré à Venus et aux prostitutions religieuses , 170 et 171.

Silène , nourrice de Bacchus , était représentée dans les fêtes Dionysiaques , montée sur un âne , et à demi-ivre , 105. Son âne prend dispute avec Priape sur certaines prétentions , 119.

Silvain , espèce de Priape , 370 , 371.

Sita , femme de Wischenou , bas-relief qui la représente entourée de pénitens nus qui lui offrent leur Phallus , 80.

Soleil printanier figuré dans le zodiaque par le taureau et le bouc , 5. Le soleil chez les anciens était représenté par les divers animaux qui sont les signes du zodiaque , 9. Soleil nommé *Bacchus* , et *Osiris* chez les égyptiens , *Baal* et *Beel* chez les assyriens , *Adonis* en Phénicie , *Atis* en Phrygie , *Mithra* en Perse , *Apollon* en Grèce. *Voyez* ces différens noms.

Sorcières qui font des amas de Phallus vivans. Conte d'un théologien à ce sujet , 229 , et la *note*.

Spintriennes , nom des pierres gravées représentant des obscénités , 380.

Sprenger , inquisiteur ; contes absurdes et indécens qu'il publie , 229.

Succoth-Benoth, lieu consacré aux prostitutions religieuses, le même que *Sicca-Veneria*, 170 et 171.

Suède. Manière indécente dont on punissait dans ce royaume les adultères, 274.

Suèves adorent trois dieux, dont l'une est une divinité phallique.

Syrènes représentées à Paris dans une cérémonie publique, par de belles filles toutes nues, 287.

Syrie, culte du Phallus en Syrie, 61. (Voyez *Hiéropolis*.)

T.

TALY, joyau que les indiennes portent à leur cou. On y voit quelques hiéroglyphes, et le Lingam, 83. Les capucins veulent faire quitter cet ornement aux chrétiens de l'Inde. Querelle qu'ils ont avec les jésuites. Parti moyen que les missionnaires adoptent sur cette matière, 83 et 84.

Tapisseries représentant des sujets indécens. Voyez *peintures*.

Targilies, fêtes grecques où figurait le Phallus, 115.

Taureau, signe du zodiaque; à quelle époque le soleil entra dans ce signe à l'équinoxe du printemps, 4. Adoré comme soleil printanier, 5, 367. Les taureaux, bœufs et vaches jouent un grand rôle dans la mythologie, 6, 7. Il est nommé *Apis*, comme le bouc sacré, 9.

Taureau. Les membres de cet animal sacré ont été adorés isolément, et appliqués à des bornes, à des troncs d'arbres, et à des figures humaines, 12 et 13. Le volume de la partie sexuelle du taureau *Apis* détermine son choix, 14.

Taureau sacré; culte qu'on lui rendait, 22. Deuil à sa mort, 23. Joie lorsqu'on lui donnait un successeur; cérémonies observées en cette occasion, 23. Les égyptiennes, pour être rendues fécondes, se découvrent devant le taureau *Apis*, 23. Le scorpion mort ses parties génitales, 66 et 67, *la note*.

Temple magnifique élevé au taureau *Apis*, 24. Magnificence du temple d'Hiéropolis, 61 et 62. Temple de

Belus, où les femmes servent d'épouses au dieu qui y préside, 90. Temple du dieu *Thor* à Ubsolol, 209. *Templiers* accusés d'adorer une figure appelée *mandragore*, 223.

Tentiris en Egypte; bas-relief de son temple, 45.

Ters, nom de Priape à *Anvers*, 249; signification de ce mot, 250.

Thamar se déguise en prostituée, fornique avec son beau-père, et en a des enfans, 163.

Thor, dieu germain, fils d'*Odin*, 208.

Thau, image de la croix, 40.

Thebes en Egypte. Une femme couche dans le temple de Jupiter et a commerce avec ce dieu, 179 et 180.

Thoth, colonnes cruciformes chez les égyptiens, 40.

Tiazolteuti, Priape des Mexicains, 96.

Toulouse. Sa grande abbaye de filles publiques est protégée par les rois Charles VI et Charles VII, 281 et 282. Les magistrats de cette ville en retirent quelques profits, 282.

Trani, ville du royaume de Naples, où a été découvert un tableau votif, représentant Priape avec un triple Phallus, 145. Le culte de ce dieu s'est conservé jusqu'au 18^e. siècle, 257. Idole de Priape était portée en procession à Trani; nom de cette idole, *idem*.

Treviscarre, pagode; indécence des bas-reliefs de cet édifice et de ceux des chars qui servent aux pompes religieuses, 80 et 81.

Trinité des indiens; comment composée, 78. Description du piédestal qui exprime cette trinité, 81.

Triphallus, ou Phallus-triple. Osiris figure dans les processions des pamelies avec un triple Phallus, 36 et 37. Opinion de quelques savans sur les *Triphallus*, 40. Priape à *Triphallus*, 145. Sur l'amphithéâtre de Nismes et du pont du Gard, 211. *Triphallus* trouvé dans les fouilles de la ville du Châtelet, 212.

Typhon, principe du mal, frère d'*Osiris*, renferme *Osiris* dans un coffre et le jette dans le Nil, 46. Retrouve ce coffre, coupe le corps d'*Osiris* en quatorze parties, jette dans le Nil la partie d'*Osiris*, 47.

Tutunus ou *Tutinus*, nom du Phallus chez les romains, 20, 138, 139 et suiv. Voyez *Mutinus*.

V.

VAN mystique faisait partie de la pompe processionnelle de Bacchus , 105.

Vases du musée de Portici ; indécences des scènes qu'ils représentent , 378. Sont des objets religieux trouvés dans des tombeaux , 379.

Vesta endormie est sur le point d'être violée par Priape , 119.

Vénus , mère de Priape , est trompée par Junon , 118. Inconnue chez les romains du tems des rois , 131. Son culte est associé à celui du Phallus , 133. Cérémonie où les dames romaines plaçaient le *Mutinus* dans le sein de Vénus-Ericie , 133 et 134. Culte de Vénus , 158. Son culte a pour objet de favoriser la population , 165 et 363. Il ne consistait que dans des prostitutions religieuses , 166 et 167. Appelée *Mylitta* par les Babyloniens , 169. Son culte se maintient en Grèce , 177. Pourquoi , 178.

Vénus. Ce nom dérive de *Succoth Benoth* , et de *Sicca Veneria* , qui était le lieu consacré aux prostitutions religieuses , 170 , 171 et 363. Elle est nommée *Astarté* en Phénicie , 171. Les jeunes filles de la Grèce redoutent sa colère et se soumettent à son culte , 278. Elle est représentée de la même manière , par une borne ou pierre pyramidale en divers lieux , 181. *Vénus* représentée par une flamande chargée d'embonpoint , 288. Dans son origine , Vénus était une borne , 363 et 364.

Vénus , déesse cruelle qui punissait les jeunes filles rebelles à son culte , 365. Son culte est plus ancien que celui du Phallus ou de Priape , 365 et 366.

Vierge sainte , surnom de Cérès , 112.

Villefranche en Beaujolais , petite ville où il se trouve un lieu de prostitution , composé des deux sexes , 285 et 286.

Vinaigre (St.) fait du vin dont les femmes d'Embrun arrosaient le Phallus de St. Foutin , 239 et 240.

Virginité sacrifiée au *Lingam* dans l'Inde , 89. Les romaines en offrent , par un certain contact , les pré-

mices au *Mutinus* , 138 et 139. Elle est un opprobre pour les filles nubiles chez les Hébreux. Les filles de l'Inde croient ne pouvoir point aller en paradis avec leur virginité , 165. Les filles , prêtes à épouser , déposaient sur l'autel de saint Foutin leur robe de virginité , 243.

Union monstrueuse des femmes égyptiennes avec les animaux sacrés , 27 et 28. Des femmes indiennes avec un Phallus de bois ou de fer , 89. *Union* du *Sinus Veneris* avec le *Mutinus* , 134.

Voltaire ; son opinion sur les prostitutions religieuses , censurée , 188 , *la note*.

Walpurge (*sainte*) d'Anvers ; origine de cette prétendue sainte ; signification de ce nom , 250 et 251.

Z.

ZODIAQUE. Dans la même division zodiacale se trouvent les signes du taureau et du bouc ou le chevrier , 7 , 8 , 368 et 369.

Fin de la Table des Matières.

ERRATA.

PAGE 46, ligne 12, *quelle fut son origine*, retranchez *quelle fut*.

Pag. 70, lig. 7 de la note, *cananéens*, lisez *chananéens*.

Pag. 106, lig. 6, *ces déclamateurs aient pris*, lisez *cet auteur ait pris*.

Pag. 111, lig. 9. à *Cypris*, lisez *dans l'île de Cypre*.

Pag. 173, lig. 7, *cananéens*, lisez *chananéens*.

Pag. 178, lig. 8 de la note, *Euridipe*, lisez *Euripide*.

Pag. 180, lig. 8 *Wisshnou*, lisez *Wischenou*.

Pag. 181, lig. 9, *en l'honnur*, lisez *en l'honneur*.

Pag. 184, lig. 1, *étain*, lisez *était*.

Pag. 270, ligne 5, *accusé*, lisez *accusée*.

Pag. 291, lig. 8, *desbrallées*, lisez *desbraillées*.

